

REPUBLIQUE DU RWANDA



**COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE CHARGEE
DE RASSEMBLER LES PREUVES MONTRANT
L'IMPLICATION
DE L'ETAT FRANCAIS DANS LE GENCODE PERPETRE
AU RWANDA EN 1994**

**ANNEXES
RAPPORT**

AU

TABLES DE MATIERES

.....	1
TABLES DE MATIERES.....	2
Introduction aux Annexes.....	4
1.Adrien Harelimana.....	5
2.Alexis Ntare	7
4.Ambassadeur Amuri Sued Ismail	8
5. Ananie Habimana.....	11
7. Augustin Nzabahimana.....	17
8.A.T.....	18
9.Balis Walter (colonel).....	18
10. Be M.	24
11. B. M.....	26
12. Bernard Kayumba.....	28
13. Bernard Munyaneza.....	30
14. Bernard Surwumwe.....	31
15. Callixte Gashirabake.....	33
16. Cassien Bagaruka.....	34
17.Charles Bugirimfura	36
18. Christine Bazarama	38
19. CM.....	40
20.Colonel Evariste Murenzi.....	42
21.Colonel Martin Ndamage.....	45
22.Côme Kayinamura.....	48
23.Cyprien Katarega.....	49
24. Jean-Damascène Uzabakiriho.....	51
25. Damien Bizimana.....	55
26. Daniel Mazimpaka.....	56
27. Député Emmanuel Mwumvaneza.....	58
28. Député Joseph-Désiré Nyandwi.....	62
29. Désiré Ngezahayo.....	64
29. Elie Ngezenubwo.....	70
30. Député Elisée Bisengimana.....	71
31.Emmanuel Ibyimana.....	75
33. Emmanuel Ndindabahizi.....	79
34. Emmanuel Nshogozabahizi.....	81
35. Emmanuel Twizeyimana.....	84
36. Eric Nzabahimana.....	84
36. Ezéchiel Bazimenyera	86
37. Fidèle Simugomwa.....	87
38. François Bigirimana.....	88
39. François Habimana	89
40. F.M.....	90
41.Général Major Paul Rwarakabije	92
42. Gérard Ndabakenga.....	97
43. I. M.....	99

44. Isidore Kayiranga	101
45. Isidore Nzeyimana.....	103
46. Ismaël Kamali	105
48. Jean Baptiste Twagirayezu.....	110
49. Jean-Claude Murejuru Tuyishime.....	114
50. Jean Karengera.....	115
51. Jean-Loup Denblyden.....	118
52. Jean-Marie Vianney Nzabakurikiza	124
53. Jean Ndiwokubwayo.....	126
54. Jean-Paul Gasore.....	128
55. Jean Paul NTURANYENABO.....	130
56. Jean-Pierre Martin.....	133
57. Joachim Hategekimana.....	138
58. John Mbigizembishaka.....	139
59. John Yankurije	140
60. Joseph Ngiruwonsanga.....	141
61. Laurien Twagirayezu	142
62. Luc Pillionel.....	143
63. Lucien Nibaseke.....	153
64. M.	154
65. Major Félicien Ngirabatware	158
66. Marc Rugenera.....	160
67. Marcel Bayingana.....	163
68. Marcellin Karangwa.....	164
69. M. B.....	166
70. Michel Campion	167
71. M. F.	171
72. Muk B.....	173
73. Odette Mukamunana.....	174
74. Orose Nisengwe	175
75. Pascal Nkusi.....	178
76. Philémon Hakizimana.....	180
77. Philippe Mbaraga.....	182
78. Pierre Célestin Ngarambe.....	183
.....	183
79. Raphaël Kamanzi.....	184
80. Raphaël Kirenga.....	188
81. Jean de Dieu Tuyisenge.....	192
82. Samuel Zirimwabagabo.....	195
83. Sénateur Augustin Iyamuremye.....	197
84. Shinani Siborurema.....	203
85. Silas Ndagijimana.....	204
86. Straton Sinzabakwira	206
88. Télésphore Kaneza.....	212
88. Twayibu Nsekanabo.....	213
89. Vital Mucanda.....	215

Introduction aux Annexes

Le corpus des annexes comprend différents témoignages sélectionnés sur base des faits reprochés à l'Etat Français relatés dans le rapport de la Commission. Les témoignages sont présentés par ordre alphabétique des témoins. Comme on le verra, dans la plupart des témoignages, se greffent souvent des informations relatives à plusieurs sujets, qui l'éclairent ou suggèrent des recoupements de situations ou de contextes. Cela est lié au fait que, pratiquement tous les témoins, ont vu et vécu des expériences riches en événements qui leur ont permis d'être au courant de plusieurs faits correspondants à la période sur laquelle la Commission a enquêté.

La plupart de ces récits ont été recueillis en kinyarwanda, langue maternelle de l'immense majorité des témoins. D'autres l'ont été en français. Pour les premiers, les textes réunis ici sont des traductions en français. La norme suivie, en les traduisant, a été de rester fidèle au contenu de la langue du témoin en recherchant la plus exacte équivalence possible en français, mais en s'autorisant des coupes pour éviter des redondances inutiles.

Les témoignages recueillis en français ont posé le même problème de répétitions, notamment lorsque le témoin voulait insister sur un fait ou sur la souffrance ressentie suite au souvenir de la gravité de l'acte. Là aussi, il a fallu parfois alléger l'insistance des témoins, comme on s'est autorisé à supprimer les expressions d'hésitation du style oral. Ce travail d'harmonisation du style s'imposait d'autant plus qu'il y a des témoins qui ont été entendus plus d'une fois.

En définitive, les textes réunis dans ce corpus sont synthétisés, mais restent conformes et très proches des versions enregistrées et transcrites, qui seront archivées avec l'ensemble de la documentation écrite de la Commission, de telle sorte qu'à tout moment on puisse vérifier cette conformité.

1. Adrien Harelimana

Adrien Harelimana rescapé de Bisesero, était agriculteur pendant le génocide de 1994. Il a été auditionné par la Commission en date du 18 décembre 2006. Son premier contact avec les Français a eu lieu une semaine après qu'il ait été blessé par balles à la cuisse par les Interahamwe.

Comme bien d'autres, il évoque la non assistance à personne en danger, des traitements inhumains et dégradants, les amputations abusives de membres corporels effectuées à Goma, autant de faits qu'il reproche aux militaires français.

« Je les ai rencontrés pour la première fois à Bisesero quand nous sommes descendus les rejoindre à leur passage à un endroit où nous leur avons montré les blessés et les cadavres encore frais, les suppliant de nous protéger contre les tueurs qui exécutaient le génocide des Tutsi. Ces militaires nous ont expliqué qu'ils ne pouvaient rien faire face à notre situation, parce qu'ils n'en avaient pas les moyens. Ils sont alors repartis tout de suite sans nous apporter aucun secours. Ils n'ont tout simplement pas voulu nous aider, alors qu'ils pouvaient demander du renfort à leurs chefs. Ces militaires français sont finalement revenus, après quelques jours et ont pris à peu près quinze personnes qui étaient grièvement blessées, moi y compris, et ils nous ont amené par hélicoptère jusqu'à Goma. Arrivés là, ils ont dit qu'ils voulaient nous soigner, or nous avons passé toute une semaine sans manger ».

S'agissant du traitement dégradant, il déclare :

« Comme les autres rescapés, sans distinction aucune, hommes, femmes, enfants et personnes âgées, j'ai passé tout le temps à l'hôpital de campagne complètement nu, ne portant que le drap du lit dont je me couvrais. Même lorsque je tentais de couvrir mon sexe, ils m'en empêchaient en m'insultant. Il en était ainsi même pour prendre la douche, les militaires français utilisaient un tuyau d'arrosage pour tout le groupe confondu ».

Quant aux amputations abusives, il affirme :

« Après avoir examiné ma blessure à la cuisse, les Français m'ont dit qu'ils allaient m'amputer, et que sinon je risquais d'attraper « le cancer ». Arrivé dans la salle d'opération, il y avait une jeune femme rwandaise de Goma qui m'a expliqué qu'ils allaient m'amputer la jambe. J'ai alors fait dire aux Français que je refusais catégoriquement de me faire amputer, que je préférais plutôt qu'ils me tuent ou qu'ils me ramènent à Bisesero me faire tuer par les Interahamwe. Ils se sont fâchés, se demandant comment ils allaient soigner les gens qui se rebellaient. Ils ont décidé quand même de m'amputer en prétendant que je ne pourrais pas guérir. J'ai voulu me lever sur ma canne, un Français

m'a remis sur le lit de force disant que je n'avais pas d'ordre à donner sur la façon de me soigner. J'ai quitté la salle d'opération en bataillant avec les Français. Ils m'ont dès lors privé de nourriture et de quoi boire, du fait de mon refus d'être amputé.

Trois jours après, un autre Français a voulu me persuader que je ne pourrais pas échapper au cancer si je ne me fais pas amputer. J'ai répondu que je préférais avoir ce cancer. J'ai alors averti un autre rescapé de Bisesero, appelé Kaneza, blessé lui aussi à la jambe en lui disant que les Français allaient l'amputer la jambe car c'est leur programme. Hélas en fin de compte, Kaneza a été endormi, et au réveil, son pied avait été amputé. Il en fut de même pour Munyankindi amputé de son bras. Je qualifie ces amputations d'abusives parce que quand d'autres blessés ont refusé de se faire amputer et que les militaires français se sont fâchés, ils nous ont transférés dans le camp de Gituku géré par le Haut Commissariat des réfugiés (HCR). Ces blessés y ont été soignés et ont guéri sans être amputés.

Comme les autres rescapés de Bisesero qui avons été rassemblés hommes, femmes, enfants et personnes âgées, tous réunis, j'ai passé tout le temps à l'hôpital de campagne complètement nu, ne portant que le drap du lit dont je me couvrais. Même lorsque je tentais de couvrir mon sexe, les militaires français m'en empêchaient en m'insultant. C'était la même chose pour la douche, les militaires français utilisaient un tuyau d'arrosage pour tout le groupe confondu. [...] Après avoir examiné ma blessure à la cuisse, les Français m'ont dit qu'ils allaient m'amputer, sinon je risquais d'attraper la gangrène. Arrivé dans la salle d'opération, il y avait une jeune femme rwandaise de Goma qui m'a expliqué qu'ils allaient m'amputer la jambe. J'ai alors fait dire aux Français que je refusais catégoriquement de me faire amputer, que je préfère plutôt qu'ils me tuent ou qu'ils me ramènent à Bisesero me faire tuer par les Interahamwe. Ils se sont fâchés se demandant comment ils allaient soigner des gens qui se rebellent. Ils ont décidé quand même de m'amputer prétendant que je ne pourrais pas guérir. J'ai voulu me lever sur mon bâton, un Français m'a remis sur le lit de force disant que je n'avais pas d'ordre à leur donner sur la façon de me soigner. J'ai quitté la salle d'opération en bataillant avec les Français. Ils m'ont désormais privé de nourriture et d'eau à cause de mon refus d'être amputé.

Trois jours après, un autre Français a voulu me persuader que je ne pourrais pas échapper à la gangrène si je ne me fais pas amputer. J'ai répondu que je préférais avoir cette gangrène. J'ai alors averti un autre rescapé de Bisesero, appelé Kaneza, blessé lui aussi à la jambe en lui disant que les Français allaient l'amputer la jambe car c'était leur programme. Hélas en fin de compte, Kaneza a été endormi et à son réveil son pied avait été amputé. Il en fut de même pour Munyankindi amputé de son bras. Je qualifie ces amputations d'abusives parce que quand d'autres blessés ont refusé de se faire amputer et que les militaires français se sont fâchés, ils nous ont transférés dans le camp de

Gituku géré par le HCR. Ces blessés y ont été soignés et guéris sans être amputés. »

2. Alexis Ntare

Alexis Ntare est originaire de Rubengera dans le district de Karongi, province de l'Ouest. Il a été membre des FAR, instructeur au Centre d'Entraînement Commando de Bigogwe et Interahamwe. Il était sur une barrière à Kibuye quand les militaires français de l'opération Turquoise sont arrivés. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 08/01/2007.

Son témoignage porte sur l'implication des militaires français dans la distribution d'armes aux Interahamwe et dans des actes d'assassinat de personnes suspectées être Inkotanyi. Il déclare :

« J'ai vu des Français pendant Turquoise lorsqu'ils venaient de Gisenyi avec des blindés et d'autres véhicules militaires pour s'installer à Kibuye. Ils sont donc venus et se sont installés au stade de Kibuye. Le lendemain matin, d'autres sont arrivés dans deux hélicoptères. Ils nous ont chassés de la barrière que nous avons installée dans le carrefour des routes Gitarama-Kibuye et Kibuye-Gisenyi et nous ont dépouillés de toutes nos armes y compris les grenades. Ils ont organisé par la suite une réunion des intellectuels au collège de Rubengera. Le lendemain de la réunion, ils nous ont autorisés à retourner sur notre barrière après nous avoir donnés d'autres armes et grenades. Dès ce jour-là, nous sommes retournés sur la barrière tout en respectant leurs directives. Ils nous ont recommandés de leur envoyer toute personne tutsie que nous trouverions. Sur la barrière, on avait la mission de se saisir de toute personne suspectée d'être Inkotanyi, déserteur FAR ou fauteur de troubles dans les camps de déplacés. Toute personne arrêtée devrait être conduite au camp des Français. Ils nous avaient appris comment reconnaître un Inkotanyi : Il fallait d'abord voir si l'individu était de grande taille, avait un nez long et avait des traces de bottes sur ses jambes car seuls les Inkotanyi portaient des bottes, les FAR portaient eux des bottines, ou avait des traces d'armes sur l'épaule ».

Quant au sort des personnes arrêtées sur la barrière, il précise :

« Ils ligotaient et tapaient toutes les personnes suspectées d'être Inkotanyi que nous les amenions. Ils les mettaient dans un cachot de fortune. Quand ils devenaient nombreux, nous les mettions dans des camions qui les amenaient à Busaho au bord du Lac Kivu où ils étaient fusillés et jetés dans le lac. Moi-même, j'y suis allé deux fois mais les Français eux, s'y sont rendus plusieurs fois. Quant aux fauteurs de troubles dans des camps de déplacés, ils les mettaient dans des hélicoptères, puis les enfuyaient dans des sacs de jute avec des mains et

jambes ligotées et les amenaient dans un endroit que nous ignorions. On ne les revoyait plus. »

3. Aloys Munyanziza

Aloys Munyanziza a été militaire des FAR avant de se réfugier au Congo après la défaite des forces gouvernementales. De retour au Rwanda, il a été poursuivi par la justice pour génocide. Il a été condamné à une peine d'emprisonnement à vie et incarcéré dans la prison de Musanze. Son procès est actuellement au niveau de la juridiction d'appel. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 09/07/2007.

Le témoignage d'Aloys Munyanziza porte sur la formation militaire des FAR par les Français et leur participation aux combats. A propos de la formation, il déclare :

« Je me suis fait recruter dans les FAR au mois de novembre 1993 au de Mukamira. Au début nous étions avec quelques civils. Mais par la suite, ceux-ci furent formés par des militaires désignés au niveau de leurs communes ou leurs secteurs d'origine. A Mukamira, les Français formaient les officiers et ceux-ci nous formaient à leur tour. A Mukamira, les Français donnaient surtout la formation de tir aux mortiers 120 mm et au canon 105 ».

Concernant la participation des Français aux combats, il affirme :

« Avant que je ne devienne militaire, je savais que les militaires français encadraient les militaires rwandais. En février 1992, dans un terrain de football à Gisesero près de Mukingo, les Français ont utilisé leurs armes d'appui pour chasser les Inkotanyi de la ville de Ruhengeri. Ils étaient en compagnie de militaires rwandais. En février 1994, J'ai vu les militaires français à Kayenzi à Gitarama, nous étions au front et ils étaient venus avec les militaires des ex-FAR, ils se rendaient aux endroits où ils avaient installés leurs armes lourdes et le plus souvent ce sont eux qui les utilisaient. Ils avaient un bureau en commune Mukingo et leurs armes étaient installées à Gisezero ».

4. Ambassadeur Amuri Sued Ismaïl

Ambassadeur Amuri Suedi Ismaïl fut successivement directeur général chargé du Protocole d'Etat au ministère des Affaires étrangères, secrétaire d'ambassade à Bangui et ambassadeur du Rwanda en Côte d'Ivoire, puis ambassadeur du Rwanda en Egypte. Il est actuellement conseiller à la Présidence de la République. Il a été auditionné par la Commission à huis clos comme témoin de contexte, le 1/11/2006.

L'ambassadeur A. Suedi Ismaïl a présenté un exposé portant sur le comportement anti-tutsi de certains diplomates et des militaires français avant le génocide de 1994, ainsi que sur les relations entre le Président Mitterrand et le régime du président Habyarimana. L'essentiel de son témoignage se résume ainsi :

« J'ai débuté ma carrière au ministère des Affaires étrangères où je suis resté longtemps. Avant le génocide de 1994, la ségrégation ethnique dans le fonctionnement de ce ministère était très remarquable, aussi bien dans le choix et la répartition des tâches que dans les relations entre collègues. Pour être diplomate ou simplement pour y travailler, il fallait avoir été choisi par le ministre et ne pas avoir de relations d'amitié avec les Tutsi ; être un Hutu fier, aux origines sûres et incontestables.

Né musulman et fils de Suedi, ancien chef régional de l'Union Nationale Rwandaise (UNAR), cela m'empêchait de bénéficier d'une confiance totale de mes collègues et suscitait parfois des harcèlements à mon égard. Néanmoins, j'ai essayé de m'adapter et survivre à cette situation. C'est ainsi que j'ai pu constater à quel point la diplomatie rwandaise était biaisée et connaître la genèse de l'amitié entre les Français et le gouvernement de Habyarimana.

Il y avait des Français dans l'armée, comme dans d'autres secteurs mais j'ignorais leur mission. Traditionnellement, c'étaient les belges qui s'occupaient de la coopération militaire. Mais par après les Français sont venus également. Certains d'entre eux ont noué des relations personnelles avec Ikinani¹. Ils savaient entretenir cette amitié. Ils avaient une façon de l'approcher, de se faire connaître et de gagner plus sa confiance par rapport aux Belges.

Nous n'avons pas eu de conseillers français au ministère des Affaires étrangères, si je me rappelle bien. Ce n'est que quelque temps avant le génocide qu'ils ont commencé à circuler ostensiblement dans les bureaux et dans les couloirs du ministère. Je n'étais cependant pas de ceux qui pouvaient recevoir des informations sur ce qu'ils faisaient. Mais, bien que j'étais malmené chaque fois que j'osais me montrer curieux, j'ai pu nouer des relations avec certains d'entre eux. Les rencontres dans les escaliers ou dans les réceptions m'ont permis d'avoir des amis français qui m'informaient sur certaines choses. A cette époque, qui coïncide avec une forte présence de Français, la ségrégation anti-tutsi s'est aggravée. Le Tutsi était mis à l'écart, stigmatisé plus qu'avant. On se donnait le plaisir de s'attaquer aux Tutsi comme on voulait quand on était Hutu. C'était extrêmement malheureux et si dangereux que l'on se demandait à quoi cette situation pourrait aboutir. La culture de la haine contre les Tutsi était bien répandue, même les

¹ Surnom donné au Président Habyarimana suite au discours qu'il a prononcé à Ruhengeri en octobre 1990 au cour duquel il s'est déclaré « *Ikinani cyananiye abagome n'abagambanyi* » pour dire qu'il était l'invincible qui a résisté aux agresseurs et aux traîtres

Blancs y étaient, on dirait, formés. Ils savaient qui ils devaient fréquenter ou ne pas fréquenter. Même militaire, le Français n'hésitait pas à vous demander si vous étiez Tutsi, ou si tel autre ne l'était pas, etc.

J'étais chargé du protocole, et à ce titre j'ai eu plusieurs occasions de rencontrer l'ambassadeur Martres et son successeur Malraud, ce qui m'a valu une certaine amitié avec eux. J'étais souvent invité dans des cérémonies officielles ou privées et au cours des repas, je m'asseyais régulièrement aux côtés de Martres ou de Marlaud. Jamais on ne pouvait terminer le repas sans que les discussions ne tournent autour des Tutsi comme des gens à exclure, comme des gens qui étaient mauvais. C'était des choses qu'ils disaient souvent. Marlaud affichait une haine anti-tutsi plus farouche que celle de Martres, et on racontait qu'il venait de la DGSE, un service de sécurité français. Le vieux Martres était plus discret, plus diplomate. Mais lui non plus ne cachait pas que le Tutsi était « mauvais », qualificatif qu'il utilisait facilement. Ils exprimaient leur hostilité contre les Tutsi ouvertement et publiquement, sans se gêner, alors même que des Tutsi étaient présents comme mon ancien collègue, le vieux Gashumba.

J'ai toujours surpris dans leur conversation des propos anti-tutsi qu'un diplomate qui a le sens de la discrétion ne peut pas tenir. De la part de diplomates, ces propos étaient regrettables. Quand j'ai cherché à savoir pourquoi ils évoquaient souvent négativement le Tutsi, ils m'ont répondu qu'il était de notoriété publique que les Tutsi sont mauvais. Nos échanges se terminaient souvent en queue de poisson, je leur faisais remarquer qu'en tant que diplomates, ils ne devraient pas utiliser un langage divisionniste. Pour moi, cette attitude est inspirée d'une idéologie raciste telle que celle qui ressort des écrits sur l'empire Hima.

Cette diabolisation des Tutsi a prévalu et a imprégné la coopération militaire, à tel enseigne que les militaires français en mission au Rwanda tenaient aussi des propos anti-Tutsi, comme leurs diplomates. Les militaires français se sont distingués partout sur leur passage par une ségrégation systématique anti-tutsi de façon incontestable. A plusieurs reprises, j'ai été témoin d'agressions physiques et verbales proférées sur les civils tutsi par les soldats français qui contrôlaient les barrières situées entre Kigali et Ruhengeri. Je me rendais à Ruhengeri presque chaque semaine avec ma femme. Plus d'une fois, je me suis fait arrêter par des militaires français sur la barrière de Shyorongi. Lorsqu'ils ont vu ma femme, l'un a posé la question à son collègue qui avait pris sa carte d'identité : "es-ce une Hutu ou une Tutsi ? Avant même qu'il ne lise sa carte d'identité, il a répondu : ça se voit que c'est une Tutsi !" Ils l'ont fait tellement souvent que je ne peux pas vous dire exactement le nombre de fois que j'ai vécu cela. J'ai été aussi témoin de la scène de gens qu'ils avaient fait asseoir par terre sur une barrière qu'ils contrôlaient à Nyirangarama. Ils les insultaient à haute voix. Cette hostilité sautait aux yeux de tout Rwandais, et cela présageait le pire. Les militaires français ne peuvent pas prétendre qu'ils n'étaient pas au

courant de la ségrégation qui prévalait au Rwanda, ou des signes précurseurs du génocide, étant donné que sur les barrières, notamment celles qui étaient érigées sur la route vers Ruhengeri, ils faisaient descendre les gens et les mettaient de côté, au seul motif qu'ils étaient Tutsi. En plus, ils avaient mis tous les moyens pour empêcher l'avancée de ceux qu'ils appelaient « l'envahisseur tutsi ». Le régime Habyarimana avait confiance en l'appui des Français, et le poids de leur présence se faisait sentir au sein du gouvernement. Les militaires français semblaient être venus pour la seule protection du président Habyarimana.

La dérive des relations entre la France et le Rwanda en relations personnelles entre Habyarimana et Mitterrand n'a pas été une bonne chose. Il y avait entre les deux des relations d'amitiés très personnalisées, qui s'étaient étendues aux membres de leurs familles dont Christophe Mitterrand, le Docteur Levasseur, le fils de Habyarimana et les autres membres de l'Akazu². Le Docteur Levasseur était un médecin auquel étaient recommandés les Hutus transférés à Paris pour des soins de santé. J'ai pris connaissance de lui lorsque j'étais secrétaire d'ambassade à Bangui et que malade, je fus transféré à Paris où il m'a soigné. C'était un grand ami de Habyarimana. Les relations de Jean Christophe Mitterrand et la famille Habyarimana avaient aussi dépassé le cadre formel de la diplomatie. Il venait au Rwanda et était accueilli par Séraphin Rwabukumba sans qu'un diplomate de mon niveau ait pris connaissance de l'objet de sa mission. Pendant cette même période, beaucoup d'informations circulaient autour de la plantation de chanvre dans la forêt de Nyungwe. On disait que ce chanvre était trafiqué par les fils Mitterrand et Habyarimana et exporté par l'Office des Cultures Industrielles au Rwanda (OCIR) sous les emballages de thé. Je n'ai pas eu de preuves tangibles là-dessus, mais des liens et des relations très obscures ont continué d'exister. »

5. Ananie Habimana

Cet ancien officier du FPR a été capturé par les FAR à Kinigi dans le Nord du Pays (région des volcans) en février 1991 et fait prisonnier. Suite à l'accord entre les belligérants sur l'échange des prisonniers de guerre, il est libéré avant de rejoindre sa formation, le FPR. A la fin de la guerre il est démobilisé. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 12/04/2007.

Son témoignage porte sur les tortures lui infligées par les officiers rwandais et français à Ruhengeri au bureau communal de Kinigi où il fut interrogé par des Français accompagnés du chef d'état-major de la

²Les proches du président Habyarimana, dont la plupart étaient les membres de sa famille.

gendarmerie rwandaise, le Lt col. Ndindiriyimana, et du colonel Anatole Nsengiyumva, chef des renseignements militaires. Il déclare :

« J'ai été capturé par les FAR en février 1991 à la lisière du Parc des Volcans. Ensuite j'ai été conduit au bureau communal de Kinigi où on m'a présenté le chef d'Etat Major de la gendarmerie le Colonel Ndindiriyimana ainsi que le chef des renseignements militaires le Lieutenant Colonel Anatole Nsengiyumva. Des soldats rwandais y cantonnaient avec des Français. Ces derniers m'ont photographié et interrogé. Ils m'ont posé plusieurs questions telle que l'endroit où se situaient les positions de nos soldats, notre organisation, les types de nos armes et leur origine, etc. Au bureau communal de Kinigi, j'ai été gardé au cachot où j'ai rencontré une trentaine d'autres prisonniers de guerre dont certains de mon unité. Par la suite nous avons été transférés à la prison de Ruhengeri avant d'être finalement conduits au camp Kigali. Après une semaine au camp Kigali, deux Français sont venus me voir et m'ont posé quelques questions relatives notamment à l'armement ainsi qu'aux effectifs des militaires du FPR. Je ne connais pas leurs noms mais j'ai entendu dire qu'ils étaient conseillers à la Présidence de la République ».

Sur le trajet Kigali-Ruhengeri, le témoin a été persécuté :

« Au bout d'un jour d'incarcération à la prison de Ruhengeri, les militaires blancs se sont entretenus avec des Rwandais et ont décidé de m'envoyer à Kigali. Ils m'ont obligé de me coucher dans la camionnette et ils ont mis sur moi deux sacs de 50 kilos chacun remplis de pomme de terre. Arrivés au pont Mukungwa, ils se sont arrêtés. Des paysans sont venus par curiosité ; les militaires leur ont dit que j'étais un Inyenzi et ont donné un bâton à une vieille dame pour me frapper. Elle m'a donné un gros coup et le sang a chuté. Je suis arrivé au Camp Kigali vers 18h du soir. J'étais toujours attaché les mains et les pieds. J'y ai passé la nuit. Le lendemain, Ndindiriyimana et Nsengiyumva sont arrivés et m'ont interrogé ».

Après une semaine à Kigali, les Français sont également venus l'interroger, à deux reprises, parfois en recourant à la torture. Le témoin rapporte :

« Pendant ces interrogatoires, les Français n'hésitaient pas à me frapper chaque fois que je ne répondais pas à leurs questions comme ils le souhaitaient. Ils m'ont posé des questions portant sur mon histoire personnelle (mon niveau d'études, ma nationalité, les conditions dans lesquelles j'ai vécu en exil,...), le lieu de ma captivité, les motifs réels pour lesquels le FPR avait déclenché la lutte armée, les sources d'approvisionnement en armes et en munitions, les types d'armes et de véhicules utilisés, etc. Ceux qui m'interrogeaient étaient en compagnie d'un traducteur rwandais.

Au bout d'une autre semaine, les mêmes Français sont revenus. Ils m'ont posé des questions sur l'origine des armes qui avaient été saisies par les FAR à Ryabega. Je leur ai répondu qu'elles avaient été abandonnées par les militaires zaïrois quelques jours auparavant. N'étant pas satisfaits de la réponse, les deux Français se sont mis en colère et ont commencé à me taper partout où ils pouvaient. Par la suite il y a eu la visite du CICR et des députés européens à la prison de Kigali. Je me suis plaint de mauvais traitements subis ainsi qu'un manque criant de nourritures dans cette prison. Par après l'autorité pénitentiaire a amélioré la qualité de nourriture et les mauvais traitements ont cessé. Et depuis ce jour les militaires français ne sont plus revenus. »

6. Agnès Mukabacondo

Agnès Mukabacondo est une ancienne enseignante originaire du secteur Kagabiro, province de l'Ouest, où elle résidait pendant le génocide. Elle est Hutu et était mariée à un Tutsi. Sa famille a été menacée, sa maison démolie par les Interahamwe pendant le génocide. Tout le monde fut forcé de quitter le foyer. Le mari partit seul, la femme et les enfants se sont réfugiés chez les frères de la femme. Elle a été entendue par la Commission le 20 décembre 2006. Son témoignage porte sur la non assistance à personne en danger à Bisesero, la privation d'eau et de nourriture au camp des rescapés de Bisesero, ainsi que l'aide à l'exil de la population et des ex-FAR :

« Nous avons vu les Français vers le 24/6/94, faisant des va et vient de Kibuye vers Gishyita, mais je n'ai jamais su exactement leur destination. Nous les croisions tous les matins avec la camionnette Daihatsu bleue qui transportait les tueurs venant de Kibuye vers Bisesero. Ces tueurs étaient armés et habillés de feuilles de bananier, et passaient en chantant des refrains scandant l'élimination et l'extermination complète des Tutsi cachés dans les forêts. Entre-temps, les rumeurs ont circulé partout disant que les Français étaient venus sauver les Hutu, et la population acclamait leur arrivée avec beaucoup d'applaudissement. De là, j'ai commencé à douter de leur action humanitaire, car je voyais les Tutsi se faire encore tuer tous les jours, alors que ces Français ne faisaient rien pour arrêter les milices ou les empêcher de se rendre à ces tueries à Bisesero. Je voyais la fumée et entendais les coups de feu sur les collines de Bisesero. Cependant, j'avais aussi entendu des personnes qui se demandaient pourquoi les Français avaient déplacé les Tutsi réfugiés à l'Ecole Normale Technique Kibuye (ENT) vers Nyarushishi, alors qu'ils étaient venus protéger les Hutu.

À mon sens, le secours des Français était douteux pour trois raisons :

1) Les personnes menacées espéraient leur secours mais, lorsqu'ils sont arrivés ils ont manifesté un penchant pour les tueurs en acceptant leurs

acclamations et en leur donnant un libre passage vers Bisesero, lieu de refuge des Tutsi survivants ;

2) J'ai constaté que les Français étaient de connivence avec les Interahamwe pour tuer les Tutsi de Bisesero en si peu de temps, vu l'accroissement du nombre de tueurs sur une période de quatre jours, entre l'arrivée des militaires français et leur retour à Bisesero. J'ai aussi remarqué qu'au cours de cet intervalle, les tueurs avaient prolongé les heures de leur besogne, ils partaient de six heures du matin à six heures du soir, alors que d'habitude ils montaient vers Bisesero à partir de huit heures du matin pour rentrer vers seize heures.

3) Avant que les Français reviennent dans la nuit du 30/6, beaucoup d'avions survolaient la région de Bisesero, et les voitures n'avaient pas cessé de circuler sur la route de Gishyita vers Bisesero. Bien que je ne puisse pas me rappeler la date exacte, à partir de chez nous, nous avons constaté que la région était pilonnée, et nous voyions les Tutsi sortir de leur cachette en grand nombre. De mon point de vue, les Français étaient de concert avec des autorités de la commune Gishyita, surtout l'ex-bourgmestre Sikubwabo qui était chargé des massacres dans la région. Probablement qu'il avait demandé un délai, soit pour exterminer les rescapés de Bisesero, soit pour au moins réduire leur nombre, puisque c'est à peu près durant ces quatre jours que les massacres des Tutsi de Bisesero se sont intensifiés.

J'ai été impressionné par le fait que les Français étaient venus s'informer auprès des habitants de Gataka, spécialement auprès de l'enseignant Athanase Gafirigita pour savoir où se trouvait la région de Bisesero, alors qu'ils possédaient tout le matériel de détection tel que les jumelles, les hélicoptères, en plus du retentissement des coups de feu et de la fumée si intense dans la forêt, comme s'il s'agissait d'un feu de brousse. A mon sens les Français faisaient semblant d'ignorer ce qui se passait dans la région, d'autant plus que Gafirigita leur montrait une toute autre direction pour les désorienter. C'était inquiétant de voir comment les massacres se poursuivaient malgré la présence des militaires français. J'ai été effrayée lorsque j'ai appris le massacre qui ont eu lieu le 28 juin des petit-fils d'un vieillard résidant à Kizibaziba, alors qu'il était parent à l'ex-bourgmestre de Gishyita qui n'a pas pu les protéger. C'est à partir de ce moment que j'ai entrepris des démarches pour atteindre les Français afin qu'ils prennent sous leur protection mes enfants menacés par les milices depuis que leur papa était mort.

J'ai alors demandé conseil à mon frère à ce propos mais il m'en décourage en disant que les Français étaient en train de regrouper les Tutsi afin de les éliminer avant l'enterrement de Habyalimana. Il me promit qu'il continuerait à assurer notre protection lui-même. Je ne savais pas de qui mon frère tenait l'information, mais je n'y ai pas réagi. J'ai décidé plutôt d'écrire une lettre aux Français leur disant que s'ils étaient réellement venus au secours des gens, ils devaient alors venir se

rendre compte de ma situation et agir en conséquence. Je leur ai donné toute mon identification et indiqué notre résidence, leur expliquant aussi que j'avais épousé un Tutsi et qu'après sa mort, j'étais restée avec les enfants.

Avant de clôturer ma lettre, j'ai signalé qu'il y avait d'autres Tutsis à sauver, dans différentes cachettes, si réellement tel était leur mission. J'avais demandé à une femme tutsi mariée à un membre de ma famille de m'aviser si jamais elle voyait des Français arriver de Kibuye, du moment que mon poste d'observation serait orienté du côté de Gishyita. Je fus la première à apercevoir leur voiture venir. Je les ai alors attendus dans le tournant de Nyirakarama, un endroit éloigné de la foule, et lorsque les voitures se sont approchées, je me suis lancée au milieu de la route. Les militaires français se sont arrêtés, m'ont pointée leurs fusils, et je leur ai tendu ma lettre sans rien dire. Ils ont ouvert la lettre, m'ont fait signe de dégager la route, et ils sont partis sans un mot. Je suis alors revenue me mêler à la foule sur le talus en face du cabaret de mon frère, et les gens ont commencé à me demander ce que je disais aux Français.

Peu de temps après j'ai vu leur voiture faire demi tour et s'arrêter devant la foule. Quatre militaires armés m'ont repérée et m'ont demandé d'aller leur montrer les enfants. Comme j'avais peur des gens, je les ai suppliés de revenir les chercher un autre jour. Ils ont refusé ma proposition et je suis descendue avec eux vers la maison de mon frère où se cachaient les enfants. Ils se sont divisés en deux équipes différentes : l'une était en tenue militaire, l'autre se présentait comme des journalistes. Ils prenaient des photos et filmaient les choses qui les intéressaient. Ils ont même pris les photos dans la maison de mon frère lorsqu'ils allaient chercher mes enfants. Ils ont foncé dans la maison sans attendre que j'aie apprêté les enfants. Avant de partir, je leur ai demandé d'aller récupérer ma belle-sœur qui était dans une situation similaire, à la mienne et par chance, ils ont accepté. De retour au centre de Gataka, beaucoup de femmes hutu m'ont apporté leurs enfants tutsis pour que je les emmène, elles n'osaient pas venir avec moi mais elles suivaient de loin le sort de leurs enfants.

En revenant de chez ma belle-sœur, je me suis rendu compte que mes enfants étaient partis avec une autre voiture, et j'avais peur de ne plus les récupérer. Nous sommes arrivés à Bisesero pendant la nuit, n'ayant aucune nouvelle de mes enfants. J'étais surprise de voir les survivants dans cette région et j'en ai reconnu quelques-uns, notamment Bernard Kayumba, Eric ; Jean Damascène vice-maire de Rutsiro, et Jean Baptiste. J'y ai retrouvé mes enfants, mais j'ai été choquée par le fait que les Français croisaient tout le temps les tueurs et que le secours apporté n'était pas visible. Par contre j'ai eu l'impression que les ex-FAR fuyaient de façon organisée, les militaires avaient installé devant nos maisonnettes construites en tiges de sorgho, une barrière qui désarmait ce groupe des Ex-FAR. On y entassait des armes prises aux ex-FAR, devant les rescapés qui en gardaient un mauvais souvenir. Ces armes

étaient rangées devant le camp des rescapés pendant la journée pour en être dégagé la nuit. Le contraste entre le bon accueil apporté aux tueurs et l'emplacement de la barrière devant les personnes menacées était à mon avis une sorte de torture morale.

Agnès Mukabacondo évoque par ailleurs la privation de soins et de nourriture jusqu'à entraîner l'assassinat de deux personnes parties chercher de quoi manger :

« Il est arrivé un cas de deux hommes qui sont partis chercher de quoi manger à Mubuga, et qui ont été tués par les Interahamwe. Nous n'avions même pas osé le communiquer aux Français de peur qu'ils sachent que nous quittions le camp pour nos affaires. Les militaires français nous donnaient un peu de biscuits et de sardines, mais ils nous ont privé d'eau alors qu'ils pouvaient s'en procurer, puisqu'ils avaient les moyens de puiser partout, mais ils n'ont pas manifesté la bonne volonté de nous aider. Le lendemain de la première nuit que j'avais passé à Bisesero, nous avons souffert de froid, et le matin chacun cherchait où trouver de l'eau pour boire et se laver. J'avais bu de l'eau d'un ruisseau dans lequel j'ai découvert par après un cadavre décomposé à la source de ce ruisseau. En fait, il y avait des cadavres très récents et d'autres décomposés un peu partout dans les buissons et dans des ruisseaux ».

A propos de la participation au combat elle relève :

« Les Français venaient de temps en temps me demander les nouvelles de mes enfants, et un jour ils m'ont dit qu'ils allaient au combat contre les Inkotanyi. De retour j'ai remarqué qu'ils avaient des blessures partout sur le corps. Depuis, ils se sont fâchés contre nous et ont demandé aux rescapés d'établir la liste de ceux qui voulaient rester dans la zone Turquoise et ceux qui voulaient se rendre du côté du gouvernement. Tous les rescapés voulaient rejoindre les Inkotanyi. A la vue de cette liste et surtout de ce choix, les Français ont immédiatement coupé la ration à tout le monde. Heureusement, moi j'ai eu de la chance de figurer sur la première liste de ceux qui devaient être conduits à Rambura où le FPR nous prenait en charge. Avant mon départ, je suis allée leur dire au revoir et ils m'ont demandé pourquoi je me rendais dans la zone des Inkotanyi alors que ces derniers, tuaient les Hutu. Je leur ai demandé comment cela pouvait être possible alors que le gouvernement était mixte. Le Français avec qui je discutais m'a rétorqué avec colère que la majorité des membres du gouvernement était tutsi. Je leur ai alors demandé dans quel autre pays ils me suggéraient d'aller. Ils nous ont alors déplacés vers la zone du Front patriotique Rwandais (FPR) par les camions des Français. Arrivés à Gishyita, nous avons commencé à croiser les réfugiés venant du côté de Kibuye et allant dans la direction de Cyangugu. Les rescapés ont alors commencé à se moquer de cette population en fuite, leur lançant à la figure que c'était leur tour. Les Français n'ont pas apprécié ce comportement et ont fermé

hermétiquement les bâches des camions, de telle sorte qu'il n'y avait plus d'air ni de lumière».

Elle conclut son témoignage en ses termes : *« Les militaires français n'étaient pas venus dans le cadre d'une action humanitaire, cela était remarquable. Lorsque les rescapés leur avaient signalé les autres cachettes des survivants, ils ont refusé de nous accompagner pour les chercher. »*

7. Augustin Nzabahimana

Originaire de Karama, district Nyamagabe dans la province du Sud, Augustin Nzabahimana a côtoyé de militaires français de Turquoise qui avaient un barrage dans son village de Cyanika où il réside même aujourd'hui. La Commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 18/07/2007.

Son témoignage porte sur le meurtre de trois individus soupçonnés d'être Inkotanyi sur une barrière dans son village, la formation de miliciens et la disparition de personnes. Il déclare :

« Les militaires français sont arrivés chez nous à Karama en juin 1994. Il y avait une barrière dans notre village de Cyanika où toute personne inconnue dans cette région était arrêtée. Ces militaires collaboraient étroitement avec le conseiller Calixte Munyankindi. Ils ont expliqué aux miliciens la nécessité de mettre une barrière à cet endroit car c'était le seul chemin que pouvaient emprunter les Inkotanyi qui étaient déjà à Nyanza. Un jour sur cette barrière, les miliciens Fishi et Nteziryayo ont tué trois jeunes hommes venant de Nyanza sur ordre du conseiller Munyankindi et d'un militaire français qui était tout le temps avec lui. Ces trois jeunes gens ont été tués tout simplement parce qu'ils étaient de grande taille, et surtout n'avaient pas des pièces d'identité sur eux. Ceci a suffi pour les suspecter d'être Inkotanyi ».

Il poursuit :

« Je me souviens aussi que les Français, lorsqu'ils sont arrivés à Karama, ils ont formé des jeunes gens en vue de les préparer à aller défendre la région de Nyanza contre les Inkotanyi qui menaçaient cette localité. Aussi, je n'oublierai pas ces trois personnes, deux filles et un garçon en provenance de Nyanza qui ont été emmenés dans mon village par des militaires français. Dès leur arrivée vers 15h00, ceux-ci les ont ligoté les bras et les jambes et les ont embarqués dans un hélicoptère enveloppé dans des sheetings. Il était 17h30 quand l'hélicoptère s'est envolé et personne dans notre village n'a su ni leur destination ni leur sort ».

8. A.T.

Mme A.T., originaire du district de Rutsiro, province de l'Ouest, est une des rescapés de Bisesero. Elle a été auditionnée le 11/07/2007.

Son témoignage porte sur les violences sexuelles que les militaires français ont fait subir aux rescapées de Bisesero.

« Les Français n'ont rien fait de bon pour nous. D'ailleurs, ils étaient venus pour soutenir l'armée de Habyarimana. Je m'étais d'abord réfugiée au stade Gatwaro d'où je suis partie pour aller à KARONGI après les fusillades organisées à ce stade par le préfet Kayishema pour nous exterminer. Là aussi, nous avons été poursuivis et chassés. Après, je me suis réfugiée à Bisesero où nous avons combattu farouchement contre les FAR et Interahamwe. Les Français étaient venus combattre les Inkotanyi. Quand ils se sont rendus compte que c'était impossible, étant donné que ces derniers avaient libéré une grande partie du pays, ils se sont mis à sauver quelques rescapés de Bisesero dans le but de trouver des actions positives à présenter dans leur bilan à la fin de leur mission. A leur arrivée, on s'en méfiait beaucoup, et on les fuyait. Nous les prenions pour des ennemis, nous ne nous attendions pas à leur protection. Nous pensions qu'ils étaient venus pour nous tuer.

Au cours de cette période, les femmes et les filles étaient soumises à l'esclavage sexuel par les militaires français. Au lieu de nous aider, ils abusaient de nous. Leur comportement n'était en rien différent de celui des Interahamwe. Ils violaient les filles et les femmes. Ils ne pouvaient rien nous donner sans nous exiger de coucher avec eux. Ils se souciaient très peu de la discrétion. Ils nous introduisaient dans leurs tentes au vu et au su de tout le monde. Même pour recevoir un biscuit, nous devions d'abord coucher avec eux. Nous n'avions pas de choix ; nous n'avions rien à manger ; nous n'avions pas où aller, nous ne pensions même pas survivre longtemps. La première fois, quand ils nous ont violées, ils nous ont données de l'eau seulement. Nous étions cinq à subir cet esclavage sexuel : une qui s'appelait E, trois autres dont je n'ai pas retenu les noms. C'est nous qui lavions leurs vêtements ; ils nous traitaient comme leurs domestiques et nous violaient constamment se relayant sur nous exactement comme le faisaient les Interahamwe.»

9. Balis Walter (colonel)

Balis Walter est de nationalité belge, colonel de l'armée belge, retraité depuis 1997. Il a fait parti du contingent belge de la MINUAR. La Commission l'a entendu en séance publique à Kigali le 23/04/2007.

Dans son témoignage, il explique différents éléments qui l'ont persuadé, dès la première semaine au Rwanda, que la mission assignée à la MINUAR n'allait pas être facile. Il signale l'entraînement des *Interahamwe* par des instructeurs français ainsi que la présence des militaires français du DAMI au Rwanda après décembre 1993 et décrit la situation qui prévalait au CND où résidaient les troupes du FPR, à partir du 6 avril 1994, après le crash de l'avion présidentiel, jusqu'au 11 avril. Ensuite, il clôt son témoignage par une petite analyse basée sur ses convictions personnelles à propos de l'auteur dudit crash et le motif de l'intervention française au Rwanda.

« J'ai été envoyé au Rwanda, avec un préavis très court, puisque j'ai dû remplacer un officier belge qui, pour l'une ou l'autre raison, ne pouvait plus venir. Donc, avant de venir ici, je n'avais pratiquement pas de connaissances préalables, on m'a plongé dans le bain et j'ai dû tout découvrir moi-même. Ce qu'on m'a dit avant mon départ, c'est qu'au fond ça serait une mission très facile, puisque les accords de paix existaient, et qu'il suffisait d'assister les Rwandais qui devaient les mettre en application. Je suis arrivé ici en grand optimiste, mais, déjà, le deuxième matin, quand j'ai voulu quitter ma chambre, j'ai entendu à la Radio quelqu'un que je ne connaissais pas encore, qui crier à haute voix à la Radio officielle, n'est-ce pas, pas la RTL : « Les accords de paix d'Arusha, nous ne les avons pas voulus, ils nous ont été imposés, nous ne les accepterons jamais ». Alors, à prime abord, j'ai crû qu'il s'agissait d'un petit drôle qui ne savait pas très bien ce qu'il racontait, mais, renseignements pris, il s'agissait du président du MRND, un certain Mathieu dont j'ai oublié son nom de famille. Alors pour moi, ça a été un premier signal pour me dire que, peut être, ça ne serait pas si facile que ça.

Ensuite, deuxième événement : j'ai trouvé sur mon bureau un communiqué de presse émanant du journal « le Flambeau » où le rédacteur en chef, je suppose, m'annonçait ni plus ni moins la solution finale qui serait appliquée aux adversaires du gouvernement en titre, et qui se plaignait que par exemple la voix du ministre Gatabazi n'était pas entendue, et que bien sûr, à lui tout seul, il ne saurait pas arrêter les plans des extrémistes. Le troisième signal était que Gatabazi, quelques semaines après, a été assassiné. Donc déjà, je commençais à sentir que ça ne serait pas facile du tout, cette mission de la MINUAR.

Un autre élément : il y avait les déclarations du dénommé Jean Pierre que je n'ai pas rencontré personnellement, il parlait surtout avec notre officier de renseignement le capitaine Claes, ce qui ne présageait rien de bon non plus. Mais je sais que ces renseignements là ont amené le général Dallaire à envoyer son fameux télex pour demander qu'on renforce son effectif et son mandat surtout, à quoi il a reçu une réponse négative. Il n'a rien pu faire. Et puis, il y a eu des petits incidents. A un moment donné, je voulais aller à l'aéroport, et nous sommes arrêtés par

une espèce de barrage : il y avait quelques grosses briques en boue auto fabriquées. Sur la route et à côté de ce barrage, il y avait un monsieur ivre mort. On est descendu de nos jeeps, on lui a demandé « qu'est ce que tu fais ? », Il nous a répondu « je vais tuer des Tutsi ». Il avait bu, il ne savait plus très bien ce qu'il disait, mais cela dévoilait de nouveau une certaine idée qui existait dans les chefs de pas mal de gens.

C'est ainsi qu'à une réception, à l'occasion du nouvel an, chez une famille Tutsi, il y avait un voisin hutu et on est venu me souffler à l'oreille : « ça c'est un très méchant monsieur, parce qu'il n'arrête pas de nous dire qu'ils vont venir nous tuer tous ». Encore un signal, et je dois avouer qu'au bout de quelques semaines au Rwanda, j'avais la ferme conviction que ce serait très difficile pour réaliser la mission de la MINUAR. Le général Dallaire, d'ailleurs, n'a pas manqué de signaler toutes ces difficultés à l'ONU, mais là, on n'a pas voulu prendre la moindre décision pour renforcer le mandat ou pour renforcer la MINUAR proprement dite. Entre temps, on savait également qu'il y avait des distributions d'armes, et lorsque le général Dallaire proposait d'aller cueillir les armes là où elles se trouvaient, cela lui a été interdit.

Nous savions aussi qu'il y avait les « escadrons de la mort », que la garde présidentielle était impliquée dans cette histoire, et que ces deux éléments là, Interahamwe et "Escadron de la mort", dépendaient surtout d'un certain Bagosora, qui se trouvait au ministère de la Défense. A mon arrivée ici quelques jours après, les autres, j'ai entendu des rumeurs, beaucoup des rumeurs, je me suis renseigné pour apprendre le plus vite possible, et une des premières choses qui ont jailli, c'est que le colonel Bagosora, qui était l'adjoint au ministre de la Défense, contrôlait la Garde présidentielle et s'occupait activement des Interahamwe. Mais il n'était pas bête non plus, il ne le faisait pas ouvertement. Pour moi, la vraie confirmation de cela a été que lorsque le général Dallaire a annoncé que tout rentrerait dans l'ordre, puisque c'était le colonel Bagosora qui avait pris les rênes du pouvoir en mains et qu'il allait faire ça très bien, on lui a ri au nez en disant « vous voulez rigoler, "les Escadrons de la mort", c'est lui Bagosora ». Mais de nouveau je ne l'ai jamais vu à l'œuvre, à commander ou à motiver des Interahamwe ou des tueurs. C'était disons, de notoriété publique, tout le monde disait que c'était lui, la Garde présidentielle et les Interahamwe. Nous avons entendu parler de l'Akazu, et on nous a dit : « Il ne faut pas vous faire des illusions, eux ne rendront jamais le pouvoir à qui que ce soit ».

Nous avons constaté que les « rules of engagement » étaient absolument insuffisants et, étant militaire, ayant servi toute ma carrière dans une unité de combat, je n'ai jamais compris que lorsqu'une unité de quelque origine qu'elle soit, reçoit la mission d'aller à un point déterminé, qu'elle ne soit pas le maître sur ce point. On vous dit "allez à l'église telle, il y a des réfugiés", à partir de ce moment là, cette unité doit être maîtresse de la situation et les « rules of engagement » doivent lui permettre de défendre les gens qui sont sur place. Ce sont d'ailleurs

ces règles- là que j'ai dû re-écrire quelque part vers le 11 ou 12 avril, puisque le général Dallaire lui-même avait décidé qu'on ne pouvait plus continuer de la façon, dont on était occupé à faire, c'est-à-dire d'assister à tout ce qui se passait à Kigali et dans le pays, ça ne pouvait plus continuer comme ça. Moi, je suis certain que le général Dallaire était fort soucieux et qu'il a tout signalé à New York, mais il n'y a eu aucune réaction.

A propos de l'entraînement des Interahamwe :

« Nous savions également que le nombre des Interahamwe étaient gonflé. Ça augmentait tout le temps ; il y avait des camps d'entraînement où des instructeurs français leur apprenaient les éléments du combat et de la guerre. Nous savions que des bus de la compagnie de transport, j'ai oublié le nom, servaient souvent à déplacer ces gens à des endroits de camps militaires, à des endroits où ils allaient s'entraîner. Un endroit que nous avons repéré, suite à des informations très récentes et très fiables, c'était juste au Nord de l'aéroport de Kigali. Il y a une plaine qui est très bien pour faire de la tactique élémentaire avec un certain ordre de grandeur, pour une compagnie d'infanterie. Donc, nous nous sommes mis à surveiller cet endroit, mais bien sûr, dès que les paras belges ont été repérés à cet endroit là, nous n'avons plus rien pu constater visuellement. Je n'ai pas été présent en personne, mais il s'agissait d'une espèce de formation, semi militaire, maniement des machettes, tactique élémentaire, motivation, ... mais ce ne sont que des suppositions parce que personne de la MINUAR n'a jamais assister à une séance d'entraînement des Interahamwe.

S'agissant de la présence des éléments du DAMI au Rwanda après leur départ officiel, il indique :

« Nous avons constaté que certains Français, qui étaient censés avoir quitté le Rwanda, si mes souvenirs sont bon vers la mi-décembre, s'étaient simplement déguisés en civils et ont continué leur travail, celui qu'ils faisaient avant. On les voyait par ici, par là, et on a supposé qu'ils ont simplement continué, mais en civil, ce que, avant, ils ont fait en militaires. Mais on en a jamais pris un la main dans le sac, comme on dit. Ils étaient à Kigali, donc probablement, ils continuaient leur besogne. Moi, je crois que c'est suspect, si ce n'était pas suspect, c'est très maladroit, n'est ce pas ? Les renseignements au sujet de ces gens- là venaient de notre cellule de renseignement, donc du capitaine Claes et le capitaine sénégalais Dembe, je crois. Eux étaient chargés de rassembler les renseignements, et aux briefings journaliers, ils signalaient à plusieurs reprises qu'ils avaient encore vu des gens du DAMI à Kigali, ce qui a fait s'écrier le général Dallaire agacé : « What are all those best still doing here ? ». Donc, ça ne lui plaisait pas du tout. Personnellement, j'en ai vu un à l'hôtel Méridien, mais de nouveau on n'allait pas les poursuivre vraiment, jouer au détective, et connaissant le général Dallaire qui travaillait de façon systématique, il a certainement envoyé

les éléments importants des briefings journaliers à Koffi Anan. Mais là non plus, il n' y a jamais eu de réaction, on a jamais dit "arrêtez-les, et demandez-leur ce qu'ils viennent encore faire à Kigali". Au fond, on pouvait tout voir, tout entendre, mais ne pas réagir. C'était ça un peu la mission de la MINUAR.

Parlant des événements à partir du 6 Avril, il déclare :

«J'étais assis à table à l'hôtel Méridien, quand à 20 heures 22, maintenant je le sais exactement, on a entendu une explosion assez forte. On a sursauté parce que les petites explosions, c'était journalier, ça se passait tout le temps, mais là, c'était vraiment fort, et l'idée des militaires présents au Méridien était que ça serait sans doute un dépôt de munitions à Kanombe qui avait sauté. Et puis, plus tard, j'ai essayé d'aller à l'aéroport, puisque des amis partis en congé étaient censés rentrer cette soirée- là vers neuf heures moins le quart ou neuf heures, et j'allais les chercher à l'Aéroport. Là, je me suis fait arrêter par un groupe de membres de la Garde présidentielle au rond point du Méridien. Ils étaient très nerveux, très excités. J'étais fort heureux que je m'étais changé, je m'étais mis en civil plutôt que d'arborer nos drapeaux belges. J'ai fait semblant de ne pas comprendre ce qu'ils disaient, parce que je crois que si j'avais été vêtu en militaire belge, je ne serais pas ici ce matin, devant vous.

Bon, entre temps, j'entendais le 730 faire demi-tour et je suis rentré à l'hôtel, et puisque, franchement je m'ennuyais, je me suis dit ; qu'est-ce que je ferais bien ? Entre temps, on commençait à entendre le bruit selon lequel ce serait peut être bien l'avion présidentiel qui était tombé. Puisque je n'avais rien à faire, je me suis remis en tenue militaire et je suis allé voir, par simple curiosité professionnelle. Je suis allé voir ce qui se passait au CND, ce que font là, les gens du FPR comment réagissent-ils ? Arrivé là bas je me suis présenté auprès des responsables. Je leur ai dit que j'étais le lieutenant- colonel Balis et que j'appartenais à la MINUAR, et je leur ai demandé s'ils avaient des objections à ce que je reste un instant au CND, ce n'était pas le cas. Et vers 11 heures du soir, j'ai été appelé par le général Dallaire, qui m'a demandé « où es-tu ? » J'ai dit : « je suis au CND ». « Oh c'est une excellente idée.» Puis, il m'a dit « Restes- là, tu seras mon agent de liaison pour passer des messages, et empêche-les de sortir du CND ».

Donc la nuit du 6 et du 7, rien ne s'est passé, je n'ai non plus passé des messages entre les autorités, et puis est venu la journée du 7. A midi vers 13 heures, est venu la nouvelle que les paras belges avaient été assassinés. D'abord on parlait de 13 personnes, ensuite il ne s'agissait que de 10 personnes. Ce fût un choc bien sûr, mais c'était tout à fait dans la ligne de ce que la RTLTM n'arrêtait pas de crier, tuer les Belges. Donc, la mort des Belges, ça faisait partie d'une stratégie et j'ai toujours dit qu'il ne s'agissait pas de quelques militaires furieux parce que leur président avait été tué. Peut être dans le chef de ceux qui ont tué les

militaires belges, mais certainement pas dans le chef de ceux qui les ont amenés au camp Kigali désarmés. Pour moi, c'est un assassinat avec préméditation. Parce que on savait bien que les politiciens belges n'étaient pas fort chauds pour la mission, étant donné le choc que ça donnerait, il serait donc fort probable que le gouvernement belge décide de retirer ses troupes. De ce fait, les FAR victorieuses, la présence des Belges au Rwanda était finie pour toujours. Et je crois que c'était un des buts recherchés, à part le génocide, recherchés par les extrémistes.

Donc le 7 vers 13 heures, le message concernant la mort des casques bleus arrive, tout reste calme jusque vers 16 heures. J'avais déjà dit au commandant du bataillon, d'abord à l'officier de liaison Kamanzi, je lui ai dit : « Le général Dallaire ne veut pas que vous sortiez du CND ». Je l'ai répété au commandant du bataillon Kayonga, et puis, pendant que j'étais occupé à le dire à Jacques Bihozagara, il sourit, je me retournes et je vois une colonne d'une cent vingtaines d'hommes alignés, chargés avec armes et munitions, prêts à sortir du CND. Alors Bihozagara m'a dit « j'espère mon Colonel que vous n'allez pas mettre votre jeep devant parce que ça n'arrangerait rien », moi j'ai dit « Okay! J'ai fait mon devoir je vous re-signe que le Général Dallaire ne veut pas que vous sortiez du CND», et puis l'incident était clos.

Donc ils sont sortis. Au fond, c'était étonnant, puisqu'on tirait de tous les côtés. C'était un peu étonnant qu'on ne l'ai pas fait plus tôt, parce que, comme militaire dans cette souricière qui était le CND, on n'était pas du tout à son aise et la compagnie qui est sortie tout à fait logiquement occupé des points autour du CND pour contrôler les accès, afin d'avoir de l'espace pour manœuvrer et également pour tenir la garde présidentielle à l'œil, parce qu'ils se méfiaient très fort de cette unité. Ils ont occupé un périmètre qui allait pratiquement de l'hôtel Méridien vers le rond point, l'hôpital Roi Fayçal jusqu'au stade Amahoro. C'était plus ou moins le périmètre qu'ils ont occupé vers 16 heures de l'après midi, avec des postes d'observations, non pas des positions de combat, mais juste pour contrôler et pouvoir réagir à temps.

Entre temps, je n'ai entendu aucun signal à la Radio, ouverte jour et nuit, je ne la fermait jamais, aucun mouvement n'a été signalé ni par le bataillon ghanéen, ni par les observateurs militaires se trouvant en Ouganda. Aucun mouvement majeur de troupe n'a été signalé jusqu'à ce moment. Vers la nuit du 7 au 8, ou vers 2 heures du matin, le général Dallaire m'appelle, me donne un message destiné au général Kagame. En résumé, le contenu était ceci : « J'espère que tout pourra rentrer dans l'ordre, je vous prie de ne rien entreprendre entre temps ». Je l'ai passé en bas, au centre de transmission via Seth Sendashonga cette fois-là, je crois, et disons qu'une petite heure après, la réponse du général Kagame m'est parvenu. Lui disait : « je vous promets que je n'entreprendrai rien sans vous tenir au courant, mais ma première démarche sera d'envoyer un bataillon supplémentaire à Kigali ».

C'est sans doute le bataillon que j'ai vu arriver au CND la nuit d'après, la nuit du 8 au 9. Quand ils sont arrivés, il faisait noir, je n'ai pas pu les compter, mais c'était quand même pas mal de gens. Ordre de grandeur : un bataillon, qui est resté quelques heures au CND et qui est reparti dans la même nuit. J'ai demandé ce qu'ils allaient faire, mais on n'a pas voulu me le dire. Je suppose qu'ils sont allés à Kigali pour, selon Colette Braeckman, sauver ceux qui pouvaient encore l'être.

[...]Oui, il y avait des combats tout le temps. Encore un petit détail : le 9 matin si mes souvenirs sont bons, le 9 ou 10, je me rends à mon hôtel pour aller chercher une tenue propre, prendre une douche, un peu me rafraîchir et me changer, et je constate qu'un de mes uniformes (bottines, pantalon, chemise et veste) a disparu ! Bon, ça peut arriver, n'est ce pas en temps de guerre, je n'y ai plus prêté la moindre attention jusqu'au moment où, en 95, je crois, l'ancien attaché de presse de la MINUAR Vénuste Nshimimana me l'a signalé. Il m'avait téléphoné et on avait discuté quelques temps. Il m'a signalé un moment donné : « Attention mon colonel, il faut quand même faire attention parce que chez les extrémistes hutu, il y en a qui prétendent que c'est vous qui avez abattu l'avion du président ». C'est tout ce qu'il a dit, j'ai tout de suite dit, « tu veux rire, j'étais occupé à manger à l'hôtel Méridien, donc je n'ai pas abattu l'avion, c'est de la folie furieuse ».

Puisque j'étais, comme je viens de le dire, assis à table au Méridien, et que je ne peux être à une autre place en même temps. Cela m'a simplement fait sourire et je n'y ai plus prêté attention. Ce n'est que bien plus tard que je me suis dit, il y avait d'autres tenues des belges qui avaient disparu aussi, que je me suis dit ma tenue à disparu, un témoin a vu à Masaka, c'est bien ça ? L'endroit d'où les missiles ont été tirées ? On y aurait vu des militaires, habillés comme des Belges mais le béret à la française. Et comme il est physiquement, pratiquement impossible, dans l'obscurité de lire le nom d'un militaire qui se trouve sur sa chemise en petites lettres, si on ne met pas une torche à 50 cm, donc pour moi, le monsieur qui portait mon uniforme, on le lui avait donné deux jours avant, on le connaissait fort bien, et il doit avoir été très proche de ceux qui voulaient que l'avion soit abattu. Mais ce n'était pas moi, je vous le jure. Alors je suis resté encore au CND, il y avait pas mal de tirs par ci, par là, jusqu'au lundi 11 avril ».

10. Be M.

Mme Be M a été auditionnée le 28/8/2007. Elle décrit les circonstances dans lesquelles sa propriété avait été occupée par des militaires français et dénonce le viol et abus sexuels commis par ces derniers et dont elle a été victime.

« [...] Notre demeure a été perquisitionnée par les soldats de la Garde présidentielle. Ils prétendaient que mon mari était complice des Inkotanyi, et qu'il avait des correspondances avec eux. Il a été arrêté, torturé et emprisonné à la criminologie. Relâché par la suite, il a été tué dans une embuscade. Deux jours après sa mort, le matin quand je me suis levée, j'ai trouvé des militaires français déjà installés dans notre parcelle. Ils ont occupé la maison principale et son annexe où ils avaient installés leur campement. Ils y ont stocké leurs munitions et des vivres. Ils y ont mis des cartouches, des bottes, des casques de combat dans l'annexe. Ils avaient pris une chambre de la maison principale pour en faire le stock des vivres et avaient monté leurs tentes dans la cour de la maison. Certains de ces militaires français dormaient sous les tentes d'autres à l'intérieur de la maison principale, pendant que d'autres encore faisaient la patrouille ou la garde. Ils avaient fait un grand lit à même le sol qu'ils partageaient nombreux, alors que leur chef avait occupé ma chambre et m'avait obligée de partager le lit avec lui.

A leur arrivée, mes enfants ont eu peur et ont été dispersés. Certains sont partis à Gisozi, d'autres à Kacyiru et d'autres encore à Nyamirambo. J'avais six chèvres et une centaine de poules. Nous avons aussi cultivé des tomates et des choux. Ils m'ont tout pris, il ne restait plus rien à leur départ. Nous avons aussi des étangs piscicoles, ils allaient pêcher eux-mêmes et utilisaient nôtre forêt comme bois de chauffage. J'étais terrorisée, je n'ai retenu aucun nom de ces Français. Mon fils GCMu ne voulait pas me laisser seule. Il m'a demandé ce qu'il pouvait faire, je lui ai conseillé de s'arranger pour quitter les lieux, et il s'en est allé. Il est toujours en vie. S'il était resté, ils ne m'auraient pas violée en sa présence, à moins de le tuer d'abord.

Concernant le viol, elle précise les circonstances de son déroulement :

« Dimanche à leur arrivée, les militaires français ont mis leurs armes dans notre enclos ; ils prenaient les filles et les femmes qui allaient à la messe et les violaient. Comme ils vivaient chez moi, à la maison, nous allions ensemble faire les achats dans des boutiques et dans le quartier. Je leur préparais à manger. On achetait des bières aussi. Ils étaient nombreux, et parmi eux il y avait des noirs. L'un d'eux m'avait complètement pris comme sa femme sans que je ne le désire. Il faisait de moi ce qu'il voulait, il me violait comme bon lui semblait. Tantôt il me pénétrait, tantôt il introduisait son sexe dans ma bouche ou dans l'anus, et je n'avais aucun choix de refuser car il me menaçait de mort. Il n'était pas le seul à me violer. Celui qui arrivait avant les autres s'y mettait, et ils veillaient à ce que je ne m'échappe pas. Tous ceux qui m'ont violée sont blancs. Celui qui voulait, m'obligeait à coucher avec lui. Ils m'ont fait trop de mal. Je n'oublierai jamais cela. Pourriez-vous imaginer le sexe d'un homme dans la bouche ? C'était la première fois de vivre cela et j'ai encore des frissons quand j'y pense. Vous n'avez pas bien fait de me le rappeler. Ils m'ont torturée, seuls les médecins peuvent en témoigner.

Je ne suis pas seule à avoir été violée à cette époque par des soldats français. Il y en a d'autres qui ont subi le même sort que moi, mais beaucoup sont décédées. Je me souviens de l'une d'elles qui était ma voisine. Elle s'appelait Muka. Elle était devenue comme leur femme. Il arrivait aussi que les Français envoient un Interahamwe qui s'appelait Muriro pour leur chercher des filles. Muriro les amenait de force. C'était un Interahamwe très redouté et il a beaucoup tué pendant le génocide. Il est aujourd'hui en prison.

Le soir, peu avant de m'obliger à faire des relations sexuelles, ces Français avalaient des produits qui les transformaient énormément. Ils devenaient très énergiques, comme des drogués et n'éjaculaient presque pas. Une fois, ils m'ont contaminé une maladie et m'ont donné les médicaments. Quand je les ai pris, je suis devenue presque aveugle, je n'ai retrouvée la vue que tardivement. J'ai dû me faire soigner des effets des médicaments et de ces viols. Ma mère aussi me traitait avec de l'eau chaude. Je me suis remise progressivement.

Ils étaient nombreux et circulaient toute la nuit, il y en a qui faisaient la patrouille, d'autres veillaient sur leurs chefs et sur le matériel, notamment les armes lourdes qui étaient installées dans la cour. Ils sont restés là longtemps. »

11. B. M.

Mme B.M est originaire du district de Nyaruguru. Elle a été auditionnée par la Commission en dates du 13 décembre 2006 et du 27/09/2007 parmi les témoins des faits. Elle témoigne la tenue de la barrière de Giticyinyoni en 1993 par les militaires français. Ayant eu un contact personnel des militaires français de la zone Turquoise au mois d'Août 1994, elle les accuse aussi de non assistance à personne en danger.

Elle affirme :

« À la barrière de Giticyinyoni, les militaires français demandaient les pièces d'identité et séparaient les Tutsi des Hutu. Ils malmenaient les Tutsi sur base des explications ou de renseignements que leur donnaient leurs collaborateurs gendarmes rwandais ».

Concernant son contact personnel, elle déclare :

« Lorsque le génocide a éclaté, j'ai confié mes deux enfants à des amis hutu. Fin juin-début juillet 1994, un voisin m'a informé qu'il les avait vus dans le camp de déplacés de Kibeho. Je suis allée à leur recherche dans la zone turquoise contrôlée par les militaires français après la libération

de la ville de Kigali et d'autres régions du pays par le FPR. Les militaires de l'armée patriotique rwandais me recommandaient de ne pas m'y aventurer pour cause de l'insécurité qui y régnait. J'insista et parvint à y arriver, mais je fus immédiatement menacée par les Interahamwe qui m'ont reconnue. Arrivée à Gikongoro, des miliciens se sont approchés de moi et m'ont malmenée avec des questions visant à savoir qui j'étais. Une femme mon ex - voisine qui m'avait reconnue également est allée le dire aux soldats français qui buvaient de la bière dans un bistrot non loin de cet endroit. Deux d'entre eux sont arrivés et m'ont embarquée à bord d'une jeep jusqu'à leur quartier à SOS (Save our Souls).

Elle décrit ensuite comment elle fut violée au vu et au su d'un militaire français en ses termes :

« Ils m'ont mise dans une tente et je me suis couchée. Pendant la nuit, un Rwandais s'est approché de mon lit et m'a posé des questions liées à ma présence là-bas. Puis, il a commencé à se déshabiller comme s'il se préparait à coucher avec moi. Je me suis levée et me suis dirigée en courant vers un militaire français qui assurait la garde. Je lui ai raconté ce que j'étais en train de subir. Le Français m'a violemment repoussée à coups de pied et je suis tombée sur le dos. Le Rwandais m'a aussitôt traînée par terre jusque dans la tente. Il m'a insultée en me traitant de cafard et de tous les maux du monde. Il m'a dit qu'il allait me violer et que dans l'après, il me tuera. Ne pouvant pas me défendre, il m'a déshabillée et m'a violée. Le militaire français assistait au viol en rigolant, puis il est reparti.

Quand cet homme s'est endormi, je me suis levée discrètement sans faire de bruit. Je me suis rendue là où le militaire m'avait donné un coup de pied, mais cette fois-ci il n'y était plus. Je suis alors descendue près d'un robinet qui se trouvait à environ 50 mètres de l'endroit où l'on m'avait logée. J'y ai vu un autre Français que je n'ai pas pu identifier, ils se ressemblaient tous. Il m'a demandé où j'allais, je lui ai répondu que j'allais boire de l'eau. Je me suis lavée les mains et j'ai bu de l'eau. Après je me suis dit que si on veut, on n'a qu'à me tuer, et j'y suis restée jusqu'à l'aube. Dans la même nuit, j'ai entendu des cris d'une autre femme appelée E qui pleurait dans une autre tente. Le lendemain matin, elle m'a dit qu'elle avait également subi un viol par des militaires français. Le lendemain les militaires français m'ont conduite d'abord à Kibeho pour prendre les enfants, et après, à Mwogo, où ils nous ont remis aux Inkotanyi leur disant qu'ils leur apportent d'autres Tutsi ».

Mme B.M conclut ainsi son récit : *« Ce qui me fait souffrir jusqu'à présent, vous ne pouvez pas vous imaginer comment une personne peut être violée sous les yeux de quelqu'un qui assiste, et que nous ne puissions nous plaindre nulle part. »*

12. Bernard Kayumba

Bernard Kayumba est un rescapé du génocide de Bisesero, qui était un étudiant en vacance, lors du génocide. Il est originaire de Kagabiro, dans l'ex-commune de Gitesi, province de l'Ouest, où il réside toujours. Il est actuellement maire de Karongi et il a été entendu par la Commission en date du 05 janvier 2006. Il témoigne sur la présence des militaires français à Bisesero et sur la non assistance aux rescapés qui s'étaient réfugiés dans cette région, sur la participation aux combats et la tenue des barrières.

« Les militaires français sont arrivés d'abord le 27/6/1994, puis sont revenus le 30/6/1994. Ils sont arrivés dans des camions militaires, et lorsque nous les avons vus, nous avons cru qu'ils venaient nous secourir, mais leur attitude à notre égard fut horrible et inadmissible. Nous avons quitté nos cachettes pour rejoindre les Français qui nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas nous protéger, car ils étaient peu nombreux et ne disposaient pas de matériel suffisant. À mon avis, cela n'était qu'un prétexte, car ils étaient nombreux et avaient même des armes lourdes. Ils ont préféré retourner à Kibuye, disant qu'ils allaient revenir dans trois jours. Leur départ était une façon de nous livrer aux tueurs qui étaient de part et d'autre sur les collines environnantes, et la présence de Twagirayezu, chef des milices, en compagnie des Français, inspirait ce qui allait se passer si les Français ne nous portaient pas secours. Comme je parlais français, j'ai essayé de les supplier, leur demandant soit de nous aider, soit de nous tuer eux-mêmes. Ils sont repartis en nous disant avec insistance et fermeté que rien n'allait se passer.

Mais au contraire, au cours des jours précédant leur retour, il y a eu beaucoup plus d'attaques des Interahamwe, des gendarmes et des civils, qui ont fait périr presque tous les Tutsis. À leur [des militaires français le 30] retour, les survivants ont été regroupés dans un camp et les Français se sont empressés de confisquer nos armes blanches, ce qui nous a fait peur puisqu'ils laissaient passer les milices et les militaires avec leur armes. Ils leur avaient frayé une voie pour se rendre dans la forêt de Nyungwe afin de pouvoir se réorganiser, ce qui montre que les Français soutenaient le gouvernement génocidaire.

Lorsque nous nous sommes révoltés, ils ont commencé à désarmer les milices et les militaires et redistribuer ces armes aux gendarmes de Kibuye, qui, eux aussi faisaient partie des tueurs. Un autre acte qui montre le soutien des Français aux milices était que, lorsque nous avons choisi de nous rendre dans la zone du FPR, ils se sont fâchés et ils ont coupé l'approvisionnement des vivres malgré leur stock plein. De plus, ils ont mal transportés les rescapés vers la zone du FPR. Nous étions tellement serrés dans les camions hermétiquement fermés que certains suffoquaient. Ces militaires étaient par ailleurs irrités que leur collègue fût blessé par balle dans les combats durant lesquels ils contrecarraient l'avancée des Inkotanyi du côté de Gikongoro.

À mon avis les français soutenaient le gouvernement des tueurs. Depuis 1990 lorsque le FPR Inkotanyi a attaqué et ce sont les français qui sont intervenus en premier, ils participaient au combat, faisaient des patrouilles en ville et tenaient des barrières aux différentes entrées de la ville comme par exemple à la briqueterie de Ruliba. Ils ont également formé les Interahamwe, appuyé les milices dans leurs actes de massacres des tutsis et de ségrégation ethnique, et protégé les milices dans la zone turquoise. Ils ont en plus aidé les milices à piller et à fuir le pays».

13. Bernard Munyaneza

Bernard Munyaneza est un ancien militaire des FAR puis de l'APR. Il s'est fait recruter en 1992 avant d'aller suivre une formation militaire au Centre d'instruction de Gako. Il a servi dans les FAR de juillet 1992 à juillet 1994, puis dans l'APR de 1994 à 2002, date à laquelle il fut démobilisé. Aujourd'hui il est commerçant au marché de Huye. La Commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 04/05/2007.

Son témoignage porte sur la formation des Interahamwe par les militaires français, leur participation aux combats, le contrôle des barrages, les viols et les meurtres. Il dit ceci :

« Au cours de notre formation à Gako, nous nous sommes rendus au site de Kibugabuga pour un baptême de feu. A quelques centaines de mètres de là il y avait des tentes et on pouvait voir d'autres recrues en formation ainsi que des jeeps occupées par des français qui circulaient. Le soir, mon cousin le caporal Stanislas Nkurunziza qui était caserné au camp Gako est venu me rendre visite. J'en ai profité pour lui demander ce que faisaient les militaires français à Kibugabuga. Il m'a répondu qu'ils formaient des Interahamwe en ajoutant que ce n'est qu'une partie car le reste était en formation à Gabiro. Quelques jours plus tard des massacres à grande échelle de Tutsis ont eu lieu dans la commune de Kanzenze et ce sont les Interahamwe en formation à Kibugabuga qui les ont déclenchés avant de laisser la besogne à la population hutue. Tout cela au vu et au su des instructeurs français ».

Il poursuit : *« Après la formation militaire de base à Gako, j'ai été affecté au 61^{ème} bataillon à Miyove. Lors de la grande offensive du 08/02/1993, nous avons été repoussés par les Inkotanyi. Dans notre retraite notre bataillon s'est rétabli à Rushashi où nous avons trouvé des militaires français avec des canons 105 en train de pilonner les collines de Nyamugari et de Cyumba conquis par le FPR. Nous y sommes restés deux jours. Ensuite nous avons quitté Rushashi pour aller prendre position à Kirenge en commune Shyorongi. Notre bataillon a occupé le côté gauche de la route Kigali-Ruhengeri avec une barrière au point de jonction des routes qui mènent à Muhondo et à Tare. Quant aux français, ils ont installé leurs armes d'appui dans une petite carrière à droite de la route et ont pilonné l'Ecole Technique de Tumba et ses environs. Apeurée par le bruit des canons et des explosions, toute la population de Mbogo a pris panique et a s'est enfui en notre direction pour continuer vers Muhondo.*

Vu cette masse de population qui fuyait en traversant notre dispositif, les militaires français sont venus nous aider à effectuer des contrôles sur la barrière mais malheureusement ils commettaient beaucoup d'exactions.

Je me souviens d'une fille qui a été arrêtée et violée sur cette barrière par les Français. Elle avait un frère qui s'appelait Habyarimana (alias Kinani car il était homonyme du président de la république). Celui-ci était sergent et servait dans notre bataillon. Lorsqu'il a appris le viol de sa sœur, il a manifesté son mécontentement en tirillant en l'air, ce qui lui a d'ailleurs valu quelques jours de cachot. Mais les militaires français qui avaient commis ce crime odieux n'ont jamais été inquiétés. Ces militaires français étaient très méchants et se permettaient n'importe quoi. Par la suite cette fille est morte au camp des déplacés de Muhondo suite aux blessures graves non soignées. Quand le sergent Habyarimana a appris la mort de sa sœur, il s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête ».

Il souligne aussi ce qui suit :

« Par la suite je suis tombé malade à cause de la malaria et j'ai été transporté à l'hôpital militaire de Kanombe pour y être hospitalisé. Au cours du chemin à hauteur de Kanyinya en commune Shyorongi, le véhicule qui me transportait fut arrêté sur un barrage contrôlé par des français et des gendarmes rwandais. Le responsable du barrage était un sergent français. Nous y avons passé 30 minutes malgré l'insistance du brancardier qui m'accompagnait et qui avait du mal à convaincre les français que j'étais un militaire des FAR malade qu'on amenait à l'hôpital. Le fait que j'avais une apparence tutsie faisait dire aux français que j'étais un soldat du FPR malade et que par conséquent il n'était pas question de laisser passer un ennemi. Un gendarme rwandais du nom de Munyaneza Gaspard qui était avec les français et qui me connaissait très bien a finalement pu les convaincre que j'étais bel et bien un militaire des FAR et ils m'ont enfin relâché.

Enfin, la dernière fois que j'ai vu pour les militaires français c'était à Sovu au niveau de la confiserie de Gisovu (CONFIGI) sur la route Butare-Gikongoro pendant que je fuyais les combats avec la population de Butare. J'avais reçu une balle dans la jambe pendant la bataille de Kigali et je marchais avec des béquilles. Au niveau de la CONFIGI, les Français en compagnie d'Interahamwe tenaient une barrière et demandaient les pièces d'identité. Aucun tutsi ne pouvait y échapper. Dès que reconnu comme tel, il était remis aux Interahamwe qui le tuaient immédiatement. Ils jetaient les cadavres dans le marais qui était juste à côté de la route. Les Français ont quitté cette barrière quand les Inkotanyi leur ont tiré dessus et ils ont installé une autre un peu plus loin à Kizi en commune Maraba. Nous avons continué la route vers Gikongoro où je me suis arrêté avant de faire demi tour et rejoindre le FPR ».

14. Bernard Surwumwe

Bernard Surwumwe est un ancien caporal des FAR. En juillet 1994, il s'est réfugié au Congo avant de regagner le pays en 1997. Dès son retour, il a été intégré dans l'APR. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 01/08/2007. Son témoignage porte sur la formation des miliciens par les militaires français, leur assistance aux FAR dans les combats et les entraînements militaires en RDC avec le soutien des Français.

Il déclare :

« Au mois de février en 1994, lors que j'ai été dans le camp Muhoza à Ruhengeri, j'ai appris qu'il y avait une formation dispensée aux miliciens par les militaires français à Nyakinama et à Bigogwe. Cette formation portait essentiellement sur le combat sans arme et le tir au fusil ».

A propos de l'assistance des FAR dans les opérations, il précise :

« J'ai été témoin de l'assistance des Français aux FAR aux combats en juillet 1994 quand le FPR menaçait la ville de Ruhengeri. Nous avons fui en direction de Gisenyi et alors qu'on était à hauteur de Mukamira, le général Bizimungu nous a encouragés à résister et à ne pas fuir car, disait-il les Français étaient déjà arrivés pour nous aider. Effectivement, ils avaient déjà installé leurs armes d'appui dans les hauteurs de Bigogwe et lançaient des bombes sur les Inkotanyi qui nous poursuivaient. Les Français ont réussi à ralentir leur progression ce qui nous a permis de nous dégager. Nous avons continué la route vers Kibuye puis Cyangugu où nos chefs espéraient organiser une résistance.

Au cours de la route, ce sont des Français qui protégeaient notre itinéraire. Ils avaient déjà installé des barrières sur plusieurs endroits comme à Gishyita et à Ntendezi. Arrivés à Cyangugu, nous avons logé dans des bâtiments du Mouvement pour le Rassemblement National et de développement (MRND), parti de Habyarimana. Et lors de la traversée de la frontière vers Bukavu, ce sont eux qui ont transporté nos armes jusqu'au camp militaire de Mpanzi où le général Bizimungu nous a rejoint par hélicoptère en compagnie du premier ministre Kambanda et de deux Français.

Après la défaite des ex-FAR, je me suis réfugié au Zaïre avec les autres militaires. Nous nous sommes installés dans le camp de Mugunga. Les militaires français ont continué à nous entraîner, ils nous ont donné la formation pendant deux semaines conjointement avec les civils sur le terrain du Lac vert où se trouvait l'état major. La formation se déroulait le soir et certains d'entre-nous ont été envoyé faire l'infiltration au Rwanda. Ils nous ont également donné des fusils M6 et des munitions pour nos propres armes. Les M6 étaient des petits fusils qu'on pouvait plier qui étaient faciles à porter pendant l'infiltration. Dans le camp de Mugunga, notre chef était le général Bizimungu tandis que le chargé de

la sécurité était le colonel Marcel Bivugabagabo. Moi, j'avais reçu la mission de faire l'infiltration dans les zones de Mukura, Ramba et Kivu. Néanmoins, les Inkotanyi ont détruit notre chemin qui passait à l'Iwawa. Ce n'était plus possible pour nous de franchir la frontière sauf que par la suite les camps de réfugiés ont été détruites et je suis rentré au Rwanda avec d'autres réfugiés ».

15. Callixte Gashirabake

Callixte Gashirabake est originaire de Sanza, secteur Murundi dans le district de Karongi en province de l'Ouest. Il a assisté à l'arrivée des militaires français de l'Opération Turquoise dans l'ancienne commune de Kavumu. Il est poursuivi pour génocide et incarcéré dans la prison de Mpanga. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin de faits le 08/12/2006.

Son témoignage porte sur des cas d'assassinats sur des barrières et de disparition de personnes. Il déclare :

« J'ai vu les militaires français à Kavumu au mois de juin 1994. Ils étaient là dans le cadre de l'opération Turquoise. En compagnie des FAR et des Policiers, ils ont d'abord installé une barrière près de la commune, ensuite ils ont organisé une réunion avec les déplacés d'Isanza pour leur dire qu'ils sont venus assurer leur sécurité et si possible les protéger pendant leur fuite vers l'exil car les Inkotanyi risquaient de les massacrer. Sur cette barrière, les Français et les FAR faisaient un contrôle rigoureux pour qu'il ne puisse pas y avoir un seul Inkotanyi qui les échappe car ils craignaient que ces derniers ne puissent se dissimuler dans la foule des déplacés. Moi-même, j'ai été arrêté lorsque j'ai tenté de passer sans carte d'identité. J'allais y perdre ma vie si le conseiller communal Ndaryemera ne s'était pas interposé en ma faveur. C'est sur cette barrière qu'une dame du nom de Béatrice alias Nyamunini a été arrêtée et tuée avec son mari. Elle était greffier au tribunal. Les policiers rwandais l'ont retiré de la foule et sont allés la tuer dans la brousse non loin de là. Les militaires français ont tout vu mais ils n'ont rien fait pour les en empêcher. Elle était soupçonnée d'être complice des Inkotanyi.

Les militaires français conseillaient aux FAR d'effectuer un contrôle sérieux de façon qu'aucun Inkotanyi ne puisse les échapper. C'est pourquoi on demandait à tout passant d'exhiber sa pièce d'identité. C'est ainsi qu'à ce même endroit, un certain Nyamanswa a été arrêté et ils lui ont demandé sa carte d'identité. Ils ont constaté qu'il était tutsi. Ceci a été confirmé par la population qui le connaissait. D'après eux, il avait été longtemps absent dans son village et l'on murmurait qu'il était parti se faire recruter chez les Inkotanyi. Depuis ce jour on ne l'a plus revu.

Plus tard, alors qu'on fuyait les Inkotanyi sur la route vers Cyangugu, nous avons rencontré une autre barrière tenue par les Français et les militaires des FAR. Ils ont arrêté quatre personnes parmi nous. Puis, le reste, on nous a obligé de continuer la route. Personne ne connaîtra leur sort. Nous avons passé tout un mois dans cette zone. Les Français nous disaient qu'ils vont aller au Zaïre préparer notre refuge et qu'ils nous transporteront par la suite. Finalement, nous serons transportés et concentrés dans le camp de Nyarushishi avant de continuer au Zaïre. Sur le pont de Ntendezi, les Interahanwe ont arrêté et tué un jeune homme suspecté d'être Inkotanyi quand il tentait de traverser ce pont. Ils lui ont demandé son identification et il leur a dit : « Vraiment sans vous faire fatiguer, je suis Tutsi! Après avoir prononcé le dernier mot ils l'ont directement poignardé. Les Français qui étaient assis sur le pont ont tout vu et n'ont pas bronché».

16. Cassien Bagaruka

Bagaruka Cassien est un ancien pompier qui travaillait à l'aéroport de Kanombe depuis 1986, puis qui a continué le même métier pendant le génocide à l'aéroport de Kamembe. Il réside actuellement dans le district de Kicukiro, ville de Kigali. La commission a recueilli son témoignage dans le cadre de ses enquêtes en dates du 23 avril et du 13 juin 2007. Le témoignage en question porte sur la présence des militaires français à Cyangugu pendant le génocide, l'encadrement des ex-FAR, la participation aux combats et la non assistance de personnes en danger lors de l'opération Turquoise.

« Depuis 1990 les militaires français assuraient la garde de l'aéroport de Kanombe, où ils dispensaient une formation de pilotage d'hélicoptères Gazelle qui hors vol, stationnaient dans le hangar de l'avion Caravelle qui lui était immobilisé près de l'ancienne tour. Leurs armes antiaériennes et d'autres armes, dont ils étaient les seuls utilisateurs jusqu'en 1994 étaient installées dans l'aérogare. En outre, avant 1994 les militaires Français utilisaient ces avions gazelle pour déloger les Inkotanyi dans la région d'Umutara. Il en fut de même pour les déloger aussi à Tumba à partir de Shyorongi grâce aux dix mortiers amenés par les avions français dans le cadre de leur participation et appui au combat.

Lors de l'opération Turquoise, les militaires français sont arrivés à Cyangugu, le 22 juin 1994. Ils ont été accueillis chaleureusement par les Interahamwe et les ex-FAR, qui chantaient en brandissant des drapeaux Français. Ils se réjouissaient que ces Français aillent fournir des munitions pour vaincre les Inyenzi. Arrivés à l'aéroport de Kamembe, ils ont installé un poste de radio émetteur contrôlé par le caporal Thierry et le sergent Galant Olivier, ainsi que d'autres matériaux dont des véhicules transportés par des hélicoptères et des avions Transall du

genre Hercules 730. Peu après, les militaires français dirigés par le colonel Hogard ont assisté à une réunion organisée par les autorités locales dont le colonel Kabiligi, le colonel Tharcisse Renzaho, Tharcisse Muvunyi et Sylvère Ahorugeze.

Après quoi, les hélicoptères ont commencé l'opération de déplacer les Interahamwe le matin pour les ramener le soir. En fait, les militaires français ont collaboré étroitement avec les miliciens Interahamwe. J'ai vu les militaires français amener des tutsi ligotés à la piste vide de l'aéroport avant de les larguer, par hélicoptère, dans le lac Kivu. Ces tutsi, venant généralement de Bisesero et de Ntendezi, leur avaient été remis par des Interahamwe. Dans le même cadre, un des pompiers de l'aéroport du nom de Gratien, poursuivi par les tueurs, s'est réfugié dans le camp militaire français situé à l'aéroport de Kamembe et il a été tué sur place devant les militaires français alors qu'ils pouvaient le protéger. À mon avis, les militaires français étaient venus protéger les génocidaires et leur faciliter la traversée de la frontière vers le Zaïre dont ils assuraient le contrôle.

On peut faire un rapprochement avec un autre cas d'assassinat au camp de Nyarushishi qui abritait les réfugiés tutsis, les militaires français chargés de les protéger les ont plutôt dispersés et livrés ainsi aux Interahamwe. On ne peut qu'en déduire que c'était pour les faire massacrer, puisqu'ils n'avaient nulle part ailleurs où aller.

À la fin de l'opération Turquoise, avant que les militaires français ne quittent la zone turquoise vers le Zaïre, une réunion a été organisée au cours de laquelle les militaires français et les autorités locales ont demandé à toute la population de fuir et ils ont mis des hélicoptères à la disposition de ces autorités pour les déplacer. C'est ainsi qu'ils ont transportés les voitures des autorités par avion transat dont celle d'Eliezer Niyitegeka ex-ministre de l'information et du colonel Kanyamanza. Lorsque Bihembe, l'ancien commandant de l'aéroport de Kamembe, a demandé quel serait le sort des gens qui voulaient rejoindre le nouveau gouvernement de Kigali, il a été traité, en guise de réponse, de complice du FPR. Heureusement, il a pu s'échapper à temps.

En plus, les militaires français ont participé au pillage des biens. D'une part ils avaient embauché tous les pompiers moyennant un salaire de vingt dollars par mois qu'ils ne nous ont jamais payé, sous prétexte que nous n'étions plus des employés. D'autre part, étant devenus eux-mêmes trafiquants, ils ont non seulement fait traverser la frontière de Rusizi les voitures rwandaises avec des plaques privées, mais ils ont aussi pris la camionnette Daihatsu de la Régie des aéroports, le groupe électrogène. Ils n'ont cependant pas pu prendre les extincteurs, parce que j'avais dérangé leur système de démarrage. En outre, les bâtiments de la préfecture de Cyangugu ont pris feu, et lorsque les pompiers de l'aéroport sont allés éteindre l'incendie, les militaires français les ont

chassés en disant qu'il ne fallait pas gaspiller de l'eau alors qu'ils étaient entrain de brûler d'autres choses. »

17. Charles Bugirimfura

Ancien soldat des FAR, Charles Bugirimfura était dans le bataillon Para commando de 1992 jusqu'en 1994. Il a côtoyé les instructeurs français dans son unité et a été témoin de certaines des activités menées par des militaires français en général. Démobilisé, il est aujourd'hui dans l'agri-élevage. La commission l'a entendu d'abord à Butare, le 03/10/2006, puis en séance publique comme témoin de faits le 12/12/2006.

Son témoignage porte sur les barrières gardées et contrôlées par les Français, les actes de tortures et assassinats des « Ibyitso » dans les camps militaires, la formation militaire et des civils dans le camp de Bigogwe, ainsi que les largages dans la forêt de Nyungwe :

« Je suis entré dans l'armée rwandaise en 1981 dans le CI Bugesera. En 1982 je suis allé en formation au Camp Bigogwe où j'ai reçu un brevet de commando. Par après, j'ai été affecté au bataillon para Commando dans le camp Kanombe. En juillet 1993, je suis allé suivre une formation à l'ESO Butare et au mois de février 1994, je suis retourné à Konombe dans le baïtallon para- commando. J'ai vécu avec les militaires français avant 1990, ils avaient un département qui nous formait dans le parachutisme jusqu'en 1990. Entre Novembre et Décembre 1990, les militaires français ont joué un rôle important dans l'arrestation des Ibyitso. Ils ont installé des barrières à l'Aéroport de Konombe et ils faisaient des patrouilles avec les ex-FAR en arrêtant les Tutsi qu'ils amenaient au stade régional de Nyamirambo et dans les prisons. Les militaires français trier des filles parmi les personnes arrêtées et ils les amenaient à l'aéroport où ils cantonnaient. Etant donné que nous étions des subalternes nous ne pouvions pas nous approcher aux Français, raison pour la quelle je ne sais pas ce qu'ils ont fait de ces filles là.

Les militaires français contrôlaient des cartes d'identité avec les ex-FAR sur la barrière de Karuruma et celle de Shyorongi, ils triaient les Tutsi à l'aide d'un instrument qui mesurait le nez des Tutsi et celui des Hutu, je les ai vu moi-même sur ces barrières. Nous y sommes passés en partant au front à Ruhengeli. Les militaires rwandais de connivence avec les Français soupçonnaient tout Tutsi de fournir des renseignements ou des côtisations au FPR. Entre 1991 et 1993, des actions de grande envergure ont été menées par les Français dans l'arrestation des Tutsi. Là-dedans, il y a eu des Tutsi qui ont été arrêtés, puis tués. Ils étaient ensuite enterrés dans une fosse commune située à l'intérieur du camp militaire de Kanombe.

Je me souviens d'un capitaine rwandais, nommé Karanganwa, natif de Runyinya, qui avait été injustement chassé de l'armée. Il a été attrapé sur une barrière près de l'aéroport, puis tué au camp militaire de Kanombe par des Français aidés par un adjudant rwandais surnommé Gasutamo. Je connais également le cas d'un certain Munyakayanza qui a été arrêté chez-lui dans le quartier de Kanombe. Il a été amené dans notre camp militaire et tué par des paracommandos rwandais, en présence des Français sans qu'ils ne réagissent. Il a été enterré dans la même forêt. Bref, il y a eu de nombreuses personnes tuées de cette façon-là, je ne peux pas me souvenir de tous les cas.

En 1991, Les Français ont créé au sein de l'armée rwandaise des pelotons à savoir le CRAP, le DAMI et le Commando de Chasse. Ces pelotons travaillaient avec l'escadron de la mort dans l'assassinat des Tutsi et des Hutu modérés. Ils ont aussi formé les Interahamwe dans le Camp Bigogwe et à Gabiro. J'ai vu moi même les civils au Camp de Bigogwe, ce sont les militaires français qui vivaient au Camp Mukamira qui les enseignaient. En décembre 1993, les militaires français sont rentrés chez-eux étant mécontents, ils disaient qu'ils rentraient à cause des Tutsi alors qu'ils voulaient rester pour aider les Hutu. Pour eux, tous les militaires du régime Habyarimana étaient hutu. Ils disaient que les plus petits sont des twa. Donc ils étaient racistes. Cependant tous les militaires français ne sont pas rentrés en 1993, ceux qui étaient chargés du centre para commando sont restés en raison de la coopération qui existait entre les deux pays, ils sont restés en tant que techniciens.

En avril 1994, l'avion du président Habyarimana a été abattu, nous étions au Camp Konombe en train de regarder un match, nous avons constaté que le ciel était tout rouge et nous sommes sorti pour voir. Par après le capitaine DE Saint Quentin alias Serukweto Etienne, le colonel Baransaritse, le major Ntabakuze et le major Nubaha se sont rendus sur les lieux de la chute de l'avion. De son retour, le major Ntabakuze a dit en pleurant que Habyarimana vient de mourir et que par conséquent un Tutsi doit mourir où qu'il soit. C'est à ce moment là que ces pelotons ont commencé immédiatement les massacres avec l'escadron de la mort étant donné que c'était auparavant leurs engagements. J'ai appris que De Saint Quentin était à Goma avec les autres militaires de l'Opération Turquoise.

Après la prise de Kigali, j'ai pris la direction de Kibuye, Gikongoro et Cyangugu, c'était pendant l'opération Turquoise. A Gikongoro, les militaires français avec le capitaine Sebhura ont attaché les réfugiés, ils les ont mis dans deux hélicoptères l'un de nature Gazelle et l'autre de nature Puma. Ils les ont amenés jusque dans la forêt de Nyungwe, arrivés au dessus de cette forêt à un endroit appelé Uwasenkoko, ils les ont largués. Je les vus parce que j'étais sur la route, en quête d'une voiture qui pouvait m'amener à Cyangugu. Avant, quand j'étais encore à Gikongoro, j'avais vu les Français et le major Sebhura attacher les gens et les faire entrer dans les hélicoptères ».

18. Christine Bazarama

Rescapée du génocide, Christine Bazarama est originaire de Joma, cellule Kavumu, secteur Kadubu, district de Nyamagabe. Elle a été témoin de l'intervention des militaires français sur sa colline pendant l'opération Turquoise. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 10/01/2007.

Son témoignage porte sur l'assassinat par les militaires français d'un jeune homme du nom de Paulin Karemera, des coups portés contre son père Jean Rukwekweri ainsi que des actes dégradants commis à son encontre pendant le génocide. Elle déclare :

« Au mois de juin 1994 dans le centre de Joma, pendant le génocide, le vieux Rukwekweri m'avait accueilli avec mes deux enfants pour nous cacher chez lui. Dans cette famille, il y avait aussi son jeune fils Paulin Karemera, ses filles, ses deux beaux-fils et ses petits fils. Paulin Karemera avait été dans les FAR avant d'être démobilisé. Un jour, ce jeune homme est sorti de la maison pour aller chasser des déplacés de guerre qui étaient entrain de voler des récoltes dans leurs champs. A peine, il avait posé les pieds derrière la maison, la population a commencé à crier en disant : « voilà les Inkotanyi! ».

Les Français qui avaient une position à Kaduha sont accourus pour voir ce qui se passait. Arrivés sur place, ils ont débarqué de leurs véhicules puis ont foncé à pied jusque là où nous étions. Ils ont tiré sur Paulin en le touchant d'abord au bras et ensuite dans la poitrine. Le garçon est tombé par terre. Ils ont avancé pour voir de près et ont constaté qu'il n'était pas Inkotanyi. Il était Hutu et son seul crime était d'appartenir à une famille qui avait hébergé des Tutsi. Ils ont appelé un hélicoptère pour le transporter à l'hôpital mais l'enfant avait été mortellement blessé car il a rendu l'âme dans leurs bras.

Se fiant aux dires de la population, ils ont continué en tirant dans toutes les directions et sont arrivés au domicile du vieux Jean Rukwekweri qu'ils ont saccagé en croyant y trouver des Inkotanyi. En entendant les tirs s'approcher, nous avons tous fui. Seul le vieux est resté à la maison. Les Français l'ont saisi puis ligoté avec des cordes et l'ont amené avec eux à leur base à Murambi. Pendant le parcours, ils l'ont roué de coups de pied partout sur le corps y compris dans la poitrine. Arrivés à Murambi, ils l'ont enterré à moitié, seules la tête et les épaules restaient visibles. Le vieux souffrait tellement qu'il les a supplié de l'achever plutôt que de le faire souffrir de cette façon-là. Finalement le vieux a eu la vie sauve grâce à une fille qui est passé à cet endroit par hasard et qui l'a reconnu. Elle a dit aux Français que le vieux n'était pas tutsi mais plutôt hutu et donc pas Inkotanyi. Par la suite ils l'ont relâché. Mais la

majorité des personnes qui avaient fui le domicile du vieux Rukwekweri suite à l'attaque de son domicile par les Français seront tuées par la population qui n'a pas tardé à les dénicher de la brousse».

19. CM

Mme CM née en 1976, habite dans le district de Rusizi, province de l'Ouest (Cyangugu). Lors du génocide de 1994, elle s'était réfugiée au stade Kamarampaka à Cyangugu, avant d'être transférée à Nyarushishi. Elle a été entendue par la Commission en audience publique le 13/12/2006.

Son témoignage est centré sur le viol dont elle a été victime.

« Au début du génocide, je me suis réfugiée à Gashirabwoba où le préfet Bagambiki était venu avec les Interahamwe massacrer tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Quand ils ont tiré sur nous, les uns s'entassaient au dessus des autres. Moi, j'ai eu la chance de ne pas être découverte par les tueurs qui vérifiaient et achevaient des survivants par des lances. J'ai été la seule survivante de ma famille avec mon bébé. J'ai quitté Gashirabwoba et j'ai continué de me cacher dans la bananeraie et dans les brousses alentour. Par après, j'ai décidé d'aller à Cyangugu. En cours de route, j'ai été attrapée par des Interahamwe à la barrière de Kadashya. Ils m'ont conduit à l'usine à thé où j'ai trouvé six autres femmes. Alors qu'ils faisaient du feu pour nous brûler, d'autres Interahamwe ont trop crié très fort après 'avoir débusqué d'autres Tutsi dans la plantation de thé et nos bourreaux ont couru donner du renfort. Nous en profitâmes pour nous évader.

J'ai alors repris la route de Kamembe. Les Interahamwe m'avaient pris tous mes habits, j'étais toute nue et portais mon bébé dans un petit morceau de tissu. Arrivée au rond point de Kamembe à la barrière d'un Interahamwe connu sous le surnom de « Tourner », j'ai été de nouveau attrapée. Les Interahamwe étaient sur le point de me tuer quand les gendarmes qui se trouvaient à la boutique tout près de cette barrière sont venus me voir. Je leur ai dit que le père de mon bébé était un gendarme appelé Jean Baptiste, et ils m'ont dit qu'il a été muté à Butare mais qu'ils allaient me prendre en charge. J'allais mourir d'inanition, ces gendarmes m'ont emmenée et m'ont donné à manger. Comme ça faisait longtemps que je n'avais pas mangée, je me suis évanouie. Ils m'ont réanimée et m'ont donné les possibilités de poursuivre mon chemin.

Avant que je n'arrive au stade de Cyangugu, un milicien m'a déniché dans la brousse et m'a violée. Je suis arrivée au stade de Cyangugu trois jours après le carnage de Gashirabwoba. J'y suis restée plusieurs jours en cachette pendant que des Interahamwe venaient prendre des personnes qu'ils emmenaient à l'abattoir. Il y avait un garçon hutu qui était venu se cacher parmi nous, mais qui en réalité espionnait pour les Interahamwe. Il nous a conseillé de nous échapper très tôt à quatre heures du matin et en a directement informé les Interahamwe qui nous avaient attaqués en cours de route. Ce jour-là, on a dénombré 362 morts.

Les survivants sont rentrés au stade où nous avons été attaqués aux grenades sur ordre du préfet Bagambiki. Ce sont les agents du CICR venus de Bukavu qui ont supplié Bagambiki et nous ont conduits à Nyarushishi.

Quelques jours après notre arrivée à Nyarushishi, les Interahamwe sont venus nous attaquer et ont été dérouterés par les gens du CICR Bukavu. Ces gens de la Croix-Rouge sont allés à la gendarmerie exposer notre problème au Colonel Bavugamenshi, celui-ci est revenu avec eux et des gendarmes pour nous protéger. A son arrivée, Bavugamenshi nous a rassuré qu'il allait se charger de notre sécurité et nous a informés que les militaires français allaient arriver dans quelques heures pour nous protéger. Les Français sont arrivés dans l'après-midi, et Bavugamenshi nous a demandé de les accueillir chaleureusement en dansant. A leur arrivée, les Français ont fait le tour des tentes du camp en prenant des photos. En trois jours, ils avaient identifié les résidences des filles. Dès le quatrième jour, à la tombée de la nuit, ceux qui avaient procédé à cette identification revenaient avec d'autres Français pour prendre les filles qu'ils emmenaient sous les tentes pour les violer.

Ils nous donnaient d'abord des liqueurs et des cigarettes. Ils en prenaient aussi. Pendant que nous buvions, ils nous prenaient des photos et nous les montraient. Après ils nous déshabillaient. Personnellement, j'ai connu la pire expérience de viol. Après m'avoir déshabillée, ils me violaient par groupe de quatre en même temps ou en se relayant. L'un mettait son sexe dans ma bouche, l'autre en bas dans mon sexe ou dans mon derrière pendant que les autres caressaient mes seins. Au même moment, les autres prenaient des photos. Ils me les montraient et me disaient qu'ils allaient les montrer également à leurs femmes. Ceux qui attendaient leurs tours restaient là assis, assister. Ils disaient que leurs femmes étaient différentes de nous. Ils disaient que nos organes sexuels étaient différents de ceux des femmes françaises et ils commençaient même à apprendre les noms des parties sexuelles d'une femme en kinyarwanda et les touchaient en les citant en cette langue.

Après le tour des premiers, les autres commençaient la même chose. Ils le faisaient sauvagement. Après les deux tours, ils prenaient une pause de quelques minutes pour nous donner des liqueurs et en prendre eux-mêmes, puis ils recommençaient. Leurs tentes étaient éparpillées à différents endroits, ils appelaient leurs collègues en leur disant : « nous avons de belles femmes venez, venez constater la différence entre nos femmes et les femmes tutsi ».

J'étais avec d'autres femmes, ils nous relâchaient à quatre heures du matin pour nous ramener le lendemain. Des fois, ils venaient nous prendre le matin et revenaient le soir. Lorsque nous essayions de nous cacher, ils organisaient un comité chargé de nous retrouver partout et de nous ramener. Par ailleurs, lorsque nous passions devant leurs tentes pour aller puiser de l'eau ils nous appelaient. Quand nous cherchions à

nous enfuir, ils nous braquaient les fusils, et nous nous sentions obligées de nous arrêter. Parmi les militaires qui abusait de nous, il y avait également un colonel. Des fois, après nous avoir violées, ils nous donnaient des rations de combat ou des biscuits.

Cette situation a duré toute la période qu'ils sont restés au camp de Nyarushishi. Finalement je suis tombée enceinte. Comme ils n'arrêtaient pas de me violer, j'ai eu une fausse couche. Une vieille femme qui logeait dans une tente d'à côté venait me masser avec de l'eau chaude salée. Mes organes sexuels étaient affectés.

Lorsqu'ils sont revenus me voir au cours de cette semaine là, je leur ai expliqué ce qui m'était arrivée. Ils ont patienté seulement six jours pour recommencer à me violer. Parfois, ils répandaient leurs spermés sur mon dos ou sur mon ventre, ou dans ma bouche et me demandaient d'avaler. A un certain moment, celui dont on disait qu'il était colonel a demandé à ses collègues de me laisser à lui seul et aller chercher pour eux d'autres filles. Ce colonel me garda deux jours avant la fin de Turquoise, puis ils sont partis.

A cause de ces actes sauvages et permanents qu'ils m'ont fait subir, j'ai eu dans la suite de graves complications gynécologiques : j'avais une douloureuse infection au niveau de la matrice. Quant je me rappelais qu'ils en rajoutaient à ce que m'avaient fait subir les Interahamwe, je perdais la tête et voulais me suicider. Le seul fait d'avoir un enfant né plus tard à ma charge, me retenait. J'ai essayé de me faire soigner mais des douleurs dorsales permanentes et des dérèglements menstruels persistent ».

20.Colonel Evariste Murenzi

Le Colonel Evariste Murenzi est un ancien officier des FAR et a surtout évolué au sein du Bn Para avant de servir dans le bataillon Garde Présidentielle (Bn GP). Après la défaite des FAR en 1994, il s'est réfugié au Zaïre où il sera ensuite membre des FDLR. En 2004, il retournera au pays et sera intégré dans les FRD (Forces Rwandaises de Défense). Aujourd'hui il est commandant adjoint de la 501ème Brigade des Forces Rwandaises de Défense dans le sud-ouest du pays. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin de contexte le 30/10/2006.

Son témoignage porte sur la coopération militaire française avant octobre 1990, l'entraînement et l'encadrement de l'armée rwandaise à partir d'octobre 1990, l'engagement des militaires français au front aux côtés des FAR ainsi que sur les relations entre le commandement de Turquoise installé à Goma et les FAR en exil. Il déclare :

« Jusqu'en octobre 1990, les militaires français se trouvaient au Rwanda dans le cadre de la coopération militaire normale. On les trouvait comme instructeurs à l' Ecole Supérieure Militaire (ESM), à l'Ecole de la Gendarmerie Nationale (EGENA) à la Compagnie des transmissions, à l'Escadrille d'aviation, au Bataillon de reconnaissance, et au Bataillon para commando, à la présidence de la république comme pilotes ou mécaniciens d'avion, et comme conseillers à l'EMGdN. Parmi eux je me souviens du major Refalo chef des instructeurs français au Bataillon para commando en 1990. Il fut remplacé par le lieutenant colonel Grégoire De St Quintin. Celui-ci restera au Rwanda jusqu'en 1994.

A partir d'octobre 1990 avec l'attaque du FPR, le nombre des militaires français présents sur le territoire rwandais s'est considérablement accru. Leurs actions ne se limitaient pas seulement à conseiller les états majors, mais aussi à entraîner les unités des FAR avant qu'ils ne se rendent au front, à les visiter sur le champ de bataille et à conseiller les commandants sur la conduite des opérations. Ainsi, le 30/10/1990, alors que j'étais au front avec mon unité à Kagitumba à l'extrême Nord-Est du Rwanda, j'ai vu le major Refalo chef de l'équipe d'instructeurs français au Bataillon Para commando en compagnie des officiers du ministère de la Défense. Par après il devait venir régulièrement rendre visite à notre unité pendant nos opérations. Je me rappelle également du lieutenant colonel Gilbert Canovas, alors conseiller de l'état major des FAR, qui a créé au sein du bataillon para commando une unité de taille d'un peloton appelée CRAP et dont la mission était la recherche du renseignement et l'action dans les lignes ennemies ».

A propos de l'engagement des militaires français dans les combats il affirme :

« Au mois de juin 1992, le FPR a attaqué et occupé pendant quelques jours la ville de Byumba. Mon unité a fait partie des forces qui ont repris cette ville. Mais avant l'attaque, l'artillerie devait d'abord traiter l'objectif et les Français étaient présents. Ils ont utilisé des canons 105 mm. De même, après l'attaque, ils ont utilisé les mêmes armes pour chasser les Inkotanyi des collines de Mukarange et de Kivuye où ils s'étaient repliés. La plupart des commandants de compagnies avons d'abord été surpris par le type d'arme utilisée (car n'étant pas en dotation dans l'armée rwandaise) avant d'apprendre qu'il s'agissait du Canon 105 mm utilisé par les Français.

Par ailleurs, lorsque j'ai été muté dans la Garde présidentielle en octobre 1992, j'y ai trouvé le major Denis Roux, officier gendarme français du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN). Il était chargé de former le Groupe de Sécurité et d'Intervention de la Garde Présidentielle (CSIGP). Cette unité regroupait une centaine de militaires tous provenant de la Garde Présidentielle et spécialement chargés de la garde rapprochée du président. C'est ce même groupe qui a entraîné les Interahamwe à Gabiro en compagnie des militaires

français. Les militaires du CSIGP vont par la suite s'illustrer dans les massacres qui seront commis aux alentours du Camp « Garde présidentielle » (Camp GP) après la mort du président Habyarimana.

Pendant le génocide entre avril et juillet 1994 un sujet européen en compagnie du commandant de la Garde Présidentielle, le Major Protais Mpiranya est venu visiter le camp GP. Le Major Mpiranya m'a expliqué que le monsieur en question était un militaire français qui était entré au Rwanda par le Zaïre avec une équipe de dix autres militaires et d'un des fils du défunt président tout en précisant que ces derniers étaient restés au camp militaire de Bigogwe situé au nord-ouest du pays. Leur mission, selon le major Mpiranya, était de mettre en place en collaboration avec le commandement de l'armée rwandaise une opération désignée sous le nom d'Opération Insecticide sans autre précision. Cet officier français en civil était intéressé à connaître les différentes positions du FPR dans la ville de Kigali. Certaines rumeurs disaient que l'individu en question était le capitaine Barril.

Après l'installation des FAR dans les camps des réfugiés au Zaïre, le Chef d'état major, le Général Major Augustin Bizimungu recevra de façon régulière dans ses installations au camp Mugunga des officiers français de l'Opération Turquoise dont les Lt Col Gilbert Canovas et Grégoire de St Quentin qui étaient au Rwanda quelques mois plutôt. Par la suite, dès 1995, le commandement des FAR en exil montera une opération d'infiltration à l'intérieur du Rwanda pour mener des actions de sabotage et de guérilla. Cette opération aura par hasard comme nom code de « Opération Insecticide » qui sera la base de toutes les opérations d'infiltration et de sabotage menées au Rwanda par les Ex-FAR et les Interahamwe de 1995 à 2001. Ces attaques seront connues sous le nom générique de « guerre des abacengezi » ou « guerre des infiltrés ».

Certains responsables français tant politiques que militaires invoquent l'existence d'un accord de défense entre la France et le Rwanda pour expliquer le soutien de leur pays aux FAR. « Je ne sais pas si un tel accord existait réellement. Mais, même s'il existait, cela ne pouvait en aucun cas justifier un quelconque soutien encore moins une collaboration avec des génocidaires. D'ailleurs des pays comme la Belgique, l'Allemagne, la Chine qui avaient aussi une bonne coopération militaire avec le Rwanda n'ont pas pour autant pris partie et ont même arrêté leur coopération dès le déclenchement du conflit ».

Le témoin a clôturé son témoignage en affirmant ce qui suit : « Je ne peux pas terminer sans souligner que les militaires français avaient la même position que les FAR en ce qui concerne l'ennemi qu'il fallait combattre. En effet, au moment des négociations d'Arusha, des officiers français, parfois même ceux qui venaient juste de mettre leurs pieds pour la première fois sur le sol rwandais, ne cessaient de mettre en garde leurs collègues rwandais en nous disant que les Tutsi sont des

gens méchants et dangereux et que si nous ne faisons pas attention ils vont nous exterminer. En outre, le rôle de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda est sans équivoque car son gouvernement et son armée ont soutenu et collaboré avec un gouvernement qui a préparé le génocide et ensuite avec celui qui l'a mis en exécution ».

21. Colonel Martin Ndamage

Le colonel Martin Ndamage est un ancien officier des Forces armées rwandaises (FAR). Il a été au front pendant la guerre de 1990 et a évolué dans plusieurs secteurs opérationnels. Peu de temps avant la prise de Kigali par le FPR, il se désolidarise des FAR en compagnie d'un groupe d'officiers dont l'actuel ministre de la Défense le général Marcel Gatsinzi. Il ne reste pas longtemps au Zaïre où il avait été forcé de se réfugier au mois de juillet 1994 car il retourne au pays le mois suivant. Par la suite il est intégré dans les FRD. Il est aujourd'hui commandant adjoint de l'Académie Militaire de Nyakinama en province du Nord. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin de contexte le 25/10/20006.

Son témoignage porte sur l'entraînement des FAR par le détachement d'assistance militaire et d'instruction (DAMI), l'assistance des unités au front, la participation des militaires français aux combats à côté des FAR et l'Opération Turquoise. Il déclare :

« Je considère l'action de l'armée française sous deux aspects: celui du DAMI dont la mission réelle était d'entraîner les militaires des FAR, assister le Commandement dans la préparation et l'exécution des opérations et celui de l'Opération Turquoise ». En ce qui concerne le DAMI, les premiers militaires français que j'ai rencontrés étaient cantonnés au campus universitaire de Nyakinama, en 1991. Ils étaient plus ou moins 40 personnes et étaient sous les ordres du Colonel Cholet qui serait déjà mort. Les Français s'y sont installés après que le FPR avait attaqué la ville de Ruhengeri et libéré tous les prisonniers. Là, ils ont commencé à entraîner différentes unités gouvernementales dont le bataillon Gitarama auquel j'appartenais. Mais ces militaires ne se limitaient pas seulement à l'instruction, ils assistaient aussi les unités au front en leur donnant des conseils pendant la préparation des ordres des opérations ainsi que pendant leur exécution.

C'est ainsi qu'en 1991, j'ai personnellement vu les colonels Cholet et Canovas à Kinigi sur la lisière du Parc des Volcans en train d'assister les commandants des unités en opération. Je les ai rencontré pour la deuxième fois près des marais de Rugezi dans le secteur opérationnel Rulindo (province du Nord). Là aussi les militaires français assistaient les responsables militaires rwandais de ce secteur. C'était exactement sur la ligne de front puisqu'à cet endroit, seulement deux cent mètres

séparaient les belligérants. Je me souviens aussi que lorsque j'étais à Kinyihira, des bombes de grand calibre, certainement des 105 ou des 122 mm, passaient au dessus de notre position et allaient exploser dans la zone du FPR. Les coups de départ provenaient du centre de négoce de Base et de la plantation de thé située non loin de là. Dans mon unité il était de notoriété publique que ces armes et ces munitions appartenaient aux français et c'étaient eux-mêmes les utilisateurs ».

La troisième fois que j'ai rencontré les militaires du DAMI c'était en 1993 au centre d'instruction de Gabiro dans le Parc de l'Akagera. Là ils entraînaient les unités de l'armée rwandaise. L'instruction reposait principalement sur le cours de tactique militaire, le tir au fusil et le renseignement dans les lignes ennemies. Elle avait lieu plus précisément à l'hôtel Guest House de Gabiro. Au même endroit il y avait également des civils qui recevaient une formation militaire et tout le monde pouvait le constater. Ceci m'a intrigué et j'ai voulu savoir qui étaient ces gens en civil. Le colonel Nkundiye qui commandait le secteur opérationnel de Mutara m'a répondu qu'il s'agissait de garde forestiers de l'ORTPN (Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux) qui recevaient une formation militaire afin d'être mieux à même de remplir leur tâche.

Je rappelle ici que le Colonel Nkundiye venait tout juste de prendre le commandement du secteur opérationnel de Mutara après avoir été commandant de la Garde Présidentielle. Ce n'est qu'après avoir quitté le secteur et muté ailleurs dans une autre unité que j'ai appris que ces gens en civil qui s'entraînaient à Gabiro étaient des Interahamwe encadrés par les militaires de la Garde Présidentielle. Malgré que je n'ai pas personnellement vu les militaires français participer à la formation des Interahamwe, ils ne pouvaient pas ne pas être au courant de cette formation étant donné qu'elle se déroulait au même endroit et au même moment que celle qu'ils dispensaient aux militaires rwandais ».

A propos de l'Opération Turquoise, il signale :

« Quand les militaires français sont arrivés à Gikongoro dans le cadre de l'Opération Turquoise, j'étais à Kigeme comme professeur à l'Ecole Supérieure Militaire qui y avait entre temps déménagé suite à la guerre qui faisait rage dans la capitale. Les Français sont arrivés avec leurs blindés et leurs hélicoptères et ont été chaleureusement accueillis par la population locale et une multitude de déplacés qui avaient fui les combats. Ils tenaient dans leurs mains de petits drapeaux aux couleurs de la France et scandaient des slogans comme « Vive la France, Vive les Français ». Les militaires de l'armée gouvernementale ainsi que la population désespérée ont repris un peu d'espoir croyant que les français allaient organiser une contre-offensive pour repousser les Inkotanyi ou alors, tout au moins, arrêter leur pression et établir une ligne de front plus ou moins stable.

A Kigeme, moi et un autre groupe de huit officiers dont deux généraux nous avons publié une déclaration intitulée « Déclaration de Kigeme ». Dans ce document, nous avons dénoncé le génocide qui était en train de se commettre, génocide préparé et mis en exécution par les hautes autorités politiques et militaires du pays. Nous nous sommes désolidarisés de ces autorités et avons appelé la population et les militaires de se joindre à nous pour contraindre le pouvoir en place à arrêter le génocide. Après cette déclaration les militaires français nous ont reproché d'avoir écrit et publié une déclaration anti-gouvernementale et nous ont informé que le gouvernement intérimaire avait donné ordre au commandement des FAR de procéder à notre arrestation. D'après eux, cette arrestation pouvait occasionner des combats et créer une insécurité trop près de leur dispositif. Ils ont donc pris la décision de déplacer de nous déplacer ainsi que nos familles et nous ont amenés à l'aéroport de Kavumu en RDC où ils avaient une base logistique. A Kavumu nous ne sortions pratiquement jamais de nos tentes sauf pour prendre une douche ou aller aux toilettes.

Nous y sommes restés quatre jours avant d'être expulsés manu militari. Entre-temps nous avons demandé aux français de nous mettre en contact avec le général Dallaire commandant de la MINUAR pour lui demander d'intercéder auprès des nouvelles autorités du FPR à Kigali afin de nous autoriser à rejoindre notre pays. Ce qui fut fait. Le général Dallaire est venu s'entretenir avec nous à Kavumu. Après son départ et avant la réponse de Kigali, les militaires français nous ont encerclés, puis nous ont forcé de sortir de nos tentes et nous ont désarmés. Ils nous ont clairement signifié que nous n'étions pas les bienvenus à Kavumu et qu'ils ne sont plus disposés à garder dans leur campement des gens qui sont contre leur gouvernement, fut-il un gouvernement en exil. Je rappelle qu'à ce moment-là, le gouvernement intérimaire venait tout juste de se réfugier à Bukavu en RDC. Ils ont donc pris nos bagages et les ont jetés dehors en nous accordant tout juste une minute pour disparaître.

Devant cette situation, nous n'avons eu d'autre choix que de nous débrouiller pour atteindre Bukavu. De là nous avons rejoint le Rwanda où nous sommes arrivés le 28 juillet 1994. Je me suis interrogé sur les motivations des militaires français qui nous ont éloignés du gouvernement intérimaire d'abord quand il était encore au Rwanda, ensuite quand il s'est réfugié en RDC. Pour moi, l'évacuation de Kigeme n'était pas pour nous protéger comme ils voulaient nous le faire croire, ils voulaient plutôt nous empêcher d'embêter le gouvernement intérimaire. Par ailleurs je fais remarquer que le fait de nous avoir chassés en nous disant qu'ils étaient au courant de nos « magouilles » est un signe qu'ils étaient toujours en contact avec le gouvernement intérimaire. Je ne terminerais pas sans souligner que le gouvernement français a soutenu Habyarimana pendant la préparation du génocide et

malheureusement ce soutien n'a pas cessé pendant sa mise en œuvre par le gouvernement intérimaire ».

22. Côte Kayinamura

Côte Kayinamura était maçon avant le génocide. C'est un rescapé de Rwamatamu, région environnant les collines de Bisesero, qui a pu échapper aux amputations qu'il qualifie d'abusives que d'autres, selon lui, ont subies à Goma. Il est actuellement percepteur d'impôts dans la province de l'Ouest, et il a été auditionné par la commission en date du 18 décembre 2006.

« Au début du génocide, je me suis réfugié avec les autres sur les collines de Bisesero, nous avons essayé de combattre les tueurs composés de gendarmes, d'ex- Far et de civils armés de grenades et des fusils. Les tueurs nous ont attaqués en masse et ont tué beaucoup de personnes. Ils m'ont tiré dessus, et j'ai même reçu des éclats de grenade. J'étais grièvement blessé, et les autres rescapés m'ont transporté jusqu'au bord du lac Kivu où un marin m'a conduit jusqu'à l'île Ijwi. De là, un des réfugiés nommé Musana avait envoyé un petit bateau à moteur pour déplacer tous les fugitifs jusqu'au camp de Gituku qui abritait plus de deux milles Tutsi venant de Gisenyi, de Kibuye, et les Bagogwe. Ceux qui venaient de Gisenyi et Kibuye et qui habitaient au bord du lac avaient pu faire la traversée en pirogue jusqu'à l'île.

Arrivé au Congo je n'avais pas les moyens de me faire soigner et, dans le camp de Gituku, il n'y avait pas suffisamment de matériels pour soigner tous les blessés. J'ai demandé inlassablement où l'on pouvait me soigner et j'ai fini par apprendre que les Français soignaient les blessés ramenés de Bisesero par hélicoptère. Les gens m'ont alors transporté jusqu'à l'aéroport où les Français avaient mis en place un hôpital de campagne. Les Français m'ont accueilli après beaucoup de discussion pour savoir si réellement j'étais un tutsi ou un hutu puisque, normalement, ce camp était réservé aux tutsi que les militaires français amenaient eux-mêmes à partir du Rwanda. J'ai pu les persuader que j'étais hutu sur foi de quoi j'ai pu finalement être admis dans leur hôpital. Ils ont décidé de m'amputer la jambe droite, blessée par balle dans la cuisse, ainsi que le bras gauche blessé aux doigts. Je les ai supplié de ne pas m'amputer et de me soigner autrement car je gardais espoir de guérir et garder ainsi mes membres.

Comme la plaie de la jambe était toujours ouverte et qu'elle saignait, ils ont décidé d'amputer la jambe et de laisser le bras. J'ai réussi à m'enfuir et je suis retourné au camp de Gituku grâce à un ancien réfugié de 1959 nommé Kagaba venu m'apporter des habits. Comme tous les blessés, hommes, femmes, enfants et vieux rassemblés ensemble que j'ai rejoints dans les tentes, j'étais nu. Nous nous sentions profondément humiliés d'autant plus que les employés qui passaient, se moquaient de nous et

émettaient même des commentaires. En plus de cela nous avions faim. Par contre, à Gituku, j'ai été bien accueilli au centre de soins de santé tenu par le HCR et qui n'était pas loin de l'aéroport où j'ai été examiné par un blanc et trois Africains qui m'ont soulagé par des paroles d'encouragement et par les premiers soins de mes doigts cassés. J'y ai été soigné, suivi par la Croix Rouge, et c'est ainsi que j'ai pu finalement guérir sans être amputé ».

23.Cyprien Katarega

Originaire de Gakenke en province du Nord, il a travaillé pour l'entreprise de construction EMUJECO dans les années 1990 et a été témoin des activités des militaires français dans les anciennes communes de Shyorongi et de Rushashi. Il est poursuivi pour génocide et incarcéré dans la prison de Kigali. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 16/08/2007.

Son témoignage porte sur la disparition de personnes et la participation des Français dans les combats. Il déclare :

« En mai 1992, je travaillais à l'EMUJECO, une entreprise des travaux publics. Un jour, nous avons entrepris un voyage vers Rushashi où nous avons un chantier de construction d'une école agrovétérinaire. Arrivés à Kanogo dans la ville de Kigali à hauteur de la route qui mène à Rugunga, le chauffeur a embarqué deux personnes, un jeune homme et une jeune fille. Arrivés à Kanyinya près de la commune Shyorongi nous avons trouvé une barrière gardée par des militaires français et des gendarmes rwandais. Ils nous ont arrêtés et nous ont demandés nos pièces d'identité. Quand la fille qui était avec nous a présenté sa carte, ils l'ont appréhendée en disant qu'elle avait une carte modèle 4 fabriquée par les Inkotanyi. En fouillant la mallette du jeune homme, ils y ont trouvé un permis de conduire ougandais et ils se sont écriés : « Ce sont des Inkotanyi ! ». Un gendarme rwandais et un militaire français ont conduit les deux jeunes gens au bureau communal pour les interroger. Nous les avons suivis et nous sommes restés ensemble jusqu'à 15h00. Par la suite moi et le chauffeur ils nous ont laissés partir et gardé nos deux passagers. Nous avons continué jusqu'à Rushashi où nous avons raconté au chef de notre chantier tout ce qui s'est passé.

Le lendemain, le chef de chantier s'est rendu à Shyorongi pour récupérer ses visiteurs mais il ne les a pas trouvés et personne n'a pu lui dire leur destination. Un autre jour, en juillet 1993, des militaires français sont venus au centre de Kinyari dans une jeep militaire et un camion qui remorquait une grosse arme d'appui enveloppée dans une tente et ils se sont dirigés à Kimeza sur le terrain de football.. Il était à 15h00. Ils ont commencé à lancer des bombes sur l'école ETO-TUMBA

qui était occupé par les Inkotanyi. Le pilonnage a duré une heure puis ils sont retournés vers Shyorongi ».

24. Jean-Damascène Uzabakiriho

Jean-Damascène Uzabakiriho est un agriculteur recruté en septembre 1993 parmi les miliciens du groupe « TURI HOSE ». Il a été formé à Mukamira avec les jeunes de tous les coins du pays. En 1994, en plein génocide, il fut intégré dans l'armée comme recrue militaire sans matricule, sélectionné parmi les miliciens Interahamwe. Actuellement, poursuivi pour crime de génocide, il est prisonnier repent et a été entendu par la Commission parmi les témoins de faits, en date du 12 décembre 2006 et du 25 janvier 2007. Uzabakiriho évoque la formation des milices, le déchargement d'armes à Goma ainsi que leur distribution à la population civile.

« Nous avons été formés en premier lieu à Mukamira où j'ai rencontré un capitaine français qui encadrait nos formateurs. Il y avait des militaires rwandais, dont le sergent Nturanyenabo Jean-Paul, qui nous formaient après avoir reçu les instructions auprès du capitaine français, et on nous enseignait en français. Je ne comprends pas très bien le français, mais je captais quelques termes français de combat tel que tirailleur, marche à genoux, marche courbée. C'était bien le français, ce n'était pas de l'anglais. Nous avons commencé par la formation idéologique nous expliquant combien le Tutsi est mauvais que si nous perdons la guerre nous serons assujettis au régime féodal. Nous étions des Interahamwe, des jeunes forts et en bonne santé.

C'est à Mukamira que nous avons été entraînés. Après la course matinale de 5h du matin, nous étions entraînés à beaucoup d'exercices de maniement des kalachnikov, des R4, ils voulaient même nous apprendre à manier le mortier 60. A la fin de la formation, nous avons reçus des cartes de TURI HOSE [nous sommes partout]. Après la réception de ces cartes, nous avons été amenés au camp Gisenyi où il été demandé à ceux qui ne veulent pas continuer la formation de rentrer chez eux. Nous avons alors été transférés au stade Umuganda. Nous commençons la formation à 7h du matin, ceux qui venaient de loin rentraient au Camp Gisenyi, mais ceux des environs rentraient chez eux. Nous étions formés jusqu'à midi, par le lieutenant Anatole Nsengiyumva avec d'autres militaires, des soldats et des caporaux, avec des militaires français qui étaient là pour superviser nos entraînements. Nous revenions le matin vers 9h, et les militaires français nous y rejoignaient avec le s/lieutenant Bizumuremyi.

Au mois d'avril 1994, à la mort du Président, les tueries se sont accentuées suite au fait que vers le 9 avril, on nous a donné la consigne de pourchasser le Tutsi où qu'il soit. Je voyais ce capitaine et trois autres circuler au camp pendant la journée. Parfois le soir, on en voyait cinq qu'on ne revoyait plus le matin, mais il y en avait un qui semblait disposer d'un bureau dans une maison bien construite qui se trouvait au Camp. Le rôle des français résidait en ce qu'à Mukamira ils encadraient

nos formateurs ex FAR, qui passaient toujours dans les bureaux des français pour recevoir les consignes ou instructions de leçons à dispenser. Au camp Gisenyi, les Français supervisaient les leçons des tactiques au stade Umuganda en compagnie de Bizumuremyi.

Concernant les horaires, le sifflet sonnait très tôt matin vers 5H, tout le monde se levait, mettait une tenue de sport, faisait la course et revenait vers 7h 30 au camp Mukamira. Au retour nous commençons les exercices de combat sans armes, c'est-à-dire se battre sans fusil quand les munitions sont épuisées. Cela prenait près de deux heures et nous enchaînions avec les cours de tactique. Nous allions à table vers midi, nous prenions du riz, des haricots ou des pommes de terres, avant d'aller nous laver. Vers 15h, nous jouions au ballon, et le soir vers 19h, nous suivions les cours d'histoire de notre pays parfois en présence de militaires français. Nous avons appris que du temps du règne des Tutsi, ils se faisaient transporter par les hutu dans des grabats et que le mwami se levait en s'appuyant sur ces Hutu. Que les Tutsi sont des ennemis du pays, des serpents. »

S'agissant de la formation qui a continué au Zaïre, il explique :

« J'ai quitté le pays en passant par Kibuye, et j'ai traversé par un bateau à moteur vers l'île Ijwi pour arriver finalement à Mugunga, où les camps des ex-Far et des Interahamwe ont été installés dans la localité dénommée Nzuru. Nous sommes restés là et lorsque l'Etat major s'est installé à Bulengo, nous allions y effectuer des entraînements et quelques Français y passaient. En fait, dès notre arrivée au Zaïre, nous avons continué des entraînements, car tous les jeunes devaient être formés pour que personne ne puisse rentrer sans savoir manier les armes. Comme nous le savions déjà, nous avons continué avec d'autres exercices, marche à genoux, marche courbée, combats sans arme pour qu'en cas d'épuisement des munitions l'on puisse se battre avec un couteau. Certains entraînements se faisaient à Bulengo à l'Etat-Major, près du Lac Kivu, ceux des civils qui ne savaient pas encore manier les armes se faisaient dans des prairies.

Le général Augustin Bizimungu a tenu une réunion avec nous et nous a informés que les Français nous soutenaient toujours et que nous ne manquerons pas d'armes. Des Français étaient présents et nous ont dit que même si les Tutsi nous ont vaincus, ils nous livreront des armes et munitions pour que nous remportions une victoire militaire. Nous avons alors repris des entraînements. Nous les faisons de manière séparée, c'est-à-dire les caporaux à part, les sergents à part et les soldats à part. Puis, des civils s'entraînaient également à part. Ces entraînements se faisaient à Bulengo.

Moi personnellement, j'ai commencé par les entraînements dans la prairie près du camp, puis j'ai été transféré à l'Etat-Major, après quoi nous étions envoyés au Rwanda. En 1995, les infiltrations ont commencé

pour que la communauté internationale se rende compte qu'il n'y a pas de sécurité au Rwanda. Le général Augustin Bizimungu, a tenu une réunion pour nous informer que les Français nous soutenaient toujours, que nous ne manquerons pas d'armes et des munitions. Ils ont alors continué à nous former, car tous les militaires étaient arrivés à l'Etat-Major. Les entraînements ont repris, les caporaux à part, les sergents à part, les soldats à part. Nous avons même appris les exercices de marine, si bien que Bizimungu a fait de son mieux pour envoyer les Interahamwe qui sont venus attaquer les châteaux d'eau de la Brasserie en utilisant des mines. Lors de cette réunion, les Français nous disaient que même si le Tutsi nous a chassés, ils vont tout faire pour nous envoyer les armes. Comme les infiltrations et les attaques se poursuivaient, le FPR a attaqué et démantelé les camps, et nous n'avons plus revu les Français, nous n'avons pas su quelle direction ils ont pris. Il y a un groupe de jeunes qui ont été envoyés en premier lieu à Iwawa. Ils étaient censés monter par Bugarura-Kinunu, nous étions censés les suivre selon les instructions d'opérations d'attaques qui nous avaient été données par Bizimungu. L'armée rwandaise a attaqué les positions D'Iwawa un vendredi, alors que nous étions supposés attaquer le mardi de la semaine qui suivait ».

Pour ce qui est du déchargement d'armes effectué à Goma et leur distribution aux milices :

« Juste après la mort du Président Habyarimana en 1994, le Cpt Bizumuremyi et le Lt Colonel Nsengiyumva Anatole ont tenu une réunion au camp militaire de Gisenyi en compagnie de militaires français. Ils disaient que les Tutsi avaient atteint leur objectif et qu'ils étaient aussi capables du pire étant donné qu'ils étaient parvenus à tuer le Président. Ils ont aussi dit que nous allions recevoir des armes, que des pays amis avaient accepté de nous livrer des armes. C'est ainsi que, quelques jours après, ils nous ont pris dans 4 camions et nous ont emmenés à l'aéroport de Goma décharger les armes et munitions de l'avion piloté par des militaires français.

Fin Avril 1994, vers le 29 avril, les français sont venus avec Bizumuremyi, nous ont pris pour aller décharger des armes à l'aéroport de Goma. Nous sommes partis protégés pareux, le S/Lieutenant Théophile et le s/lieutenant Bizumuremyi. Lorsque nous sommes arrivés à l'aéroport de Goma, nous avons déchargé de l'avion les armes contenues dans des longues caisses à pancartes de houe et nous les avons chargées dans les camions de Kabuga. Après le déchargement, nous les avons amenés au camp militaire de Gisenyi. Ils ont commencé à nous les distribuer disant que nous sommes presque militaires et nous avons reçu des uniformes, des Kalachnikov. Certaines ont été données aux chefs du parti politique MRND et aux civils qui venaient de recevoir des formations militaires au stade Umuganda, d'autres aux Interahamwe locaux de la préfecture. Jean Paul Nturanyenabo était aussi présent.

Le Major Nubaha a aussi reçu des armes et les a distribuées à Kibilira [commune Kibilira dans la préfecture de Gisenyi]. Des militaires français étaient présents pendant la distribution de ces armes. C'était des Karachnikov Para qui lancent des grenades." Au mois de mai, nous avons encore déchargé des armes vers des camions de civils et les avons amenées au camp Gisenyi. Certaines ont été distribuées à la préfecture, que ce soit les fusils Kalachnikov, les munitions, les uniformes militaires, ainsi que les bottes françaises que l'on appelait Rugaci.

Les jeunes qui tenaient les barrières sont aussi venues prendre ces armes et les ont utilisées sur les barrières de Rubona et de Nyabagobe, dans le district de Nyamyumba. Ils avaient pour mission de trier les Tutsi dans les bus de la brasserie limonaderie du Rwanda (BRALIRWA) qui allaient à l'usine. Lors de la distribution de ces armes, les Français y étaient également. Nous allions les décharger à Goma et venions ensemble avec les Français au camp Gisenyi. Partout où nous allions les distribuer, les militaires français étaient toujours présents.

Après la distribution, ils allaient se reposer à l'hôtel Tam Tam du fils du président Habyarimana. A cette époque, ces armes étaient aussi distribuées aux Interahamwe qui allaient combattre à Kigali, Gitarama et

Bisesero, car au mois de juin les tueries se sont accentuées. A cette période, Edouard Karemera a demandé à ce que lui soient envoyé des renforts à Kibuye et on a choisi parmi les Interahamwe qui étaient au camp militaire de Gisenyi. Nous avons alors reçu de nouveaux uniformes, même les Interahamwe ont reçu des tenues militaires, puis nous sommes partis avec des gendarmes combattre à Bisesero. Nous étions dans 3 bus et deux camions militaires. Les autres sont partis en taxi. Nous étions très nombreux, et quand nous sommes arrivés à Kibuye, nous sommes entrés dans le camp de gendarmerie situé sur la route vers Cyangugu, près de l'église.

J'ai vu également au mois de juin des militaires français parmi ceux qui nous ont accueillis et donné l'ordre aux militaires de nous déployer, certains en ville, d'autres à Bisesero. Nous assurons le contrôle de la ville pour éviter qu'il puisse y avoir de fuite des Tutsi qui passeraient par l'eau. Nous allions au stade Agatwaro, à l'hôpital, et les Français séjournent à Nyamishaba et nous avons continué à opérer à Bétanie pour vérifier s'il n'y avait pas des Tutsi cachés dans la petite forêt d'eucalyptus. Ceux qui étaient partis à Bisesero ont ramené au camp militaire les cadavres des militaires tués dont celui de Nkuzurwanda. Les Français sont venus voir, déplorant que nos frères aient été tués à Bisesero mais ils estiment que les tueries de Bisesero étaient une juste revanche sur l'ennemi. »

25. Damien Bizimana

Damien Bizimana, né en 1952 à Shaba, secteur de Kitabi, commune de Kivu, est détenu à la prison centrale de Gikongoro et avoue sa culpabilité pour avoir participé au génocide

Il affirme que pendant l'opération Turquoise un hélicoptère français a jeté trois personnes dans l'ex-commune Mudasomwa, près de la forêt de Nyungwe, et atteste qu'il a lui-même participé à l'assassinat de l'une d'entre-elles.

«Un bon matin, j'ai pris ma machette et je suis allé défricher le terrain dans le marais pour préparer mon champs de patates douces. Une heure après, un hélicoptère longeant la lisière de la forêt de Nyungwe est passé au-dessus de moi à une hauteur très basse que j'ai failli être emporté par le courant d'air qu'il dégageait. J'étais trop effrayé et j'ai dû m'accrocher aux herbes. Il est descendu à une certaine hauteur et de là, il a laissé tomber une personne sur l'autre versant de la colline. Un vieux du nom de Misigaro en est aussi témoin. Il a même appelé feu Rukwavu qui était responsable de cellule, pour lui montrer ce qu'il avait vu. Ce dernier s'étant empressé, après un bref échange, Rukwavu est venu me trouver et m'a ordonné de l'aider à dégager « les déchets » du village. Je

me suis exécuté et je me suis dirigé vers l'endroit où se trouvait la personne jetée de l'hélicoptère.

Aussitôt arrivé, j'ai vu un homme de grande taille, souple et naturellement propre. Il devait être riche. Il portait seulement un caleçon comme habit, la tête bandée avec un ruban blanc. Certainement qu'il avait été bandé les yeux avant d'être éjecté. Il était assis au milieu de la route, encerclé par des gens qui avaient accouru pour le voir. Il avait été poignardé sur les épaules avant d'être jeté sur l'autre rive de la rivière Akanyaru, tout près de la forêt, dans la commune Mudasomwa. Il a nagé et a traversé l'Akanyaru pour monter vers la route. Apparemment, il n'avait pas de fracture.

Le responsable Rukwavu lui a demandé pourquoi il a été poignardé et jeté de l'hélicoptère. Il n'a rien répondu. Le responsable l'a mis à côté et lui a encore une fois posé la question. Il n'a toujours rien dit. Il l'a ramené et nous a donné ordre de le tuer. Nous avons d'abord refusé et Rukwavu lui a assené un coup de gourdin sur la tête. Domitien Munyakayanza lui en a donné un autre avec sa houe, et moi je lui ai administré une volée de machette. Rukwavu l'a assommé à coup de gourdin en pleine tête, tandis que Nsabakunze nous assistait. Je suis emprisonné pour ça et j'ai plaidé coupable devant la juridiction Gacaca. A part cet homme, j'ai entendu dire qu'il y avait deux autres personnes qui ont été jetées de l'hélicoptère par les militaires français le même jour, dont l'une à Musizi vers l'usine de thé et l'autre à Musebeya mais celles-ci n'ont pas été tuées ».

26. Daniel Mazimpaka

Daniel Mazimpaka est un agriculteur résidant à Kigeme dans le district de Nyamagabe en Province du Sud. Il a pu observer les activités des militaires français de l'opération Turquoise à Gikongoro. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 19/07/2007. Son témoignage porte sur les barrières, les massacres de Murambi, les enlèvements et disparitions de personnes, et sur une tentative d'assassinat.

Il affirme ce qui suit :

« Dès leur arrivée dans ma commune Nyamagabe, les Français ont collaboré avec les Interahanwe en installant des barrières de contrôle dans différents endroits tout en renforçant celles déjà existantes. Parmi ces barrières, je pourrais citer celles de Nzega, Kigeme, Gasarenda, Mata, Gakoma (sur la route qui mène à Mishito) et celle de Nyungwe. La barrière de Nzega était spéciale car les Français avaient exigé qu'elle soit exclusivement gardée par des personnes parlant le français. Sur ces barrières, des militaires français y déposaient régulièrement des gens en

provenance de Mudasomwa, Musanze et Kaduha qui étaient par la suite tuées par les Interahamwe. Après avoir déposé les suspects, les Français repartaient. Mais en se retirant, ils faisaient un signe de la main sur la gorge pour dire qu'il fallait les égorger.

En arrivant à Gikongoro, les Français ont menti à la population disant qu'ils sont venus arrêter les massacres. Les personnes cachées après avoir entendu prononcer ces paroles, se sont dévoilées. Elles ont été conduites à Murambi où elles étaient sensées trouver la sécurité et la protection. Malheureusement, Ce ne fut pas le cas car elles ont été toutes décimées et enterrées dans une fosse commune. D'ailleurs par la suite, les Français y ont construit un terrain de basket et jouaient dessus les cadavres.

Concernant la disparition de personnes il affirme: « Les Français ont fait disparaître quelques personnes quand ils les transportaient de Murambi à Maraba sous prétexte qu'ils vont les garder en sécurité là-bas. J'ai appris par la suite qu'elles ne sont pas arrivées à destination. C'est un certain Twagirayezu de Maraba qui me l'a affirmé lors que je lui ai demandé s'il avait vu des personnes amenées par les Français en provenance de Murambi. Il m'a répondu que ces gens ne sont jamais arrivées dans son village ».

A propos de la tentative d'assassinat sur la personne d'un certain Kirayuriye accusé d'avoir volé un matelas il déclare: « Les Français l'ont frappé à mort puis l'ont transporté pendant la nuit enfermée dans un sac et ont fini par le déposer à Nyantanga à côté de l'école des protestants. Ils l'ont abandonné là-bas croyant qu'il était décédé. Il a été sauvé le lendemain matin par des passants qui l'ont entendu crier au secours ».

27. Député Emmanuel Mwumvaneza

Député Emmanuel Mwumvaneza, entendu par la Commission en date du 31 octobre 2006, est témoin volontaire des faits. Il est ex-conseiller du secteur Mukama, ancienne commune Muvumba dans l'ex-Préfecture de Byumba. Il est actuellement parlementaire à la Chambre des députés. Son témoignage porte sur la formation des milices, la participation aux combats et la tenue de barrières.

« Lorsque je les ai rencontrés, je ne savais pas qu'il s'agissait de Français. Je voyais des Blancs en uniformes militaires qui se promenaient au bureau communal. Ils étaient à quatre, trois s'étaient enduit le visage d'une matière noire, cela devait être du cirage ou du charbon. Un seul ne s'était pas enduit en noir. C'était leur chef, j'ai par la suite appris qu'il s'appelait capitaine Jacques. C'est ce que m'a dit le Lieutenant Kadali, un ami à moi, avec qui il parlait souvent. Je les ai trouvés au bureau de la commune en conversation avec le bourgmestre. J'ai voulu entrer dans le bureau du bourgmestre, on m'en a empêché en me disant qu'il avait de la visite. Nous étions venus pour une réunion qui devait rassembler tous les conseillers. Je suis retourné en arrière et j'ai attendu. Ils ont discuté, quand ils ont terminé, ils sont sortis et s'en sont allés. Il y avait ce blanc, le capitaine Jacques, le commandant Ntirikina qui était à Gabiro, et le colonel Rwabukwisi.

Après leur départ, nous les conseillers, nous avons tenu notre réunion hebdomadaire du vendredi comme d'habitude. Le bourgmestre nous informa que ces Français et ces militaires rwandais souhaitaient former la population à l'autodéfense civile à cause de la menace que faisait peser les infiltrations des Inkotanyi dans la campagne et le fait qu'ils distribuaient des armes à leurs parents tutsi pour leur permettre de massacrer la population. Il nous fallait adopter une stratégie en formant des habitants au maniement des armes pour qu'ils puissent se défendre au moment où il faudra tuer ces gens, que ce soit les complices ou les Inkotanyi eux-mêmes, s'ils venaient dans la campagne. Nous avons pris bonne note et le bourgmestre nous informa qu'il a été accordé 252 places à toute la commune Muvumba. Les conseillers communaux se sont répartis ces places. J'en ai pris 16 moi y compris. Une semaine plus tard nous avons fait un rapport sur le groupe de gens à former, chaque conseiller présentait sa propre liste pour l'opération. Nous sommes partis dans plusieurs bus pour Gabiro, chaque conseiller avait la liste des noms de ses hommes.

[Le bourgmestre] nous a dit que ces Blancs nous appuient dans la guerre que nous menons, ils voudraient que nous les aidions...la nourriture que nous mangions quand nous étions à Gabiro, c'est eux qui nous la donnaient [...]. La raison pour laquelle je dis que c'est les Français qui nous donnaient à manger, c'est parce qu'on nous demandait un nombre de gens à ne pas dépasser. C'est pourquoi le nombre de gens à former ne

dépassait pas 250, quitte à ce que l'on réserve plus de places à ceux dont les secteurs étaient situés sur les frontières. [Le bourgmestre nous avait dit] Apportez un nombre limité de gens parce que ce que les Blancs nous ont promis, si vous dépassez le nombre, ce ne sera pas suffisant. Vous devez amener le nombre de personnes qu'ils ont accepté, ne dépassez pas.

Nous sommes alors partis dans plusieurs bus à Gabiro. Nous y avons trouvé des Français. Je n'en ai pas vu plus de quatre, ils se cachaient et se camouflaient. Ils ne voulaient pas que les civils les voient. Mais nous qui étions des conseillers, il nous arrivait d'aller dans le bureau du commandant ou alors lorsque l'on discutait avec les militaires gradés comme les Lieutenants, le sergent major, ils nous disaient que c'étaient nos amis blancs venus nous assister. Nous y avons passé un mois ou un mois et demi. Nous étions dans la vallée située entre Gabiro et Rwangingo, où les militaires rwandais nous apprenaient le tir au fusil. Le camp était réservé aux militaires, tandis que les civils étaient installés dans des tentes tout près du camp. Notre formation était séparée, et nous gardions notre tenue civile, reconnaissable facilement.

(...) Ces Blancs, ce capitaine, venaient nous voir souvent aux environs de 10 heures. Nos instructeurs devaient savoir parler français, mais moi je ne le parlais pas. Une fois, le capitaine Jacques venait avec Gatete, une autre avec Ntirikina, ou encore avec Rwabukwisi, ainsi de suite. Nous nous levions tôt le matin pour nous rendre au lieu de formation, dans une vallée située à 5 ou 6 km du camp militaire de Gabiro. Nous prenions des leçons de tir au fusil à partir de 9h ou 10h jusqu'à 14h. Au retour au camp, nous prenions nos repas et commencions à partir de 16h le cours de théorie dispensé par le commandant Ntirikina. [Ils nous ont expliqué que] ces armes dont vous venez d'apprendre le maniement doivent vous servir à combattre les Inkotanyi. Les Inkotanyi aiment particulièrement se camoufler, passer derrière les lignes de nos soldats et s'infiltrer dans la campagne chez vous dans vos secteurs. Ils cachent des armes chez leurs parents tutsi. Sachez qu'avec les armes que nous allons vous donner, vous devrez combattre ces Tutsi qui vivent dans la campagne. Si vous apprenez que ces Inyenzi ont apporté des armes parmi les paysans, il n'y a pas d'autre solution, vous devrez riposter aux tirs de ces paysans ou alors tirer sur eux, ils ne sont pas plus nombreux que vous ».Et effectivement dans mon secteur il n'était recensé que 51 Tutsi sur 7900 habitants.

Pendant ces cours de théorie les Français passaient de temps en temps sans s'attarder. Le lieutenant Kadali servait d'interprète parce que les Français ne comprenaient pas le Kinyarwanda. Sur le terrain, ils venaient superviser pour voir si nos tirs atteignaient la cible. Ils prenaient un papier blanc, y dessinaient un cercle dans lequel nous devions tirer. Quand on tirait dans la cible correctement, on y mettait une boule de manioc pour ne pas le confondre avec le tir suivant ou avec le précédent et pouvoir évaluer le tireur du suivant, ainsi de suite.

A la fin de la formation, nous sommes rentrés, mais les fusils ont été repris. Une semaine après notre arrivée à la maison, les fusils nous furent redistribués. J'en ai eu onze et j'en ai gardé un qui m'a d'ailleurs blessé à la main par ma propre maladresse. Voici la cicatrice. J'ai réparti les autres à ceux qui se relayaient pour les patrouilles de nuit ou de jour ».

S'agissant de la participation au combat, il déclare :

« J'ai revu ces militaires français le capitaine Jacques et d'autres, très jeunes, à Gituza où la population de Muvumba et Ngarama s'était réfugiée après l'attaque du FPR de février 1992. C'étaient des jeunes dont on aurait dit qu'ils sortaient à peine de l'adolescence. Ils ont installé leurs canons à Gituza, non loin du dispensaire, sur un terrain de football. Huit canons étaient alignés. Lorsque les soldats de Habyarimana eurent repris leur position, les militaires français avancèrent vers Kanero et installèrent à nouveaux leurs canons, en un lieu que l'on appelle Mashani et qui est le centre commercial de Kanero. Si mes souvenirs sont exacts, je pense qu'il y avait huit canons tirant en direction de la commune Muvumba. J'étais avec le bourgmestre de Murambi Gatete en compagnie d'un prêtre italien appelé Carlo qui leur demandait d'évacuer les sœurs de Calcutta coincées dans la zone de combat de Ngarama. C'est à ce moment là que je les ai vus participer au combat, intervenant pour déloger le FPR de Ngarama avec leurs armes lourdes installées sur le terrain de football situé en-dessous du dispensaire de Gituza, après quoi les sœurs de Calcutta ont pu sortir de Ngarama avec le prêtre italien Carlo.

Par la suite, les militaires français ont continué d'avancer en avant-garde de la population qui se sentait dès lors rassurée. Ils ont installés à Kanero d'autres armes lourdes à deux canons au nombre de huit, qui lâchaient 16 bombes d'un trait pour pilonner Muvumba. Ils y ont passé deux jours, et les armes étaient ramenées à la gendarmerie. A notre retour le lendemain, les douilles avaient été retirées et l'on disait que c'était le FPR qui probablement allait reconnaître les armes utilisées pour contre attaquer. Effectivement, après deux pilonnage par les Français, les Katioucha ont commencé à tomber en face de nous et les Français sont tout de suite partis installer beaucoup plus d'armes lourdes à Gituza, où ils ont mené des combats pendant environ trois jours pour s'arrêter finalement à Nyagahita. Le FPR recula, mais pour des raisons de sécurité de la population, Gatete envoya toute la population déplacée à Murambi.»

Pour ce qui est de la tenue des barrières, il affirme :

« J'ai revu les Français à la barrière de Nyabarongo quand j'amenais ma mère à Kabgayi auprès de mon oncle paternel Mgr Thaddée Nsengiyumva qui était très inquiet au sujet de notre passage à cette barrière. Mais comme je me déplaçais avec le cachet du secteur, j'ai pu

élaborer un autre document en lieu et place de ma carte d'identité afin d'éviter le contrôle des mentions de l'ethnie de ma mère. A notre passage, un caporal rwandais certifia qu'il nous avait contrôlés. C'est ainsi que nous avons pu passer sans problème, mais j'ai pu remarquer que ceux dont les mentions d'ethnie indiquaient qu'ils étaient tutsi restaient à cette barrière. J'ai laissé ma mère à Kabgayi et suis retourné à Murambi où nous avons passé presque une année jusqu'à la période du génocide.

Des Français, j'en ai encore vus à Kiyanza dans la préfecture de Kibungo lorsque nous nous dirigeons vers la Tanzanie. [...] Ils étaient entrain de sensibiliser les militaires de Habyarimana les FAR ; ils leur disaient : la guerre est finie, laissez tomber! Nous allons partir, laissez vos armes! Soyez sans crainte et attendez d'autres armes. Nous allons essayer de nous réorganiser et vous ne tarderez pas à revenir. N'ayez aucun problème! Et si vous avez un problème de vêtement arrangez-vous auprès de vos frères pour qu'ils vous prêtent les leurs et tâchez de ne pas vous faire remarquer. » Ils leur assuraient qu'ils allaient préparer une grande opération de contre attaque d'où est sorti la chanson de Bikindi « Rwigerurumpe » qui nous donnait espoir que nous allions revenir en peu de temps. »

Emmanuel Mwumvaneza conclut en indiquant d'autres pistes de recherche et de confirmation de son témoignage, à savoir les conseillers de Karama Elias Nkurunziza et de Gatsirima Silvère Beyanga, le commerçant Faustin Kashugera propriétaire d'un hôtel situé sur la route des poids lourds, ainsi que François Rubaretwa ex-responsable de cellule de mon secteur.

28. Député Joseph-Désiré Nyandwi

Député Joseph Désiré Nyandwi est ingénieur agronome et travaillait au projet Kibungo II, dans l'ex-province de Kibungo, en 1990. Il a été muté au ministère de l'Agriculture (MINAGRI) en novembre 1991. Fin 1992, il fut directeur du projet agro-pastoral de Nyungwe, unité de gestion de la zone 3 (PCPD Nyungwe UGZ3). Depuis octobre 94 jusqu'au début février 1999, il était préfet de la préfecture de Gitarama poste qu'il quitta pour devenir ministre de l'Intérieur, puis ministre de l'Administration locale et de la Bonne gouvernance. Il est actuellement parlementaire à la Chambre des députés et a été auditionné par la Commission en séance publique du 25 octobre 2006.

Le député D. Nyandwi a été plusieurs fois témoin oculaire des déplacements de troupes françaises vers les zones de combats, en renfort aux FAR avant 1994. Il les a vus contrôler les pièces d'identité à l'aéroport de Kanombe et sur la barrière tout près de la rivière Nyabarongo. Il décrit également le comportement des militaires français à Gikongoro durant l'opération Turquoise.

Voici son témoignage :

« Depuis novembre 1991 jusqu'au début décembre 1992, je travaillais à Kigali et rentrais à Rwamagana. En venant au service à Kigali très tôt le matin, j'ai, plusieurs fois, croisé des soldats français en jeeps et parfois en véhicules de combat blindés qui allaient apporter du renfort sur le front dans la préfecture d'Umutara. Des fois, ces jeeps remorquaient des canons. A partir de fin décembre 1992, quand j'ai été nommé Directeur du PCPD Nyungwe UGZ3, je venais à Kigali presque chaque jeudi pour des raisons de service et souvent aussi dans le cadre des activités politiques de mon parti (Parti social démocrate). Pendant ces navettes entre Gikongoro et Kigali, je traversais toujours une barrière érigée tout près de la rivière Nyabarongo, à Ruyenzi, gardée par des FAR et les militaires français, qui contrôlaient les cartes d'identité pour identifier l'ethnie des passants. Certaines personnes y étaient retenues sur base de critères ethniques. Par ailleurs, les militaires français déguisés avec une matière noire enduite sur le visage avaient une position près de la briqueterie de Ruliba, tout près de la rivière Nyabarongo. Je me rappelle bien qu'il y avait aussi des sacs de sable et qu'ils y avaient installé un canon.

Entre temps, j'ai eu l'occasion d'avoir un stage de formation en France sur la gestion des projets de développement, et le 4/4/1994, en rentrant de Paris, j'ai vu des militaires français avec les militaires rwandais assurant le contrôle de l'aéroport de Kanombe. Il y avait une atmosphère d'insécurité. Le climat était tendu à l'aéroport. Les passagers qui quittaient le Rwanda se voyaient obligés de présenter aux militaires leurs pièces d'identité aux militaires français et rwandais. Moi, comme je

rentrais au pays, ils ne me les ont pas demandés. Ce jour-là, j'ai croisé Ladislas Nyampeta qui quittait le pays, il peut le confirmer. D'ailleurs tout le monde savait que les Français étaient à l'aéroport de Kanombe et qu'ils épaulaient les militaires rwandais à y assurer la sécurité.

Concernant l'opération Turquoise, poursuit-il :

« Je suis arrivé à Gikongoro le 2/5/1994. Les militaires français de l'opération Turquoise, quant à eux, y sont apparus vers la fin juin ou début juillet 1994. Leur arrivée a coïncidé avec la libération de la ville de Butare par le FPR et ils ont eu un accrochage avec ces derniers quand ils sont allés exfiltrer certaines personnes. Les autorités préfectorales de Gikongoro avaient mobilisé la population pour les accueillir. Les militaires français ont établi leur quartier général dans les bâtiments de SOS Gikongoro et installé leurs tentes sur le terrain de football derrière ces bâtiments. Leur commandant en chef était le lieutenant colonel De Stabernath. Ils avaient différents équipements militaires dont les hélicoptères qui sillonnaient la zone. En plus de ce quartier général, à Gikongoro ils s'étaient installés à divers autres endroits tel qu'à l' Ecole des Sciences Infirmières (ESI) Kaduha, à Kitabi dans les bâtiments du Projet Agro Pastoral II Nyungwe /Unité de gestion trois (PASP II Nyungwe /UGZ3), et dans les bâtiments du Projet Karengera/Unité de gestion de la zone quatre/UGZ4) ; à Murambi (à l'Ecole Technique Officielle) où je les ai vus moi-même jouer au volley-ball sur le terrain qu'ils avaient aménagé tout prêt d'un charnier dans lequel on avait jeté plusieurs milliers de corps de victimes du génocide.

Je me rappelle une fois sur la route Gikongoro-Kitabi, avoir vu des Français dire aux gens que s'ils restaient sur place, ils seront tués par des Inkotanyi. Ils faisaient un signe de trancher la gorge. Ce geste suscitait de la peur et de la panique au sein de la population et a poussé beaucoup de gens à partir au Zaïre. Une autre chose que j'ai vue, c'est le rôle des Français dans le pillage des biens de l'administration. Jusque fin juillet, début août 1994, les bureaux de l'ex-préfecture de Gikongoro étaient restés intacts, ce sont des soldats français qui ont facilité leur destruction et le pillage. Par exemple, dans le bureau du préfet, se trouvait un grand coffre-fort contenant de l'argent. Les soldats français ont tiré sur le coffre-fort et emporté la somme qu'il contenait. Ils ont en même temps ouvert les portes des bâtiments de la préfecture et autorisé la population à y entrer et à faire des pillages.

A Kitabi, durant les deux derniers jours de leur retrait, les Français ont pillé des biens du projet UGZ 4 que je dirigeais. Ils ont ouvert des portes avec des engins militaires, puis ont emporté des biens et distribué le reste à la population. L'usine à thé de Kitabi a été également pillée sous la supervision des Français. Les biens pillés ont été acheminés au Zaïre. En plus de cela, des militaires français ont emporté les véhicules de l'Etat affectés au Projet de développement Agricole de Gikongoro (PDAG) et au Projet sylvo-Pastoral (PSAP) et qui leur avaient été prêtés à

la demande de l'ex-préfet de Gikongoro. Je ne peux pas en déterminer le nombre. La destruction du groupement de la gendarmerie à Gikongoro a aussi été précédée de plusieurs rencontres entre militaires français et gendarmes rwandais sur ces lieux ainsi qu'au quartier général de Turquoise à Gikongoro.

[...] Je ne dirais pas qu'après l'installation de l'opération Turquoise, il y avait la sécurité dans cette zone, car j'ai eu des informations selon lesquelles dans la zone de Musange, certaines personnes ont été tuées par les Interahamwe : un enfant (jeune homme) originaire de Murama a été tué à Musange alors que des militaires de Turquoise étaient déjà sur place. Il m'a également été rapporté le cas de personnes jetées de l'hélicoptère dans la forêt de Nyungwe. Le fait que les gens ont continué à fuir montre aussi qu'il n'y avait pas de sécurité. Les FAR et les gens qui avaient trempé dans le génocide n'étaient pas inquiétés. Ils se sont réfugiés tranquillement au Zaïre. Les combats ne se sont pas étendus sur cette zone, et ceux qui avaient tué ou qui avaient détruit les biens de toutes sortes ne couraient aucun risque jusqu'en août 1994. On y détruisait des maisons, on pillait, cette zone n'avait rien d'humanitaire ni de sûre.

Nyandwi a aussi témoigné sur les rapports entre des militaires français avec des filles rwandaises au SOS : *« Je me suis rendu très souvent à SOS et j'y ai vu des filles qui étaient assises devant les logements des militaires français sur un banc qui se trouvait près de l'entrée du centre. Tout le monde qui passait là-bas pouvait les voir, je pense aussi que les responsables militaires français les voyaient car on ne pouvait pas entrer à SOS sans voir ces filles. Chaque fois que j'y passais, soit dans l'avant-midi, soit dans l'après-midi, j'y trouvais des filles assises sur ces bancs juste devant les logements des militaires français ».*

S'agissant de la coopération des militaires français de l'Opération Turquoise avec les autorités administratives de base, il précise : *« après la fuite de certains bourgmestres, les militaires français ont nommé de nouvelles autorités communales dans la préfecture de Gikongoro. Ainsi, un certain Kanyeshyamba fut nommé bourgmestre de Mudasomwa, Rwabalinda bourgmestre de Karambo, Kadogi maintenu comme Bourgmestre de Nshili,...mais je ne connais pas les critères sur la base desquels ils les choisissaient. Ils tenaient régulièrement des réunions avec eux. »*

29. Désiré Ngezahayo

Désiré Ngezahayo est un ancien bourgmestre de la commune de Karama (Gikongoro) de 1982 à 1994 et maintenu au même poste par les soldats français durant l'opération Turquoise, il est détenu à la prison centrale de Gikongoro pour sa participation au génocide et il plaide coupable. Il a

été entendu par la Commission à Nyamagabe les 29/06/2006, 11/07/2006, en audience publique du 13/12/2006.

Dans son témoignage, il parle de l'installation des militaires français de Turquoise à Karama et décrit la nomination des autorités locales, de la mobilisation de la population ainsi que de la façon dont le génocide a continué son cours malgré la présence de militaires français.

« J'étais bourgmestre de Karama, l'une des anciennes communes de la préfecture de Gikongoro, depuis 1982, et j'étais toujours bourgmestre en 1994 lorsque les troupes françaises de l'opération Turquoise sont arrivées. Je suis resté avec eux jusqu'à ce qu'ils quittent. Elles sont arrivées à Gikongoro vers la fin du mois de juin 94, et ils ont transformé les bureaux de la commune Karama en une sorte de 2^{ème} bureau ou antenne. Leur quartier général se trouvait à Murambi. Ils ont aménagé un terrain pour le décollage de leurs hélicoptères et le stationnement de leurs véhicules et ont occupé tous les bureaux de la commune. Seul le bureau du bourgmestre était resté disponible. Ils étaient environ 40 militaires. Au début du mois de juillet, vers le 3/7/94, tous les bourgmestres ont été convoqués à une réunion tenue au village SOS de Gikongoro, présidée par un colonel français. Celui-ci nous a donné ordre de demander à la population de renforcer les barrières de protection ainsi que les patrouilles nocturnes pour dépister d'éventuels Inkotanyi infiltrés. Ils ont donné des fusils à tous les bourgmestres qui y étaient et se sont chargés de former ceux qui n'en maîtrisaient pas l'usage. Ils nous ont également donné l'autorisation de port d'armes signée par le colonel De Stabenrath ».

Lors de cette réunion, le colonel français nous a dit : « Nous voulons travailler avec vous pour protéger la population. Demandez à la population de nous aider à empêcher les Inkotanyi d'entrer dans cette zone ». Il nous disait cela en nous montrant des cartes. Il nous a prévenu que les Inkotanyi étaient déjà à Butare et à Gitarama et que les Français ne voulaient pas qu'ils puissent traverser les rivières Mwogo et Akavuguto qui séparaient respectivement Gikongoro de Gitarama et de Butare. Il a bien précisé : « Dites à la population de renforcer les barrières de protection et les rondes de nuit. Nous serons tout près avec nos véhicules et nos avions ». Pendant cette période, il y avait beaucoup de déplacés qui venaient de Kibungo, de Kigali Rural, de Butare, de Gitarama, qui entraient nombreux dans la zone Turquoise. Le colonel français nous a dit : « Les Inkotanyi peuvent enlever les uniformes et se mêler aux déplacés. Pour les identifier, faites attention à trois choses : contrôlez les cartes d'identité et mettez de côté tous ceux qui n'en ont pas (il s'agissait en quelques sorte de chercher les Tutsi comme nous le faisons déjà auparavant); regardez sur les épaules s'il n'y a pas de traces de port d'armes, vérifiez sur les jambes les traces de bottines et tuez immédiatement sans aucune autre forme de procès, tous ceux qui portent l'une ou l'autre de ces signes ou qui n'ont pas de carte

d'identité ». Ils nous ont demandé d'attirer l'attention de la population sur ces consignes.

Après cette réunion, nous sommes allés mettre en application les instructions reçues en renforçant les barrières, en vérifiant toutes les personnes déplacées qui entraient dans la zone Turquoise et en tuant toute personne identifiée comme tutsi. Tous les Tutsi qui avaient échappé au génocide dans notre commune ont alors été tués. Les tueries ont continué malgré que les Français disaient officiellement qu'ils étaient là pour sauver les gens. Les barrières les plus cruelles étaient celles érigées près des rivières Mwogo et Akavuguto qui séparaient la zone Turquoise des régions occupées par les Inkotanyi, celles situées sur le pont vers Kirinda entre Kaduha et Nyanza, sur le pont Mwogo vers Karaba, et sur le pont Mwogo vers la route Butare-Gikongoro. Il était très difficile pour les Tutsi de traverser ces barrières.

Beaucoup de gens étaient tués et jetés dans la rivière, de telle sorte que lorsque nous avons appris qu'il y avait des cadavres repêchés dans le lac Victoria, nous n'étions pas surpris, parce que toute personne qui arrivait avec une carte d'identité répondant aux critères indiqués ci-haut était tuée et jetée dans la rivière, conformément aux instructions reçues de la première réunion avec les Français. Donc, à cette époque, le sort des personnes dont les cartes d'identité indiquaient qu'elles étaient Tutsi était connu : elles étaient directement tuées sur les barrières ; et les militaires français en étaient informés. Et des fois, je servais d'interprète à ces derniers qui me prenaient avec eux dans les patrouilles, pour superviser la zone et contrôler les barrières. Ils demandaient comment évoluait la situation. Les miliciens répondaient : « Nous avons tué des Inyenzi ».

Les militaires français se montraient satisfaits, et nous continuions les patrouilles. Chez nous, ce sont les Inkotanyi qui ont arrêté le génocide. C'est seulement quand le capitaine Zigira est devenu préfet que nous avons pu nous reposer des patrouilles nocturnes, des tueries. Par ailleurs, une fille tutsi qui s'appelle Micheline originaire de Ruhango a été tuée par un policier communal sur ordre du sous-préfet Ntegeyintwali Joseph sur une barrière située près de la sous-préfecture de Karaba. Les Français étaient présents et n'ont pas empêché l'assassinat. Ils ne faisaient rien pour arrêter les massacres, leur principal souci était de contrôler les frontières de la préfecture pour que le FPR ne s'y infiltre pas.

Je parlais directement aux militaires français. A plusieurs reprises, ils m'ont répété : « Nous venons protéger les Hutu qui sont ici, pour que les Inkotanyi ne les tuent pas ». Pour moi donc, leur mission première était la protection des Hutu, d'autant qu'ils se sont investis dans l'exfiltration des dignitaires hutu, dont la famille de l'ex-préfet de Gikongoro Laurent Bucyibaruta, des militaires et des Interahamwe responsables du génocide. Ils ont encouragé la population à fuir, et à la fin, ils se sont

félicités : « mission accomplie, personne n'a été tué ». Des milliers de personnes s'étaient enfuies dans la zone Turquoise : Militaires, gendarmes, Interahamwe, autorités, hommes d'affaires et autres populations civiles. Ils évacuaient les hautes autorités civiles et militaires avec les hélicoptères, tandis que pour le reste des soldats, ils le faisaient avec les camions. Même mes collègues bourgmestres ont eu ce privilège. Les citoyens ordinaires fuyaient à bord de leurs propres véhicules, d'autres à pieds.

Après le départ de certains bourgmestres, les militaires français ont nommé, sur une base ethnique, dix nouveaux bourgmestres dans la préfecture de Gikongoro et ont confirmé trois anciens, dont moi-même. Avant de me confirmer bourgmestre, un capitaine français m'a demandé : « Es-tu Hutu ? » J'ai dit oui. « Mais tu ferais mieux de t'exiler. Les Inkotanyi sont proches et ils ne vont pas t'épargner ». J'ai répondu non. « Tu es alors Tutsi ? » J'ai dit non. « De quel parti politique es-tu ? » Du PSD, ai-je répliqué. « Mais c'est un parti des Tutsi. » J'ai répondu que c'est faux, que même les Hutu en sont membres. Et je lui ai cité l'exemple de Frédéric Nzamurambaho qui était président de ce parti et qui était originaire de chez moi. Mais il n'était pas convaincu. J'ai dû lui sortir ma carte d'identité avec mention « Hutu ». Et c'est alors ainsi qu'il a pu me croire et me confirmer bourgmestre. Ils n'acceptaient pas qu'un Tutsi puisse devenir bourgmestre. Ils sont allés désigner les bourgmestres des autres communes et ils n'ont placé que des Hutu, bien sûr.

Après cette nomination, nous avons tenu une autre réunion avec les militaires français au début du mois d'août 1994 regroupant tous les bourgmestres. Ils nous ont demandé de redoubler d'efforts dans la tenue des barrières. Ils nous ont dit : « Faites tout ce qui est possible pour empêcher les Inkotanyi d'entrer dans la zone Turquoise, nous ne voulons pas qu'ils viennent exterminer les Hutu ici », et ils nous ont répété les consignes d'identification tels qu'ils les avaient définies lors de la première réunion. Nous sommes rentrés et nous avons renforcé les barrières. Les tueries ont continué. Tout Tutsi retrouvé était tué, toute personne qui n'avait pas de carte d'identité ou qui avait des signes de port d'armes ou des bottines était tuée, comme il avait été demandé.

[...] Dans leurs patrouilles, les Français rassemblaient à Karama des personnes récupérées dans des communes de Gikongoro proches de Kibuye avant de les acheminer à Murambi et à Cyangugu. Ils en choisissaient des jolies filles et les gardaient pendant environ deux semaines. Puis, les remplaçaient périodiquement par d'autres et les envoyaient rejoindre d'autres survivants à Murambi. Je voyais que ces filles étaient traitées comme leurs femmes puisque les Français les embrassaient en plein air. Quand j'allais voir le chef, je voyais ces militaires français en train de les caresser et leur donner des baisers devant nous : des pratiques vraiment impudiques dans notre culture.

Puis, ces filles étaient utilisées dans le service de buanderie des Français en lavant les habits de ces derniers. Elles préparaient à manger, balayaient et faisaient les lits des officiers français sans salaires. Je me souviens de l'une d'elles que les Français ont maintenue à Karama pendant près d'un mois. A Karama, les Français avaient l'habitude d'introduire des filles dans leurs tranchées. Beaucoup de filles y ont été violées de manière scandaleuse. Ces filles témoignaient que les Français les obligeaient à faire des relations sexuelles dans une position où elles étaient agenouillées et la pénétration se faisait par derrière. C'était des actes courants et connus dans la région. Dans ces tranchées-là, beaucoup de méfaits sexuels y ont été commis par des Français.

Les militaires français partaient très tôt le matin dans leurs jeeps et parcouraient toute la préfecture. Quelquefois, j'étais avec eux en tant que bourgmestre, essentiellement pour leur servir d'interprète. Ils arrêtaient les personnes et les jetaient dans la forêt de Nyungwe. C'était généralement des personnes soupçonnées d'être des inkotanyi infiltrés ou leurs complices ou celles qui étaient qualifiées de fauteurs de troubles. Elles étaient soit arrêtées sur des barrières soit dénoncées aux Français par la population. Les militaires français les frappaient, les ligotaient et les mettaient dans des sacs en laissant uniquement la tête dehors. Ensuite, ils les emmenaient en hélicoptère. Par après, les Français me disaient qu'ils les jetaient dans la forêt de Nyungwe. Je leur ai demandé pourquoi ils utilisaient ces méthodes, et comme réponse, un capitaine français m'a dit : « Nous devons nous débarrasser des éléments nuisibles, si nous les tuons ici, il y aura des traces. Alors que nous ne voulons pas que les gens sachent que nous avons tué qui que ce soit, ensuite, ça nous donnera un travail inutile de les enterrer. C'est mieux de les jeter dans la forêt de Nyungwe ». Nyungwe est un parc national, une forêt très dense, si quelqu'un y est jeté, il s'en sort difficilement.

Par la suite, j'ai appris que certaines personnes parmi celles-là ont survécu et que d'autres sont mortes.[...] L'une des victimes dont je me souviens s'appelle Benimana Jean, alias Katasi, qui était vétérinaire à l'unité opérationnelle du Projet PDAG à Kaduha. Les Français l'ont amené de Kaduha dans un camion militaire. Ils ont passé la nuit dans leur campement à Karama, près du bureau communal. Quand Katasi est arrivé, il était attaché, mais ils l'ont détaché et mis au cachot. Le lendemain, ils l'ont ligoté et transporté par hélicoptère.

[...] Vers le 20 août 1994, tous les bourgmestres ont eu une autre réunion au quartier général au centre SOS avec le même colonel français. Il nous a bien précisé : « Nous allons bientôt partir, nous allons passer par le Zaïre, nous allons rentrer chez nous, et le FPR va venir. Vous, les bourgmestres, encouragez la population à fuir avant que le FPR n'arrive, sinon elle sera décimée. Sachez aussi que demain nous aurons des pourparlers avec le FPR auxquels vous êtes conviés également. La rencontre avec le FPR aura lieu à Maraba. Nous devons

nous entretenir sur la façon de nous succéder dans cette zone. La mission que nous avons pour vous protéger a été accomplie et nous allons vous protéger pour fuir et partir d'ici, pour aller au Zaïre avant que le FPR n'arrive. Toute la population doit prendre la fuite. Le FPR travaillera avec ceux qui refusent de fuir, on ne sait jamais, il se pourrait qu'il y ait des Tutsi parmi vous, mais les autres devront avoir fui ».

L'après midi, cette réunion avec le FPR a eu lieu à Maraba, au pont Mwogo, sur la route asphaltée. La délégation des Inkotanyi était conduite par le capitaine Zigira qui nous a expliqués que le nouveau gouvernement allait travailler pour l'unité des Rwandais et qu'il n'y avait aucun motif de fuir le pays. Il nous a demandé en tant qu'autorités de faire tout ce qui était à notre pouvoir pour que la population cesse de s'en aller, de la rassurer que les Inkotanyi n'étaient pas des tueurs et qu'ils venaient la semaine suivante. Sur le chemin du retour, le colonel français nous a dit avec insistance qu'il ne fallait pas croire au discours du FPR, qu'il fallait plutôt sensibiliser la population à quitter le Rwanda avant que les Français ne partent, pour qu'ils la protègent dans son exode. Il disait : « Si vous transmettez le message tel que reçu des Inkotanyi, vous allez empêcher la population de fuir, alors que la mission qui nous a amenés ici est de les protéger pour qu'elle ne soit pas tuée. Si jamais ces gens mourraient, alors que nous sommes ici ! Dites-leur plutôt de fuir, encouragez-les à fuir, nous sommes encore ici pour vous protéger, qu'ils prennent la fuite au Zaïre ».

Nous avons transmis les deux messages à la population et elle s'est mise à fuir. Trois jours après nous sommes retournés à une réunion avec les Inkotanyi à Maraba, cette fois-ci à un endroit appelé Cyizi. Ils nous ont demandé d'avertir la population de leur arrivée prochaine pour qu'elle ne soit pas surprise. Ce jour même, au retour de la réunion, nous avons commencé la préparation des manifestations de soutien aux soldats français. La veille de leur départ, les responsables du gouvernement intérimaire encore sur place, à la tête desquels se trouvait Callixte Kalimanzira qui était secrétaire général au ministère de l'Administration locale ont organisé une marche populaire de soutien aux soldats français. Ces manifestations ont été faites le jour suivant. Dans ma commune, nous avons organisé une manifestation sur 4 kilomètres. Les hélicoptères défilaient en l'air, les jeeps des Français faisaient le cortège et les déplacés défilaient. Nous brandissions des drapeaux français en l'air, et applaudissions en dansant et en chantant : « Vive la France, vive le Rwanda, vive la coopération franco-rwandaise ».

Arrivés au stade du Centre SOS où se sont terminées les manifestations, le colonel français qui dirigeait Turquoise a pris la parole et Karimanzira interprétait. Il a dit : « Notre mission au Rwanda est accomplie, nous allons partir. Nous vous avons prévenu, ceux qui ont voulu s'enfuir sont partis, ceux qui le veulent encore, et bien, il y a encore du temps, nous, nous quittons demain le 22/8/1994. Nous vous avons protégés jusqu'ici, si vous ne partez pas, le FPR vous tuera ». Et comme il connaissait déjà quelques mots du kinyarwanda, il s'adressa

directement à la population en disant : « Inkotanyi babi, kwica » [Inkotanyi mauvais, tuer]. Et d'un geste de la main sur son cou ; il leur mimait l'acte de trancher la gorge. Les autres militaires qui étaient à la réunion faisaient également le même geste. La population a paniqué et ce même soir, une grande partie de la population a pris le chemin de l'exil. Les autres sont partis le lendemain. Ils ont promis à la population d'assurer sa protection au Zaïre. Le souhait des militaires français était qu'à son arrivée, le FPR ne puisse trouver aucun citoyen.

J'ai été étonné de constater que certains militaires français de Turquoise sont revenus comme chauffeurs de l'AICF [Action Internationale Contre la Faim, ONG de droit français]. Il y a un que j'ai reconnu et que j'ai approché en lui demandant : « Mais, n'est-ce pas que tu étais soldat ici à côté ? ». Il m'a répondu sèchement : « Non ». Et la conversation s'est bien sûr arrêtée là ».

29. Elie Ngezenubwo

Elie Ngezenubwo est un ex-milicien originaire de Gishyita, dans le district de Karongi. Actuellement c'est un prisonnier repentant poursuivi pour crime de génocide, détenu dans la prison centrale de Gisovu. Il a été auditionné par la Commission en séance publique le 14 décembre 2006.

Il témoigne sur la tenue d'un barrage routier par des militaires français à l'école de Gishyita et leur non assistance à personnes en danger à Bisesero.

« Les militaires avaient basé leur camp chez Fundi sur un grand terrain où atterrissaient leurs hélicoptères. Ils avaient érigé une barrière de contrôle des personnes sur base des pièces d'identité. Ils nous interdisaient d'approcher la barrière, mais quand même nous pouvions voir de loin qu'ils faisaient sortir les gens des voitures et les retenaient. »

À propos de la non assistance des personnes en danger, il révèle que :

« Les Français étaient basés à Gishyita lors des massacres à Bisesero. Ils voyaient cela et demandaient ce qui se passait à Sikubwabo qui leur disait que la population était en train de combattre les Inyenzi. Dans ce cadre, il y a eu une réunion de mobilisation de la population chez le conseiller Muhimana Mika. L'ex-bourgmestre avait l'inquiétude qu'avec la présence des Français les attaques de Bisesero allaient s'arrêter. Il a convoqué tous les conseillers et il leur a demandé de rassembler beaucoup plus de personnes pour mener la dernière attaque de Bisesero. Après cette réunion, mon frère aîné Emmanuel Uhoraningoga alias Gifaransa a reçu une moto, un sifflet et un tambour pour lui permettre de circuler et de mobiliser les gens partout dans la campagne.

Dans son appel, il invitait la population à monter pour aller combattre à Bisesero. Beaucoup de gens sont venus se rassembler de nouveau chez Muhimana Mika, ils ont reçu les instructions concernant le camouflage et les insignes qui devaient les identifier et les différencier avec ceux qu'ils attaquaient. Ils se mettaient dans les cheveux soit une allumette, soit des feuilles de bananiers ou d'eucalyptus. Les tueurs provenaient des secteurs environnants, ceux de Mubuga et Rwamatamu sont venus dans la camionnette du projet COLAS, mais il y avait également des milices de Gisenyi et de Cyangugu, qui ont participé activement à la dernière attaque de Bisesero.

Les Interahamwe munis de leurs armes blanches passaient devant la barrière des Français pour aller tuer les Tutsis de Bisesero. Je voyais les Français survoler Bisesero au moment des massacres, mais ils n'ont jamais arrêté ces tueurs. Non plus, ils n'ont pas éteint le bureau communal mis à feu, et j'affirme que ce sont eux qui l'ont incendié, car j'ai vu, à partir du centre de Gishyita, deux voitures de Français venir du bureau communal et tout de suite le bâtiment a commencé à s'enflammer. Ces tueries se sont intensifiées pendant trois jours après l'arrivée des Français après quoi l'ex-bourgmestre a convoqué deux réunions pour nous donner l'ordre d'arrêter les attaques de Bisesero. »

30. Député Elisée Bisengimana

Il fut étudiant au campus universitaire de Nyakinama au moment où les militaires français cantonnaient en cet endroit. Pendant l'opération Turquoise il résidait à Cyangugu sa région natale et il a pu assister à la fuite du gouvernement « intérimaire », des FAR et de la population vers Bukavu au Zaïre ainsi qu'au départ des militaires Français. Après le génocide il fut préfet de Cyangugu et il est actuellement député au Parlement. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin de contexte en date du 25/10/2006.

Le député Elisée Bisengimana a d'emblée signalé que son témoignage sera livré suivant deux axes principaux à savoir : D'abord, les agissements des militaires français engagés aux côtés des ex-FAR dans le secteur opérationnel de Ruhengeri pendant la guerre avant le génocide, ensuite les comportements de ces mêmes militaires pendant l'Opération Turquoise dans l'ancienne province de Cyangugu.

Son témoignage porte sur la formation des FAR et des Interahamwe par les militaires français, la participation aux combats aux côtés des FAR, le contrôle des barrières et les patrouilles avec les Interahamwe, les pillages dans la ville de Cyangugu, le transport des autorités politiques, militaires et des chefs Interahamwe au Zaïre et l'incitation de la

population à fuir le pays. Pour ce qui concerne la formation et l'engagement des militaires français aux côtés des ex-FAR, il déclare :

« Lorsque j'étudiais au campus universitaire de Nyakinama en 1990, des militaires français sont arrivés et se sont installés en occupant une partie du campus. Ils avaient la mission officielle d'entraîner les FAR. Ils leur apprenaient notamment des arts martiaux (karaté, boxe, combat sans arme, etc.), jogging, tir au fusil et des notions de tactique. Mais une chose nous intriguait. En effet, parmi ceux qui recevaient l'instruction il y avait deux groupes bien distincts : ceux qui étaient en tenue militaire et d'autres qui étaient en tenue civile et dont l'entraînement n'était pas aussi rigoureux. Par ailleurs, au bureau communal de Nyakinama très proche du campus, il se tenait régulièrement des réunions qui rassemblaient les autorités préfectorales, communales ainsi que certains professeurs et étudiants membres du MRND ancien parti au pouvoir. Pendant ces réunions, les participants y développaient une idéologie extrémiste et divisionniste et cette idéologie se répandait immédiatement dans le campus universitaire.

C'est ainsi qu'en 1991 a éclaté une forte mésentente entre les étudiants hutus issus du Nord du pays et les tutsi ainsi que les étudiants hutu du Sud. Les premiers reprochaient aux seconds d'être des complices du FPR-Inkotanyi et ne voulaient plus les voir dans le campus. La tension entre les deux groupes fut tellement forte qu'elle nécessita l'intervention de l'armée, ce qui d'ailleurs provoqua une panique généralisée et une fuite en désordre d'une grande partie du deuxième groupe. Par après le calme sera rétabli et les étudiants qui avaient déserté regagneront le campus. Je tiens à faire remarquer que les militaires français présents à Nyakinama étaient au courant de toutes ces réunions au bureau communal ainsi que de la situation qui prévalait au campus puisqu'ils avaient des amis parmi les professeurs et les étudiants qui leur rendaient compte de tout ce qui se passait. Mais malgré cela ils ne réagissaient pas. Aussi, en 1991 j'ai vu les militaires français intervenir aux côtés des ex-FAR sur le front des volcans à la frontière ougandaise avec leurs lourdes pièces d'artillerie remorqués par des camions militaires rwandais ».

A propos des barrières il précise : *« J'étais présent quand les militaires français sont entrés dans Cyangugu. Ils avaient des jeeps, des camions et des blindés. A la frontière avec la RDC, au pont Rusizi, ils ont été accueillis par des hauts dignitaires tels que les ministres Ntagerura et Agnès Ntamabyariro, le préfet Kagimbangabo, diverses autorités communales ainsi que les responsables militaires. Ces autorités étaient accompagnées d'Interahamwe habillés de leur tenue aux couleurs de la France qui les distinguait du reste de la population. Ils ont accompagné les militaires français jusqu'en ville de Cyangugu en scandant des slogans tel que «Vive la France ! Vive le MRND ! C'en est fini avec le FPR-Inkotanyi». Les militaires français étaient considérés comme leurs sauveurs qui venaient les délivrer des Inkotanyi.*

Dès leur arrivée, les militaires français ont d'abord collaboré avec les gendarmes et les Interahamwe sur des barrières et dans des patrouilles. Mais à la fin ils sont restés seulement avec les Interahamwe après avoir mis les gendarmes de côté surtout au moment de l'exode vers au Zaïre. Sur les barrières dans la ville de Cyangugu, ils contrôlaient les identités et fouillaient les personnes et les véhicules, récupéraient les armes trouvées sur les ex-FAR en fuite et les faisaient garder par les Interahamwe. Pendant les contrôles d'identité sur les barrières, la mention «hutu» sur la carte d'identité autorisait la personne à passer alors que la mention «tutsi» ou une physionomie de type tutsi suffisait pour ne pas franchir la barrière et être livré aux Interahamwe. Quant à la destination des armes récupérées sur les barrières, une partie fut donnée aux Interahamwe qui aidaient les français dans des patrouilles et sur ces barrières. Le reste a été acheminé en RDC lors de la fuite générale ».

Quant aux pillages dans la ville de Cyangugu, il affirme :

« Les Français laissaient les Interahamwe qui avaient déjà réfugiés traversé la frontière revenir régulièrement à Cyangugu pour piller, détruire les infrastructures et tuer. Seuls les Interahamwe étaient autorisés à piller et quiconque d'autre osait le faire était abattu sur la champ. Je vous donne comme exemple le cas d'un certain Bernard qui a perdu son bras suite à une rafale tirée par les soldats français lorsqu'il a commis l'erreur d'imiter les Interahamwe en train de piller. Il n'avait aucun droit de piller, privilège strictement réservé aux seuls Interahamwe.

Comme la frontière était gardée par les militaires français, ce sont donc eux qui autorisaient les Interahamwe à regagner la RDC avec leur butin. Particulièrement pour les véhicules, il y avait une complicité manifeste entre les Français et les Interahamwe dans les transactions de vente aux congolais de Bukavu. C'était un réseau très bien organisé. Le butin était constitué de biens de toute sorte notamment les articles de magasin, des meubles, des appareils électroménagers, des portes et fenêtres de maisons, des tôles enlevés sur des toits de maison, des appareils médicaux, des médicaments, des véhicules, etc. La plupart de ces objets ont été vendus à un prix dérisoire immédiatement après avoir traversé la frontière ».

Il évoque l'incitation à la fuite vers la RDC en ces mots :

« Au mois d'août 1994, les militaires français ont transporté par hélicoptère plusieurs autorités politiques et militaires ainsi que les chefs d'Interahamwe ayant tous trempé dans le génocide. Et avant de se retirer en RDC ils ont incité la population à fuir en masse. Ils ont fait plusieurs tours de la ville dans des jeeps en compagnie de ce qui restait comme autorités avec des microphones s'adressant à la population en ces termes : « Il est porté à la connaissance de toute la population que nous ne sommes plus en mesure d'assurer votre sécurité car demain les militaires français vont se retirer.

Dès lors, la ville sera immédiatement occupée par les Inkotanyi qui massacreront tous ceux qui seront restés. Nous vous demandons donc tous de fuir en RDC avant que le dernier militaire français n'ait quitté le sol rwandais. Vous êtes tous avertis. ». A la suite de ce message public, ce fut la panique généralisée et le sauve-qui-peut. Pour traverser la frontière, la population apeurée s'est tellement précipitée que certains individus se sont noyés en voulant traverser la rivière Rusizi à la nage. Sur le poste frontalier de Rusizi, les militaires français récupéraient les armes sur les ex-FAR. Par la suite ils les ont chargées dans leurs camions avant de regagner à leur tour la RDC ».

Enfin, il conclut son témoignage en adressant des critiques à l'opération Turquoise en ces termes :

« L'Opération Turquoise, bien qu'officiellement présentée comme une opération humanitaire, n'a été d'aucune utilité pour les victimes du génocide. Elle a au contraire profité aux génocidaires. Pour illustrer ceci, je vous donne l'exemple de la famine et l'absence des soins de santé qui étaient remarquables dans les camps de Nyarushishi et au Stade de Kamarampaka malgré la présence des militaires français. Aussi, autour de ces camps régnait une insécurité totale où les Interahamwe continuaient à traquer, violer et tuer des jeunes femmes tutsi qui allaient chercher de quoi manger dans les champs. Les français ont donc participé à l'insécurité des victimes du génocide en distribuant des armes aux Interahamwe qui les utilisaient ensuite pour commettre leurs forfaits. Et je n'exagère pas en affirmant que l'Etat français a joué un rôle de premier plan dans le génocide des Tutsi de 1994 en tant que complice.

D'abord avant le génocide proprement dit, les militaires français ont formé, conseillé et aidé matériellement les militaires rwandais qui participeront plus tard au génocide. Ensuite pendant le génocide dans la Zone Turquoise, ils ont collaboré avec les ex-FAR et les Interahamwe sur les barrières et dans des patrouilles pendant que des assassinats, viols, enlèvements, vols et pillages continuaient à se commettre sous leurs yeux sans réagir.. Enfin les Français n'ont rien fait pour secourir les victimes qui en avaient réellement besoin, à savoir les tutsi qui étaient chassés, poursuivis et tués. Ils ont plutôt protégé leurs bourreaux en leur facilitant la fuite vers la RDC avec armes et bagages ».

31. Emmanuel Ibyimana

Emmanuel Ibyimana est né en 1972 à Muko, district de Nyaruguru, province du Sud. Il était menuisier, puis il s'est fait enrôler dans les FAR en novembre 1990. Après une formation de 15 jours au Centre d'instruction de Bigogwe, il a combattu contre l'APR à Kivuye (Byumba) jusqu'en juillet 1991, date à laquelle il a quitté l'armée pour des raisons de santé. Il s'est retiré chez lui à Muko. Il est détenu à la prison centrale de Gikongoro pour crime de génocide. Il a témoigné devant la commission en sa séance d'audition publique du 13 décembre 2006.

Quand les Français ont tenu une réunion pour annoncer la création de la zone Turquoise et rassurer la population de la sécurité de cette zone, ils ont distribué des tenues militaires et des armes aux FAR ; ils ont nommé un bourgmestre et donnaient des véhicules aux autres ; ils ont refusé de sauver les Tutsi menacés. Les Français torturaient les gens et les jetaient dans la forêt de Nyungwe. Ils violaient aussi les filles rescapées du génocide. Voilà pour l'essentiel le témoignage de E. Byimana.

« Au début de la guerre en octobre 1990, la gendarmerie a convoqué tous les jeunes au siège de la commune de Muko et nous a demandé de nous faire inscrire dans l'armée. Nous avons été conduits à Gisenyi où nous avons reçu un entraînement militaire de 15 jours au Centre d'Entraînement Commando (CECdo). Nous nous levions à 3 heures du matin et nous courions, puis nous faisons des exercices dont celles qu'on appelle la marche de canard et les sauts de crapaud. Nous terminions par l'exercice dit « Ibonde ³ ». Après ces différents exercices nous apprenions le maniement des armes : démonter et remonter une arme. Tout cela nous était enseigné en français. Nous étions obligées de connaître ces techniques en français, même si nous ne le comprenions pas bien. Nos instructeurs ne parlaient pas le kinyarwanda.

Nous avons commencé par le démontage et le montage des fusils à répétition, c'étaient des fusils à cinq balles. Ils ressemblaient à celles qu'utilisaient les policiers communaux. Nous avons passé ensuite au maniement des FAL, et plus tard à celui des kalachnikovs et des R4. Au terme de cet entraînement, j'ai été envoyé au front à Kivuye. Je suis resté au champ de bataille jusqu'en juillet 1991, date à laquelle j'ai été obligé de quitter l'armée suite à une longue maladie. Je suis rentré chez moi et devenu menuisier. Les militaires français de l'opération Turquoise sont arrivés à Gikongoro le 22 juin 1994. Le 25 juin 1994, ils ont organisé une réunion avec la population locale et les réfugiés au bureau de la Commune de Muko, tout près du marché. Lors de cette réunion, un certain Athanase Ngirinshuti directeur d'école à Shyogwe à ce moment là, leur servait d'interprète. Ils nous ont mis au courant de la création de la "Zone Turquoise" à Gikongoro, à Cyangugu et à Kibuye et nous ont rassurés quant à la sécurité de cette zone. Ils nous ont dit que c'était une zone que les Inkotanyi ne pouvaient pas atteindre et que donc nous pouvions fuir tranquillement.

Au cours de la même réunion, les militaires français ont nommé un nouveau Bourgmestre du nom de Ndahayo Emmanuel, en remplacement de l'ancien Bourgmestre Kayihura qui avait fui. Ils ont demandé aux natifs de la commune qui maîtrisaient le maniement d'arme à feu de se présenter. C'est ainsi que je fis partie d'une dizaine de jeunes qui avons été sélectionnés et avons reçu des militaires français des tenues militaires et des armes à feu, ainsi que l'autorisation de port d'armes signée par le lieutenant colonel De Stabenrath. Nous avons été chargés d'assurer la sécurité, de collaborer avec la population et d'aviser rapidement les militaires français si un Inkotanyi tentaient de s'infiltrer.

Le 27 juin 1994, les militaires français sont revenus à Muko dans quatre véhicules blindés avec leur interprète Ngirinshuti Athanase. Ils disaient qu'ils avaient des informations faisant état de la présence de personnes armées à Rwufe. En la qualité d'agent de sécurité, je les ai accompagnés à Rwufe pour fouiller chez un policier surnommé Cyarukweto, qui était

³ Exercice qui apprend les techniques de s'approcher de l'ennemi en faisant des bonds et sans se faire remarquer par lui

soupçonné d'avoir des armes. Au retour, en traversant la forêt de Nyungwe, tout près d'un endroit nommé Bisharara, nous avons rencontré un groupe de six personnes de sexe masculin. Elles nous ont dit qu'elles étaient originaires de Bisesero et qu'elles fuyaient les tueries de Tutsi qui s'y commettaient.

Ces personnes se sont adressées à l'interprète des Français en leur demandant de les protéger. Les Français n'ont pas voulu et leur ont ordonné de s'éloigner du véhicule. Elles ont insisté en vain. Elles se sont alors couchées sur le sol, en pleine chaussée, et suppliaient les Français avec insistance en faisant comprendre qu'elles allaient être tuées. Les Français se sont fâchés et ont tiré en l'air pour les écarter. Quand la population a entendu les coups de feu, elle est venue en masse pour voir ce qui se passait. Les Français ont ordonné à la population d'enlever ces gens-là de la route. La population les a écartés de force et nous avons continué la route. Je n'ai pas su ce qui est arrivé, mais il est probable qu'elles aient été tuées.

Un autre jour, ils sont venus me demander de les emmener à Kaduha à la recherche de certaines personnes dont un commerçant appelé Emmanuel, fils de Buregeya, de Mpamyabigwi qui était également commerçant et d'un autre qui s'appelait Benimana, alias Katasi. Les militaires français l'ont attaché les mains vers derrière. Ils l'ont mis dans leur véhicule dans cet état. Je suis parti avec eux, dans le même camion. Tout le long du chemin, ils l'écrasaient avec leurs bottines. Quand il s'est mis à bouger, ils se sont arrêtés en route vers Karambo sur le pont, et l'ont fait sortir du camion. Les Français l'ont encore frappé et l'ont lié les jambes pliées avec des cordes de sisal. Ils ont amené un sac, l'un l'a pris d'un côté, l'autre de l'autre, le troisième l'a soulevé pour le filer dans le sac jusqu'au niveau du cou. Puis nous sommes repartis. Arrivés à Karama, nous l'avons laissé chez le chef des militaires français. Nous avons repris la route vers Gikongoro. Plus tard, j'ai appris qu'il a été jeté de l'hélicoptère dans la forêt de Nyungwe. Il n'a plus fait signe de vie

Lors d'une réunion qui s'est tenue au bungalow du Centre SOS, à leur quartier général, les militaires français ont donné trois véhicules aux bourgmestres : celui de la commune de Muko que j'escortais a reçu le véhicule de la région sanitaire de Gikongoro. Puis, ils nous ont donné l'instruction de repérer toutes les personnes qui avaient cachés les rescapés et de les tenir informés pour qu'ils les leur amènent. Nous escortions nous-mêmes ceux que nous trouvions jusqu'à la commune de Muko. Parfois, nous les signalions aux Français qui allaient les chercher eux-mêmes là où ils s'étaient cachés et les amener à Murambi. Parmi les rescapés retrouvés, les militaires français choisissaient, les filles qu'ils gardaient à leur quartier général au village SOS pour les violer.

L'exemple qui me vient à l'esprit est celui de UG et d'une femme qui était infirmière à Kaduha. Elles ont été maintenues et violées pendant plusieurs jours par des Français. C'est UG elle-même qui m'a faite cette

confiance. D'habitude, elle vivait dans le camp de Murambi, mais je l'ai vue plusieurs fois à SOS au quartier général des Français. Je lui ai demandé si elle y avait trouvé du travail, elle m'a répondu par la négative en me précisant qu'elle y était amenée par des Français et qu'ils la contraignaient à faire des relations sexuelles. Je me rendais souvent à leur quartier général au village SOS au moins une fois par semaine, soit quand j'escortais le bourgmestre dans ses entrevues avec les Français, soit pour aller prendre du carburant. J'ai constaté la présence de ces filles sur le terrain de la SOS tout près de là où nous prenions de l'essence et il n'y a aucune raison de croire que le chef militaire du quartier général ignorait leur présence à cet endroit, parce qu'à partir du bungalow où se tenaient des réunions, n'importe qui pouvait les voir. A cette époque, il n'y avait pas de maisons sur ce terrain. UG avait été ma camarade de classe à l'école primaire».

32. Emmanuel Izabiriza

Emmanuel Izabiriza est un cultivateur et habite à Cyanika dans le district de Nyamagabe dans la province du Sud. Lui avec six autres personnes il a été victime d'une tentative d'assassinat par les militaires français. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin de faits le 14/12/2006.

Son témoignage porte sur le largage par hélicoptère des personnes soupçonnées d'être Inkotanyi. Il déclare :

« Un jour, moi et mon épouse nous avons entrepris un voyage vers Gikongoro pour rendre visite aux connaissances dans un camp de déplacés. Arrivé tout près du village d'enfants SOS où les Français s'étaient installés, nous avons été soupçonnés par les miliciens Interahanwe d'être des Inkotanyi. Ils nous ont signalé aux français. Ceux-ci se sont précipités sur nous et nous ont demandé d'exhiber nos pièces d'identité. Nous avons obtempéré. Nous étions au nombre de six. Tout de suite ils nous ont ligotés les bras et les jambes puis ils nous ont fait monter dans leur camion et conduits dans le centre SOS. On était au nombre de six. Le soir ils nous ont tous déshabillés, même ma femme. Nous avons passé la nuit dans le camion toujours dans cet état et sous un froid glacial. Toute la nuit nous l'avons passée les bras et les jambes ligotés, la tête en bas et les jambes en l'air appuyées contre la carrosserie sauf ma femme qui, après avoir été violée devant nos yeux passera la nuit comme un mourant à coté de nous. Le matin, ils nous ont amenés à Murambi où ils nous ont déchargés du camion comme on décharge des sacs de haricots avant de nous passer à tabac. Le lendemain, ils nous ont tous embarqués dans un hélicoptère. Nous étions avec deux français dont un pilote. Lorsque nous étions en altitude l'autre français a ouvert la porte et a commencé à nous jeter un à un dans le vide. Le premier a été jeté à Mudasomwa, le deuxième à Bireka,

le troisième à Mujugwe, le quatrième à Nkumbure et moi le cinquième j'ai été jeté à la rentrée de la forêt de Nyungwe près de l'usine à thé de Cytabi. Quant à ma femme, elle sera jetée en commune Kivu où elle sera miraculeusement sauvée par la population qui l'a trouvée inconsciente près de la rivière Akanyaru. Lorsque je me suis retrouvé par terre après ma chute dans le vide, je me suis vu entouré par une population armée d'arcs, de flèches, de lances et de gourdins. Ils voulaient me tuer car personne d'autre ne pouvait subir un tel sort (d'être jeté de l'hélicoptère) qu'un Inkotanyi. Mais subitement l'un d'eux s'écria : « Il faut d'abord qu'on lui demande ce qui lui est arrivé ! ». Je leur ai raconté ma malheureuse histoire et ils se sont exclamés : « Oh ! C'est dommage. Tes camarades nous les avons tous tués ! ».

Ensuite, ils m'ont amené jusqu'à l'usine. Le chef de l'usine touché par l'état lamentable dans laquelle je me trouvais a décidé de me transporter en voiture jusque chez lui, ne voulant pas que je traîne là parce que c'était dangereux. Au cours du chemin nous nous sommes arrêtés sur une barrière tenue par des miliciens Interahamwe. Voulant me tuer, l'un des miliciens m'a reconnu et j'ai pu ainsi être sauvé. Quant à ma femme, elle m'a rejoint deux jours plus tard et m'a raconté ses péripéties et comment elle a également survécu. Malheureusement elle a avorté quelques jours après suite à cette douloureuse aventure. Moi je resterai infirme toute ma vie car mon dos a été fortement endommagé. »

33. Emmanuel Ndindabahizi

Emmanuel Ndindabahizi est un ex-Far du bataillon commando de Huye, il est originaire de la province du Sud et a été affecté dans la région de Mutara de 1991-1992. Prisonnier pour crime de génocide depuis 1997, il a été entendu par la Commission en date du 08 décembre 2006. Son témoignage relate l'action des militaires français dans la formation des milices, la participation au combat et aux massacres, ainsi que la ségrégation ethnique.

« Les militaires français se trouvaient à Gabiro et ailleurs dans d'autres coins du pays où il y avait des combats, et dans la ville de Kigali ». En ce qui concerne la formation des milices, Ndindabahizi explique : « Bien que mon unité soit située loin du camp Gabiro, j'ai pu voir de mes yeux ce que j'affirme, parce que le bureau de leur compagnie était dans le camp Gabiro et que j'y allais régulièrement, soit en accompagnant le véhicule qui nous ravitaillait, soit pour nous laver, car dans les montagnes nous n'avions pas d'eau. En période de relâche, je venais avec d'autres m'y reposer. Quand j'étais dans le camp, je voyais des entraînements donnés par des militaires français à des civils, notamment durant la course du matin appelée petit matinal.

J'ai participé à ces formations. Ce que j'ai remarqué, c'est que l'on engageait des jeunes gens formés entre autres par des Français. Mais quand ils terminaient leur formation, ils rentraient chez eux. Leur formation ressemblait à une formation militaire, mais ils apprenaient surtout l'usage des armes traditionnelles. Ils avaient des gourdins, ils apprenaient le lancer de couteau. Leur formation durait de deux à trois mois. Ensuite, ils rentraient chez eux. En vérité, nous ne savions pas pourquoi ils suivaient cette formation, quelques fois nous pensions qu'il s'agissait de gens que l'on allait faire entrer dans l'armée, mais à la fin de la formation, ils rentraient chez eux toujours habillés en civil. Il y a d'autres personnes qui ont été formées par des militaires français dont je ne connaissais pas les noms, mais avec qui j'étais devenu familier là-bas à Gabiro.

Nous pensions qu'ils allaient devenir des militaires. Mais plus tard, je les ai vus durant la guerre [durant la période du génocide] sur des barrières à Nyamirambo, [un quartier de Kigali], et on s'est salué. Par après, je les ai vu encore sur des barrières, mais cette fois, ils portaient des armes. Je connais même une personne qui a été formée dans le camp Gabiro par des militaires français, un certain Muyizere Christophe qui vit dans l'ancienne commune Taba. Après sa formation d'Interahamwe, il est allé à son tour former des Interahamwe dans sa commune. Au cours d'une séance d'entraînement, on lui a tiré dessus et il a perdu une jambe. Les militaires français ont utilisé en plus des armes de pilonnage dans l'intervention au combat sur les collines de Nyagahita, Sharo et Kabusheruka. Des armes lourdes du genre canon 105 et mortier 120 étaient installées les unes dans l'ex-commune de Muvumba, à Ngarama, d'autres à Rwisheke et Rwibare.

En outre les militaires français ont aussi participé aux massacres. Je me suis réfugié au Zaïre en passant par la route Butare-Cyangugu. Vers la route de Kamembe -Nyarushishi, j'ai croisé une voiture de militaires français dans laquelle se trouvait quatre jeunes hommes tutsi blessés. Ils les avaient pris à Nyarushishi, au camp que ces militaires avaient mis en place pour protéger les Tutsi. Ils leur ont demandé de quitter la voiture et de se mettre à côté d'un petit pont, et après avoir tiré sur eux, ils les ont laissé dégringoler en bas de la route ».

Les militaires français ont par ailleurs semé un climat de suspicion et de désordre menaçant les tutsi et tous ceux qui auraient un quelconque lien avec eux dans le camp de réfugiés à Goma. A la frontière de Rusizi, ils ont désarmé les ex-fars et les Interahamwe qui se réfugiaient au Zaïre. Vers le 2/8/1994, ils sont venus chercher les responsables du camp Inera au Zaïre. Ils étaient avec Ruzindana, un ancien agent de l'université de Bukavu qui leur servait d'interprète. Ils ont tenu une réunion avec les réfugiés trois jours après leur arrivée au Zaïre. Ils leur ont demandé d'être vigilants avec les Tutsi, soi-disant que d'une part ceux qui habitaient aux alentours pouvaient les empoisonner ou les tuer, et que d'autre part il y en avait qui parmi eux. Les Tutsi ont dès lors commencé

à se cacher pour retourner au Rwanda et ont finalement pu s'échapper de justesse».

34. Emmanuel Nshogozabahizi

Emmanuel Nshogozabahizi est un ancien membre du PSD, passé aux milices Interahamwe en 1993. Il était un simple citoyen agriculteur, originaire de Gisenyi.

Il a été recruté un peu avant le génocide et formé au camp Bigogwe. Poursuivi pour crime de génocide, c'est maintenant un prisonnier repent. Il a été entendu par la commission le 12 décembre 2006 parmi les témoins des faits.

Son témoignage porte sur les actes des militaires français relatifs à la tenue de barrières sélectives, la formation des milices, ainsi que le déchargement et la distribution d'armes.

« En 1992, j'étais en minibus venant de Kigali avec mon cousin Mudenge Jean-Baptiste qui travaillait à la Brasserie de Kicukiro. Arrivés à Mukamira, vers 19h, les Français ont arrêté le minibus et nous ont demandé nos cartes d'identité. Constatant que mon cousin était tutsi, ils l'ont fait sortir et l'ont gardé. Depuis, je ne l'ai plus revu. Pourtant, j'ai aussitôt entamé des recherches pour le retrouver, et ma qualité d'Interahamwe me permettait d'aller partout, ce qui signifie que s'il était resté en vie, je l'aurais certainement retrouvé, mais je n'ai jamais su quel avait été son sort. Je les ai revus un peu avant le génocide, lorsqu'ils entraînaient les Interahamwe dont je faisais partie aux camps Bigogwe et Mukamira. « Ce dont j'accuse les militaires français c'est qu'ils ont pris part à la formation des Interahamwe qui ont commis des crimes au Rwanda. Je dis cela parce que je suis parmi ceux qui ont reçu cette formation.

Je suis allé en formation au camp Bigogwe où ils nous ont appris les combats sans arme et l'histoire du Rwanda. Ils nous ont appris comment identifier l'ennemi qui a attaqué le Rwanda en provenance d'Ouganda, et avec ses complices, les tutsi du Rwanda. Je suis resté là pendant trois mois, après nous sommes allés au camp de Mukamira, où l'on nous a démontré un peu les tirs d'armes lourdes, mais nous n'y avons pas été formés. C'était plutôt les s/officiers de l'armée que nous y avons trouvés qui suivaient ces entraînements, et quand nous avons terminé la formation, nous sommes rentré chez nous. En fait, nous faisons les mêmes exercices que les militaires. Il n'y avait pas de différence, d'autant plus que nous étions formés dans des camps militaires, d'où notre appellation des « sans matricules ». Je ne saurais pas citer les noms de nos formateurs français, je ne les reconnaîtrais même pas, puisqu'ils se camouflaient de temps en temps en s'enduisant des substances leur servant de masque.

S'agissant du mode de recrutement, de l'effectif à former, des formateurs ainsi que des horaires de leur formation :

« Le recrutement se faisait par les autorités de base, c'est-à-dire les conseillers, moi j'ai été recruté par le conseiller de chez moi Fazili Hakizimana qui m'a dit que l'on m'a choisi pour être entraîné aux exercices militaires. Nous sommes arrivés au camp Bigogwe très nombreux, en provenance de différentes communes et secteurs. Nous avons été répartis par groupes de trente, la formation se faisant au sein de ces groupes. La formation était dispensée par les Français, les Rwandais servaient d'interprètes. Nous nous levions très tôt le matin pour faire la course d'environ 16 km, puis nous revenions au camp où nous nous reposons un peu. Nous prenions ensuite de la bouillie, et nous nous rendions ensuite à la piste des obstacles et aux pistes aériennes. Après-midi nous faisons du sport, jouions au foot et nous rassemblions un peu après pour apprendre comment identifier l'ennemi et comment nous camoufler, ainsi de suite.

Par après, pendant le génocide en 1994, l'avion de Habyarimana a été abattu et ceux qui avaient été formés au maniement d'armes ont été chargés de la sécurité. Moi j'ai été affecté à la barrière à un endroit qu'on appelait « poids lourds », à la douane entre le Rwanda et le Zaïre. Il y avait deux frontières ; la frontière de la Corniche à Gisenyi et la frontière de « poids lourds », et c'est là que je suis resté. Nous étions avec des officiers subalternes, et c'est le Lt colonel Anatole Nsengiyumva qui nous commandait. Il nous avait dit de veiller à ce que personne ne puisse fuir au Zaïre. Nous avons alors arrêté tout le monde, pendant cinq jours, personne ne pouvait traverser. Lorsque la famine a commencé à sévir à Gisenyi, puisque beaucoup de vivres provenaient du Zaïre, on nous a dit que nous devrions laisser les gens traverser, excepté les Tutsi. C'est ainsi que nous avons fait retourner en arrière les tutsi qui ont pu venir jusque là, alors que nous laissions passer les autres ».

Au sujet du déchargement d'armes à Goma distribuées ensuite aux milices et à l'armée en plein génocide :

« Je les accuse aussi d'avoir distribué des armes dans le pays, lesquelles armes ont été utilisées pendant le génocide. Je suis parmi ceux qui sont partis les décharger à Goma. C'est en 1994 au mois de mai. [...] Nous avons traversé la frontière vers 3h et demi du matin, le bus dans lequel j'étais s'est dirigé vers l'hôtel Méridien de Gisenyi. Les camions sont partis au camp militaire de Gisenyi. Il y avait des Interahamwe qui suivaient une formation militaire au stade Umuganda, c'est ceux-là qui ont reçu ces armes. Celles qui étaient au Méridien, qui étaient peu nombreuses, ont été distribuées aux personnes venues de Nyamyumba et d'une petite partie de Kayove. Elles ont été utilisées pour massacrer les populations civiles à la campagne, puisque ceux qui ont été envoyés au front à Kigali, moi y compris, n'étaient que 300 sur les 2000 miliciens

qui étaient au stade. En fait, ces même armes que nous avons amené à Kigali combattre à Mburabuturo au mois de juin lorsque je venais d'être enrôlé dans l'armée. »

A propos de l'appui logistique des français au Zaïre :

« Plus tard lorsque nous avons fui au Zaïre, il y avait un centre médical français qui était près de la plaine de l'aéroport de Goma. Comme j'avais été blessé pendant la guerre, j'y ai été soigné. J'ai été hospitalisé au dispensaire des français pendant vingt quatre jours. Lorsque je suis allé au camp, j'y ai trouvé ma famille déjà installée. En fait, lorsque nous avons fui, nous étions en débandade et avions des idées différentes. Arrivés là, tout ceux qui avaient été formés militairement ont été rappelés. Compte tenu du fait que j'étais dans l'armée lorsque nous avons fui, j'ai participé également à ces entraînements repris, entre le camp de Katale et celui de Sanyo. Je me trouvais dans le camp de Katale et nous nous entraînions dans les forêts près d'une localité dénommée 'Quartier sept'.

Les Français sont venus nous dire qu'ils allaient nous aider à rentrer dans notre pays et nous étions alors motivés pour faire des entraînements. Ces militaires français venaient par rotation. Ils étaient basés à Goma et venaient dans des camionnettes de type Peugeot ayant une couleur militaire. Ces entraînements ont duré quatre mois et les Blancs ne sont plus revenus. Je ne les ai plus revu depuis janvier 1995. Nous sommes restés uniquement avec des officiers militaires rwandais qui ont continué à nous entraîner et à nous donner le moral en vue d'attaquer le Rwanda. Certains sont venus, ils sont passés par Ruhengeri et ont attaqué dans le Kinigi, les autres dans le Mutura où ils volaient des vaches et retournaient au Zaïre. J'ai revu les militaires français en dernier lieu, lorsque nous avons fui pendant la guerre de Kabila et Mobutu . Quand nous sommes arrivés dans les forêts de Tingitingi, un avion est venu, il portait le sigle de l'Unicef et contenait des armes qui nous ont été distribuées pour nous défendre. Nous avons aussi reçu de l'eau, et des biscuits. Par la suite, je n'ai pas continué le combat, parce que j'avais été blessé par balle et je suis resté errant dans la forêt jusqu'à ce que j'aie pu revenir au Rwanda ».

35. Emmanuel Twizeyimana

Il est originaire du secteur de Bwisige dans le district de Gicumbi en province du Nord. Avant la guerre, il a travaillé dans le Ministère de l'agriculture. Il est actuellement planton au centre de santé de Bwisige. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 09/08/2007. Son témoignage porte sur la participation aux combats des militaires français. Il déclare :

« Au mois de février 1993, j'ai vu les militaires français dans notre secteur de Bwisige sur le terrain du centre de santé. Ils étaient venus de Kigali dans cinq camions en compagnie de militaires rwandais. Ils étaient à peu près 20 personnes et les militaires rwandais étaient plus nombreux. Je les ai vus venir et s'installer sur ce terrain plus de quatre fois. Quand ils terminaient d'installer leurs armes, ils tiraient sur les positions des Inkotanyi dans les communes Kiyombe, Mukarange, et Muvumba.

Le pilonnage commençait à midi et se terminait à 14h00. Le départ des obus était fracassant et terrifiant. Ils ont arrêté de venir dans notre secteur quand les Inkotanyi avaient repoussé les FAR et repris leurs positions. A ce moment, nous nous avons fui et nous nous sommes installés dans la commune de Giti avant que les Inkotanyi nous incitent à revenir dans nos biens en nous promettant qu'il n'y aura aucun problème. A partir de ce moment, il a été créé deux zones, celle du FPR et celle du gouvernement. Au milieu c'était la zone tampon ».

Il poursuit son témoignage en précisant ce qui suit : « Les abus tirés par les militaires français ont causé beaucoup de pertes de vies humaines parmi la population civile et ont laissé un nombre important d'invalides avec notamment des membres amputés. Aujourd'hui on peut constater que certains habitants utilisent encore des douilles de ces abus comme mortiers pour piler du manioc ou des arachides et d'autres comme récipients pour puiser de l'eau ».

36. Eric Nzabahimana

Eric Nzabahimana, ex-enseignant de l'école primaire avant le génocide, est un rescapé originaire de Bisesero, qui est actuellement un agro-éleveur dans la province de l'Ouest où il réside. Il a été auditionné par la Commission parmi les témoins des faits en date du 15 décembre 2006. Son témoignage porte sur les faits de non assistance à personne en danger, la privation de nourriture ainsi que les amputations abusives que les militaires français ont fait subir aux rescapés de Bisesero.

« Dès le début du génocide en avril 1994, les Tutsi de Bisesero ont quitté leurs habitations pour se rendre dans les collines inhabitées qui leur ont toujours servi de refuge chaque fois qu'ils étaient menacés, que ce soit en 1959 ou en 1973. Nous avons essayé de combattre les Interahamwe jusqu'au mois de juin 1994. Vers la fin du mois de juin, j'ai entendu sur mon poste de radio que les Français étaient venus porter secours au gouvernement rwandais. En date du 27/6/1994, nous avons vu deux hélicoptères atterrir au village de Gishyita, et trente minutes après, j'ai vu plusieurs voitures militaires se diriger vers Bisesero, ce qui me fit penser au secours français dont j'avais entendu parler à la radio. Je suis alors descendu et me suis caché près de la route pour mieux voir les passagers à bord de ces voitures.

Après avoir constaté que c'étaient des blancs, je les ai arrêtées, ils ont d'abord refusé. Je les ai fortement implorés jusqu'à me mettre en travers de la route. Ils ont fini par s'arrêter en compagnie d'un Hutu du nom de Twagirayezu qui allait leur montrer les Hutu se trouvant à Nyarushishi. J'ai commencé à expliquer à ces militaires comment nous étions en train d'être massacrés par les Interahamwe armés et les ex-FAR mais ils n'ont pas voulu me croire. Nous leur avons montré les blessés et les cadavres frais au bord de la route, ils ont fini par accepter de nous parler. Nous leur avons alors demandé de nous protéger et ils ont carrément refusé, nous disant plutôt de continuer de nous cacher comme nous le faisons, qu'ils reviendront dans trois jours. Nous avons continué à les supplier en vain, et ils ont tourné leurs véhicules et sont retournés à Kibuye.

Lors de notre discussion, les tueurs postés de tous cotés sur les collines nous voyaient car nous étions presque tous sortis de nos cachettes. Les trois jours suivants, le 28, 29, et 30, les massacres se sont intensifiées. De nombreux militaires ont participé si bien qu'ils ont tué beaucoup plus de gens, exterminant presque tous alors que les militaires français nous avaient promis qu'ils allaient parler au préfet pour que nous ne soyons plus attaqués. « Les militaires français sont arrivés le 30 vers 17 heures. Ils m'ont demandé de faire rassembler les blessés le soir même. Le lendemain, ils ont transféré les plus graves à Goma par hélicoptère, une autre partie des blessés a été envoyée au camp de Nyarushishi. Nous sommes restés dans le camp à Bisesero environ un mois.

Les militaires nous donnaient des biscuits et des rations de combat, il y a aussi une organisation non gouvernementale (ONG) qui nous distribuait des haricots. Il y avait de nombreux tueurs et des militaires des FAR qui passaient armés à côté de notre camp. Puis au bout d'un certain temps, ils ont commencé à les désarmer en se faisant prendre en photos par des journalistes. Un jour, je suis descendu au village de Mubuga et je me suis rendu compte que les militaires français rendaient les armes aux tueurs à Mubuga. Je l'ai vu de mes yeux. Et il y avait un militaire de couleur noir qui faisait parti du contingent français et quelques fois on discutait. Il m'a dit de me méfier qu'en fait ils n'étaient pas venus sauver les Tutsi,

ils étaient venus aider le gouvernement génocidaire, mais qu'ils étaient arrivés trop tard.

[...]Un jour, les chefs français m'ont convoqué dans leur quartier général du camp. Ils m'ont demandé si je voulais rester sous la protection française ou si je voulais rejoindre le côté FPR. Je leur ai dit que je ne pouvais décider pour les autres et qu'il fallait que je leur demande leur avis. J'ai rassemblé les survivants et je leur ai transmis la question qui m'avait été posée. Mais je leur ai conseillé de rejoindre le côté FPR car avec tous ces tueurs qui rôdaient autour de nous notre sécurité n'était pas bien assurée. Tous ont opté de rejoindre le côté du FPR, personne n'a dit non. En fait, j'écoutais les radios et la façon dont ils nous avaient abandonnés, je pensais que notre sécurité serait pleinement assurée du côté du FPR.

Cette décision n'a pas fait plaisir aux militaires français de sorte qu'à partir de ce moment, ils ont arrêté de nous donner des vivres pendant la semaine qu'a duré l'opération de déplacement vers la zone contrôlée par le FPR à l'endroit dénommé Ku Rutare rwa Ndaba. Je suis parti parmi les derniers. Ils nous ont transportés dans des camions couverts de bâches hermétiquement fermées si bien que, quand nous sommes arrivés à destination, quelques uns commençaient à étouffer. Au cours de cette opération qui a duré toute une semaine, ceux qui attendaient leur départ ont souffert de la faim. Ceux qui n'ont pas pu résister sont retournés sur les collines chercher de quoi manger et certains dont Mutezintare se sont fait tuer par les Interahamwe. »

Pour conclure, il fait remarquer :

« Ils auraient pu nous protéger le 27, parce qu'après nous avoir abandonnés, les massacres qui ont suivi ont emporté beaucoup plus de gens. Pourtant nous leur avons expliqué clairement notre situation, et ils s'en rendaient bien compte. Ils auraient pu nous sortir de Bisesero et nous amener dans un endroit plus sécurisé où nous n'aurions plus été menacés ».

36. Ezéchiel Bazimenyera

Ezéchiel Bazimenyera a été successivement militaire des FAR (1969-1986), garde forêt (1988-1990), responsable de cellule (1990- 1994) et policier(1993-1994) dans l'ancienne commune de Mukingo. Aujourd'hui il est incarcéré pour génocide à la prison de Musanze en province du Nord. La Commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 09/07/2007. Son témoignage porte sur la participation des militaires français aux combats. Il déclare :

« J'ai vu des militaires français le 09/02/1993 lors de la contre-offensive des FAR suite à la prise de la ville de Ruhengeri par les Inkotanyi. Ils sont venus en compagnie des militaires FAR installer leurs canons 105mm sur le terrain de Gisesero dans la cellule KAGEZI dont j'étais le responsable. Ce terrain se trouve à coté du centre de démobilisation de Mutobo non loin de l'ancien bureau communal de Mukingo. Ils étaient dans des jeeps avec des canons remorqués par des camions Mercedes de l'armée rwandaise. Ensuite ils ont installé les pièces et ont commencé à pilonner la ville de Ruhengeri et la région de Kinigi. Sur chaque pièce il y avait un français qui donnait les ordres de tir, tous les autres servants étaient des rwandais. Ils pilonnaient pendant plus ou moins une heure et se repliaient immédiatement dans le camp de Mukamira. Ils sont venus trois fois : le 09, le 10 et le 11/02/1993».

37. Fidèle Simugomwa

Fidèle Simugomwa, ancien employé au campus universitaire Nyakinama avant le génocide, est un agriculteur originaire du secteur de Mubuga, province de l'Ouest, où il réside actuellement. Il a été entendu par la Commission dans ses enquêtes en date du 10 Août 2006 et du 31 juillet 2007. Il témoigne sur la présence des militaires français dans cette institution d'une part, dans le cadre de la formation des milices et dans la région de Bisesero d'autre part, pour contrecarrer l'avancée du FPR.

« J'ai vu des militaires français vers 1992, 1993, quand ils se rendaient à Ruhengeri là où je travaillais, à l'Université de Nyakinama. Ils ont formé les ex-fars et les personnes civiles appelées « Defense Civile » venant des communes Nyamutera, Nyakinama, Kigombe et d'autres communes environnantes. Je les ai vus de mes propres yeux, car les entraînements se faisaient dans la forêt de Nyakinama et sur le Mukungwa. Aussi des étudiants membres du MRND suivaient cette formation dispensée par les Français pendant les heures où ils n'avaient pas de cours. Par la suite, quand je suis rentré à Kibuye venant de Ruhengeri, j'y ai également rencontré des militaires français qui disposaient de voitures blindées et tenaient des barrières à Gishyita.

J'ai aussi assisté à deux reprises à des va et vient des militaires français à Bisesero. Je les ai également vu encore une fois quand ils allaient bloquer l'armée du FPR qui venait mettre fin aux massacres à Kibuye. Les Français sont par ailleurs allés à Nyange, et beaucoup de gens ont commencé à fuir. Je n'étais pas parti avec ces militaires mais la population qui fuyait en passant par Gishyita nous a informé sur leurs actes dans la région de Kibuye et Nyange. Ils nous ont dit que les Français leur ont demandé de quitter les lieux avant qu'ils aillent bloquer les Inkotanyi. Il était bien clair que les Français ont incité la population à se fuir vers le Zaïre ».

38. François Bigirimana

François Bigirimana est né en 1967 et réside actuellement dans la cellule de Kabatwa, secteur de Kigoma, dans le district de Huye, en province du Sud. Il est cultivateur de profession. Son témoignage a été recueilli le 12/01/2007 à Nyamagabe.

Il a vu pendant l'opération Turquoise les Français installer des barrages routiers en pleine campagne de Gikongoro, sur la frontière Gikongoro-Butare, à la rivière Mwogo, et dont le contrôle a été confié aux Interahamwe. Il affirme également que les militaires français livraient des personnes soupçonnées d'être tutsi ou complices des *Inkotanyi* aux *Interahamwe* et que ces derniers ont tué son oncle en leur présence.

« Quand les Français sont arrivés à Kinyamakara, ils ont d'abord installé des barrières et en ont confié la garde aux militaires des ex-FAR, notamment Habyarimana Jacques, Nkusi et le sergent Gasasira. Parmi ces barrières, je peux citer celle qui était entre Nyangazi et Kabatwa. Sur ces barrières, il y avait aussi des civils comme Munyaneza, Viateur, Ntabareshya, Munyeshyaka, Alexandre ..., et tout le monde était armé de fusils. Les militaires français les supervisaient. Ils y passaient au moins trois fois par jour, matin, midi et soir et décidaient du sort des personnes arrêtées quand ceux qui tenaient les barrières doutaient de la décision à prendre. Les militaires français y ont livré aux Interahamwe des personnes qu'ils accusaient d'être des Inkotanyi ou leurs complices.

Je connais le cas d'un certain Habyarimana qui venait de Maraba. Il était Hutu et était venu à la recherche de sa famille qui se trouvait dans le camp de Mbogo pour la faire rentrer dans la zone contrôlée par le FPR. Il a été dénoncé aux militaires français et ceux-ci l'ont livré aux Interahamwe dont le nommé Nyandwi, sous prétexte qu'il n'avait pas une carte d'identité, et que cela était un signe qu'il était un complice des Inkotanyi. Il a été tué parce qu'il mobilisait les gens pour qu'ils rentrent à Butare, leur assurant que dans cette zone contrôlée par le FPR les hostilités avaient cessé.

Par ailleurs, les Français collaboraient avec mon grand frère feu Rurangwa qui était enseignant, ils venaient le voir chaque matin et ordonnaient la mort des personnes que celui-ci déclarait tutsi ou celles qui étaient soupçonnées d'être complices des Inkotanyi et c'est lui qui a dénoncé Habyarimana. Un jour, quelques Français sont venus chez Rurangwa pour s'informer de la situation dans le camp de Mbogo. Il leur a dit qu'il avait des informations selon lesquelles il y avait des Tutsi dans le camp. Les militaires français ont alors ordonné que tous les Tutsi soient identifiés et portés devant les gens chargés de la sécurité dans le camp. A partir de ce moment-là, beaucoup de Tutsi ont été tués.

Parlant de l'assassinat de son oncle, il signale :

« Mon oncle maternel qui s'appelait Rekeraho était tutsi. Il était venu se cacher chez son beau-frère qui, lui, était hutu. En chemin, il a été pris sur la barrière de Mwogo par des réservistes rwandais qui la gardaient. Pendant qu'ils discutaient entre eux sur le fait de décider de son sort, une patrouille des militaires français est arrivée et s'est arrêtée. Les réservistes leur ont dit qu'il s'agissait d'un Tutsi qui tentait de fuir. Les Français ont laissé faire, les réservistes l'ont fortement frappé en leur présence et il est mort de ces blessures deux jours plus tard».

39. François Habimana

François Habimana est originaire du secteur de Nzahaha, district de Rusizi province de l'Ouest. Il fut enseignant avant le génocide à l'école primaire d'Inzuki localisé dans le même secteur. Après la défaite des FAR, en juillet, il s'est réfugié au Congo où il a assisté aux actions de livraison d'armes aux chefs militaires éminents rwandais par les Français pour retourner au Rwanda. De son retour au Rwanda, il est passé dans le camp de réintégration de Mutobo avant d'être poursuivi par la justice et détenu dans la prison de Cyangugu pour crime de génocide en 2004. La commission l'entendu comme témoin des faits le 02/03/2007.

François Habimana a tout d'abord indiqué qu'il s'est réfugié au Zaïre après la défaite des FAR. Il a déclaré : *« Au mois de juillet 1994, après la défaite des FAR, le gouvernement intérimaire a pris le chemin de l'exil vers le Zaïre. A ce moment-là, des militaires français sont arrivés dans notre secteur Kiranga pour nous dire qu'il fallait s'enfuir car, disaient-ils, après leur départ, les militaires de FPR viendront nous massacrer ».*

Le témoin a affirmé que dans le pays de refuge, les actions militaires n'ont pas cessé. Il y avait des centres d'entraînement militaire notamment le camp de Panzi, Bulonge, Kamanyola, Nyangezi, Rubayika et Shimanga. Le témoin a aussi souligné que les FAR et les militaires français entretenaient des relations très étroites au Zaïre et ont même distribué des armes aux FAR. Il déclare : *« A la fin de l'opération turquoise, au mois d'août, nous étions avec le colonel Laurent Munyakazi à Panzi. Il nous a dit : « Ne vous inquiétez pas!, les Français nous approvisionnent en armes. D'ailleurs ils vont nous laisser même leurs propres armes avant de rentrer chez eux ».*

Les armes distribuées par les militaires français étaient des M16 et des R4 qui ont été stockées Bulonge et au camp Sayo à Bukavu. Selon le témoin, les relations entre les FAR et les Français ont persisté même après leur départ. Il s'est rappelé : *« Les FAR ont reçu quantités d'armes livrés par les français. Le Colonel MUSONERA et le colonel Aloys NTIBIRAGABO nous ont dit à Nyangezi que c'était une commande que*

le gouvernement avait faite avant sa défaite, commande qui n'a pas pu être honorée suite à un embargo imposé au Rwanda par la communauté internationale. Mais les Français se sont arrangés pour nous faire parvenir ces armes. Ainsi ils nous incitaient à attaquer le Rwanda car il y avait suffisamment d'armes et des munitions ».

40. F.M.

Mme F.M. née en 1980, rescapée de Nyarushishi, et violée par un militaire français au stade Kamarampaka. Elle décrit ainsi les circonstances dans lesquelles elle l'a été. Son témoignage à la Commission a eu lieu en séance publique du 14/12/2006.

« Au début du génocide de 1994, ma famille habitait à Winteko et comptait neuf enfants, en plus de mes deux parents. Lorsque nous avons été attaqués par les miliciens, j'ai pu m'échapper avec mes parents et quatre de mes frères et sœurs alors que les quatre autres plus jeunes n'ont pas pu fuir et ont été tués. Nous avons continué à nous cacher sur notre colline jusqu'au moment où mon père a été débusqué et tué. Après nous avons pris la décision de regagner le camp de Nyarushishi où nous sommes arrivés une semaine plus tard, parce que nous devons attendre la tombée de la nuit pour nous déplacer et contourner les miliciens. A notre arrivée à Nyarushishi, il y avait beaucoup de réfugiés gardés par les militaires français de l'opération Turquoise. La vie à l'intérieur du camp était très dure. Comme il semblait y avoir un peu d'accalmie, surtout que les Français, étaient venus nous secourir, nous avons commencé à sortir du camp pour aller chercher de quoi manger aux alentours du camp.

Un jour, alors que j'étais sortie avec deux autres filles pour aller chercher des patates douces dans un champ qui se trouvait à quarante minutes du camp, un groupe d'une trentaine de miliciens nous a repérées et nous a couru derrière, criant et sifflant. Une des filles fut attrapée et tuée, l'autre s'échappa, moi je courus me cacher dans une famille où ils me retrouvèrent finalement. Un Interahamwe surnommé M armé de lance et de couteaux me tabassa en m'insultant. Il me prit et me traîna par la main jusqu'au stade Kamarampaka à Cyanguu où nous arrivâmes après une heure de marche. J'étais épuisée et je tremblais tout au long du chemin, pensant qu'il allait me tuer. Je n'arrêtais pas de le supplier de me tuer au lieu de continuer à me faire marcher et lui me répondait qu'il n'allait pas me tuer. Arrivés au portail du stade, il y avait quatre militaires français avec qui, il a échangé quelques mots, puis ils nous ont laissés entrer lui et moi. M est allé ensuite frapper à une porte d'une des vestiaires du stade d'où est sorti un militaire français très costaud qui m'a fait entrer sous une grande tente à coté. Naïve que j'étais, je me disais que j'étais sauvée puisqu'il me mettait entre les mains des Français, alors que mon calvaire ne faisait que commencer.

M est aussitôt reparti, et ledit militaire est rentré dans la tente. Il a fermé et a étendu une sorte de sheeting et un vieux drap sur son matelas. Il a commencé à me déshabiller. Moi, je m'accrochais à garder mes habits, parce que je ne voulais pas mourir toute nue. Il a déchiré la blouse, le pagne, la jupe et la culotte que je portais. Je ne pesais pas lourd. Il m'a soulevée comme un bébé et m'a étendue sur son petit matelas. Il a écarté mes petites jambes et a commencé à me violer. J'avais des sensations d'une personne à laquelle on aurait enfoncé un couteau, car je n'avais pas encore eu de relation sexuelle. Je croyais qu'il était entrain de me tuer. J'ai essayé de me débattre, mais il a pris une sorte de couteau qui était sur l'oreiller et il a pointé sur moi. Je me suis résignée à mourir sans trop crier. Le sang coulait, et il prenait une serviette pour m'essuyer, puis il continuait. Moi, je suffoquais déjà.

Par après, il a constaté que je m'évanouissais, il m'a quittée. Il est allé se nettoyer et a pris de l'eau dans un bassin pour se laver les mains. Puis, il m'a ouvert la bouche et a mis son sexe. Quand il a vu que j'allais vomir, il l'a enlevé. Les jambes sont restées écartées, car j'étais tellement souffrante que je n'arrivais pas à les soulever. Il m'a essuyée, puis soulevée et mise de côté. Il a plié son tapis. Je ne savais pas ce que s'était, à cause de la peur. Il a pris sa serviette et m'a à nouveau essuyée pour essayer de diminuer le sang. Puis il m'a remis ma culotte. Il a utilisé une sorte de ceinture kaki pour tenir ma jupe. Comme ma blouse était complètement déchirée, il m'a habillée de son vieux T-shirt. Pour me rhabiller avec mon pagne, il l'a étendu par terre puis, et il m'a soulevée et mise dessus avant de le nouer autour de moi, car je n'arrivais pas à me tenir sur mes jambes. En fin, il m'a soulevée et mise derrière la tente avant d'aller chercher les Interahamwe qui m'avaient amené chez lui. Je ne comprenais pas ce qu'il leur disait, mais il leur a fait signe en me visant du doigt, et ces Interahamwe m'ont prise par les bras pour me faire sortir du stade.

Je ne pouvais plus marcher, je respirais à peine. Je me suis couchée derrière le stade. Mi m'a sommé de partir de là si je ne voulais pas être tuée. Il m'a signifiée qu'il partait chercher des Interahamwe pour régler mon problème, mais après son départ, j'ai essayé de me retirer de là en me poussant sur les fesses. Finalement, par chance, une vieille femme est passé par là a eu pitié de moi lorsque je lui ai raconté ce qui m'était arrivée. Elle m'a soutenue par les bras pour me faire marcher. Je m'asseyais fréquemment, car le sang n'arrêtait pas de couler. Elle a loué un vélo et m'a prise chez elle. Je ne pouvais pas pisser, car ça me faisait très mal. Elle m'a soignée progressivement à l'eau chaude et du beurre. Deux mois après, je me suis rétablie, et elle m'a ramenée à Nyarushishi. C'est elle qui a raconté à ma mère ce qui s'est passé, moi je n'y arrivais pas».

[..] Il se trouve que je me suis mariée jeune à 17ans. Mais mon mari me demande toujours qui m'a dépucelée, car il me croyait vierge à notre

mariage. Je n'arrive pas à lui dire la vérité. Si je lui dis que ce sont des Français, il pourrait croire qu'ils m'ont contaminée de maladies graves, et je risque d'être abandonnée. Ils m'ont fait beaucoup de mal, alors que j'étais encore jeune».

41. Général Major Paul Rwarakabije

Le Général Major Rwarakabije a exercé des fonctions de haut rang dans la gendarmerie rwandaise avant le génocide. Il fut notamment commandant du Groupe Mobile (Par la suite dénommé 5ème Bataillon) de 1990 à 1992 et responsable des opérations, organisation et instruction (G3) à l'Etat major de la Gendarmerie Nationale (EM GdN) de 1992 à 1994. A partir de 1998 il a commandé, au Zaïre, les Forces Combattantes Abacunguzi (FOCA), branche armée des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) avant de se remettre aux Forces Rwandaises de Défense (FRD) en novembre 2003. Aujourd'hui il est commissaire à la Commission Nationale de Démobilisation et de Réintégration. La Commission l'a entendu à huis clos comme témoin de contexte le 26/10/2006.

Son témoignage porte sur la coopération militaire française avant 1990, l'intervention française à partir d'octobre 1990, l'entraînement et l'encadrement des FAR par les militaires, l'Opération Turquoise et la période de rébellion en République Démocratique du Congo (RDC). A propos la coopération militaire et de l'intervention des troupes étrangères en octobre 1990, il déclare :

« Avant 1990, il y avait des français dans la gendarmerie nationale. On les retrouvait à l'Etat major, à l'Ecole de Gendarmerie Nationale, au Fichier Central et au Groupe Services Techniques. Dans l'armée, ils étaient au Bataillon Para commando. Au début de la guerre en octobre 1990, les Zaïrois, les Belges et les Français sont intervenus, les Zaïrois pour épauler les Forces Armées rwandaises (FAR) au front, les belges et les français officiellement pour protéger et éventuellement évacuer les ressortissants européens. Les Belges et les Zaïrois, pour des raisons bien distinctes, sont repartis quelques jours après. Mais les Français sont restés occupant certains points stratégiques de la capitale et exécutant des missions de patrouilles. A la fin de l'année 1990, les militaires français ont fait une reconnaissance à Ruhengeri et après l'attaque de Ruhengeri par le Front Patriotique Rwandais (FPR) la nuit du 22 au 23 Janvier 1991, ils se sont installés au campus universitaire de Nyakinama ».

Concernant l'entraînement et l'encadrement des FAR il précise :

« A Nyakinama les militaires français entraînaient les différentes unités de ce secteur surtout pendant les trêves. Pendant l'instruction, ils

insistaient surtout sur le tir au fusil et utilisaient leurs propres munitions. Mon unité a reçu cette formation au mois de mars 1991. Ils donnaient aussi la formation de Commando de Recherche et d'Action en Profondeur (CRAP) c'est-à-dire ils formaient des militaires capables d'aller recueillir des informations et mener des actions dans et derrière les lignes ennemies ». Après l'attaque de Ruhengeri en février 1991 et dont l'objectif principal était la libération des prisonniers, les Inkotanyi ont occupé les volcans Muhabura, Gahinga et Sabyinyo à la frontière ougandaise. Ces trois volcans dominant la ville de Ruhengeri. Leur occupation par les Inkotanyi constituait donc une menace sérieuse non seulement pour les unités gouvernementales déployées dans le secteur mais aussi pour les Français qui venaient de s'installer à Nyakinama distant de 7 km seulement de la ville de Ruhengeri. Il fut donc décidé sans tarder une opération de grande envergure pour reconquérir les trois volcans.

L'opération fut préparée et conduite par le commandement du secteur opérationnel de Ruhengeri qui avait d'abord réuni deux ou trois fois les commandants d'unités afin de recueillir leurs avis. Même si les Français ne participaient pas à ces réunions, ils rendaient souvent visite au Général Augustin Bizimungu pendant cette période. C'est le cas notamment du Colonel Canovas qui avait aussi l'habitude de visiter les positions des FAR que ce soit celles de la ville de Kigali ou en dehors de celle-ci comme à Ruhengeri ou à Byumba. Bien que je n'ai pas vu des militaires français participer dans cette opération, je n'ai jamais eu de doute sur la nature des conseils d'ordre opérationnel qu'ils pouvaient donner pendant leurs fréquentes visites au commandant du secteur opérationnel de Ruhengeri, le général Augustin Bizimungu. Ceci reste valable pour toute l'année 1991 pendant laquelle leur rôle s'est surtout limité à conseiller le Chef d'Etat Major et les unités engagées au front.

Mais à partir de 1992, la situation change brusquement. Les militaires français participent ouvertement aux hostilités en appuyant les FAR par leur artillerie lourde et en dressant des barrières de contrôle sur différents axes routiers. Ainsi, après l'attaque du FPR sur la ville de Byumba en juin 1992, les militaires français sont intervenus avec leur artillerie. Ils s'étaient installés à Rukomo à l'endroit communément appelé « AMSAR » d'où ils pouvaient facilement intervenir dans tout le secteur opérationnel de Byumba sur appel des unités engagées dans cette zone.

Les Français sont également intervenus après l'attaque de grande envergure menée par le FPR en date du 08 Février 1993, attaque qui lui a permis d'occuper la ville de Ruhengeri et la commune de Tumba jusqu'à Base à 30 km de Kigali. Afin de bloquer l'avancée du FPR et l'empêcher de marcher sur Kigali, les Français se sont déployés à Shyorongi vers le Nord et à Ruyenzi vers le Sud. Ceux qui s'étaient installés à Shyorongi ont participé à la contre-attaque menée par les FAR pour éloigner le FPR de la capitale. Les pièces d'artillerie utilisées par

les français à ce moment étaient constituées principalement de canons 105 mm. Quant aux FAR, ils ont utilisé des canons 107 mm ou lance-roquettes multiples appelés aussi Katioucha. C'est à partir de ce moment que des pressions diplomatiques se sont intensifiées de part et d'autre pour aboutir aux négociations d' Arusha.

Je sais aussi qu'ils ont été actifs dans le secteur de l'Umutara au Nord-Est du pays mais là je n'ai pas de détails. Et à Kigali des gendarmes français dispensaient une formation de maintien et de rétablissement de l'ordre public au Groupe Mobile d'Intervention de JARI. Près de ce camp, ils avaient installé une barrière de contrôle et je recevais des rapports indiquant qu'ils filtraient des gens sur base ethnique. Les tutsi étaient arrêtés pour subir un interrogatoire alors que les hutu pouvaient continuer leur route ».

Il a poursuivi en indiquant ce qui suit :

« Bien que la majorité des militaires français avaient quitté le Rwanda en décembre 1993, une minorité qui étaient dans la coopération militaire sont restés. Il s'agit notamment d'instructeurs du Bataillon para commando (Bn Para) et de l' Ecole de Gendarmerie Nationale (EGENA), des conseillers à l'Etat Major de la Gendarmerie Nationale, des coopérants techniciens au Fichier Central et au Groupe Services Techniques de la Gendarmerie Nationale. Parmi ceux-là je me souviens du Colonel Damy conseiller du Chef d'Etat Major. Il travaillait le plus souvent à la Mission de coopération militaire avec le Colonel Cussac. A l'Etat Major de la Gendarmerie il était affecté au Bureau des opérations que je dirigeais et s'occupait de la coordination du renseignement opérationnel entre l'Armée Rwandaise, la Gendarmerie Nationale, et l'Armée française. Les autres coopérants dont les noms me viennent à l'esprit sont l'Adjudant chef gendarme Didot qui était à la compagnie des transmissions de l'Armée rwandaise, le major gendarme Jean Loup qui était à la garde présidentielle et le Lieutenant Colonel de Saint Quintin qui était au bataillon para commando. En 1994, d'autres Français sont venus au Rwanda dans le cadre de l'Opération Amaryllis. Ceux-ci ont travaillé surtout à l'aéroport de Kanombe en collaboration avec la Mission des Nations Unies au Rwanda (MINUAR) pour l'évacuation principalement des européens. »

A propos du Fichier Central qui sera par la suite dénommé Centre de Recherche Criminelle et de Documentation (CRCD), il précise : *« Le Fichier Central était un service qui dépendait de l'Etat major de la Gendarmerie nationale et a été toujours commandé par des officiers rwandais. Ses méthodes étaient souvent brutales et des tortures y étaient pratiquées. C'est d'ailleurs pour cette raison que les gens l'appelaient « l'abattoir ». Les français qui y étaient affectés jouaient en même temps le rôle d'instructeurs et de conseillers. Ils faisaient des descentes sur terrain dans le cadre des opérations de ce service. Ils étaient donc au courant de tout ce qui se passait dans ce service ».*

Abordant l'Opération Turquoise, il dit ceci :

« Cette opération a commencé vers la fin de Juin 1994 et elle devait au départ couvrir les préfectures de Gisenyi, Kibuye, Gikongoro et Cyangugu. Mais, suite à l'avancée rapide des troupes du FPR, elle n'a pu couvrir que les trois dernières préfectures. Les bases arrière de l'opération étaient situées à Kisangani, Bukavu et Goma en RDC. Goma abritait l'état major de l'opération. J'ai personnellement rencontré les militaires français de l'Opération Turquoise à Gisenyi en compagnie du Général Bizimungu Chef d'Etat Major des FAR alors qu'ils venaient juste d'arriver. Ils disaient qu'ils venaient secourir les forces gouvernementales et voulaient savoir où se trouvaient les positions du FPR afin de pouvoir y lancer des raids aériens. Ces paroles lui ont fait comprendre l'objectif réel de l'opération à savoir stopper l'avancée des Inkotanyi. Cette prétention sera vite abandonnée suite certainement à la rapidité du FPR qui les a pris de court ainsi que les diverses pressions politiques et diplomatiques de la part de la communauté internationale.

Si réellement l'Opération Turquoise avait un objectif humanitaire, elle aurait secouru ceux qui étaient en train d'être massacrés et arrêté leurs bourreaux. Or, c'est le contraire qui s'est produit : les militaires français ont protégé les génocidaires en les aidant à fuir alors que leurs victimes étaient toujours pourchassées et tuées dans les camps de Nyarushishi et au Stade Kamarampaka pourtant sous leur protection.

Après la défaite des FAR, les contacts entre l'Etat major rwandais en exil et l'Etat major de l'Opération Turquoise se sont poursuivis à Goma. Ces contacts étaient menés côté rwandais par le Général Augustin Bizimungu, le Lt Col Anatole Nsengiyumva et le Lt Col Bahufite. Du côté français, c'était le Général La Fourcade en personne à son poste de commandement ou alors le Lieutenant Colonel Canovas qui lui préférait venir rencontrer le Général Bizimungu au Camp des réfugiés de Mugunga en se faisant passer pour un certain Carlos de nationalité espagnole. En réalité, il était celui-là même qui avait été dans l'opération Noroit au Rwanda.

L'objet de ces tractations était de voir comment les FAR défaites pourraient se reconstituer dans les meilleurs délais et reconquérir le pays. Effectivement dès que les FAR sont arrivés dans les camps au Zaïre, ils se sont tout de suite réorganisés en des unités aptes à reprendre les armes et ont commencé par préparer une opération de sabotage sur le territoire rwandais principalement dans les provinces frontalières avec la RDC, Gisenyi et Ruhengeri. Cette opération fut baptisée « Opération Insecticide » et elle fut la base de toutes les opérations de guérilla menées en 1997 et 1998 connues généralement sous le nom générique de « Guerre des Abacengezi » ou « Guerre des Infiltrés ».

Après l'Opération Turquoise qui a pris fin en Août 1994 et à part les contacts ci-haut évoqués, je n'ai plus entendu parler de militaires français. Ce n'est qu'en l'an 2000 que j'ai appris que le Général Aloys Ntiwiragabo alors commandant des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR en sigle) avait des contacts réguliers avec un certain Jean Benoît de la Direction Générale de la Sûreté Extérieure. Celui-ci avait été détaché par Paris auprès de l'ambassade de France à Kinshasa pour s'occuper de la « sécurité en Afrique Centrale ». Au Kenya, des contacts étaient menés auprès d'un certain De Florraine, premier secrétaire à l'Ambassade de France à Nairobi. L'objectif de tous ces contacts était toujours le même à savoir chercher comment soutenir les actions de déstabilisation du Rwanda. Tandis qu'en France le Major Ntirikina Faustin et Christophe Hakizabera avaient la charge de chercher des appuis auprès des autorités françaises ». J'ai été informé de l'envoi de fonds expédiés à partir de la France et destinés à l'achat d'armes et de médicaments mais sans savoir si les autorités françaises étaient ou non impliquées. Selon le Général Ntiwiragabo qui les a reçus, ces fonds ont été envoyés deux fois par la veuve du feu président Habyarimana et chaque fonds équivalait à 15.000 euros. Au moment de mon retour au Rwanda en novembre 2003, un autre fonds de 20.000 euros en provenance de la même personne était attendu ».

42. Gérard Ndabakenga

Gérard Ndabakenga est originaire du District de Huye, province du Sud et ancien étudiant à l'Université Nationale de Nyakinama à Ruhengeri. C'est un prisonnier repenté entendu par la Commission en date du 16 février 2007. Son témoignage porte sur les actes des militaires français au sein de l'Université de Nyakinama en 1992 et pendant le génocide, à savoir la formation des milices qui ont exécuté le génocide, la ségrégation ethnique, le viol des étudiantes tutsis, la participation aux combats dans la région de Ruhengeri, ainsi que la tenue de barrières.

« J'ai vu des Français à Nyakinama en 1992. Comme les enseignements avaient été suspendus pour cause de vacances et de guerre, nous n'étions que peu d'étudiants à être logés dans les homes du campus. Les Français étaient hébergés dans le « Home D ». Nous les côtoyions donc, et voyions tout ce qu'ils faisaient, de jour comme de nuit. Ils formaient les Interahamwe sur le terrain de football. Lorsqu'ils défilaient dans le corridor de leur home, nous les voyions. Les civils que l'on entraînait au grand jour sur le terrain de football de l'université, c'était des paysans qui apprenaient le maniement des armes ou d'autres pratiques militaires, comme emmener quelqu'un les bras liés en arrière ou encore comment tuer... Alors, lorsque les paysans avaient terminé d'apprendre à démonter et remonter une arme, emmener les gens ligotés, ils allaient directement sur le terrain pour y pratiquer ce qu'ils venaient

d'apprendre. Il y avait un champ de tir à un endroit appelé Muko. Nous entendions des coups de feu.

[...] Parmi les recrues, il y en avait que nous connaissions ... Fungaroho et un autre du nom de Mihati, un autre encore appelé Makamba. [...] Ce dernier travaillait à l'université, il était chargé de la machine à stencils, vous comprenez que je le connaissais bien. Mihati avait un bar pas loin du campus. C'est là où nous allions lorsque nous ne voulions pas boire dans la cantine de l'université. Le jeune Fungaroho travaillait dans le bar de Mihati. C'est pour cela que nous les connaissions, car nous les rencontrions dans ces débits de boissons. [...] Les vêtements montraient qui était militaire et qui ne l'était pas. Les militaires portaient des uniformes, alors que les civils portaient des pantalons repliés, ce qui montrait bien qu'il s'agissait de civils.

Leurs opérations se sont poursuivies, si bien qu'à la rentrée académique, les étudiants n'ont pas pu récupérer le home occupé par ces militaires ni le terrain des jeux, réservé aux entraînements des Interahamwe et les ex-Far en tenue militaire ».

A propos de la ségrégation ethnique :

[...] Les Français s'entendaient bien avec les déplacés de guerre : les Bakiga de Byumba et de Ruhengeri, qui se considéraient comme seuls véritables Hutu, traitant les autres de Banyanduga. Ils avaient appris au Français à distinguer les Hutu des Tutsi selon les critères morphologiques. [...] Une certaine familiarité s'était instaurée entre ces « vrais » Hutu et les militaires français, tant et si bien que parfois les derniers offraient à boire aux premiers. Celui, parmi les étudiants, qui avait un nez ou des dents réputées caractéristiques des Tutsi n'était pas autorisé à s'asseoir à leurs côtés. Les Français disaient : « c'est un ennemi du pays », tandis que des étudiants hutu ils disaient « ce ne sont pas des ennemis, ce sont les vrais citoyens ». [...] « Alors qu'auparavant les étudiants se retrouvaient dans une association dénommée "Assemblée générale des étudiants de l'Université nationale du Rwanda" (AGEUNR), en 1992-1993 ils étaient divisés en deux camps : les Bakiga et les Hutu dits purs parce qu'ils pouvaient se rattacher par l'histoire ou par parenté à l'ancien parti Parmehutu, et le reste des Hutu dont cette qualité était discutable ou contestable. Ceux du premier groupe, soutenus financièrement par les autorités préfectorales et les Français, sont entrés en dissidence. [...]

« Un soir, ayant touché notre bourse du mois, nous sommes allés nous divertir à la cantine du campus. Sont alors arrivés dans un état d'ébriété deux militaires français dont un sergent, un capitaine des FAR originaire de Ruhengeri, un commerçant prénommé Gaston, lui aussi de Ruhengeri, et le bourgmestre (maire) de Nyakinama. Le sergent français a fait le tour de la cantine en disant : "ce campus abrite beaucoup d'ennemis du pays. Pourquoi ?" S'adressant au bourgmestre en lui posant cette question, ce dernier répondit : "ils savent s'infiltrer ; ils ont

certainement corrompu les fonctionnaires qui distribuent les bourses d'études.» [...] «Ce dialogue entre le sergent français et le bourgmestre, devant le capitaine rwandais, a jeté le trouble dans la salle. Des esprits se sont échauffés et ont réclamé la mise à la porte des étudiants tutsi, en disant qu'ils ne voulaient rien partager avec les cancrelats. Ils ont ordonné au barman de ne plus servir les ennemis du pays. Quand quelques étudiants tentèrent de protester, le sergent français dégaina son revolver et tira au plafond de la cantine. Au premier coup de feu, la plupart d'entre nous sommes partis en courant. Ils restèrent entre eux.»

Ndabakenga relève par ailleurs que les militaires français ont commis des viols sur des filles :

« Deux étudiantes tutsi, Bernadette et Yvonne, originaires de Kibuye, qui passaient leur examen de deuxième session, ont été violées par des militaires français à l'intérieur du campus en 1992. Elles ont été dénoncées à ces Français par des étudiants hutu extrémistes, originaires de Gisenyi et Ruhengeri, de connivence avec ceux de Byumba qu'on appelait les 'déplacés de guerre'. Ces derniers étaient très virulents contre tout Tutsi. Ces deux filles se rendaient au restaurant et sont passées au corridor devant les chambres des Français. C'était l'unique chemin de sortie possible pour elles. Les Français les ont encerclées et les ont forcées à entrer dans leurs chambres. Nous les entendions crier, mais personne d'entre nous ne pouvait oser leur porter secours. C'est Muramutsa, un ami à moi et à Yvonne, qui nous a rapporté les confidences de cette dernière sur ces viols. Elle lui a dit que ces Français les avaient terrorisées afin de ne pas opposer de résistance ».

Il explique ensuite que : *« les militaires français ont participé au combat dans la région de Ruhengeri. Lors de l'attaque de la ville de Ruhengeri par les Inkotanyi le 8 février 1993, les étudiants ont quitté le campus, en chemin, nous avons croisé un contingent des militaires français qui transportaient les armes lourdes dans des camions, pour intervenir dans les combats. En cours de route, nous avons également franchi deux barrières tenues par des militaires français. La première, située entre Vunga et Nyakinama, était contrôlée par eux et les Interahamwe armés, tandis que la deuxième, érigée à Ngororero était contrôlée par des militaires français et les ex-FAR ».*

43. I. M.

Mme I.M. est née en 1956, district de Nyanza, province du Sud. Veuve et mère de trois enfants, elle réside actuellement à Muhanga précisément à Rwimpiri. Elle a été auditionnée le 19/07/2007.

Elle et son amie ont été violées par un militaire français de l'opération Turquoise et l'interprète rwandais des Français alors qu'ils prétendaient les amener pour les sauver. Elle relate également les affrontements entre les *Inkotanyi* et les militaires français à Rukindo, avant de donner sa propre appréciation sur l'objet même de l'opération Turquoise.

« Je revenais de chez-moi pour voir ce qu'il en restait et j'ai passé chez Mu. C. En chemin, j'ai rencontré HJ qui m'a dit que les Français sont venus pour sauver les personnes pourchassées, et que si j'avais un enfant qui avait survécu au génocide, je pouvais le leur apporter. En cours de route, j'ai rencontré Nyira. V. Elle était hutu et avait épousé un mari tutsi. Pendant le génocide, après le massacre de son mari, elle s'est réfugiée chez ses parents et son père a massacré ses enfants en disant qu'il ne voulait pas d'enfants tutsi chez-lui. Nyira en était devenue malade et m'a dit qu'elle voulait se suicider. Je lui ai conseillé d'aller voir les Français toutes les deux pour leur solliciter aide et assistance. Nous sommes parties à destination de leur campement en suivant la route qui allait à Rugarama vers Nyaruhombo. En chemin, nous avons croisé une de leurs patrouilles et nous leur avons fait signe de s'arrêter. Ils étaient avec un interprète rwandais dont je n'ai pas su le nom. Ils se sont arrêtés et chacune d'entre nous leur a raconté le calvaire qu'elle avait vécue pendant le génocide. Ils nous ont dit qu'ils allaient nous conduire à leur base à Cyanika, ex-commune Karama, pour nous protéger là-bas. Nous sommes montés dans leurs véhicules.

Arrivés à côté d'une forêt avant d'atteindre Muyaga, ils se sont arrêtés et nous ont poussés vers cette forêt. Les Français ont pris Nyira et elle a été violée par l'un d'entre eux. Quand leur interprète a vu ce que ces Français faisaient sur Nyira, il m'a aussi prise de force et m'a violée. Après, les Français nous ont abandonnés dans cette forêt et sont repartis. Suite à ce viol, j'ai attrapé une maladie sexuellement transmissible. Je me suis faite soignée d'abord au centre de santé de Kirambi, puis j'ai été transférée à l'hôpital universitaire de Butare. J'ai tous les papiers médicaux de cette époque. Je peux affirmer que les Français étaient aussi des génocidaires, parce que des Tutsi ont été assassinés alors qu'ils étaient dans cette région.

Les militaires français ont violé d'autres femmes tutsi sauf qu'elles préfèrent se taire. Il s'agit de K et N. En fait, la mission des militaires français n'était pas de sauver ou de protéger les gens. Ils étaient venus pour parachever le génocide : plusieurs personnes ont été tuées après leur arrivée, dont les femmes tutsi qui avaient épousé les Hutu à Rukondo et à Kirambo ; les trois enfants de Rukiriza Amiel ; trois enfants de Colette ; le petit enfant de Gasatsi ; le vieux Rukara à Kirambi ; Nyiramugenga Suzanne et sa fille ont succombé aux coups des tueurs assistés par les Français. La femme de Mbarubukeye Isaac a été éventrée par les Interahamwe accompagnés de militaires français. Ils étaient allés chercher ses nièces qu'elle avait cachées.

En plus, j'ai appris qu'ils allaient dans les camps pendant la nuit, surtout celui de Kibeho, accompagnés de leur interprète Alphonse Gasasira, actuellement détenu à Mpanga, pour enlever et faire disparaître les personnes qu'ils qualifiaient de complices d'Inkotanyi. Ces derniers étaient repérés sur instruction des militaires français. C'est ainsi qu'une femme du nom de Iyakabumbye avait été ciblée. Heureusement, elle a eu la chance d'être avertie et a pu s'échapper à temps. Ceci s'est produit surtout dans le camp de Kibeho. Les personnes visées dans les camps étaient surtout les femmes tutsi mariées aux hutu et les enfants des femmes hutus qui étaient mariées aux tutsi. »

44. Isidore Kayiranga

Isidore Kayiranga est un habitant du centre de Gishyita en district de Karongi, province de l'Ouest. Il a été témoin du séjour des militaires français à Gishyita depuis leur arrivée jusqu'à leur départ. Il a ainsi suivi de près toutes leurs activités. La commission l'a entendu comme témoin de faits en date du 15/12/2006 à Kigali et en date du 31/07/2007 à Kibuye. Son témoignage porte sur la complicité dans les massacres à Bisesero.

« J'ai vu les Français traverser le centre de Gishyita en provenance de Cyangugu vers Kibuye. Ils étaient dans des Jeeps de marque Peugeot escortés par des blindés et deux hélicoptères. Presque toute la population est allée assister à la scène. Ils ne se sont pas arrêtés à Gishyita ce jour-là ; ils sont allés passer la nuit à Kibuye. Le lendemain, ils sont revenus à Gishyita et se sont départagés en trois groupes : le premier groupe s'est installé chez Fundi, dans les maisons qu'on appelait Centre communal de développement et de formation professionnelle (CCDFP) construites pour des volontaires français ; le second a installé son campement sur la route Cyangugu-Kibuye, plus précisément là où les policiers communaux avaient installé leur barrière et enfin, le troisième est allé s'installer à Gatoki dans des maisons construites également pour des volontaires français. [...] Durant cette période, il n'y avait plus de tueries à Gishyita et ces dernières ne se perpétreraient qu'à Bisesero étant donné que presque tous les Tutsi s'étaient réfugiés sur les collines de Bisesero.

[...] Les auteurs de ces tueries provenaient des zones, je ne dirais pas contrôlées par les Français mais dans lesquelles ces derniers avaient installé leurs bases. Presque toutes les attaques sur les Tutsi de Bisesero partaient de Gishyita. Les assaillants passaient devant le campement des Français et par les barrières tenues par eux. Ils voyaient les Interahamwe se préparer et ne faisaient rien pour secourir les victimes dont ils se réclamaient protecteurs. Au contraire, ils collaboraient étroitement avec les chefs des Interahamwe de la localité.

Durant les jours que les Français ont passés à Gishyita, les tueries des Tutsi se sont poursuivies alors que leurs hélicoptères décollaient et atterrissaient à tout moment, survolant Gishyita, Bisesero, Gisovu et Kibuye. [...] De Gishyita, nous entendions des coups de feu en provenance de Bisesero. [...] Ils (les Français) entendaient très bien ces coups de feu. La preuve en est que ces coups de feu étaient entendus à Mpembe, très voisin de l'île Idjwi or, Gishyita se trouve entre Bisesero et Mpembe. Il est donc clair que les Français pouvaient très bien entendre ces coups de feu étant à Gishyita surtout que des armes lourdes étaient également utilisées dans ces attaques.

[...] Ces coups de feu ne provenaient pas des combats opposant les FAR au FPR mais plutôt des attaques des Interahamwe sur les Tutsi. Les Français le savaient parce que leurs hélicoptères, survolaient les lieux et personne n'a essayé de leur tirer dessus ; même pas les Inkotanyi. Ils savaient qu'il n'y avait que des civils. En plus, les Interahamwe qui montaient à Bisesero portaient des uniformes incomplets et ils savaient que les soldats de Habyarimana avaient suffisamment d'uniformes pour ne porter qu'une chemise militaire, sans pantalon ni chaussures militaires, au combat.

[...] A un certain moment, laissant quelques soldats à Gishyita, les Français sont partis. Nous avons vu leurs véhicules et leurs blindés se diriger vers Bisesero. Cependant, à partir de Gishyita, Bisesero est à une heure de marche mais les Français ont fait trois jours le même trajet. Le premier jour, après avoir fait un trajet d'environ 1,30 km, ils ont passé la nuit à Dukoni où ils ont installé leur campement; le deuxième jour, c'était à Kiziba et partout ils avaient des jumelles qu'ils utilisaient à tout moment tout le long du trajet. Leur montée vers Bisesero a duré trois jours après quoi ils sont revenus. Le jour de leur retour, Sikubwabo a fait passer à un certain Uhoraningoga Emmanuel alias Gifaransa un message de mobilisation générale de la population par le biais des conseillers pour procéder à de nouvelles attaques. En fait la population n'était plus acharnée pour les massacres d'autant plus qu'il n'y avait plus rien à piller. Les massacres avaient été au début renforcées et stimulées par le fait que les personnes menacées disposaient encore d'un peu de biens et des vaches qui incitaient les tueurs à aller aussi piller les vaches.

[...] Il faut aussi remarquer qu'à partir du moment où les Français sont allés à Bisesero, les massacres des Tutsi se sont intensifiés. En effet, les Interahamwe avaient arrêté de mener la chasse aux Tutsi car ils croyaient que ces derniers avaient tous été exterminés, ceux-ci ayant fui vers les montagnes de Bisesero. Ils ont donc dévoilé aux Interahamwe la présence des rescapés Tutsi dans ces montagnes. L'information n'a pas tardé à circuler si bien que le lendemain, tous les Interahamwe de la région se sont rassemblés à Gishyita et ont mené une attaque de grande envergure sur les Tutsi de Bisesero. [...] Je suis contre ce que les gens disent sur les Français. Ils n'ont sauvé personne en 1994. Si je les avais

vus sauver les gens pourchassés, je leur aurais fait confiance et leur aurais donné les enfants que je cachais chez moi. Pour moi, ces derniers constituaient un fardeau à tel point qu'il m'a été très difficile de fuir. J'ai marché avec eux 30 km puis les gens ont commencé à les menacer. Heureusement, ils sont toujours vivants. [...] Ils avaient suffisamment de moyens pour sauver ces victimes de génocide mais ils ne l'ont pas fait. Il n'y a aucun doute, ils étaient du côté du gouvernement en place. »

45. Isidore Nzeyimana

Isidore Nzeyimana est un ancien sergent des FAR. Il a fait l'École des sous-officiers à Butare de 1986 à 1988 et après cette formation il a été affecté au Bn AC (Bataillon Artillerie de campagne) à Kanombe. C'est dans cette unité qu'il s'est familiarisé avec le maniement des armes d'appui avec des instructeurs français. Pendant la guerre, il a été avec son unité au front à Byumba et à Ruhengeri et a été ensuite démobilisé. Actuellement il est étudiant au Kigali Health Institute (KHI). La commission l'a entendu en séance publique comme témoin de faits le 11/12/2006. Il a d'abord décrit l'état de la coopération militaire au Rwanda avant le 01/10/1990 en ces termes :

« Les pays qui avaient une coopération militaire avec le Rwanda étaient principalement : Les Belges, les Allemands, les Chinois, et les Français. Avec la guerre, tous se sont retirés sauf les Français. Les canons lisses chinois ont ensuite été remplacés par les canons rayés tractés français beaucoup plus performants. Mais ces canons comme la plupart des matériels emmenés par les militaires français n'ont jamais été cédés à l'armée rwandaise. Ils sont restés propriété de l'armée française. Dans la transmission, le matériel qui d'habitude provenait de la Belgique fut remplacé par le matériel de fabrication française de marque Thomson. La procédure radio fut également modifiée passant de la procédure « OTAN » à la procédure française. Aussi, des hélicoptères et des blindés équipés d'infra rouge furent leur apparition permettant ainsi des opérations de nuit. En résumé les militaires français s'étaient suffisamment préparés et leur intervention dépassait de loin le cadre de la simple coopération militaire ».

A propos de l'engagement des militaires français, il précise :

« Par la suite ils se sont ouvertement engagés dans les opérations militaires aux côtés des FAR. Ainsi par exemple, en janvier 1991 pendant l'opération TAMTAM lorsque les FAR poursuivaient dans les volcans les Inkotanyi qui venaient de libérer les détenus lors d'un raid sur la prison de Ruhengeri, nous avons été appuyés par des français qui ont utilisé des armes lourdes. Suite aux difficultés à déloger les Inkotanyi des volcans, les français ont proposé d'utiliser des bombes incendiaires à phosphore mais les FAR ont refusé pour des motifs écologiques et

d'éthique. Suite à ce refus nous nous sommes rendus à Rugarama en-dessous des volcans et c'est à partir de là que nous avons pilonné les volcans avec l'artillerie des éléments français avant que des fantassins des FAR passent à l'attaque.

A Rugarama, il n'y avait qu'un seul sous-officier rwandais sur chaque arme d'appui, le reste étant tous des français. Les Français sont également intervenus à Mukarange au lieu dit «Kwa Nyampame» dans la préfecture de Byumba, en utilisant l'artillerie lourde pour appuyer les FAR. Les canons étaient installés à l'endroit connu sous le nom de « Chez Nyampame » et côté d'un bâtiment appelé « Maison des vétérinaires ». Pendant cette opération, à coté des canons 105 mm, nous avons utilisé des canons 122 mm égyptiens, ceux-ci venaient juste d'être introduits dans l'armée rwandaise et les français nous avaient appris à s'en servir car ils ressemblaient beaucoup aux canons français 105 mm ».

Il termine son témoignage en évoquant la curiosité des militaires français chaque fois qu'ils s'approchaient de la population : « Au contact avec la population, les militaires français nous demandaient toujours de leur indiquer qui était tutsi et qui ne l'était pas et insistaient pour savoir ce qui les différencie. Parfois ils désignaient eux-mêmes les tutsi et nous demandaient s'ils ne s'étaient pas trompés. Apparemment ils avaient été déjà briefés sur ce sujet avant de venir au Rwanda ».

46. Ismaël Kamali

Ismaël Kamali est originaire de Jenda dans l'ex commune de Mugina. Il est actuellement détenu dans la prison de Gitarama et a été auditionné par la commission en séance publique le 15/12/2006, ainsi qu'à Rubengera le 19/10/2007. Son témoignage porte sur la disparition des personnes dans le camp des réfugiés de Rubengera et la formation des Interahamwe.

Concernant la disparition des personnes, il déclare :

« Je suis originaire de Gitarama et, à l'avancée des Inkotanyi, j'ai fui avec ma sœur jusque dans le camp de déplacés du collège de Rubengera, dans la partie habitée par les déplacés en provenance de Gitarama. Quand les militaires français sont arrivés, ma sœur, comme d'autres filles, allait les voir. Elle a fini par vivre avec eux dans leurs tentes ; elle leur cherchait aussi d'autres filles. Elle était tout le temps dans la tente des Français et était devenue, en quelque sorte, leur femme. Nous nous sommes installés non loin, dans des cabanes qui servaient de boutiques sur la rue qui longe le collège de Rubengera. J'avais 15 ans et il y avait un trou dans la clôture tout près des tentes des Français.

Dans le camp du collège, il y avait quelques rescapés Tutsi que nous avons rencontrés en chemin. Les Français étaient hostiles à ces rescapés et nous disaient qu'il fallait chercher à tout prix les Tutsi qui seraient parmi nous, que ce sont eux qui nous faisaient abandonner nos biens. Certains d'entre nous ont avoué qu'il y avait des Tutsi dans ce camp et les leurs ont amenés. Les Français ont ordonné de les amener dans leur camp et ils allaient les tuer dans une maison en ruine qui était au bord de la route, à côté d'un lieu où l'on avait incendié une voiture. Moi-même, je sais qu'ils y ont tué 12 personnes dont 4 femmes.

En effet, ils venaient prendre les personnes accusées d'être Tutsi ou Inyenzi qu'ils amenaient dans leur camp. Nous croyions qu'ils allaient les ramener mais, par après, nous entendions qu'elles avaient été tuées. Les Français prenaient certains réfugiés pour aller évacuer et enterrer les cadavres au bord de la route. En contrepartie, ces réfugiés recevaient des cartons de biscuits. Nous l'avons appris des personnes qui étaient partis les enterrer et qui nous le disaient à leur retour.

[...] J'ai aussi vu des réfugiés tutsi être tués sur ordre des Français dans le terrain du collège de Rubengera même. Les Tutsi qui leur étaient apportés étaient emmenés dans une de leur tente au collège de Rubengera. Ces gens là étaient tués, j'en ai vu qui ont été emmenés dans la petite forêt qui borde le collège. Puis j'ai aussi vu des cadavres que des membres de la sécurité civile faisaient sortir de la petite forêt sur le terrain qui se trouve derrière un bâtiment de l'école. Un camion

conduit par un militaire français, avec à ses côtés un autre militaire français, y était stationné et des Interahamwe chargeaient les cadavres sur le camion, puis ils mettaient une bâche noire pour les recouvrir. J'ai vu cette scène plusieurs fois. Beaucoup de Tutsi y ont été tués sur ordre des Français.»

S'agissant de la formation des jeunes dans le camp, il déclare :

« Lorsque j'étais dans le camp, je me réveillais très tôt le matin et je voyais les Français former chaque matin certains jeunes du camp. Ils leur apprenaient le maniement de fusils et de grenades, la façon de procéder pour s'échapper aux éclats de grenade ainsi que les systèmes de camouflage. [...] Toutes les formations se faisaient très tôt le matin sur le terrain de la paroisse et se terminaient vers 7h00. Ils ont donné à ces formés des promesses de fourniture d'armes qu'ils allaient utiliser pour assurer leur sécurité sur le chemin de l'exil mais ils persistaient à leur demander de rechercher tout Tutsi qui se cachait dans le camp, leur rappelant que ce sont ces derniers qui les faisaient fuir. »

47. Jean Baptiste Dushimimana

Jean Baptiste Dushimimana est un ex-milicien de Kigali recruté à l'époque du multipartisme. Il fut formé à Kigali dans l'immeuble de Technoserve, celui de Kabuga à Muhima, celui de Ndindiliyimana au siège du mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND) à Kimihurura, ainsi qu'à Gabiro au Mutara. Poursuivi par la justice pour crime de génocide, c'est un prisonnier repent, entendu par la Commission parmi les témoins des faits en date du 11 décembre 2006. Chronologiquement, son témoignage porte sur la tenue des barrières, la formation des milices, le largage des Tutsi dans la forêt de Nyungwe, les pillages et le convoi d'armes et du chanvre au Zaïre et le soutien des ex-Far au Zaïre.

Il décrit son contact avec les Français de façon suivante :

« J'ai eu connaissance de la présence française en premier lieu quand ils sont venus au secours du gouvernement rwandais pendant la guerre d'octobre 1990 par la mise en place de diverses barrières près du front au Mutara et dans la capitale. Par après, avec le multipartisme et suite à l'arrivée du FPR dans la capitale au conseil national pour le développement (CND) avec une faction armée destinée à garder leurs dirigeants, les conseillers militaires français ont recommandé de mettre en place la défense civile pour assurer la protection des hauts cadres du Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), d'où la milice des « Interahamwe », structure dont je faisais partie à cette période. Cette faction a été formée d'abord dans l'immeuble de Technoserve, près du camp Muhima. Lorsque cela s'est avéré que c'était

trop visible, nous avons été alors transférés dans l'immeuble Kabuga sis à Muhima qui servait aussi du siège du MRND.

Lorsque ces entraînements ont commencé à être connus du reste du monde, étant considérés comme des actes criminels, les activités furent transférées cette fois-ci à Kimihurura, près de Kigali Night, dans l'immeuble de Ndindiliyimana. Comme les forces de l'ennemi accroissaient au fil des jours, le besoin s'est fait sentir de former ces jeunes dont je faisais partie, à manier les armes au camp Gabiro. Il était bien clair que les parties au conflit devront revenir aux armes coûte que coûte, car on nous disait que les accords de paix n'allaient aboutir à rien, que c'était l'occasion d'anéantir l'ennemi comme cela était planifié.

Lorsque nous allions être amenés à Gabiro, il nous a été signalé que nos voisins ne devront pas le savoir, que c'était strictement confidentiel et très sélectif. De là, on nous a demandé nos identifications complètes pour bien cerner nos généalogies, car les gens du Sud et les Tutsi étaient exclus. Nous nous sommes préparés, et nous avons été informés des points de départ des bus qui devaient nous déplacer. Comme moi j'habitais à Gatenga, l'on nous a dit que les bus allaient nous prendre chez Carlos, près de chez Bikindi, et nous sommes partis vers Gabiro.

A notre arrivée, nous avons été accueillis par des Blancs, on nous a dit qu'ils travaillaient pour l'ORTPN et qu'ils allaient nous former au métier de gardien du parc. Nous avons alors reçu des uniformes de gardiens de parc et nous avons été introduits au colonel Nkundiye qui dirigeait le camp Gabiro. Il venait du Camp de la garde présidentielle (GP) mais était bien avisé de notre programme de formation. C'est ainsi que nous avons commencé les entraînements. Lorsque nous les avons terminés, nous sommes revenus en ville, et on nous a réparti les tâches selon les résultats obtenus au champ de tir durant notre formation. C'est ainsi que j'ai été chargé de garder les membres de la famille de Habyarimana, dont un certain Séraphin Twahirwa qui commandait les Interahamwe de Kigali ville et qui y était le responsable de la sécurité. Cela impliquait qu'il soit chargé de la sécurité des dirigeants du MRND et de leurs alliés, mais il était également chargé de saboter les activités des tutsi qui habitaient en ville. A cette époque j'étais en même temps son garde corps et son chauffeur.

Plus tard, on m'a affecté à Rebero, où j'étais aussi chargé de la sécurité, mais j'y suis resté peu de temps et suis revenu en ville. Ce que j'y ai vu, c'était des réunions de « l'Akazu » incluant même des Français qui en faisaient partie d'une certaine manière, car il était bien clair qu'ils partageaient le programme et les objectifs avec cette famille [les proches de Habyarimana]. Ils y avaient même érigé une barrière tenue par les français. Il ne s'agissait pas uniquement de barrières, les Français disposaient également du matériel pour contrecarrer toute action d'infiltration de l'ennemi. Dans cette optique, ils tenaient une autre barrière à Shyorongi où ils avaient installé des armes lourdes,

ainsi que des jumelles pour suivre les mouvements de l'ennemi en ville et en dehors, pour parer son avancée, car il était déjà arrivé à Tumba.

La tenue conjointe de ces barrières illustre l'étroite collaboration entre les Français et le Rwanda dans le cadre militaire et à travers l'encadrement de la gendarmerie. Comme celle-ci était déjà divisée en deux, une partie qui soutenait le gouvernement de Habyarimana composée par les Bakiga [ceux qui provenaient de Byumba, Ruhengeri, Gisenyi et une partie de Kibuye], et une autre qui soutenait le FPR et composée par les gens de Gitarama, Butare, ou qui étaient en bonnes relations avec les tutsi, elle avait été remplacée par les Interahamwe. Cela avait amené les Français à créer ces derniers pour qu'il puisse collaborer avec la garde présidentielle dans les préparatifs de leur programme. En fait, le programme était bien établi, car lorsque nous y sommes arrivés, nous avons remplacé d'autres jeunes qui venaient eux aussi de la ville de Kigali, mais du quartier Muhima. Nous y avons trouvé des Français. Ils étaient en uniforme militaire.

Nous connaissions les militaires français ici à Kigali, on ne pouvait pas s'y méprendre, car ils avaient des tenues à eux. Nous les avons donc trouvés avec des uniformes, des armes, et les militaires rwandais nous ont divisés en groupes, nous ont montré les salles où nous allions loger. Chacun a reçu son fusil, et chaque matin nous allions au champ de tir avec eux pour qu'ils puissent coter celui qui visait bien la cible. Comme vous le savez, dans la cible il y a un rond à viser, et la balle qui passe à coté devient inutilisable. Or, ils recherchaient des tireurs d'élite. Les uniformes que nous portions nous avaient été fournis par les Français en les faisant passer par l'office rwandais du tourisme et des parcs nationaux (ORTPN) afin que les militaires subalternes ou tout autre personne n'en sache rien, parce qu'à ce moment-là, la Mission des nations unies au Rwanda (MINUAR) commençait à surveiller. Autre chose, lors de l'entraînement au « cross » que l'on appelait petit matinal, des militaires français roulaient en jeep à nos côtés, au cas où l'un de nous était trop fatigué pour le ramener au camp.

En fait, les Français et la garde présidentielle collaboraient étroitement. Nous avons vécu ensemble, nous savons qu'ils jouaient le même rôle que nous, c'est-à-dire que même si les Français n'allaient pas au champ de tir, assuraient la sécurité de leur armement pour parer à toute infiltration de l'ennemi. J'affirme que ce sont eux qui nous ont fourni les uniformes, parce que lorsqu'on nous a distribué les uniformes, ils étaient là et nous ont subdivisés en sections pour nous montrer comment nous allions vivre là bas, nous ont donné des armes et nous ont appris à les manier. Nous n'étions pas les seuls à être formés là bas à Gabiro. On ne pouvait pas nous confondre avec de nouvelles recrues militaires. Dans ce camp, on formait trois groupes de personnes bien distincts, des Hutu burundais, des militaires qui devaient aller se battre sur le front, et les Interahamwe du MRND qui devaient assurer la protection des dirigeants de leur parti dans le gouvernement en voie de formation.

Nous avons été formés en tant que membres du parti, et ça se faisait de façon confidentielle. Les Français savaient en réalité la raison d'être de notre formation, ils ne l'ignoraient pas, ils le savaient bien. Nous avons reçu différents types de formation à savoir :

- ❖ Manier les grenades*
- ❖ Montage et démontage des fusils*
- ❖ Bien viser les cibles*
- ❖ Idéologie d'identification de l'ennemi du pays à pourchasser, c'est-à-dire les Tutsi et quiconque collabore avec eux ou les soutiennent tel que l'OUGANDA, et ceux qui avaient envoyé leurs enfants aux Inkotanyi ou au Conseil national pour le développement(CND). C'est ainsi que pendant le génocide nous avons exécuté le plan prévu.*

Dushimimana explique le système de notation en ses termes :

« La cible était subdivisée en cinq parties, et on était coté sur cinq points quand on visait au centre, puis quatre points, jusqu'à un point pour les moins bons. Donc, si vous visiez le centre de la cible avec les quatre balles qui nous étaient fournies vous aviez 20/20. De là, ils ont commencé à donner des grades aux Interahamwe, je crois que vous savez qu'ils avaient des grades. Moi j'ai eu seize, car j'ai raté une balle, et l'on m'a confié la garde du cousin de Habyarimana et le contrôle de la ville en sa compagnie. Dans l'octroi des grades provisoires, on m'a donné celui de capitaine, puisque, paraît-il, même le FPR en donnait à ses hommes ».

Concernant Turquoise, Dushimimana évoque principalement ce qu'il a vécu :

« Je me suis retrouvé à Gikongoro, fuyant l'avancée de FPR et toujours en compagnie de la famille de Séraphin Twahirwa que j'escortais, jusque dans la zone de l'opération turquoise. J'ai remarqué que les massacres des Tutsi ont continué. Au fond, les Français étaient venus nous aider, mais le gouvernement était déjà sorti de la ville. Ils ont alors créé un couloir d'évacuation pour faire passer le gouvernement, la population, les armes et le chanvre pillé dans la forêt de Nyungwe vers le Zaïre. Dans cette opération d'évacuation du gouvernement et de la population, ils étaient sélectifs, s'ils repéraient les Tutsi, les Français allaient les larguer par hélicoptère dans la forêt de Nyungwe.

Dans la suite les Français nous ont soutenus au Congo dans le but de nous permettre d'organiser des attaques contre le Rwanda. Je me suis d'abord réfugié dans le camp d'Inera à Bukavu. Je faisais partie des gardes du corps du cousin de Habyarimana. Celui-ci circulait partout

pour coordonner l'organisation des Interahamwe. Par après, j'ai quitté Bukavu pour le camp de Mugunga. Ce que j'ai vu quand j'étais à Bukavu, c'est que des Français ont donné des armes aux ex-FAR dans le camp de Panzi et Sayo, et aux Interahamwe dans le camp de Bulonge et d'Inera.

A Goma, les Français ont acheminé des armes dans le camp de Katindo. Quand j'étais à Mugunga, nous faisons des entraînements en utilisant des armes que des Français avaient remis aux FAR après la traversée de la frontière qui a suivi notre exil. Nous étions commandés par le colonel Bivugabagabo [il vit actuellement en France]. Les Français ne se montraient pas ouvertement. Bivugabagabo et son entourage nous montraient du matériel militaire et nous disaient que nous avons des soutiens extérieurs. C'est ainsi que nous avons pu mener des opérations au Rwanda, à Iwawa, Kanama et Nyamyumba. En outre, au camp du lac vert vivaient les militaires, qui ne voulaient pas se mêler dans les combats parce qu'il y avait eu des divisions entre les Bakiga et les Banyenduga, et à cette époque ils soutenaient plutôt les Interahamwe qui étaient commandés par BIVUGABAGABO, qui nous entraînait.

48. Jean Baptiste Twagirayezu

Jean Baptiste Twagirayezu, né en 1961, il est originaire de la cellule de Gasata Secteur de Rwankuba. En 1994, il était enseignant à l'école primaire de Gasata à Gishyita, et c'est lui qui a accompagné un groupe de journalistes et militaires français qui s'est rendu à Bisesero le 27 juin 1994. Il a avoué sa culpabilité pour sa participation au génocide. La Commission l'a auditionné en sa séance publique du 15/12/2006.

Son témoignage porte sur la situation qui régnait à Gishyita un peu avant l'arrivée des militaires français, sur leur installation dans cette zone et sur son propre voyage à Bisesero avec un groupe de journalistes et de militaires français.

« Avant l'arrivée des militaires français de l'opération Turquoise à Gishyita, les autorités avaient annoncé leur venue et avaient demandé à la population de les accueillir chaleureusement avec des applaudissements, car ils venaient aider et soutenir les Hutu. Par ailleurs, le communiqué exhortant et encourageant la population à chasser et à tuer l'ennemi, qui n'était autre que le Tutsi, venait d'être diffusé partout, à telle enseigne que la population était très excitée quand les militaires français sont arrivés. Pendant cette période, je me rendais souvent à Gishyita pour vérifier l'arrivée de nos salaires chez l'inspecteur des écoles de la commune, et c'est ainsi que j'ai remarqué la présence militaire de Turquoise à Gishyita, à une date que je ne peux plus bien préciser mais qui est postérieure au 20 juin 1994, qui pourrait être le 22 ou le 23.

A Gishyita les militaires logeaient dans la maison qui était normalement destinée à la résidence du bourgmestre. Comme j’y allais souvent, je les y voyais, ils y avaient leur campement. Ils tenaient une barrière tout près de cette résidence, au poteau qui était sur la route qui mène à Cyangugu. Les autres campaient au Centre Communal de Développement et de Formation Professionnelle (CCDFP) où les Interahamwe faisaient leurs entraînements. Mon jeune frère participait à ces entraînements, et les militaires français y assistaient et les regardaient. Par ailleurs, les véhicules transportant les assaillants - les génocidaires armés de fusils, de lances, de machettes, d’ « Ibisongo⁴ »- à Bisesero passaient impunément sur cette barrière des militaires français. Nous mêmes les voyions passer. Après l’entraînement des Interahamwe au CCDFP ; le bourgmestre les transportait à Bisesero au vu des militaires français.

Toujours dans la même période, Sikubwabo a tenu une réunion avec les Français à Gishyita. Il leur a demandé de l’aider à décimer les Inyenzi qui se trouvaient à Bisesero, parce qu’il disait qu’ils avaient tué ses hommes dont un sous -lieutenant et ses policiers. Il menaçait de démissionner de son poste s’ils n’acceptaient pas. Ils ont accepté. Sikubwabo et les Interahamwe armés se réunissaient chez le conseiller Mika devant sa maison, dans la cour qui se trouvait juste en haut de l’endroit où se trouvait la barrière des militaires français, avant de monter à Bisesero. Il va donc de soi que ces derniers étaient bien au courant de ce qui se passait. En plus de cela, les militaires français qui se trouvaient à Gishyita avaient des jumelles avec lesquelles ils suivaient ce qui se passait à Bisesero.

Un jour, de chez Fundi et au siège du bureau de la commune Gishyita, à l’aide des jumelles ils observaient ce qui se passait à Bisesero, et ils ont demandé au Bourgmestre Sikubwabo : « Qui sont ces gens qui sont en train de frapper les autres avec des gourdins, nous les voyons avec les armes ? ». Il leur a répondu : « Mais ce sont des Inkotanyi qui tuent des Hutu ». Les militaires français n’étaient pas dupes car ils avaient une bonne collaboration avec le bourgmestre. Ils sont restés donc indifférents et ne s’inquiétaient de rien. Précisons que la route principale Bisesero se trouve à une dizaine de kilomètres de Gishyita et que la distance qui sépare les deux collines peut être parcouru à moins d’une heure, en passant par les sentiers traditionnels et qu’à Gishyita tout le monde entendait des tirs d’armes de Bisesero, y compris les Français.

Vers la fin du mois de juin 1994, un jour qui se situe entre le 20 et le 30, vers 13h30-14h00, deux ou trois jours après l’installation des militaires français à Gishyita, d’autres militaires français venus de Kibuye sont arrivés à Mubuga. Lorsque les gens les ont vus, ils étaient contents, mais ne pouvaient pas communiquer avec eux parce qu’ils ne comprenaient pas le français. Ils m’ont trouvé au bar qui appartenait à Léonard Mpamira à Mubuga. Nous nous sommes salués. Quand ils ont remarqué

⁴ Piquets en bois aiguisés et pointus qu’on utilisait comme arme.

qu'on pouvait se comprendre, ils m'ont demandé ma carte d'identité. Je la leur ai montrée. Comme elle était très vieille, ils m'ont demandé également ma carte de travail que j'ai aussi présentée. Ils m'ont demandé si je connaissais Bisesero, j'ai dit oui, puis, un militaire du nom de Diego m'a acheté une bouteille de Primus, puis ils m'ont demandé d'aller leur montrer les Tutsi de Bisesero. Ils avaient deux véhicules. Quinze ou vingt soldats armés sont montés dans une grande jeep militaire deux autres personnes habillées en civil et moi sommes montées dans le minibus qui était à la tête du convoi, conduit par un chauffeur Zaïrois.

A mi-chemin, ils m'ont demandé : S'il y avait des Inkotanyi à Bisesero et ce qui s'y passait. Je leur ai dit : «Oui, ils sont là », parce que Sikubwabo avait dit qu'ils avaient tué ses policiers. Ils m'ont demandé combien ils étaient. Je leur ai dit qu'ils étaient nombreux. Lorsque nous sommes arrivés à Bisesero à un endroit nommé Byiri, nous avons vu quelqu'un qui se tenait debout sur la falaise au-dessus de la route, tout en haillons, et ils m'ont demandé qui il était. J'ai répondu que c'était un Tutsi, et ils se sont arrêtés immédiatement. Le véhicule de devant s'est arrêté à côté de la falaise, et la Jeep s'est arrêtée derrière nous. Les soldats français en sont sortis en sautant. Certains regardaient devant, les autres derrière. Ils tenaient leurs armes en les pointant dans différentes directions. Ils ont appelé ce Tutsi et ils lui ont parlé. C'était Eric Nzabahimana, il parlait français. Il leur a expliqué comment les Tutsi ont été massacrés et comment leurs maisons ont été détruites, comment leur bétail a été enlevé et mangé, leurs récoltes pillées, comment ils étaient toujours pourchassés, en train d'errer ici et là en se cachant dans les tranchées et dans les forêts.

Au fur et à mesure qu'ils discutaient avec ces militaires, les autres rescapés de cette colline sont venus petit à petit. Ils avaient faim, ils n'avaient presque pas d'habits, ils étaient vraiment dans un lamentable état. Quant ils m'ont aperçu, ils ont crié en disant que je suis Interahamwe et c'était vrai. Je me suis retrouvé dans une situation embarrassante et les militaires français m'ont reconduit dans le minibus, mais je suivais tout ce qui se passait. Ils ont supplié ces militaires : « Essayez de nous faire quitter cet endroit pour que nous ne soyons pas exterminés, car nous restons très peu nombreux. Nous venons de subir une attaque, tirez-nous d'ici ».

Les militaires français n'ont pas réagi jusqu'au moment où les rescapés ont amené un cadavre qui venait d'être tué directement par les Interahamwe. Ils ont dit : « Regardez ce qu'ils nous font, si nous restons et que nous passons encore une nuit ici, nous serons tous massacrés ». Les militaires français leur ont alors demandé de remettre le cadavre là où ils l'avaient trouvé. Apparemment, ce que ces rescapés leur disaient ne les préoccupait pas. Ils leur ont demandé le nombre de survivants par estimation et ont demandé de dire aux autres de sortir de leurs

cachettes en promettant qu'ils reviendraient les secourir dans trois jours.

Lorsque les militaires français discutaient avec ces gens de Bisesero, les Interahamwe qui venaient de les attaquer étaient à quelques mètres, et leur interlocuteur qui leur avait montré la personne qu'ils venaient de tuer directement le leur avait dit aussi. Ces militaires étaient suffisamment armés pour pouvoir assurer la sécurité de ces gens. L'intervention de deux ou trois militaires français aurait suffi pour dissuader les assaillants, mais ils n'ont rien. Ils sont remontés dans leurs véhicules et les réfugiés se sont sentis trahis, criant, essayant de courir après les véhicules pour les supplier de ne pas les abandonner. Mais ces militaires sont repartis en rigolant. Au retour, nous nous sommes arrêtés au carrefour des routes Gisovu et Gishyita, vers Mubuga, et un des militaires a sorti un appareil radiophonique qu'il a mis par terre pour passer son message pendant environ 5 minutes avant de reprendre la route. Il a donné son coup de fil à voix basse afin de ne pas se faire entendre par le reste du convoi. Ils m'ont ramené à Mubuga vers 18h00 puis ils sont retournés à Gishyita.

Dès mon retour à Mubuga, le soir même, je suis allé au bar « Abadacogora d'un certain Athanase Namuhoranye où se rassemblaient souvent les miliciens après leurs forfaits. Il y avait différentes personnes dont l'assistant bourgmestre Kananira, le conseiller de Gishyita Muhayimana Mika, Ngerageze et différents autres cadres de la commune Gishyita. Je leur ai rapporté tout le déroulement de mon voyage à Bisesero, l'estimation du nombre des survivants qu'il y'avait encore et la promesse que leur faite par les militaires français. J'ai passé la nuit à Mubuga. Le lendemain, très tôt le matin vers 5h30, j'ai emprunté une moto pour aller chez le bourgmestre Sikubwabo pour lui donner également le rapport de mon voyage. Je l'ai averti que les Français avaient promis aux gens de Bisesero de revenir à leur secours dans trois jours.

[...] Comme j'avais averti les Interahamwe et le Bourgmestre, durant les deux jours qui ont suivi c'est-à-dire le 28 et le 29/06/1994, les miliciens Interahamwe ont été très mobilisés pour intensifier leurs attaques à Bisesero avant le retour des militaires français qui sont partis porter secours aux survivants le 30/06/1994. Durant ces deux jours, des attaques de grande envergure ont été perpétrées sur Bisesero. Venant de Mubuga et de Gishyita, plus précisément de Chez Mika et de Chez Rutaganira, ces attaques étaient dirigées par le Bourgmestre Sikubwabo au vu et au su des militaires français qui étaient sur leur barrière et de ceux qui campaient au siège de la commune Gishyita . Pendant ces deux jours les tirs d'armes lourdes de Bisesero se faisaient entendre à Gishyita et il y a eu beaucoup de mort. Il est fort probable que les Interahamwe avaient reçu un renfort.

Par ailleurs, lors de ma fuite vers Cyangugu, je suis passé par une barrière tenue par les soldats français, dans la cellule Nyehonga, secteur Kigarama, et ils contrôlaient les cartes d'identité. Si un Tutsi était identifié, on le battait. Ils en ont battu un et nous avons tous eu peur. Nous avons fui. C'était sur la route qui mène à Butare. »

49. Jean-Claude Murejuru Tuyishime

Jean Claude Murejuru-Tuyishime est un commerçant rescapé du génocide originaire de Nyamata, province de l'Est. Il témoigne sur les actes des militaires français dans la région de Bugesera. Il a été entendu par la Commission au cours de ses enquêtes en date du 5 janvier et du 10 août 2007. Il parle notamment de la tenue de barrières par les militaires français et de la formation des milices dans la région de Gako.

« J'ai vu les militaires français arriver au camp Gako en 1992 et y ériger des barrières. Un militaire rwandais et un militaire français contrôlaient la barrière de Gako. Le Rwandais servait d'interprète au Français. Ce dernier m'a demandé ma carte d'identité. Lorsqu'il a vu que j'étais tutsi, il s'est écrié : 'tutsi' ! Du coup, le militaire rwandais m'a demandé à la fois mon livret de participation aux travaux communautaires obligatoires 'Umuganda', ainsi qu'une quittance justifiant ma cotisation de soutien aux FAR. Le militaire français a lu les documents. Quand il a vu la mention « Umuganda », il a confondu avec « Umugande » en langue rwandaise « ressortissant ougandais » et a aussitôt ordonné que je sois emprisonné à l'intérieur du camp militaire. J'ai insisté auprès du militaire rwandais pour qu'il explique au Français que j'étais innocent, mais il n'a pas voulu m'écouter.

Arrivé près du cachot, j'ai croisé un militaire rwandais nommé Alphonse Ngezamaguru, qui était un ami d'enfance. Il m'a abordé et je lui ai exposé mon problème. Il m'a dit qu'il allait m'aider, mais que je devais patienter. J'ai été enfermé au cachot. Il y avait de nombreux civils enfermés là depuis quelques jours. Ils m'ont raconté que chaque jour, on choisissait ceux qui devaient être tués. Vers 16h30, mon ami Alphonse m'a sorti du cachot et m'a montré une destination que je devais suivre pour quitter le camp. J'ai couru et j'ai pu ainsi échapper au sort réservé aux autres.

[...] Quand je revis Alphonse Ngezamaguru chez lui pendant son congé, plusieurs jours plus tard, il m'apprit que j'ai eu de la chance, car tous mes co-détenus ont été tués après mon évasion. Je précise que sur cette barrière de Gako, ce sont les militaires français qui arrêtaient et interrogeaient les civils, et décidaient le cas échéant de leur mise en détention. Les militaires rwandais n'intervenaient que lorsque la personne arrêtée ne parlait pas français.

Les Français triaient les gens en regardant d'abord le faciès, puis leurs cartes d'identité. Ils mettaient en file indienne et choisissaient ceux qu'ils gardaient sur base de ces critères. J'ai bien cerné les actes de ces militaires lorsque je suis entré dans le camp Gako. J'ai même vu un camion entrer et décharger des machettes, des pelles et des fusils. J'ai rencontré une autre barrière tenue par des Français à Rulinda, lorsque je me rendais au centre de Gahanga, cette fois-ci ils ne m'ont rien demandé. À mon avis les Français ne peuvent pas nier leur participation dans le génocide, parce qu'ils ont agi publiquement, au vu et au su de tout le monde, puisque leur barrière était érigée en plein air dans la rue.

[...] Quant à la formation des milices, Vous voyez, les Interahamwe de Bicumbi et du Bugesera s'entraînaient ici à Ruyenzi. Ils étaient formés par des Français et des militaires rwandais. Ce sont des choses connues de tous qui ne nécessitent pas de grandes investigations. Ils formaient des groupes de 10 personnes, avec trois militaires français. Je n'ai jamais été sur les lieux des entraînements, car je ne pouvais pas. Mais ils passaient devant moi. En plus, il y avait un voisin, un jeune homme du nom de Kayinamura qui, lui, participait aux entraînements. [...] Ils étaient formés durant la journée et le soir ils rentraient chez eux. La plupart étaient des jeunes gens qui avaient entre 18 et 20 ou 25 ans, et des hommes encore forts d'environ 30 ou 35 ans. Je les ai vus souvent. Ils ont cessé les entraînements en 1993.

[...] J'ai croisé de nouveau les militaires français pendant le génocide. Ils étaient avec les ex-fars dans toutes leurs interventions, si bien que pour un groupe de dix ex-fars, il y avait quatre militaires français. A titre d'exemple, deux militaires français et un colonel ex-FAR, gendre de Ndamage, sont venus au centre de Kabgayi où j'étais réfugié ».

50. Jean Karengera

Jean Karengera est un agriculteur rescapé de Bisesero, district de Karongi, province de l'Ouest. Il a été entendu par la Commission au cours des enquêtes complémentaires du 7 au 9 juin 2006 et du 2 août 2007. Son témoignage décrit comment les militaires français ont laissé les rescapés à la merci des tueurs à Bisesero, ainsi que les amputations abusives que les Basesero ont subies à Goma.

« Après la mort du président Habyarimana, nous avons vu les maisons incendiées du côté de Gisyhita et pensions qu'il s'agissait de bandits, mais l'incendie avait progressé jusqu'à Gisovu et Bisesero. C'est ainsi que les Tutsi de Gishyita, Gisovu, Karongi et Kagabiro s'étaient réfugiés sur les collines de Bisesero. Nous étions à peu près au nombre de cinquante mille personnes. Parmi nous, un certain Birara, qui avait combattu durant les événements de 1973 nous a appris comment

attaquer les Interahamwe en groupe et habillés comme eux pour confondre notre apparence à la leur. C'est la raison pour laquelle les Interahamwe n'ont pas pu s'infiltrer dans nos rangs, même si quelques-uns d'entre nous mourraient au fur et à mesure. Vers le 27/6/94, nous avons remarqué un cortège de voiture, dont celle de devant était arborée d'un drapeau et nous avons pensé que c'était des voitures des personnes qui venaient nous sauver.

Les uns étaient allés les arrêter pour voir qui étaient à bord et avaient constatés qu'il s'agissait de militaires français et leur ont demandé de nous sauver. Ces militaires leur ont alors demandé combien nous étions et qui étaient les tueurs. Nos compagnons leur ont expliqué qu'il s'agissait des Hutu et avaient même pointé du doigt Twagirayezu, qui accompagnait ces militaires, comme faisant parti du groupe des tueurs. Les Français nous ont demandé s'il y avait des cadavres ou des blessés ? Nous leur avons montrés deux cadavres encore frais et des blessés. Après quoi ils nous ont abandonnés là nous promettant de revenir dans trois jours. Nous avons insisté, les suppliant de ne pas nous laisser tomber en leur montrant que les tueurs rodaient aux alentours. Ils ne nous ont nullement écouté, répliquant qu'ils n'étaient pas prêts dans l'immédiat, qu'ils reviendraient dans trois jours.

Après le départ des militaires, les milices ont alors intensifié les attaques dans ces trois jours précédents le retour des Français, et beaucoup de personnes ont péri. Les tueurs nous attaquaient avec des grenades, des fusils et des armes blanches, et c'est au cours de cette période que j'ai été blessé par balle à la jambe. Les militaires français sont finalement revenus dans trois jours après comme promis, tandis que nous étions encore dans un buisson et dans différentes cachettes dans la montagne. Leurs voitures sont passées par Bisesero, où nous étions cachés, car nous avons constaté qu'elles avaient dû faire demi tour après un certain temps. Les survivants en bonne santé s'étaient précipités pour les arrêter. Moi, j'avais une grande blessure, et mes collègues m'avaient aidé à approcher ces militaires. A la vue de ma blessure, ils nous ont emmenés par hélicoptère à Goma pour soigner les blessés graves, et nous y sommes arrivés au cours de la nuit.

Dès notre arrivée nous avons été maltraités, les Français avaient découpé nos habits avec des ciseaux et les avaient jetés dans la poubelle. Ils ont ainsi dénudé tout le monde, les enfants, hommes et femmes de tout âge. Ils nous ont confectionné par après des robes en utilisant des draps de lits. Nous avons aussi souffert de faim, et chaque fois que nous réclamions à manger ils nous injectaient des perfusions en disant que les malades ne devaient pas manger, surtout nous qui attendions une opération chirurgicale. Ils nous ont dit que chaque blessé devait être opéré, et lorsqu'ils ont commencé à soigner les blessures, je m'étais rendu compte que tout le monde revenait avec les membres déjà amputés. Ce fut le cas d'Antoinette qui avait été amputée le bras alors

que sa blessure n'était pas grave. Lorsque ce fut mon tour, ils m'ont anesthésié la partie inférieure, la partie supérieure étant intacte.

Quand j'ai vu qu'ils allaient couper ma jambe, je me suis levé pour m'y opposer. Comme je ne parlais pas le français, je faisais des signes pour me faire comprendre. Je me levais pour insister et trois blancs me remettaient au lit. Entre temps ils faisaient quelques incisions sur la blessure de ma jambe et je me levais pour voir si ce n'était pas toute la jambe qui était coupée. Finalement ils m'ont rassuré qu'ils ne vont pas l'amputer. Ils l'ont ainsi laissée et m'ont fait plutôt un simple pansement. Les Français s'étaient fâchés du fait que j'avais refusé l'amputation et m'avaient transféré tout de suite dans le camp de Gituku, tout près du lac Kivu. D'autres aussi comme Munyankara, blessé sur le genou, ou Adrien, ont également refusé d'être amputé, et leurs blessures sont guéries. »

51. Jean-Loup Denblyden

Jean Loup Denblyden est un belge travaillant en Suisse, ancien lieutenant-colonel de réserve en 1994. Ancien de l'École Royale Militaire Belge, il a été rappelé par l'armée belge comme volontaire de l'opération « Sylver Back » et a été chargé d'être l'officier de liaison auprès du détachement français de l'opération « Amaryllis ». Il a été auditionné publiquement en date du 18/12/2006.

Son témoignage porte donc principalement sur le comportement de cette opération vis-à-vis des Rwandais qui voulaient fuir le génocide pendant l'évacuation des expatriés. Il parle également des rapports entre les FAR et les militaires français.

« Après le 6 avril, le 7 et le 8 Avril, j'étais à Genève, j'ai été sollicité pour vérifier le nombre de soldats tués. Il y avait une information selon laquelle onze soldats belges avaient été tués, au lieu de dix. On m'avait posé des questions depuis Bruxelles, donc, c'était ma démarche. Et on m'avait dit de me tenir prêt. J'ai rejoint Bruxelles le 8 avril, le 9 avril nous nous sommes mis en route vers le Rwanda, et nous sommes arrivés le 10 avril ici dans l'après midi, à Kanombe.

Arrivé ici, on m'a demandé d'être officier de liaison avec le détachement français, donc l'opération "Amaryllis". C'est à ce titre et c'est dans les responsabilités qui m'étaient données que je m'exprimerai. Donc, à l'aéroport de Kanombe, dans le bâtiment actuel, à la réception se trouvaient des soldats français. Il y avait des soldats belges aussi. Il y avait énormément de journalistes qui étaient arrivés avec des avions belges.

Un premier problème s'est posé. J'ai été abordé par un soldat français qui tenait des listes en main et qui me dit dans ces termes : « ça ne va pas, on a un problème ! » Parce qu'il triait, et les Rwandais étaient repoussés sur la barrière. Cette barrière se trouvait exactement à l'entrée du parking actuel, quand vous abordez l'aéroport. Ces Rwandais ne souhaitaient pas aller évidemment jusqu'à la barrière, et le soldat disait qu'il avait un problème.

Je suis monté à l'étage où se trouvait le colonel Poncet qui commandait l'opération 'Amaryllis', je lui ai fait part du problème, et il a haussé les épaules. Le colonel Maurin qui était de l'UNAMIR et qui était à côté de lui, m'a demandé de ne pas me mêler de ça. J'ai contacté tout de suite le colonel Roman et l'officier d'opération [...], l'officier belge. Je leur ai fait part du problème. Le colonel Roman m'a simplement donné carte blanche de régler le problème comme j'estimais devoir le faire. Je suis redescendu, j'ai contacté un soldat, à ce moment là un sous officier français est intervenu en disant que les Belges n'avaient rien à avoir avec ça, que c'était le problème des Français. Donc nous étions au

troisième jour d'Amaryllis, l'opération d'évacuation et donc des camions venaient à l'aéroport, chargés d'expatriés et aussi des Rwandais. Il y avait des voitures qui s'étaient glissées dans les colonnes.

[...] Je suis monté au-dessus de l'aéroport sur la plate-forme, et j'ai été voir si d'au-dessus je pouvais voir la barrière. Il y avait des corps qui étaient couchés, ils étaient à droite de l'aéroport en contrebas. Mon souvenir est qu'il y avait plus de végétations à l'époque et je dois avoir des photos de cette zone là. [...] Des gens ont passé cette barrière, ils sont à l'aéroport et les Français disent, on ne vous prend pas et les refoulent vers cette barrière. Et nous disons non, on les prend quand même et on les met dans la zone belge.

La décision a été de dire aux Français que tout Rwandais qu'ils ne prenaient pas ou toute personne qu'ils ne prenaient pas, pouvaient être passée dans la zone des Belges. A ce moment là, on avait déjà partagé l'occupation de l'aéroport en zone de responsabilité. Ces gens étaient terrorisés, donc j'ai eu contact avec le groupe, j'ai accompagné le premier groupe dans la zone belge pour lui indiquer le chemin à suivre. On a eu un problème pratique alors, il y avait un bataillon belge complet, qui était en dehors du bataillon de la MINUAR, donc le deuxième bataillon para commando KIBAT II. Il n'était pas encore rassemblé à l'aéroport à ce moment-là, et nous avions un bataillon de parachutistes belges qui se trouvait dans l'ancienne aérogare, de l'autre côté de la piste. Et nous avons fait tourner les gens, on leur a dit de ne pas rester sur place parce qu'on avait des gens des FAR, de la garde présidentielle, du bataillon parachutiste, qui circulaient dans l'aéroport. Tous les gens pouvaient voir ça, et donc on craignait, on était observé, et on a dit aux gens de bouger.

Il y avait quand même des mamans avec des enfants, donc ce n'était pas évident. On leur a dit de bouger. On les a amenés de l'autre côté où on les a collés à ce bataillon parachutiste qui était une forme de protection, et puis on a ouvert les bureaux, on les a cachés dans des bureaux qui étaient des bureaux des pilotes de l'aviation, des militaires rwandais à l'époque et on les a cachés. Et puis les diplomates belges ont eu des difficultés, ils devaient d'abord s'occuper de l'évacuation des expatriés qui étaient en ordre. Ils restaient des gens et nous recevions aussi les ordres de Bruxelles d'aller chercher des gens. Il y avait un groupe d'enfants adoptés, handicapés par exemple, qui a été fort médiatisé, on a dû aller les chercher et puis les amener avec les gens qui les accompagnaient.

Il y a eu beaucoup d'initiatives au niveau des diplomates et des militaires belges pour évacuer ces gens de Kanombe. Donc pour nous autres, c'était une zone où on leur offrait un refuge, mais, on ne pouvait pas non plus les laisser là. Donc on ne se trouvait plus dans la situation du peloton belge qui était à l'Ecole Technique Officielle (ETO) et qui recevait l'ordre de l'ONU d'évacuer la zone, parce que c'est l'ordre de la

Belgique ou de l'ONU. Là on se trouvait uniquement avec 'Silver Back' qui dépendait du gouvernement belge, et on nous a laissé faire, beaucoup de gens ont pris des initiatives. A ma connaissance, il n'y a pas de Rwandais qui sont restés à l'aéroport.

Donc, les groupes de Rwandais qui étaient refoulés par les Français ont été pris dans la zone belge, et ça nous a posé des problèmes pratiques, parce que nous ne savions pas comment faire. En fait, les ordres du gouvernement belge étaient d'évacuer uniquement les expatriés. Alors, l'exemple de tricheries, c'est qu'on embarquait les gens le soir. Il faut se dire qu'à l'aéroport il y avait des éléments de la garde présidentielle ou du bataillon para commando qui circulaient parmi nous, donc ils pouvaient voir ce qu'on faisait. Ils venaient même pour des réunions de coordination. Donc on trichait le soir, on mettait des projecteurs, on faisait entrer les Européens, et puis par des petites portes cachées des avions on faisait entrer les Rwandais. On a eu un problème, c'est que normalement on établit des listes pour les gens qu'on embarque dans les avions, évidemment il y avait énormément de réticence des Rwandais à avoir leurs noms figurer sur des listes. Donc on a embarqué des gens sans qu'on note des noms, ou on leur a demandé de marquer n'importe quel nom sur les listes. Les noms ne sont peut-être pas valables, ça, c'était pour leur sécurité.

Je dois dire que sur place les choses ont été relativement faciles, en ce sens que les diplomates belges qui étaient de Kigali ou ceux qui sont venus en renfort de Bruxelles ont été très coopératifs pour régler les problèmes de ces gens, les militaires aussi. En clair, nous avons triché avec les ordres du gouvernement belge. On a contourné ces ordres, on a essayé au maximum, là où on pouvait trouver des motifs, de les mettre dans les avions, mais il faut bien le retenir, cette expatriation se faisait par des avions militaires vers Nairobi, et à Nairobi il y avait de nouveau un tri et les gens qui pouvaient continuer vers l'Europe continuaient dans des avions civils. Ces avions n'étaient pas tous belges, il y avait aussi les avions canadiens, italiens. Donc il y avait un mélange de nationalités. A Nairobi, ça a posé des problèmes très vite aux Kenyans qui ont vu arriver des gens qui ne pouvaient pas aller vers l'Europe. Il y a eu des protestations venant de Nairobi. Ces problèmes, pendant cinq jours, ont été très difficiles à régler.

Le summum, humainement est sans doute qu'à un moment donné il y a eu des tirs de mortiers des FAR à l'aéroport. Là où actuellement les avions s'arrêtent, on débarque, on descend l'escalier, il y a un tir de mortier ! Il y avait des avions militaires. Là il y a eu une panique surtout du côté français, du colonel Maurin, une réaction extrêmement nerveuse.

Du côté des officiers belges, je me faisais aussi secouer avec des frasques tels que : « Tu vois, si on met des nègres dans les avions, voilà ce qui arrive », ce qui voulait dire : 'arrêter de le faire. Cela ne vas pas

impressionner les diplomates, ni d'autres officiers, donc on a continué jusqu'au bout. A ma connaissance il n'y a pas de Rwandais qui sont restés à l'aéroport dans la partie qui a servi de vraie zone de refuge. Je pourrais citer des témoins de ce que je viens de raconter, la journaliste Collette Braeckman qui était présente pendant toute la durée et qui a vu ça, et du côté rwandais, peut-être une des personnalités les plus connues, ce serait Birara. Voilà, donc c'était le premier point dont je pouvais parler par rapport à Amaryllis.

Maintenant, dans le même contexte, en étant sur l'aéroport, on était embêté parce que le central téléphonique ne fonctionnait plus et on ne savait pas à Bruxelles les appels venaient d'une partie de Kigali seulement. Dans la zone CND/aéroport, il n'y avait plus de liaison téléphonique. Le colonel Roman m'a demandé d'essayer de voir si on pouvait la rétablir. J'ai été à la tour de contrôle, mais en fait elle était gardée par des Français, donc je n'y ai pas eu accès. J'étais accompagné du colonel Pierre Musette qui était officier de la force aérienne belge, et donc qui avait toutes les raisons aussi d'avoir contact, là je parle du premier jour le 10 Avril. Actuellement le colonel Musette est le numéro deux du service de renseignement en Belgique, il pourrait vous le confirmer. Il m'a dit par téléphone, il y a quelques mois, qu'en fait il a pu aller à la tour de contrôle peu après.

Les gens qui étaient en bas m'ont appelé à un moment donné, en disant qu'il y avait un technicien qui était avec une voiture et qui était quelqu'un de spécialisé dans le téléphone, et qui m'a conduit à vélo au central. Je ne pouvais plus situer le central, j'étais trop occupé à la radio. A l'endroit où il y avait le central qui couvrait le CND-Kanombe, il y avait aussi des soldats français. Ça ce sont les faits et je les ai vus.

Le troisième point, je peux vous faire part des conversations des officiers français. Nous parlions de la sécurité de 'Mille Collines' [hôtel] et des gens qui y allaient vers le 'Mille Collines. Ils nous disaient qu'il n'y avait pas de problème au « Mille Collines » parce qu'ils avaient une cellule de communication. Je ne sais pas, j'ai retenu une suite dans le cinquième étage, je n'ai pas été au Mille Collines, je n'ai pas vue une cellule française. Je peux dire que des officiers français à Kanombe parlaient de ça. Et on se posait la question est-ce que le 'Mille Collines' est vraiment une vraie zone de refuge ou pas ? Ce n'est qu'une appréciation, on s'est demandé après les visites régulières du général Bizimungu au 'Mille Collines' que peut-être il pouvait avoir accès aux communications. Mais c'est une appréciation.

[...] On discutait entre nous. C'était ainsi, on se disait à propos de n'importe quel autre lieu de rassemblement. Le 'Mille Collines' était un lieu parmi d'autres, pourquoi ce lieu là était spécialement préservé ? Ça semblait anormal, comme si on ne voulait pas toucher au « Mille Collines » ? [...] Le commentaire que j'ai retenu, c'est « Nous avons une cellule de communication » ; a dit un officier français. Je crois que c'est

le colonel Maurin mais je ne peux pas le garantir. Et pourquoi ceci est revenu très fort à ma mémoire, si vous voyez le film qui a été tourné sur l'Hôtel des « Mille Collines », j'ai eu l'impression qu'il y avait quand même une histoire qu'on racontait qui ne correspondait pas à ce que moi je pouvais percevoir. C'est une appréciation, donc moi je n'ai pas vu cette cellule, je n'ai pas été au 'Mille Collines'.

Le quatrième point que j'ai relevé, au Rwanda se trouvait alors une coopération technique militaire qui était là depuis de nombreuses années. Il y avait des officiers en service dans le Nord au camp de Bigogwe, il y a eu une opération pendant ces journées de l'opération 'Silver Back' pour récupérer ces gens. On appelle ça « exfiltrer » en termes militaires. Donc, il y a un avion 730 belge qui a atterri à Gisenyi et qui récupère ces officiers qui ne peuvent pas passer au Zaïre. Ces officiers sont revenus donc ici à l'aéroport, ils présentaient une certaine utilité, connaissant le pays et travaillant dans le pays. La personne responsable à ce moment là était le commandant Biot. Il m'a fait part, ce qu'il avait compris tout de suite de ce qui se passait. A Bigogwe, les militaires belges possédaient des antennes avec des capacités de liaison qui avaient été immédiatement sabotées. Quand on dit immédiatement, je ne sais pas si c'est le soir du 6 avril ou si c'est le 7 avril, je dis simplement qu'il m'a dit que les antennes ont été immédiatement sabotées et qu'il avait compris que les choses étaient sérieuses.

A la suite de la conversation il m'a dit qu'il y avait des officiers belges présents à Bigogwe au moment des massacres des Bagogwe, en 1992. Ils ont certainement vu des officiers ou des militaires français opérer. J'y étais sensibilisé parce que je connaissais des familles des rescapés des Bagogwe, et qui demandaient que ce problème vienne à la surface. J'en ai fait part au sénateur Philippe Mahou en Belgique, qui m'a dit que cette période là n'était pas de la compétence de la Commission Belge. Donc la Commission Belge n'a jamais enquêté de ce côté-là.

[...] Il y a eu en continu des officiers belges en poste, et je crois que c'est un chiffre relativement important de 4 ou 5 officiers ou sous-officiers qui étaient présents à Bigogwe, en continu depuis les années 1970. Donc pour moi il est évident que ces gens là peuvent parler, peut-être en disant qu'il ne s'est rien passé, qu'il n'y a aucun soldat français qui est intervenu. Le seul commentaire, c'est qu'un des officiers, quand je lui en ai parlé, il me dit « Oh ! Ils n'y ont pas été par le dos de la cuillère et on a fait des rapports ». J'en tire la conclusion, que les Français étaient là, et ça, pour moi ça serait corroboré par des témoignages des survivants !

En tout cas, ça existe dans la littérature sur les massacres des Bagogwe et les survivants des massacres des Bagogwe que moi j'ai entendu expriment un désespoir que ces massacres soient comme étouffés par le génocide qui suit. Donc la seule chose que je peux dire, et je crois qu'il existe des rapports, je le crois parce que je l'ai entendu, je crois que les

militaires français y étaient. [...]La conclusion est que les officiers disaient qu'ils avaient fait des rapports, professionnellement, ils étaient obligés. Donc il doit à mon avis exister en Belgique des rapports de ces officiers qui étaient présents pendant cette période-là dans le camp où se faisaient des interrogatoires.

J'ai un cinquième et dernier point [...] Donc le génocide a eu lieu, nous sommes dans les mois qui suivent. La journaliste Collette Braeckman à la rédaction du journal « Le Soir » me remet un rapport qui a été présenté à différents endroits. C'était un rapport de la visite du colonel Ephrem Rwabarinda au général Quesnot à Paris. Elle me demande pourquoi il n'y a aucune réaction du côté belge, ni au point de vue militaire, ni au point de vue politique, alors qu'elle a diffusé ça et qu'elle en a parlé dans des journaux. J'en ai fait part à l'officier qui dirigeait le centre d'opération militaire, un amiral russe, et sa réponse a été de dire : « il y a assez d'ennuis comme ça, on ne doit pas avoir d'ennuis supplémentaires avec la France ». Et pour vous le signaler, dans le parcours de l'amiral russe, après il devient attaché militaire à Paris.

J'en ai fait part de manière informelle au sénateur Philippe Mahou, qui a pris note. Donc, il n'y avait pas de réaction du côté belge. J'ai été assez frustré, j'en ai fait part à un ami qui était en fonction à Washington, le général de brigade André Desmet, qui m'a dit : « Envoies-moi une copie de ce rapport ». Ce rapport est connu, il est en annexe de plusieurs livres des commissions, et il montrait vraiment qu'il y avait des contacts au plus haut niveau de l'Etat français pendant le génocide, il y avait surtout ce problème de communication et de radios qui avaient été fournies. Le général Desmet m'a dit qu'il voyait justement le responsable américain pour l'Afrique central et l'attaché militaire français à une réception le soir, je crois que c'était chez lui. A ma grande surprise, il m'a téléphoné le lendemain en disant que l'officier français avait très mal réagi à la vue de ce rapport. Donc là, il y avait un officier français qui voyait que les Belges disposaient de ce rapport. Et le surlendemain, il me retéléphone en disant que Bruxelles l'avait contacté en lui disant de se mêler de ses affaires.

Moi, pendant ce temps là, j'ai essayé de contacter Collette Braeckman qui m'a signalé qu'elle a trouvé ce rapport ici sur place. J'ai essayé de téléphoner à Goma puisqu'il m'était dit que Rwabarinda se trouvait à Goma, alors j'ai téléphoné par le canal de Caritas. Le responsable qui s'occupait des institutions de Caritas à Goma était le lieutenant colonel de Martre, qui est à la retraite et qui est aussi un du para commando. J'ai eu des correspondants que je ne connaissais pas, j'avais simplement le numéro, j'ai demandé s'il pouvait faire passer le message au Lt Colonel Ephrem Rwabarinda pour qu'il me contacte. Et à ma grande surprise, il a retéléphoné presque le lendemain et là il a demandé si on pouvait l'aider pour faire évacuer sa famille. J'ai dit que je ne le connaissais pas assez. Alors il a insisté pour dire que lui n'était pas là pendant le génocide et

qu'il pouvait le prouver. Il a envoyé le rapport par fax, [...]. C'est vrai qu'il prouvait qu'il était à Paris, mais je n'en savais pas plus.

[.....]Dans ce rapport l'importance mis sur les communications m'interpellait par rapport à ce que j'ai dit, les antennes coupés immédiatement à Bigogwe du côté des Belges, la coupure du téléphone et le central gardé par les Français, l' hôtel Mille Collines' qui aurait une cellule de communication et l'assassinat sans doute des deux sous-officiers qui étaient aussi des spécialistes de communication. Donc on parle beaucoup de communication directe entre la France, au niveau de la présidence, et le Rwanda. C'est ce que j'ai voulu signaler. N'importe qui aurait lu ce rapprt aurait vu ça.

[...] En fait, j'ai été choqué comme Collette Braeckman qu'un rapport d'une telle importance n'ait aucun écho ni du côté militaire, ni du côté parlementaire belge. Donc, c'est pour ça que j'en ai parlé à un ami en lui demandant « qu'est ce qu'on fait ? » Et c'est lui qui a proposé cette initiative. Il s'est manifestement fait rabrouer par les autorités belges via le canal France pour qu'on lui retéléphone le lendemain en lui disant de se mêler de ses affaires. »

52. Jean-Marie Vianney Nzabakurikiza

Il est originaire du district de Musanze, province du Nord. Il a fait l'Ecole de la Gendarmerie Nationale (EGENA) toute l'année 1991 et a ensuite servi dans les différentes unités de gendarmerie dont le Groupe mobile à Kigali, le Groupement de gendarmerie à Butare et le Groupement de gendarmerie à Kibuye. Après un court séjour à Bukavu où il s'était réfugié en 1994, il retourne au Rwanda où il est intégré dans l'Armée Patriotique Rwandaise. Il a été démobilisé en 2001. Actuellement, il est un agent de KK Security, l'un des agences de sécurité à Kigali. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 12/09/2007.

Son témoignage porte sur l'installation de barrières accompagnées de meurtres et assassinats et la distribution des armes aux Interahanwe à Kibuye. A propos de l'installation des barrières, il déclare :

« J'ai vu les Français pour la première fois quand j'étais étudiant à l'EGENA. Mais c'est pendant l'opération turquoise que j'ai pu assister à leurs actions sur terrain. Quant ils sont arrivés à Kibuye, au mois de juin 1994, ils ont installé des barrières notamment devant l'ancienne commune de Gitesi au carrefour des routes qui mènent au Guest House et à l'Hôpital de Kibuye. Sur cette barrière, ils arrêtaient et triaient des personnes sur base de leur ethnie. Ils laissaient passer les hutu et arrêtaient les tutsi avant de les conduire soit à l'Ecole qui était en face de la gendarmerie de Kibuye soit à l'Ecole Technique Officielle de Kibuye (ETO).

Je me souviens de deux femmes tutsies et d'un petit garçon qui sont venues se cacher chez le Major Jean Jabo commandant de gendarmerie à Kibuye et qui avait une femme tutsi. Les Interahanwe les ont poursuivis jusqu'au camp et les ont réclamées mais en vain. Puis ces Interahanwe sont allés se plaindre chez les Français et vers 16 h00, ceux-ci sont venus dans le camp. Ils ont fait sortir de la maison les 3 individus et ordonné aux gendarmes de les garder jusqu'à ce qu'ils viennent les récupérer. Vers 20 h00, les militaires français sont venus et au lieu de les protéger, ils les ont plutôt tapés jusqu'à ce que mort s'en suive. Puis ils ont ramassé et chargé les cadavres dans des camions pour les évacuer dans un lieu inconnu ».

Concernant la distribution des armes, il dit : « A Gasura près de l'Hôpital de Kibuye, j'ai vu les militaires français de distribuer des grenades offensives aux Interahanwe. Par la suite quand j'étais à Rubengera, j'ai assisté à une dispute entre les Interahanwe suite au fait que certains avaient reçu des armes à feu de la part des français et d'autres pas ».

53. Jean Ndiwokubwayo

Jean Ndiwokubwayo est un agriculteur, prisonnier repent et libéré provisoirement, originaire de l'ex-préfecture de Cyangugu. Il était milicien cambiste à la frontière Rusizi I, à Cyangugu. Il réside actuellement dans le district de Rusizi, province du Sud. Il a été entendu par la Commission le 14 décembre 2006 en qualité de témoin direct de faits relatifs aux actes des militaires français pendant et après le génocide de 1994.

« Les militaires français sont entrés au Rwanda en 1994, traversant la frontière Rusizi I de Cyangugu en provenance du Zaïre. Ces militaires sont entrés en deux étapes différentes. La première fois, un groupe de trois militaires français est venu jusqu'à la frontière du Rwanda (Rusizi I). Ils ont discuté avec le chargé d'immigration à qui ils ont dit qu'ils venaient pour la zone turquoise mais qu'ils allaient traverser le même jour. La seconde fois, un groupe de militaires français est entré le lendemain matin. Ils ont rencontré le Colonel Simba et le Député Kayondo. Après leur discussion, les militaires français nous ont expliqué qu'ils venaient pour sauver les Hutu qui risquaient d'être exterminés par les Tutsi.

Ils nous ont alors demandé d'appeler les militaires de cette zone. J'en ai appelé six et nous sommes tous partis avec Simba et ce groupe de Français. Nous nous sommes rendus dans une maison qui appartenait à Simba, légèrement en retrait par rapport au reste de la ville. Cette maison était entourée d'une brousse épaisse. Les militaires français ont fait entrer leurs camions dans la cour d'entrée de la maison. A l'intérieur de la cour, nous nous sommes placés en file perpendiculairement au camion français. Les militaires français ont alors commencé à nous distribuer des armes en insistant pour débroussailler ou brûler les alentours de leur quartier général afin d'éviter toute infiltration des éléments du FPR ou ses complices. Il nous ont dit textuellement par le biais de SIMBA : « nous allons vous remettre des armes et des machettes pour défricher les brousses et ainsi éviter que les Tutsi ne puissent nous tirer dessus ».

Ils nous ont alors remis trois fusils, des grenades et des machettes. Les machettes se trouvaient dans des grandes caisses que les Français ouvraient eux-mêmes de leur voiture pour nous les distribuer. Nous nous sommes dispersés dans différentes directions autour de la maison et avons commencé à fouiller les broussailles. Nous y avons débusqués deux tutsi que nous avons tués, l'un à la machette, l'autre a essayé de courir et l'un de nous, un militaire du nom de Masunzu, a tiré sur lui. Nous utilisons les armes reçues des Français. Plus loin, près de la prison, nous en avons débusqués cinq autres qui ont pu échapper à nos tirs. Nous sommes repartis faire rapport de l'opération et ils nous ont payé 700 FF. J'ai gardé deux cents et mes compagnons se sont partagé le

reste. Ils nous ont alors demandé de rester à leur disposition pour les aider. C'est dans ce sens qu'après concertation avec les Français, Simba nous a envoyé chercher du renfort. J'ai pu amener trois autres jeunes qui ont reçu à leur tour des armes et des grenades. Ils ont également fait appel aux autres réservistes. A ce sujet, j'ai entendu parler d'un groupe de réservistes venus de la région de Murangi qui a reçu des militaires français des fusils et des grenades avec lesquels ils ont tué environ sept personnes.

Les militaires français ont aussi violé les jeunes filles qu'ils ont trouvées dans la ville de Cyangu. Je les ai surpris à deux reprises entrain de violer les petites filles âgées de 14 à 15 ans. La première fois, c'était quand je venais d'échanger leur monnaie. Lorsque ce groupe de militaires a entendu le bruit de la moto que je conduisais, l'un d'eux s'est intercalé en pointant son fusil dans ma direction. Mais cela ne m'a pas empêché de voir de loin comment les autres militaires avaient dénudé la fillette. J'ai crié pour dénoncer ce que je voyais ; un des gardiens qui était à côté, chez les Carmélites, est venu à la rescousse, mais il est retourné lorsque le militaire a pointé son fusil dans sa direction.

La deuxième fois, j'étais à la recherche des militaires français qui m'avaient donné de la fausse monnaie. Je suis tombée sur une jeep garée dans la forêt et j'ai vu un groupe de six militaires avec trois filles. J'ai vu de mes yeux trois français dont un qui avait baissé son pantalon, deux autres qui tenaient la fille et les trois autres assuraient la garde de deux filles qui me suppliaient de leur chercher du secours car les militaires français étaient entrain de les violer. Elles pleuraient, couvertes de pagne, et j'ai pu en reconnaître une, qui m'avait reconnu elle aussi. J'ai par après rencontré au Zaïre cette fille et elle m'a raconté comment elle a pu échapper à ces militaires, mais que personne d'autre n'a survécu. En fait, les gendarmes sont passés à l'endroit où les militaires français violaient ces filles, celles-ci ont crié et lorsque ces militaires français essayaient de dissimuler leurs agissements, la fille en a profité pour s'enfuir ».

S'agissant du pillage des biens publics, il affirme :

« Lorsque je suis arrivé à l'aéroport de Kamembe, il y avait trois (3) voitures Toyota Corolla neuves et sans propriétaires. Les coussins étaient couverts de poussières et de sang. Il y avait un fils du colonel Simba, qui était tout le temps avec les Français, qui m'a révélé que ces voitures étaient amenées au Zaïre par hélicoptère. Par la suite, ils ont fait traverser pas moins de 100 véhicules en ma présence. Je suis même devenu un des commissionnaires dans la vente, au Zaïre, de ces voitures pillées où elles étaient garées dans différents sites contenant 5 ou 10 voitures à vendre. J'ai vendu environ dix voitures à des prix variables, 3000\$, 2500\$ ou 1500\$. Je percevais une commission de 20 ou 30\$ à chaque vente. »

Quant à la distribution d'armes dans les camps, Ndiokubwayo explique :

« Les militaires français ont rassemblé toutes les armes des ex-Far avant de traverser la frontière du Rwanda avec le Zaïre. Lorsque les réfugiés ont fini de s'installer au camp de Kavumu, ces militaires français ont apporté aux ex-Fars leurs armes. Cela m'a été révélé par les ex-Far eux-mêmes, et précisément par le colonel Gasarabwe, lorsqu'il faisait des nouveaux recrutements de militaires. Mis à part ce transport d'armes, les militaires français ont aussi entraîné les nouvelles recrues et leur ont donné de nouvelles armes. Les militaires français ont rassemblé toutes les armes des FAR avant qu'ils ne franchissent la frontière pour entrer au Congo. Une fois que l'installation des réfugiés était terminée, les Français ont remis leurs armes aux ex-FAR. Les colonels Gasarabwe et Ndahimana sont venus effectuer des recrutements dans le camp de réfugiés de Nyangezi et nous ont assurés que les Français étaient bien disposés à nous aider et à nous fournir des armes pour que nous puissions reconquérir notre pays.

Dans cet objectif, nous recevions des entraînements dans la nuit sur les collines de Bulonge. Après avoir quitté Bukavu, des entraînements dans lesquels j'ai participé, ont continué à Tingi-Tingi, Kisangani et au Congo-Brazzaville dans un camp appelé Biroro. Dans ce camp, nous recevions des armes de type M16 transportées en pièces détachées dans des cartons de maïs ou de biscuits. Un colonel rwandais qui nous encadrait nous a expliqués que ces armes venaient de France, que les Français nous soutenaient, mais qu'ils ne pouvaient pas se montrer ouvertement. Ils craignaient d'être découverts, raison pour laquelle ils s'arrangeaient avec les organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillaient au Zaïre pour amener des armes en provenance de la Bulgarie ».

54. Jean-Paul Gasore

Jean Paul Gasore est un ancien réfugié qui a fui le Rwanda en 1959 et trouvé refuge en Ouganda. Il s'engage dans l'armée ougandaise jusqu'au moment où il décide de regagner sa patrie par la force en 1990 avec d'autres camarades regroupés au sein du Front Patriotique Rwandais. Capturé par les FAR, il est fait prisonnier. Il est libéré en 1993 à la faveur d'un accord d'échange de prisonniers entre les deux protagonistes et rejoint le FPR. Aujourd'hui il est démobilisé. La Commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 23/01/2007.

Son témoignage porte sur les tortures lui infligées pendant les interrogatoires par les officiers rwandais et français lorsqu'il a été fait prisonnier de guerre.

Il déclare : *« Vers la fin de 1990 lorsque sa première offensive classique venait d'être contrée, l'Armée patriotique Rwandaise a décidé de*

changer de méthodes et d'opter pour les opérations de guérilla. Certaines unités se sont donc repliées dans le parc de l'Akagera pour s'organiser et y poursuivre la lutte de guérilla. Pendant que nous nous préparions à attaquer la région de Kayonza, je suis tombé en embuscade tendue par les FAR qui m'ont capturé avant de m'amener à Kigali pour interrogatoire. En cours de route, nous avons rencontré un groupe de militaires français au niveau du Lac Ihema toujours dans le parc Akagera. Ces militaires français étaient dans un camion avec de petits bateaux utilisés dans leurs patrouilles sur le lac. Ils m'ont fait passer un court interrogatoire.

Ensuite, j'ai passé la nuit à l'hôtel Akagera où ils ont voulu m'interroger pour la deuxième fois. A ce moment, un ordre venant de Kigali a formellement interdit à qui que ce soit de me déranger mais plutôt de me conduire à Kigali très tôt le matin. Arrivé à Kigali, j'ai été accueilli par le Lieutenant Colonel Anatole Nsengiyumva chef du Bureau des renseignements militaires. Celui-ci m'a par la suite interrogé chaque fois assisté par une femme officier gendarme rwandais et un officier gendarme français. Pendant les interrogatoires, j'ai subi des tortures à plusieurs reprises. Ces interrogatoires se sont poursuivis pendant un mois et demi ».

Jean Paul Gasore décrit les tortures subies lorsqu'il était détenu au camp Kigali dans ces termes :

« Ils me mettaient la tête par terre et les jambes en l'air. Puis ils me frappaient les membres en avec une massue. Pendant les interrogatoires, lorsqu'ils ne recevaient pas une réponse satisfaisante, le lieutenant colonel Anatole Nsengiyumva ou l'officier français qui était avec lui appelait les militaires rwandais qui attendaient dehors. Ceux-ci me faisaient sortir et me passaient à tabac. Après ils me ramenaient dans la salle pour poursuivre l'interrogatoire. Chaque fois après le passage à tabac, j'étais en très mauvais état et ceux qui m'interrogeaient faisaient comme si de rien n'était ».

A propos des interrogatoires à la prison de Kigali, il décrit : *« A la prison, l'un des gendarmes français qui m'avaient interrogé au camp Kigali est venu me voir trois fois pour me poser le même type de questions qu'auparavant. La dernière fois qu'il est venu me voir, nous nous sommes disputés suite à une question que j'ai posée au français lui demandant quels étaient les intérêts et les raisons qui ont poussé les Français à intervenir au Rwanda alors que celui-ci n'avait ni été colonisé par la France ni était sous sa zone d'influence. Sur ce, le Français s'est très fâché et n'est plus revenu. Finalement, après les accords d'Arusha sur l'échange des prisonniers de guerre, j'ai été libéré et conduit à Mulindi alors tenu par le FPR. Après la libération du pays j'ai été démobilisé et je m'occupe aujourd'hui de mes affaires personnelles ».*

55. Jean Paul NTURANYENABO

Jean Paul Nturanyenabo est originaire de Nyamyumba dans l'ancienne province de Gisenyi. Ancien sergent des FAR, il a suivi des cours d'artillerie et a ainsi fait partie des équipes qui maniaient les armes d'appui notamment les canons français 105 mm. Il a été condamné à 12 ans de prison pour génocide et est incarcéré à la prison de Rubavu. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin de faits le 11/12/2006. Son témoignage porte sur l'encadrement et la formation des ex-FAR et des Interahamwe par des militaires français, la participation aux combats ainsi que l'approvisionnement en armes et munition. Il déclare :

« Après ma formation à l'Ecole des sous-officiers en mai 1991, avec mes camarades nous sommes allés suivre une formation de trois mois au camp d'entraînement de Bigogwe à la fin de laquelle nous avons reçu le brevet « commando de chasse ». Nos instructeurs étaient des militaires français de la compagnie DAMI. La formation à Bigogwe reposait sur les notions de tactique et le combat sans arme. Pendant les leçons les français insistaient également sur le fait que nous devons connaître notre vrai ennemi à savoir le tutsi. Ils disaient que l'ennemi est parmi nous. Cette formation s'est terminée en juillet 1991. Elle a duré trois mois. Ensuite nous avons participé avec des militaires français à la formation des recrues qui devaient par la suite former le 63ème et le 64ème bataillon dont j'ai fait partie dès la fin de cette formation. Je fais remarquer que c'est ce bataillon qui s'est illustré dans le pillage de la ville de Gisenyi avec quelques mots. Suite à ces événements le 64ème bataillon a été purement et simplement supprimé et les militaires mutés dans d'autres unités. Moi, j'ai été alors affecté dans le 65ème bataillon dans la province d'Umutara ».

Il poursuit : *« Lorsque j'étais dans le 65ème bataillon, le commandement des FAR a demandé à tous les commandants de bataillons d'envoyer à Mukamira des sous-officiers pour une formation sur le maniement du canon 105 mm et du mortier 81 mm récemment introduits au sein des FAR par les français. Je fus parmi les sous-officiers choisis. En route vers Mukamira, nous avons fait une petite escale à Gabiro où nous avons passé la nuit. C'était en mars 1992. A Gabiro nous y avons trouvé des français en train de former des FAR mais aussi des milices Interahamwe habillés en civil. C'était la même formation que celle qui était dispensée à Bigogwe. Le lendemain nous avons continué sur Mukamira où les français nous attendaient.*

A mon étonnement, j'y ai rencontré aussi des civils qui venaient recevoir une formation militaire de la part de ces français et dont certains m'étaient familiers. Parmi eux je me rappelle de Mabuye qui était agent à la Brasseries et Limonaderies du Rwanda, Perusi, Munyagishari, Nisengwe et Uzabakiriho alias Kijumba, des Interahamwe envoyés par

les partis MRND et CDR et qui s'illustreront dans des actes macabres pendant le génocide». A la fin de leur formation, ces miliciens sont retournés dans leurs communes d'origine. Quant à nous, nous avons poursuivi notre formation sur le maniement des canons 105 et des mortiers 81 jusqu'en mai 1992. La formation terminée, nous avons rejoint nos unités d'origine. En juillet 1992, j'ai été affecté comme chef de peloton dans la compagnie chargée de la protection du commandement de ce secteur. Je me souviens qu'à cette période les français du DAMI venaient souvent voir le commandant du secteur opérationnel, le Colonel Augustin Bizimungu pour étudier ensemble les problèmes tactiques dans le secteur ».

Il affirme: « Pendant que j'étais au commandement du secteur opérationnel, j'ai été sollicité pour donner renfort dans la sous-préfecture de Kirambo où les FAR étaient aux prises avec les Inkotanyi. Les militaires français étaient là avec leurs armes d'appui. Nous avons déployé 12 pièces de canon 105 mm. Chaque pièce comptait sept personnes : quatre français et trois rwandais. J'étais responsable du canon n° 5. J'avais un adjoint français qui était en même temps pointeur. Son rôle consistant à introduire dans l'appareil de visée et de tir les données nécessaires que je lui communiquais comme la distance, l'angle, etc.; trois pourvoyeurs français qui avaient la charge de préparer les obus, de les introduire dans le canon en veillant à ce que le dispositif soit soigneusement bien verrouillé et deux autres rwandais. Il y avait aussi un officier supérieur français qui nous communiquait par radio les données de tir et nous corrigeait en se basant sur les impacts à l'objectif (CFR, RAPPORT, P50). Le renfort terminé, je suis retourné dans ma compagnie à Ruhengeri. Non loin de là, à Nyakinama, les militaires français du DAMI continuaient à former des militaires rwandais mais aussi des miliciens comme ça se faisait à Bigogwe. Le 08/02/1993, le FPR a lancé une grande offensive sur tout le front. Il devint très menaçant en s'emparant de Base située à 40 km de la capitale Kigali. Plus au nord des combats farouches se sont déroulés à l'intérieur même de la ville de Ruhengeri et pour déloger les Inkotanyi de la ville, il a encore fallu l'intervention de la compagnie DAMI qui a déployé à Nyakinama, à coté des artilleurs des FAR, des mortiers 120 mm ainsi que des canons 105 et 122 mm. A cette occasion, je fus également sollicité pour donner un renfort. Je faisais partie des équipes de canons 105 ».

Enfin, il évoque une affaire d'approvisionnement en armes par des militaires français : « Fin juin 1994, le commandant du secteur opérationnel de Ruhengeri le Colonel Marcel Bivugabagabo s'est rendu à Gisenyi accueillir les militaires français de Turquoise. J'étais parti avec lui entant que chef de l'équipe de protection. Une partie des militaires français avec leur armement sont allés s'installer au stade de Gisenyi, le reste (leurs commandants) sont allés loger à l'hôtel Méridien. Deux jours après, des jeunes miliciens qui étaient en formation militaire au stade Umuganda de Gisenyi ont été réquisitionnées pour aller décharger des armes et

des munitions à Goma. Arrivés à Gisenyi, ces armes et munitions ont été distribuées les unes au camp Gisenyi, les autres au stade Umuganda et au siège du parti MRND au bord du lac Kivu. Ce sont ces armes qui, pour une partie, ont participé à la dernière bataille de Mburabuturo à Kigali. D'autres ont été utilisés dans les dernières attaques de Bisesero et d'autres enfin sont allés grossir le nombre d'armes déjà existant aux mains des Interahamwe dans les différentes communes aux alentours de Gisenyi ».

56. Jean-Pierre Martin

Jean Pierre Martin est depuis 1984 journaliste à RTL-TVI, principale chaîne de télévision privée de la communauté française de Belgique. En charge de la politique internationale, il s'occupe essentiellement de l'Afrique centrale (Rwanda, Congo et Burundi) et du Proche Orient (Israël, Palestine et Liban). Il est venu au Rwanda pour la première fois en 1983, pendant son service militaire. Depuis 1985, en tant que journaliste, il est venu au Rwanda au moins une fois par an, et en 1994, il est venu 5 ou 6 fois. Il a été auditionné par la Commission en sa séance publique du 17/04/2007.

Dans son témoignage, il fait état de la situation qui prévalait avant le génocide et de ses signes précurseurs. Il parle également de l'intervention des militaires français aux côtés des FAR avant et pendant le génocide. Il déclare cependant n'avoir pas pu couvrir les événements dans la « zone humanitaire sûre » créée par l'opération Turquoise.

« Après l'offensive du FPR en octobre 1990, je suis arrivé aussi vite que j'ai pu, pour me rendre compte de la brutalité du régime de Habyarimana d'une part, de ses manipulations dont la Communauté internationale a déjà été victime d'autre part. Mais à l'époque, la Belgique a, je crois, un peu compris, puisque, contrairement à la France, elle a refusé de maintenir un contingent pour voler au secours du président Habyarimana, qui pourtant avait fait la demande expresse au Roi Baudouin. Et c'était probablement la décision la plus intelligente de mon pays. Cela explique probablement, en parti en tout cas, le ressentiment qui a commencé à poindre à l'égard de la Belgique et la propagande anti-belge qui a mené à la mort de 10 casques bleus.

Donc, nous voilà en 1990, je reviens à cette époque. [...] Je n'ai jamais croisé des soldats français si ce n'est ici en débarquant en novembre 1990. J'ai tout de suite compris que l'attaque de Kigali était un leurre. Et puis ce qui m'a surpris, outre la brutalité de la répression qui s'abattait sur la minorité de la population, c'était une attitude non seulement complaisante mais aussi participative de l'armée française. Alors que les Belges, qui étaient restés très peu de temps, avaient un mandat extrêmement clair, celui d'évacuer les expatriés, dès le départ on sait que les Français sont intervenus militairement aux cotés des FAR. Je suis allé dans l'Akagera, j'ai été à la frontière tanzanienne, mais avec mon ami Jacques Collet, nous avons été obligés de rebrousser le chemin, parce que nous avons été pratiquement sous les feux des soldats de Mobutu. Donc, je n'ai pas été témoin de la présence de soldats français à la frontière ougandaise en 1990. Je sais que d'autres l'ont été ; apparemment la RTBF aurait vu des soldats français. Je pense que Jean-François Bastin avait montré ces images des soldats français aux côtés des FAR en 1990.

En revanche, j'ai beaucoup travaillé sur ce qui se passait à Kigali. J'ai essayé d'enquêter sur les brutalités, sur les rafles, puisque les prisons se remplissaient. J'ai été témoin notamment de ce qui se passait à l'ancien stade de Nyamirambo. Ce sont d'ailleurs les images que j'ai prises en entrouvrant la porte de ce stade qui ont fait le tour du monde à l'époque et qui ont permis de poser enfin des questions à l'égard du régime Habyarimana et qui ont fait que, probablement en Belgique on a décidé, de ne pas poursuivre la coopération.

Concernant le rôle des Français, la seule chose que je peux dire, c'est qu'à trois reprises, j'ai été témoin de rafles, et des coups portés à des civils rwandais, j'ai vu des soldats français qui à trois occasions étaient présents, et qui, évidemment ne sont pas intervenus. C'était au rond-point près de l'Etat-major, c'était près de Chez Lando, et c'était au grand rond-point dans le centre de Kigali. Les victimes étaient contraintes soit de monter dans un camion, soit dans une jeep en présence de militaires français. J'ai montré ces images à la télévision en 1990. Donc ces brutalités à l'égard des citoyens rwandais, ces rafles des gens qui montaient, soit dans des jeeps soit dans des camions, c'était fait en présence des militaires français. Ça, c'est pour 1990.

[...] A Kigali sur l'Aéroport, il était évident que lorsqu'on mobilisait à la fois l'évacuation des expatriés, à la fois l'arrivée des forces françaises et des forces zaïroises, on avait nettement l'impression que c'étaient des français qui organisaient toute l'opération, qui faisaient la loi et qui commandaient toute l'opération. Lorsque ces rafles se faisaient à Kigali, lorsque ces camions remplis de gens, certains poignets attachés, passaient devant les soldats français, lorsque certains étaient arrêtés à 2 ou 3 mètres, battus, parce que j'ai en mémoire deux cas où deux personnes étaient battues avec la crosse des fusils d'un FAR à côté des soldats français, on peut simplement se poser des questions sur l'attitude de ces soldats qui manifestement ne bronchaient pas !

[...] Vous vous rappelez bien qu'en 1990, Habyarimana, pour tenter d'avoir le soutien de plus d'armées occidentales possibles, avait fait croire à l'attaque de Kigali. On sait aujourd'hui que cette attaque était une manipulation et que peut être même cette manipulation était organisée par les Français. Les Français ont envoyé rapidement ici à Kigali, des hommes qui sont venus je crois de Centre-Afrique essentiellement, mais c'étaient des parachutistes et des légionnaires aussi. Ce que je sais c'est qu'ils avaient totalement quadrillé la ville. Un Français était tout près de tous les carrefours, tous les coins stratégiques de Kigali. Il y avait un soldat français tous les 100 mètres. Et je pense que ça participait de cette volonté de créer une tension et de faire peur à la population. Et ça a réussi puisque grâce à cette peur les services spéciaux de Habyarimana, la police et la Gendarmerie ont pu rafler des milliers de personnes, et les enfermer en prison, quand elles n'étaient pas sommairement abattues.

[...] Suite aux difficultés d'obtenir un visa, je n'ai pas pu facilement revenir au Rwanda. Je n'ai pu revenir qu'au début de l'installation du bataillon belge de la MINUAR, puis fréquemment en février mars 1994. J'étais avec mon collègue Jacques Collet entre février et mars 1994, toutes les preuves sur la préparation du génocide étaient là. Il fallait être un mauvais ambassadeur ou un attaché militaire médiocre pour ne pas le savoir. Mon collègue m'accompagnait souvent au Rwanda depuis le début, parce qu'il parle le Kinyarwanda, et c'était à peu près la seule façon de pouvoir accéder à de bonnes informations. Durant cette période, je n'ai plus vus les militaires français, mais je sais qu'à posteriori, d'autres font état de la permanence de soldats français, et que des soldats belges eux-mêmes en ont aussi la conviction.

Pour moi, février était une date extrêmement déterminante, parce que j'étais là au moment de l'assassinat de Gatabazi et des massacres à Kigali. Rien qu'à la morgue, je me rappelle, c'était le 28 février, je pense qu'avec Jacques Collet, nous avons recensé à peu près une bonne centaine de cadavres à l'intérieur de la morgue de l'hôpital du CHK. Et je me souviens aussi que d'autres collègues journalistes, que j'ai prié d'aller constater ces morts, refusaient d'y aller parce qu'ils n'y croyaient pas. Or, nous avons des images qui ont fait beaucoup de bruit à l'époque et qui m'ont permis d'aller frapper à la porte du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères pour leur dire que quelque chose d'excessivement grave allait se produire bientôt. L'une des autorités belges rencontrées m'avait dit qu'elle en prenait bonne note, que ça recoupait ce qu'il avait glané comme information. Par ailleurs, les soldats belges, le premier bataillon qui était là, n'étaient dupes de rien. Ils me parlaient de la propagande anti-belge, de la "Radio Télévision Mille Collines", des armes qui circulaient, de leur impossibilité de désarmer les Interahamwe et aussi, mais là hors camera, de la présence d'instructeurs français à Kigali, que je n'ai pas vus.

Donc, après cette période extrêmement inquiétante, prémonitoire d'une part, et qui pour moi était la dernière préparation générale avant le génocide, je suis arrivé dans les premiers jours qui ont suivi la déflagration, le 9, toujours accompagné par Jacques Collet. Nous avons eu beaucoup de mal à circuler à Kigali parce qu'il faut savoir que Jacques Collet, Marie France Cross de la Libre Belgique et moi-même étions totalement indésirables dans ce pays. La dernière fois que l'Ambassadeur de la Belgique a rencontré Habyarimana le 17 mars et qu'il l'a prié de fermer la "Radio des Mille Collines", ou en tout cas, de demander à cette radio de cesser ses prêches haineuses à l'égard de la minorité, mais aussi à l'égard de la Belgique. Le président Habyarimana lui a tout simplement rétorqué «faite fermé la RTL en Belgique ».

Et d'après ce qu'on m'a dit, je n'ai pas été témoin de nouveau, je n'ai pas entendu, mais il semblerait que nos trois noms aient été assez régulièrement cités sur "Radio des Mille Collines". Donc il n'était pas simple pour nous de circuler librement. Il faut se rappeler aussi que les

journalistes belges n'étaient pas les bienvenus, quand on demandait les passeports aux journalistes étrangers seuls les journalistes français étaient accueillis en héros. Ça, je l'ai vu, je peux le prouver, j'en ai été témoin. Ils allaient là où ils voulaient en avril 1994, ce qui n'était pas le cas ni des journalistes de la BBC, ni des journalistes belges. Nous ne pouvions pas. C'était une question de vie ou de mort.

[...] Les journalistes français se prenaient pour des militaires et les militaires français se prenaient pour des journalistes. Il y avait même des officiers spécialement chargés des médias. Il y avait une osmose totale. Ce qui n'est pas dans la tradition belge, où nous avons une grande tradition d'indépendance par rapport à tout pouvoir, quel qu'il soit. Les journalistes belges étaient tout simplement marginalisés. Ils ne pouvaient même pas manger; ils avaient de la peine à trouver un endroit où poser leurs sacs de couchage. Il n'était pas prudent pour moi et pour Jacques Collet de nous aventurer seuls dans la ville, étant donné les menaces qui pesaient sur nous. Donc, nous sommes restés à l'aéroport avec quelques journalistes dont Collette Braeckman. Ils buvaient beaucoup, les journalistes et officiers français. Ils avaient des officiers spécialement chargés des médias. C'est une cellule spéciale de la Défense, j'en oublie le nom. Ils ont été jusqu'à fracturer le magasin du free-shop au premier étage de l'aéroport pour aller se servir en boisson alcoolisée. C'est un détail, mais qui n'est pas sans importance.

Cela montre l'attitude qu'ils avaient. Ils refusaient les journalistes belges dont ils se méfiaient, en tout cas certains, à l'exception de Frédéric François. Ils se méfiaient de tous les journalistes belges qui ne faisaient pas allégeance à la France, et ils les écartaient de toutes les missions. Comme c'était après la mort des dix casques bleus, les soldats belges avaient peur d'une nouvelle offensive contre eux, un nouveau sale coup de la part des FAR ; on était un petit peu coincé, puisque les missions les plus lointaines, celles qui étaient les plus éclairantes, ne pouvaient se faire qu'avec des Français. Nous, nous n'y avions pas accès, parce qu'il y avait des méfiances réciproques. A l'aéroport même, nous pouvions absolument tout faire, comme d'habitude, avec les militaires belges. Nous pouvions monter dans les avions, faire des allers-retours entre Nairobi et Kigali, confier nos cassettes soit aux passagers, soit aux membres d'équipage. Tout était transparent. En revanche, on ne pouvait jamais filmer ceux qui montaient dans les avions français et généralement ça se faisait plutôt les soirs.

[...] Dans les déplacements que je faisais, accompagné de soldats belges chaque fois qu'ils allaient chercher des expatriés, j'ai pu voir ce qui se passait aux barrages. J'ai été effrayé par les milliers de cadavres que j'ai pu voir. Et deux faits me restent particulièrement en mémoire : l'un se déroule au bout de la piste de l'aéroport de Kanombe. Au bout de la piste, en direction de la ville, parallèlement à la piste du côté droit, avec une vue bien dégagée sur les faubourgs de Kigali - ce quartier dont j'ignorais le nom, au pied du stade, à 200m du bâtiment qui était utilisé -

par les VIP avec l'ancien tour de contrôle. Il y avait une ou deux batteries anti-aériennes mais qui ont servi non pas comme une batterie anti-aérienne, mais carrément à tirer sur la ville.

Et je me souviens très bien avoir interviewé un artilleur rwandais des FAR, avoir enregistré les communications radio, il me disait : « ce sont les Français qui nous guident et nous disent où exactement nous devons tirer ». [...] Cette batterie à mon avis était toujours en place, mais elle avait été réactivée et utilisée à des fins autres que l'usage normal d'une batterie anti-aérienne. Les militaires faisaient du tir direct, j'en ai été témoin. J'ai vu qu'ils tiraient sur la ville et je puis vous rassurer qu'ils étaient guidés par des Français ; ce sont les artilleurs des FAR qui eux-mêmes me l'ont confirmé. Cela s'est déroulé vers le 10 ou le 11 avril 1994.

[...] C'est vrai qu'en 1994, j'ai vu des images qui me restent en mémoire et que je n'oublierais jamais notamment cette femme enceinte que l'on éventre à 100 m devant moi et il y avait une jeep et deux soldats français qui rigolaient. Qui rigolaient à 50m de là où ça se passait. Et ce sont finalement les deux soldats belges avec qui nous étions ensemble qui ont mis en déroute les Interahamwe ou les tueurs. [...] C'était à la sortie de l'aéroport quand on tourne sur la route qui mène à la ville, une fois qu'on a passé la cuvette et qu'on remonte vers le stade, ça s'est passé là. Moi, j'étais dans la cuvette sachant que je parlais d'une jeep des soldats belges qui est arrivé un peu à ma rescousse parce qu'ils avaient peur ; et puis on a été témoin de cette scène où une femme enceinte se fait éventrer, et entre moi, la jeep des soldats belges et cette tuerie, il y a une jeep avec deux soldats français en train de rigoler, qui ne bougent pas, qui assistent à la scène comme si c'était au cinéma. [...] Ils étaient à 50 entre de la scène et moi j'étais à 100 ou 120 mètres de la scènes. Ils étaient entre moi et l'assassinat. Ça doit être entre le 9 et 18 avril 1994, je suis resté 9 jours, j'ai pris l'avant dernier avion belge.

[...] Je pense que, pour le travail de la commission, c'est la contribution sans doute la plus claire que je peux apporter. Pour le reste, comme vous, je crois, je partage la conviction qu'il y a une immense responsabilité française. Mais c'est le fruit d'une conviction propre, d'un faisceau de présomptions résultant de lectures, de témoignages indirects, d'interviews que j'ai pu réaliser au cours des dix dernières années, mais qui malheureusement n'est pas le fruit de ce que j'ai vu directement. Je manque effectivement d'une expérience personnelle. Je n'étais pas là pendant « Turquoise ». Je n'ai pas pu voyager dans la zone'' Turquoise'', tout ce que j'ai pu faire entre avril et la libération au mois de juillet, c'est suivre le Front Patriotique, notamment à travers tout le Bugesera, tout l'Est et tout le Sud du pays. Mais je n'ai jamais été au contact de « Turquoise ». Et je n'ai pas été dans les camps de réfugiés non plus, pour des raisons personnelle, parce que l'opération militaire qui avait été enclenchée au Zaïre m'a profondément révolté, et que pendant un où deux mois, je n'ai pas fermé les yeux. J'ai été indigné

par ce que j'entendais et par la récupération de toute cette opération pseudo humanitaire. »

57. Joachim Hategekimana

Joachim HATEGEKIMANA est né en 1952 à Ruhashya, district de Huye, province du Sud. Il était sous préfet de la sous- préfecture Kaduha de septembre 1990 à octobre 1994. Actuellement, il est détenu à la prison centrale de Nyamagabe. Il a été auditionné le 11/01/2007.

Son témoignage porte essentiellement sur l'évacuation des rescapés de Kaduha , la distribution d'armes aux civils , la nomination des autorités administratives , le parachutage des personnes dans la forêt de Nyungwe et les assassinats.

« Durant les premières dates du mois de juillet, avant le 5, les militaires français venus de leur base de Gikongoro sont arrivés à Kaduha dans trois camionnettes de couleur beige. Ils étaient une dizaine. Ils m'ont trouvé chez moi près du bureau de la poste. Ils cherchaient à savoir où et comment trouver des rescapés. Ils m'ont précisé qu'ils venaient sécuriser la région. Ils ont emmené une soixantaine de rescapés qui étaient à l'école des sciences infirmières : une trentaine qui étaient à l'école agro-vétairinaire, une autre trentaine au centre de santé. Nous ne savions pas où ils les emmenaient ni pour quelles raisons. Par après, quatre autres rescapés qui avaient appris que les Français avaient récupéré les autres, sont venus les attendre chez moi. Le premier jour, ils les ont amenés en deux tours à bord de leurs camionnettes. Un certain Gahamanyi qui était directeur de l'Ecole Agro-vétérinaire et Immaculée Kayitete qui était l'adjointe de la directrice du centre de santé, peuvent vous donner de plus amples informations à ce propos.

Après la fuite de certains bourgmestres des communes de la préfecture de Gikongoro, les militaires français ont nommé des remplaçants et des policiers sans me consulter alors que ces entités administratives faisaient parties de la sous préfecture dont j'étais responsable. C'est notamment le cas pour la nomination de Siméon bourgmestre de Musange, Rwabarinda bourgmestre de Rwamiko et de Ndahayo Emmanuel bourgmestre de Muko. Ils ont également procédé à la distribution des fusils aux bourgmestres et aux policiers, et là où il n'y avait pas de policiers, les Français se chargeaient de les recruter. Ces fusils ont été par après récupérés par le FPR .

Les militaires français tuaient les gens et larguaient d'autres du haut d'un hélicoptère. Je les ai vus tuer un réserviste à Joma à coup de balle. Ils ont mis la victime à bord de l'hélicoptère. Quand par hasard les militaires français attrapaient les gens du FPR, ils les exécutaient sur le champ. Ainsi, on m'a rapporté le cas de six militaires du FPR que les

Français ont attrapés, désarmés à quelques mètres de chez Munyangoga dans la cellule Nkore, près du pont, et qu'ils ont ensuite tués. De tels incidents se sont souvent produits du côté de Kaduha, Kinyamakara, Runyinya et Kibeho. J'ai vu Katasi couché dans un camion de militaires français. Il était inerte et couvert d'une tente, mais on voyait ses jambes.

Par la suite, j'ai eu des informations comme quoi il aurait été jeté d'un hélicoptère dans la forêt de Nyungwe. Personne ne l'a plus revu. J'ai vu Laurien Rugira parvenu de rentrer de Nyungwe où les militaires français l'avaient jeté. Il a pris ses affaires et m'a dit : « je vais chez moi, si les Français veulent me tuer, ils viendront m'y chercher ». La question des personnes larguées a été évoquée lors d'une réunion que nous avons tenue avec les Français vers fin juillet ou début août, au Centre SOS . Il leur a été demandé s'il était vrai qu'ils jetaient des gens dans la forêt de Nyungwe. La réponse a été affirmative, avec une explication selon laquelle il y avait des gens très dangereux qui devaient être écartés. Cette déclaration a été faite par un major français dont je ne connais pas le nom. Tous les bourgmestres, moi-même en tant que sous- préfet et différentes autres autorités, étions présents à cette réunion. »

58. John Mbigizembishaka

John Mbigizembishaka vivait au centre SOS de Gikongoro, où il travaillait comme planton et magasinier. Il a été auditionné par la Commission en date du 23 novembre 2006 parmi les témoins des faits ainsi qu'à Nyamagabe le 18/12/2006 et le 11/10/2007. Mbigizembishaka évoque son parcours et son contact avec les Français qui lui ont permis d'assister à des largages de rescapés et auteurs de troubles, leur collaboration étroite avec les autorités locales de l'époque ainsi que le viol des filles.

« De mai à juin 1994, le personnel et les orphelins qui résidaient au centre save our soul (SOS) avaient quittés le centre. Comme je gardais quelques clés pendant le génocide, je suis venu habiter dans la chambre des visiteurs du centre avec toute ma famille. Quand les militaires français sont arrivés à Gikongoro, j'habitais dans les locaux du Centre SOS. Les enfants et les employés du Centre avaient été évacués à Bukavu. Les militaires français m'ont gardés et chargés de leur faire la lessive. Je suis resté avec eux jusqu'à leur retrait. C'est ainsi que j'ai pu voir de près leurs agissements. Une fois, vers dix huit heure, l'avion militaire a atterri sur le terrain du football du centre, il a amené une personne, les bras étaient ligotés, gardée par un Rwandais armé et trois militaires français. Vers dix huit heure quarante cinq, ils l'ont d'abord présenté au chef des militaires français avant de l'amener par hélicoptère du côté de Cyangugu.

De retour après quinze minutes, on n'a vu que le Rwandais et les deux militaires français qui l'accompagnaient. J'ai appris que cet homme était

venu de Kibuye et qu'il avait menti qu'il n'était pas tutsi, et que ce fut la raison pour laquelle il était venu s'expliquer devant les chefs des militaires français. Un certain Jean Marie, qui comprenait le français et qui était souvent en compagnie des Français, nous a rapporté qu'ils l'avaient largué. Les militaires avaient l'habitude de jeter les gens dans la forêt de Nyungwe. Ils larguaient les rescapés et tout autre fauteur de troubles. Les rescapés étaient d'abord battus et ligotés avant d'être largués, tandis que les autres étaient seulement ligotés.

Pendant ce temps, j'ai constaté que certains militaires, y compris des chefs, couchaient avec des filles et les gardaient en permanence. La nuit, ils allumaient le feu et m'envoyaient leur chercher du chanvre et des filles. Un garçon qui s'appelait Jean Marie faisait ce même type de travail pour les Français. Nous amenions des filles et ils nous payaient une ration alimentaire. Les Français choisissaient les plus belles filles et renvoyaient les autres. Essentiellement, nous choissions parmi celles qui étaient originaires de Kibuye. Les chefs couchaient avec ces filles dans des chambres ; les autres militaires les violaient derrière les bâtiments. Parmi elles, je me rappelle de M.D. qui était originaire de la commune Kigembe. Elle couchait régulièrement avec un sous-lieutenant français dans les locaux de SOS. Je servais parfois d'intermédiaire pour l'organisation de leur rendez-vous. Il y a eu aussi des filles dont je dirai qu'elles venaient coucher avec les Français pour de l'argent. C'est le cas d'A qui habitait à Nzega, une autre qu'on surnommait Cy. qui habitait près de chez Majyambere et une autre qui s'appelait Co. Avec elles, les Français faisaient des relations sexuelles en plein air dans le gazon comme de l'amusement».

S'agissant de la collaboration étroite des militaires français avec les autorités locales, il indique : « *plusieurs réunions des autorités ont été tenues au centre SOS, après quoi ces autorités recevaient des fusils à emporter. Parmi ces autorités Il y avait le directeur adjoint du SOS, le sous-préfet Biniga et Mushinguzi* ».

59. John Yankurije

John Yankurije a été militaire dans l'Armée Patriotique Rwandaise avant d'être démobilisé en 2001. C'est un commerçant originaire de Muteke dans le district de Gicumbi en province du Nord. La commission l'a entendu en séance publique comme témoin de faits le 17/07/2007. Son témoignage porte sur l'installation et le contrôle des barrières ainsi qu'à la participation des militaires français dans les combats.

A propos des barrières, il déclare : « *En 1992, les militaires français avec les gendarmes rwandais ont installé des barrières à Nyabugogo et Nyacyonga. Ils demandaient les cartes d'identité à toute personne qui y passait. Un jour, je me suis rendu à Kigali pour aller vendre du charbon*

de bois comme j'en avais l'habitude. Au retour, j'ai été arrêté par les Français et les gendarmes rwandais sur la barrière de Nyacyonga. Un gendarme rwandais m'a demandé d'exhiber ma carte d'identité. J'ai présenté ma carte sans tarder. Ensuite il s'est dirigé vers un militaire français et ils se sont parlés pendant quelques minutes. Et puis il m'a dit de l'attendre au bord de la route avec un groupe d'autres personnes arrêtées. Ils nous ont roués de coups et nous sommes restés là-bas toute la journée sous une forte pluie. Ils nous ont libérés tard dans la soirée et je suis tout de suite monté sur mon vélo en me décidant de ne plus retourner à Kigali ».

Quant à la participation des Français au front, il affirme: *« Fin 1992-début 1993, au moment où la guerre faisait rage dans la région de Ruhengeri et de Byumba, j'ai vu plusieurs fois les militaires français emprunter la route Kigali-Byumba dans des jeeps accompagnés par des camions qui remorquaient des armes d'appui».*

60. Joseph Ngiruwonsanga

Joseph Ngiruwonsanga né en 1965 à Murangi, district de Rusizi, province de l'Ouest, est rescapé du génocide qui a vécu dans le camp de Nyarushishi. Il a été auditionné en date du 08/08/2006.

Dans son témoignage, il décrit l'arrivée des militaires français de l'opération Turquoise à Nyarushishi et explique les circonstances dans lesquelles il a été battu.

« Au début du génocide d'avril 1994, nous nous sommes réfugiés à la paroisse catholique de Cyangu, puis au stade Kamarampaka. De là, nous avons été évacués par les bus d'ONATRACOM pour aller dans le camp de Nyarushishi. Au départ, ce camp était gardé par des gendarmes, mais les Interahamwe munis de listes y passaient régulièrement pour chercher des Tutsi qu'ils conduisaient ensuite à la mort. Par après, depuis juin 1994, ces gendarmes ont été relayés par les militaires français en provenance du Zaïre. A ce moment-là, les positions des Interahamwe étaient situées au tour du camp, dans les plantations de thé de Shagasha Rwamiko, à Mutimasi et au versant de la montagne dans la plantation de thé. Pendant la période où le camp de Nyarushishi était gardé par les soldats français, les Interahamwe n'ont pas cessé de tuer des personnes aux alentours du camp. Par exemple, un certain Anselme, originaire de Gihango, une dame et un bébé qu'elle portait au dos ont été tués lorsqu'ils sont sortis du camp pour chercher du bois de chauffage.

[...] Quatre jours après l'arrivée des Français dans le camp de Nyarushishi, ils ont appris que je n'avais pas participé à une ronde de nuit. Ils ont demandé aux chefs des quartiers dans le camp de me

chercher et m'ont emmené devant la résidence du commandant du camp, prénommé Marcel. Le coordinateur de la Croix Rouge qui était originaire de Kibuye leur a exposé mon cas. Ils se sont mis à me tabasser sérieusement et m'ont laissé pour mort. Ils m'ont jeté dans une fosse d'environ 1,80m d'où je ne pouvais pas me tirer. Mes doigts et ma bouche saignaient. Vers 18 heures, les élèves qui étaient venus de Kibuye m'ont vu et en ont informé un Blanc de la Croix Rouge, qui, à son tour a appelé un certain Sade, le coordinateur de la Croix Rouge. Aidé par les élèves, Sade m'a tiré de la fosse et m'a ramené dans le camp. J'ai passé huit jours au lit sur traitement et aux soins des agents de la Croix Rouge. Pendant toute cette période, j'urinai du sang. Même aujourd'hui, j'ai encore des séquelles de ces coups et blessures à tel point que je suis obligé de consulter souvent un médecin. Les Français ont torturé beaucoup de personnes dans le camp, seulement on ne se connaissait pas pour garder leurs noms en mémoire afin de vous les citer comme référence».

61. Laurien Twagirayezu

Laurien Twagirayezu est originaire de Gicumbi en province du Nord. Il a pu observer de près les activités des militaires français. C'est un agent du parquet de Byumba où il travaille comme planton depuis 1988. La commission l'a entendu à huis clos comme témoins de faits le 18/07/2007.

Son témoignage porte sur l'installation d'une barrière par les militaires français à l'entrée du camp militaire de Byumba et du parquet de Byumba, sur la participation des militaires français dans les combats ainsi que sur la formation des FAR. .

Parlant du contrôle des barrières, il précise : *« Au mois de juin 1992, les Inkotanyi ont attaqué la ville de Byumba. Mais les FAR ont contre-attaqué et les ont repoussés. Entre-temps, nous avons fui la ville vers Buyoga et après quatre jours nous avons regagné nos habitations. A notre retour, nous avons constaté qu'on avait installé une barrière sur une petite rue qui mène au camp militaire et au parquet de Byumba. Cette barrière Elle était toujours gardée par des militaires français et rwandais. Ils contrôlaient rigoureusement toute personne qui voulait se rendre au parquet ou au camp militaire. Personnellement, j'y ai été contrôlé plusieurs fois lorsque je me rendais au parquet pour travailler. Ce sont les Français eux-mêmes qui contrôlaient les cartes d'identité. La barrière est restée à cet endroit pendant à peu près cinq mois ».*

Pour ce qui est de l'assistance à l'armée rwandaise au front, il affirme : *« Tout près de ma résidence à Kageyo, précisément à l'école primaire de Kageyo, les Français y avaient installé une puissante arme d'appui et tiraient sur des positions des Inkotanyi à Mukarange. Par ailleurs, ils*

avaient d'autres armes d'appui derrière le stade de jeux de Byumba dans une carrière et pilonnaient les positions du FPR à Kivuye et à Cyumba ».

Enfin, il évoque la formation des militaires FAR à Rwafandi en ces termes : *« A Rwafandi dans l'ancienne commune de Rutare, sur une route qui mène à Byumba tout près du marché local de Gaseke, des Français y entraînaient des militaires rwandais. Ils leur apprenaient le maniement des armes d'appui. Je les voyais chaque fois que j'y passais en allant récupérer des vivres au camp de déplacés à Rusine ».*

62. Luc Pillionel

Luc Pillionel est né en 1959, de nationalité suisse, est marié à une Rwandaise. Il est venu au Rwanda en juillet 1994 pour récupérer sa belle-famille qui s'était réfugiée au camp de Nyarushishi. Il a été auditionné par la Commission le 14/6/2007 en séance publique.

Son témoignage s'articule au tour des contacts qu'il a eus avec l'armée française lors de son voyage au Rwanda et des faits dont il a été témoin.

« Je n'étais jamais venu en Afrique, et je n'y suis venu qu'en juillet 1994 dans des circonstances un petit peu particulières. C'était en regardant la télévision le 25 juin 1994, si ma mémoire est bonne, qu'un télé journal sur la chaîne française « Antenne 2 » a fait un reportage sur l'arrivée des troupes françaises à Nyarushishi. Mon épouse a reconnu sa mère entre deux blindés, entre deux tentes de shiting où ils étaient réfugiés. Dans les jours qui ont suivi, j'ai pris la décision de venir la chercher. Pour avoir des informations si c'était possible, j'ai contacté le professeur Jean Pierre Chrétien, historien français bien connu, qui m'a dit que lui ne pouvait rien, mais qui a transmis ma demande auprès de son collègue Gérard Prunier. Ce dernier m'a rappelé quelques jours plus tard et m'a dit qu'il m'avait obtenu un soutien de la part de l'armée française et que je devais procéder de la manière suivante : me rendre à Bujumbura par un vol commercial pour me présenter sur la base française de Kavumu le lundi le 18 ou le mardi 19 juillet 1994 ; louer un taxi depuis Bujumbura. Ce que j'ai fait.

Je suis arrivé à Bujumbura le mercredi 13 juillet, et j'ai vu l'attaché militaire de l'ambassade de France à Bujumbura le jeudi 14. Ça a été un entretien presque de pure forme. Il avait une copie d'un fax qui était venu de la base de Kavumu et m'a bien confirmé que les autorités militaires françaises sur cette base m'attendaient le lundi ou le mardi de la semaine suivante. Le samedi 16 juillet, j'ai pris la piste de la Corniche en passant à la douane zaïroise d'Uvira, je suis arrivé à la base de Kavumu en fin d'après midi, le samedi.

J'ai pénétré dans la base et j'ai eu un bref contact avec les Français qui m'ont dit de revenir le mardi matin vers 9 heures. Et puis j'ai quitté la base pour rejoindre à Bukavu. Je peux peut-être faire quelques remarques sur ce que j'ai vu là. Il y avait un factionnaire zairois à l'extérieur de la base, et la base était protégée par un rangé des barbelés. Il y avait également des tranchées qui n'étaient pas continues. Tout au tour de la base, il y avait des positions de mortiers, des mitrailleuses et de très grands réservoirs de carburants qui étaient sur la gauche quand on rentre sur la base en regardant le lac Kivu en face. Et j'avais été un petit peu surpris de voir que ces réservoirs de carburant n'étaient pas du tout protégés. C'étaient de simples outres en caoutchouc assez grandes, d'une contenance de plusieurs dizaines de milliers de litres. Ils étaient simplement posés sur l'herbe un petit peu à l'écart.

J'en avais déduit que cette base était considérée comme absolument sûre. Sinon, ils n'auraient pas gardé la réserve de carburant d'une manière aussi vulnérable. Et puis, j'avais constaté la bonne organisation, la quantité et la qualité des dispositifs militaires français. Il y avait notamment des positions de mortiers qui étaient là, des hélicoptères, des avions Transall sur la piste. Donc là, je suis retourné à Bukavu le samedi soir. J'ai dormi à la procure à Bukavu le samedi soir, c'était le 16, le dimanche 17 et le lundi 18.

Le mardi matin 19 juillet 1994, il y avait un ecclésiastique rwandais qui souhaitait rejoindre Bujumbura avec son véhicule, et puis il n'avait plus d'essence. Alors, il lui fallait 20 dollars pour le carburant, et moi je n'avais pas de taxi pour aller à Kavumu. Alors on a fait un petit deal et il m'a amené à Kavumu vers 8h30 - 9h00 le matin. Là, je me suis annoncé au factionnaire à la base française. Ils m'ont fait entrer, j'ai eu un bref contact avec un militaire français. Sur son uniforme c'était marqué Hogard. Un monsieur d'une taille moyenne, un peu plus petit que moi, bronzé, énergique qui a quelque cinquantaine d'années. Sur son uniforme à gauche sur la poitrine, il y avait une sorte de petite cordelette nouée avec une petite lampe noire marque light, et il avait à la ceinture un pistolet dans un étui. On a discuté un peu, il est allé dans son bureau où il y avait la radio, et le fax. Il a fouillé dans une file de fax et il a trouvé le fax qui me concernait. Il m'a dit d'attendre sur un banc à proximité ; qu'il va me faire signe, que je partirai au Rwanda en hélicoptère.

Je me souviens, c'était dans la saison sèche, et j'ai patienté, je pense, une heure peut-être, un petit peu plus. Et puis, là, soudainement, j'ai vu plusieurs rotations d'hélicoptères, des Super Puma, également des Transall qui étaient déchargés devant moi. Je me situais, avec à ma droite le lac Kivu, mon dos faisant face à Bukavu. J'avais devant moi la piste, le tarmac, avec, au fond de celui-ci un peu à gauche, les réservoirs de carburant. Les Transall atterrissaient à 300 m de moi, les hélicoptères Super Puma également en face. Ce sont les deux types d'aéronefs que je

me rappelle avoir vus. Puis j'ai vu à plusieurs reprises des Super Puma qui atterrissaient avec des personnels militaires français et qui en sortaient.

J'avais observé que ces soldats n'avaient pas les souliers d'ordonnance de l'armée française. Ils avaient les chaussures de randonnée, légères, beiges ou noires qui sont très fréquentes chez les civils en Europe. Ils n'avaient pas d'insigne sur leurs uniformes et n'étaient pas armés de la manière traditionnelle avec les famas d'ordonnance de l'armée française. Ils étaient généralement plusieurs groupes de deux ou trois, qui descendaient des hélicoptères et ils sont passés à proximité de moi pour aller dans le bureau du colonel Hogard. Ils étaient équipés, leurs uniformes étaient légèrement tachés de poussière et certains avaient une barbe d'un jour ou deux et avaient des munitions en grand nombre. Ce qui m'a un petit peu surpris, pour être un petit peu au courant de ce qui se passait en Afrique dans les années précédentes.

J'achetais de temps en temps la revue militaire français RAIDS, où étaient décrites parfois des situations. Les analyses politiques étaient faites quant à ce qui se passait au Rwanda, mais également, il y avait d'autres articles sur les tenues et l'organisation des différentes armées dans le monde et en Afrique. Un des membres de ces binômes portait toujours avec lui comme arme, un pistolet mitrailleur, avec un silencieux qui est intégré comme modérateur de son. Et il portait sur la poitrine et sur les hanches au moins 20 ou 25 chargeurs. Ce qui est très supérieur aux six chargeurs par exemple que portaient les légionnaires sur la base de Kavumu ou au nombre de chargeurs que les soldats français avaient en opération au Rwanda. Le second membre du binôme avait une carabine de type M16, vraisemblablement avec un canon plus lourd pour un tir de plus grande précision avec des dispositifs de visée spéciale dessus. Ils avaient également un équipement qui leur permettait de porter un très grand nombre de chargeur et des grenades. Il était pour moi évident que ces gens rentraient de combats et qu'ils avaient engagé et employé leurs armes.

Donc là, j'ai vu plusieurs de ce personnel qui arrivaient, puis également, un certain nombre qui est parti au Rwanda. Et soudainement le colonel Hogard s'est approché à quelques mètres de moi. Il m'a dit : « Le civil suisse c'est à toi ? ». J'avais un gros sac à dos, valise avec des bretelles, ainsi qu'une petite sacoche, et puis je me suis dépêché de courir en direction de l'hélicoptère. Il y avait un nombre de militaires français de type troupes spéciales qui me précédaient. J'ai peut-être mis une minute ou deux pour rejoindre l'hélicoptère. Ils étaient déjà impatients de décoller. Un militaire français m'a saisi par la ceinture avec mon gros sac à dos à la main et l'autre là, il m'a quasiment soulevé avec une seule main et projeté dans la cabine. J'avais été un peu surpris, je faisais quand même 80 kilos avec peut-être 30 kilos de bagage.

Je me retrouvais dans un hélicoptère français avec l'équipage des soldats qui faisaient leur vérification avant de se rendre dans une zone de combat. Ils vérifiaient leurs chargeurs, les pilotes vérifiaient les équipements, les kits de survie, leurs petites radios qui étaient dans leurs gilets, pour voir s'ils marchaient. Ils vérifiaient les chargeurs et leurs pistolets etc. On est parti dans cet hélicoptère Super Puma en direction de Kavumu. On a d'abord survolé en hélicoptère à une altitude assez faible et on a continué à cette altitude sur le Kivu, et puis on progressait dans la direction du Rwanda. Le vol a duré quelques minutes, et j'ai atterri à la base française de Kamembe. L'hélicoptère a atterri à proximité d'un grand hangar en fer qui était entouré de position de fortification de campagne avec des sacs de sable. Je suis rentré à l'intérieur de la base. Je me rappelle avoir été en contact avec un officier français, le capitaine Guillaume Ancel, qui m'a dit que nous allions partir incessamment pour aller à Nyarushishi.

J'ai attendu pendant environ une heure dans un petit enclos de sac de sable sis dans le hangar de la base. Et après un moment, il devait être environ 11h00-11h30, le capitaine Guillaume Ancel est venu et m'a dit : « Cette fois on y va ». Alors il m'a dit que c'était quand même pas une promenade et m'a demandé si j'étais décidé d'assumer certains risques. Il m'a dit qu'il pouvait aller chercher ma belle famille à Nyarushishi, l'apporter à un endroit convenu. Je lui ai dit que je préfère aller avec eux, parce que ma présence serait quand même un gage que cette extraction serait réalisée au mieux des intérêts de ma belle-famille.

Et puis, je ne sais plus si c'est à ce moment là ou si c'est sur la base militaire de Kavumu précédemment, mais les Français m'ont proposé de m'évacuer en Europe avec leur avion Transall. J'étais un petit peu surpris de cette proposition, mais bien sûr elle aurait été bienvenue, ce qui m'aurait permis d'être en sécurité très rapidement et d'avoir ma famille en Europe proche de nous. Et donc, là on s'est mis d'accord avec le capitaine Guillaume Ancel. On est sorti de la base dans une jeep 4x4 avec un chauffeur, le capitaine Guillaume Ancel et moi-même étions derrière à la place passager. La jeep était armée d'une mitrailleuse, un calibre 308 OTAN, je dirais calibre traditionnel. Derrière nous, il y avait deux gros camions 4x4, donc des camions à 4 roues motrices avec des gros pneus. Chacun de ces camions avait un équipage de six hommes, c'était des légionnaires du deuxième régiment étranger d'infanterie. Il y avait dessus, je pense, 3 soldats ordinaires. Il y avait un tireur d'élite, et il y avait une mitrailleuse, un calibre 12-7 sur une petite tourelle métallique au dessus du chauffeur à l'avant du camion.

Et à ce moment-là, nous étions situés sur le côté de la base le long de la piste, j'ai un peu de la peine à déterminer l'axe, je pense que nous étions, vue l'orientation du soleil, au sud de la piste dans l'axe de la piste. A ma droite, il y avait le bunker des Français, la position de campagne avec à l'intérieur de cette position le grand hangar métallique. Nous sommes sortis de la position avec le véhicule et nous

avons longé la piste avec le soleil sur notre droite. Il était environ 11h30. Je me rappelle que les véhicules roulaient lentement dans l'herbe relativement bien soignée qui borde l'Aéroport. Et après une distance d'une centaine de mètres ou environ de 200 mètres, il y avait environ une demi douzaine de cadavres frais.

J'avais en longeant la piste sur le côté sud, et nous étions arrivés à hauteur de la tour de contrôle quand nous avons tracé une oblique sur la gauche, et c'est à cet endroit, sur notre droite que se situaient les cadavres. J'ai été particulièrement frappé par la tête quasiment décollée d'un corps où je voyais les chairs toutes rosâtres de la personne qui était là, et il y avait une flaque de sang sur le sol qui n'était pas encore sèche. Le ciel s'y reflétait comme dans un miroir, comme si c'était un petit peu du mercure. Les français sont passés là à côté sans un geste. Il n'y a pour moi pas l'ombre d'un doute, ils s'agissaient des personnes qui avaient fui depuis des semaines le génocide. Ceci se voyait notamment grâce à l'aspect très amaigri du visage de la personne de sexe masculin qui gisait dans la poussière à mes côtés, avec une barbe assez fournie de plusieurs semaines. Il était très maigre avec des habits sales.

Ces gens étaient à proximité de la piste. A quelques mètres de la piste d'aviation, 150, 200 mètres, à l'intérieur de la position française extrêmement bien gardée. Pour moi, il était impossible que des Rwandais en civil, à mon avis relativement en mauvais état de santé, ayant eu faim pendant longtemps, en fuyant, aient voulu tenter une quelconque action militaire. D'ailleurs, il n'y avait aucune arme ou quoi que ça soit de cette nature vers eux. Et puis, ça pose la question de savoir comment est-ce qu'ils sont arrivés là ? [...] Donc là il y avait une position fortifiée de ce côté là. Il y en avait une en face, proche des bâtiments d'entrée et de sortie de la base.

A mon avis, tout le périmètre était sécurisé en permanence et puis, vu la nature des lieux avec de l'herbe basse sans buisson, sans rien sur la piste que je dirai en bon état, plate. La moindre personne qui se déplacerait à cet endroit, à fortiori la journée, était immédiatement repérée. Ils ne pouvaient pas être là sans que les Français les aient laissés entrer. [...] J'entends que si elles avaient cherché à pénétrer sur la base, il n'était pas possible qu'elles se cachent. C'est un terrain plat, il faisait jour, c'était onze heures du matin. Donc pour moi, il y avait un périmètre fermé et les cadavres je les ai trouvés à proximité de la piste d'atterrissage, le long d'un petit bout de route rudimentaire qui avait été formée par les va-et-vient des véhicules français qui longeaient la piste d'aviation en petit bout pour après obliquer en direction de la sortie du camp. Les cadavres que j'ai vus là sur ma droite en sortant étaient dans le périmètre de l'armée française entre deux positions, deux fortifications de campagnes, occupées par des personnels Français nombreux où il y avait plusieurs factionnaires en permanence jour et nuit.

[...] J'ai fait diverses hypothèses, ce ne sont pas des faits que je rapporte. Donc pour moi, ou bien les Français les ont laissés entrer sur la base et, je pense que la base était organisée d'une telle nature qu'il ne devait y avoir qu'une entrée. Deuxième hypothèse, ils ont été amenés là par les Français. Donc si on les a laissé rentrer, ils allaient où ? Depuis le portail qui était là, ils ont traversé la piste pour après se rendre vers les Français ; donc on les aurait faits entrer pour qu'ils soient tués là par des Interahamwe ou peut être par les Français eux-mêmes. Ça je n'en sais rien.

[...] Nous nous sommes rendus en direction de la sortie de la base où il y avait une barrière un petit peu comme le passage à niveau en Europe, rouge et blanche. Je n'avais aucun repère. J'étais quand même dans une situation un peu particulière, en opération avec des militaires étrangers. Il était prévu que nous allions à Nyarushishi. Donc nous sommes descendus la route de l'aéroport, qui était goudronnée. Nous avons, je pense, tourné à gauche pour nous rendre en direction de Nyarushishi, et puis la radio crachotait d'une manière fréquente. Et l'impression qui s'est dégagée de là, c'est que je ne comprenais pas tout, parce qu'il y avait beaucoup de parasites et ils parlaient quand même dans un langage un petit peu codé. Et il m'a semblé que je gênais, que les militaires français ne pouvaient pas faire ce qu'ils avaient envie de faire à cause de ma présence.

Normalement, on devait aller à Nyarushishi, et puis à un moment donné, le capitaine Guillaume Ancel m'a dit que leurs véhicules devaient aller apporter un soutien à certains de leurs militaires qui étaient en opération sur terrain et qui étaient un petit nombre, qui avaient besoin de leur appui. Alors il ne m'en a pas dit plus. Nous étions sur trois véhicules armés d'une mitrailleuse légère et de deux mitrailleuses lourdes avec douze hommes dont deux avaient des fusils de tireurs d'élite en calibre 308. Avec un appui stable, un soldat entraîné tire quelqu'un à 600 mètres sans problème.

Et donc là, il m'a dit « Ecoutes, je te ramène à la base à Kamembe ou bien à l'évêché de Cyangugu ». J'avais indiqué que mon cousin Epaphrodite Kayinamura, ecclésiastique rwandais, se trouvait là. Il était économiste, je crois, avec le grade de vicaire. Et je lui ai demandé quelle était la sécurité à l'évêché, parce qu'il y avait quand même une situation assez mouvante autour de nous, avec des tirs fréquents. J'ai vu à plusieurs reprises des cadavres aux bords des routes, des cadavres frais ou des cadavres plus anciens qui sentaient mauvais. Certains n'avaient même plus que quelques habits en squelette avec quelques chairs pratiquement sèches.

Il m'a dit que c'était correct, qu'il y avait trois légionnaires qui gardaient la base, et que cette dernière n'était pas du tout la cible des combats, si ce n'est que, éventuellement, quelque pillards qui pouvaient y aller mais que les militaires, maîtrisaient la situation. Alors là on a fait demi tour,

et nous sommes arrivés à l'évêché, peu après la fin du repas. Il devait être environ 13h00 ou 13h30, peut-être 14h00. Là je me suis entretenu avec Kayinamura, mon cousin. J'ai demandé si je pouvais rester là, ce qui a bien sûr été accepté, et les Français s'en sont allés en disant qu'ils m'informeront de la suite des opérations. J'ai passé l'après midi là avec les Français en échangeant un petit peu avec les militaires, et puis en regardant simplement le temps passé. A un moment donné, alors que j'étais assis en avant de la propriété de l'évêché, il y a eu des tirs d'armes automatiques sur notre droite et avec des balles qui sont venues dans notre direction à hauteur d'homme.

La nuit est arrivée. Je suis resté là avec les membres de l'évêché et puis j'ai été un petit peu dehors, entrain de boire du café que les Français avaient bricolé sur le petit réchaud à gaz. Le moment d'aller me coucher, les Rwandais avaient fermé toutes les grilles de l'évêché, et puis j'étais à la fenêtre quand un des Français m'a dit : « ouais ! Tu peux passer la nuit avec nous là dans le poste, on te passe un sac de couchage, et puis un petit tapis de sol de camping, par ce que de toute façon on ne dort pas, on est là pour veiller ». La nuit a commencé à se dérouler. A ce moment- là, quelques hommes, je crois cinq ou sept légionnaires, sont venus en renfort pour la nuit parce que la situation était peut être plus dangereuse, et éventuellement si des pillages devaient se dérouler. Et puis, ce personnel français là, s'il avait été un petit peu en opération dans la région au Rwanda pendant la journée, ça leur permettait aussi de se reposer, d'avoir accès à l'eau, des toilettes... En discutant, un soldat français antillais, je l'ai reconnu par le français qu'il employait, disait que c'était les khmers noirs, pour dire le FPR, qui faisaient le génocide, qu'ils étaient là pour intervenir dans cette situation. C'était manifeste que ça ne collait pas à la réalité, même pour quelqu'un qui ouvre les yeux, il répétait quelque chose qu'il devait avoir entendu sans se poser de question et sans regarder la réalité qui se déroulait autour de lui. J'ai dit que ce n'était pas juste, que ce n'était pas vrai, que mes beaux-frères avaient été assassinés dans un génocide.

La nuit s'est déroulée sans incident. Je me rappelle quand même avoir entendu des tirs, des explosions de grenade à une ou deux reprises. Je me rappelle notamment à une reprise, avoir entendu un cri absolument horrible qui me glace encore le sang à l'heure actuelle. Environ sur la droite en contrebas, il y a une distance de peut-être 200, 300 mètres à vol d'oiseau, j'ai entendu une voix vraisemblablement d'une femme qui après s'être fait violer, s'est fait tuer, coupée, égorgée, comme ça. C'était abominable. Et puis le militaire français, en discutant, a sorti une grande mallette noire qui était cachée là dans le dépôt, et il a sorti une arme en deux parties, d'une quinzaine de kilos.

D'après ce qu'il me disait, c'était un fusil lourd, un calibre 50 avec un semi automatique, avec des chargeurs de huit coups. Il l'a monté et mis une batterie sur le petit kiosque qui se situait à gauche de la propriété de l'évêché. Il a mis dessus un dispositif de visée spéciale, et il m'a

montré sur le lac Kivu un bidon flottant qu'il avait repéré dans la journée. Il m'a dit qu'il se situait à une distance d'environ supérieur à un km et qu'il était capable de tirer dessus dans ces conditions. Il n'a pas employé son arme. Ceci, c'est pour expliquer un petit peu quels étaient les armements sophistiqués que les Français avaient avec eux.

Donc là, il y avait des tirs très proches. Après, ça a repris un petit peu, pas dans notre direction, il ne s'agissait pas de combats, tel que je l'ai vu là. Il s'agissait plutôt de pillages, des victimes qui devaient être exécutés. Par rapport aux autres tirs, ça ne donnait pas l'impression que c'étaient des combats, parce que si c'étaient des combats on aurait entendu des tirs adverses. Dans la zone, il y avait qui ? Turquoise, on le sait. C'était quand même une zone qui était assez étanche où il y avait des Français, et puis qui ? Les personnes qui ont exécuté le génocide, et à ma connaissance, il n'y avait pas de personnels de l'APR qui se trouvaient là, et on sait que les victimes du génocide, les Tutsis, n'avaient pas d'armes. Donc pour moi les tirs dans leur écrasante majorité ne pouvaient provenir que d'Interahamwe, pour les tirs que j'identifiais comme étant de tirs kalachnikov, et puis des soldats français pour ceux que j'ai identifiés de par la cadence des tirs.

Le lendemain, environ à 14h00, 14h30 voire 15h00 de l'après midi, nous sommes le mercredi 20 juillet. Soudainement, alors que je somnolais un peu sur un lit, dans une chambre dans le bâtiment blanc qui était à gauche à l'évêché. Le capitaine Hogard est arrivé et a dit : « Il est où le civil suisse » ? J'ai dit : « Je suis là, j'arrive ». Il m'a dit : « Ecoutes, j'ai ta famille dans le camion, on est allé la chercher à Nyarushishi, tu as 30 secondes pour faire tes adieux et puis nous rejoindre en bas de la route ». Je suis allé en bas de la route qui allait vers l'évêché, et les camions militaires français avaient été bâchés, notamment ceux qui contenaient onze membres de ma belle-famille. J'ai soulevé la bâche, ça sentait mauvais, ça sentait le vomis, des excréments. Ma famille était vraiment en piteux état.

Donc je me suis présenté, j'avais une photo où j'étais avec leur sœur, mon épouse donc. Je ne les connaissais pas, et je leur ai dit, voilà je suis votre beau-frère, je suis venu vous chercher. On va aller à Bukavu, et j'espère que ça ira mieux. Ils étaient tous très choqués, les yeux hagards. Il y avait juste mon beau-frère Dieudonné Niyibizi, qui était à l'époque âgé de 23 ans, qui, lui, était survivant, avec sa mère et ses deux enfants, une sœur et un frère, des survivants du stade de Cyangugu. Là, ils étaient un groupe de quatre, ils venaient de Nyarushishi, et il y avait également un deuxième groupe familial avec ma belle-mère Anna Kankera et ma belle sœur Marie, et quatre de ses enfants des rescapés des massacres de la paroisse de Mibilizi.

Le capitaine Ancel dit qu'il voulait me laisser à la douane, sur le petit pont métallique qui fait la frontière entre le Rwanda et le Zaïre. Je dis : « Ecoutes, là, ça ne va pas. Initialement vous me proposiez de

m'amener en Europe, vous ne le faites pas, ce n'est pas un problème, mais moi j'avais prévu dans mes plans initiaux d'aller à Bugarama », c'était un endroit où il y avait des milices, mais j'y avais une cousine, Martine, dont l'époux était un cadre de la CIMERWA, et là je pouvais bénéficier d'un truc correct. Entre temps, il me dit qu'on ne peut pas aller à Bugarama, on va à Bukavu. J'ai dit : « D'accord. Alors à Bukavu, tu as vu qu'il y a les Interahamwe partout, ce n'est pas possible de me laisser simplement dans la rue comme ça, sans moyen de transport, on se ferait sûrement couper ». Donc je lui ai dit qu'il devait m'amener au HCR, endroit dont je savais où c'était à Bukavu. Il a accepté, il m'a dit qu'il n'avait pas de mandat pour pénétrer au Zaïre mais vu le fait que les militaires zaïrois avaient largement pillé les réfugiés rwandais qui fuyaient au Zaïre, que ces derniers avaient certainement bu, ils étaient tranquilles en cette fin d'après midi, parce qu'ils avaient les poches pleines. Donc il était quand même un petit peu tendu. Il m'a dit qu'on va faire un peu plus vite.

Il a donné l'ordre à ses hommes d'être le plus discret possible, de ne pas exhiber leurs armes d'une manière évidente. Nous nous sommes mis en route en direction de la frontière sur la Rusizi, on a traversé le pont. Là, nous sommes arrivés au HCR à Bukavu, devant la cour. A l'intérieur de cette cour, il y avait un très grand nombre de personnes rwandaises qui étaient là, qui attendaient des acquis de droit et qui étaient manifestement des génocidaires en fuite, certains avec leurs familles. Et le capitaine Guillaume Ancel a demandé à son chauffeur du camion où il y avait ma belle famille de reculer avec l'arrière du camion contre le portail à doubles vantaux du HCR. Il est descendu de son camion, il a bousculé les factionnaires zaïrois qui gardaient la petite porte pour rentrer dedans, porte métallique, de l'autre côté. Il y a eu quelques exclamations de surprise. Il a également vraisemblablement bousculé des personnels chargés de la sécurité et a ouvert la porte d'autorité. Le camion reculait un petit peu à l'intérieur du HCR, et ma famille est descendue, j'ai pris mes bagages, j'ai pris congé des Français, et les factionnaires zaïrois ont refermé la porte. C'est là que s'achèvent mes contacts avec l'armée française.

Depuis la-bas, je me suis rendu le mercredi soir dans un quartier des faubourgs de Bukavu à Cyayi, qui était sis juste en face de camp militaire de Panzi. Et il m'a fallu deux jours à Bukavu pour trouver un bus pour que nous puissions partir de là avec les onze personnes avec lesquelles j'étais arrivé, et entre temps la tension était montée d'une manière très sensible à Bukavu à cause de l'arrivée dans la région où j'étais réfugié de plusieurs milliers, voire une dizaine de milliers d'Interahamwe, qui étaient rassemblés par l'armée zaïroise dans le camp Panzi.

Le samedi 23 juillet j'ai pris la piste à 3 heures du matin avec 30 membres de ma belle-famille pour aller à Bujumbura, où nous sommes arrivés avant-midi, et le lendemain, j'ai effectué une rotation supplémentaire pour encore aller chercher 30 personnes à Bukavu, que

j'ai amenées saines et sauvées à Bujumbura. Et depuis là, je me suis employé à porter un soutien sanitaire aux personnes que j'avais amenées, et la décision a été prise d'amener les 10 membres de ma belle-famille survivant de Nyarushishi en Europe. J'ai pu obtenir les visas de mon pays. Il m'a fallu emprunter de l'argent pour payer les billets d'avion, et les 50 autres personnes je leur ai donné certaines fournitures en vivres et en moyen de transport, et ils ont rejoint Kigali en faisant le détour par la rivière Akanyaru. Je me suis envolé pour rentrer dans mon pays avec les membres de ma belle-famille le lundi, que je sois précis, c'était le mardi 2 Août 94.

A la suite de cela, il a fallu s'occuper de mes beaux parents, effectuer la demande d'asile, essayer de les stabiliser. Je sais d'une manière absolument certaine, de par les contacts extrêmement fréquents, extrêmement proches avec les 10 membres de ma belle-famille, avec lesquelles je vis depuis maintenant 13 ans en Europe, je me rappelle très clairement lorsque nous étions en famille que mon épouse me traduisait toujours les conversations dans les très nombreuses discussions que nous avons eues dans les semaines qui ont suivi leur arrivée en Europe, les contacts que nous avons et même dans les années qui ont suivi, j'entendais mes beaux-parents dire la chose suivante et je résume : A Nyarushishi la situation était terrible, avant l'arrivée des Français bien sûr, le CICR, qui était en charge de la place, n'était pas capable d'apporter des soins de santé au camp. Pas de comprimés contre la malaria, rien, contre la dysenterie qui faisait énormément de ravage en plus de l'absence d'eau potable et de vivres.

Je sais que ma belle-famille a réussi à survivre parce qu'ils mangeaient du charbon de bois. Ils l'employaient également pour se frotter les dents un petit peu, et ça atténuait les ravages de la dysenterie et parfois ils n'avaient pas plus qu'un petit plat de riz ou de farine de maïs, plutôt avec parfois des haricots ou une poignée d'arachides chaque jour ou tous les deux jours. Et lors de l'arrivée des troupes françaises, dans toutes les discussions qu'on a eues qui couvraient également la partie française, il n'y a eu état d'absolument aucune amélioration de leur situation sanitaire. Lors de l'arrivée des troupes françaises, la situation restait extrêmement difficile. Ils continuaient d'avoir faim, d'avoir soif, de souffrir de la dysenterie et de l'insécurité. Il y a des milices Interahamwe qui venaient chercher des hommes pour les tuer.

Il y a vraisemblablement des femmes qui étaient violées et des gens qui disparaissaient tous les jours. Je ne peux pas vous citer des chiffres, mais ce n'est pas une ou deux personnes qui disparaissaient tous les jours dans le camp pendant que les militaires français s'y trouvaient. Concernant le caractère humanitaire de l'opération Turquoise, j'ai constaté que les Français étaient munis d'armements lourds, des mortiers de 80mm, des mitrailleuses, des mitrailleuses lourdes, de fusils, de fusils de tireurs d'élite lourds qui sont capables de cibler un homme dans la nuit, dans le brouillard à 1500m, qui avaient une possibilité de

soutien aérien à bref échéance. Je dirais qu'en l'absence de stock à mon avis, en tout cas sur la base de Kamembe, de fournitures humanitaires, que la France n'a pas fait une opération humanitaire. Là, pour moi, c'est une chose qui est évidente, je n'ai aucune hésitation par rapport à ce que j'ai vécu et à l'analyse que j'ai toujours eue des situations sur le moment. Ce n'était pas une opération humanitaire.

Les gens sur place, dans l'opération Turquoise, pour ce que j'en sais, par ce que m'ont dit mes beaux-parents rescapés de Nyarushishi, continuaient à être menacés. À Bukavu, juste en face du camp militaire de Panzi, où il y avait un très grand nombre d'Interahamwe, où des gens se sont fait tuer dans la zone le vendredi 22 et le samedi 23, jusqu'à ce que je la quitte très tôt le matin, je pense qu'il y a plusieurs dizaines de personnes Tutsis qui y ont été massacrés par les Interahamwe. Il y avait des tirs de grenade et de mitraillettes, et à plusieurs reprises, il y a des balles qui sont venues dans les feuilles du bananier dans où je me trouvais, et malgré cette tension extrême où j'ai entendu des gens crier d'une manière horrible comme précédemment à Cyangugu, une ou deux nuits avant, vraisemblablement des femmes se faisaient violer et devaient se faire tuer après. Malgré la tension qui régnait là, mes parents se sentaient plus en sécurité là qu'à Nyarushishi. Donc voilà, ce n'était pas une opération humanitaire ».

63. Lucien Nibaseke

Lucien Nibaseke alias Murokore, né en 1970 est originaire de Giheka, cellule de Kagugu district de Gasabo, mairie de la ville de Kigali. Il a été auditionné le 25/7/2007 et le 4/9/2007

Dans son témoignage, L. Nibaseke parle de l'installation des militaires français dans la forêt de son oncle paternelle, du viol commis par ces derniers sur les filles et femmes tutsi, de la tenue des barrières et de l'entraînement des Interahamwe.

« J'ai vu les militaires français pour la première fois en 1990, après la détention de mon père Charles Kayishema qui avait été arrêté lors des rafles des personnes dites « ibyitso » (Complices du FPR). Quand mon père a été libéré, il s'est engagé au PSD et représentait ce parti à Kagugu. Lui et son frère Philibert Kagoyire ont continué de faire l'objet de plusieurs menaces, sous prétexte qu'ils étaient complices d'Inkotanyi. Leurs maisons ont été fouillées plus d'une fois par des militaires français, et la forêt de mon oncle Kagoyire qui se trouve sur la colline Giheka à Batsinda, cellule de Kagugu, a été également survolée plusieurs fois par un hélicoptère militaire pour soi-disant traquer les Inkotanyi et leurs armes. Bien entendu, ils n'ont rien trouvé.

Après la mort de mon oncle Philibert Kagoyire, je crois en février ou mars 1993, les militaires français sont venus s'installer dans cette forêt. Ils y ont creusé des tranchées et installé leurs tentes. Le chemin que j'empruntais pour aller puiser de l'eau passait par là, et je voyais souvent ce qu'ils faisaient. Ils collaboraient étroitement avec les gendarmes, les militaires rwandais et avec les Interahamwe. Ces militaires français donnaient de l'argent aux Interahamwe de cette colline afin qu'ils leur amènent de force des belles filles tutsi. Un jour, ces Interahamwe ont arrêté les filles de chez Munyam. à Batsinda, de retour de la messe à Kabuye, leur chemin passait par cette forêt, et ils les ont amenées aux Français qui les ont faites entrer sous leurs tentes et les ont violées. Je les ai vues moi-même. Elles en sont sorties en larmes et les gens qui étaient dans les environs se moquaient d'elles. J'étais avec Gamaliel Muhirama, Hussein Karonkano et Philippe Nsabimana qui peuvent le confirmer mais Karonkano est mort récemment.

D'autres filles ont été violées de la sorte. C'est le cas de la fille de Munya. de Batsinda et d'une autre fille de Gasanze qu'on surnommait B. A cette époque, j'avais 23 ans. J'étais membre du PSD et participais à ses meetings dans différents coins de la ville et du pays. A Jali, près de l'antenne FM, les militaires français avaient une barrière et des tentes. J'y ai vu les Interahamwe entrain de faire entrer de force des filles sous les tentes de ces militaires. Les militaires français et les gendarmes rwandais avaient également des barrières à Nyabugogo, sur la route de Gatsata vers Kabuye, sur la route de Kagugu vers Gasanze et ailleurs.

Un jour, en allant à Gikondo voir ma tente maternelle, j'ai vu sur le terrain de jeux se trouvant à un endroit nommé "Malaria" des militaires français qui y entraînaient des Interahamwe. Après le génocide, un certain Gaspard Nzeyimana m'a dit que de tels entraînements se sont aussi faits à Gatenga. Par ailleurs, vers le 30 juillet 1994, quand je suis allé à Gikongoro récupérer mes petits frères, un d'entre eux m'a raconté qu'il y avait des gens qui avaient été pris de leurs cachettes par des militaires français qu'on a plus revus, dont la fille de Jacques qui était enseignant à Musange ».

64. M.

Mr M. est un prisonnier repentant et libéré provisoirement. C'est un ex-FAR recruté en mars 1991 au matricule 24058 dans le camp Karambo, à Cyangugu, qu'il a quitté la même année pour faire le Centre d'Instruction (C.I), qui auparavant était à Bugesera mais fut aménagé au camp Bigigwe pendant la guerre, et au Centre d'entraînement commando (CECdo), établi toujours dans ce camp. Originaire du district de Rusizi dans l'ex-préfecture de Cyangugu, il a été auditionné par la Commission parmi les témoins des faits en date du 14 décembre 2006.

Son témoignage porte sur la participation des militaires français dans la formation des FAR avec des milices, la distribution d'armes dans la zone Turquoise et dans les camps de réfugiés rwandais au Zaïre et les cas de viols à Cyangugu.

« Dans nos entraînements, les militaires français nous apprenaient le maniement des fusils et nous apportaient des nouvelles armes, y compris le « machin gun ». Ils nous ont aussi appris à fabriquer ce qu'ils appelaient les gourdins avec des clous. Ces gourdins étaient communément appelés Ntamponganoyumwanzi et ont été beaucoup utilisés dans les massacres des Bagogwe qu'ils nous ont incité à tuer, les considérant comme des complices du FPR. Ils nous disaient que la guerre ne finirait pas si on n' élimine pas les hommes et les jeunes gens des Bagogwe pour contrecarrer le recrutement du FPR. C'est dans ce cadre que dans l'ex-commune de Mutura à Gisenyi, nous étions avec pas moins de dix militaires français pour aller tuer les Bagogwe, chaque section étant commandée par un militaire français.

Une fois, je suis allé attaquer une maison avec un sergent français. Lorsque nous sommes arrivés, j'ai frappé à la porte, un homme Mugogwe est sorti, le militaire français lui a donné un coup de judo qui l'a fait tomber par terre. Puis il m'a dit de le tuer avec un gourdin .Nous avons laissé le cadavre devant la maison et nous sommes partis. Les militaires français nous recommandaient d'utiliser les gourdins pour ne pas gaspiller les munitions. Avant chaque entraînement, ils nous enseignaient l'histoire du Rwanda. Ils insistaient sur la méchanceté des Tutsi envers nos grands-parents pour nous faire comprendre combien ils sont si mauvais.

J'ai également vu des groupes d'Interahamwe qui étaient venu suivre la formation militaire au camp Bigogwe. Les militaires français leur ont donné la même formation que nous, après ils ont reçus les armes à emporter chez eux dont des "machine gun", des mitraillettes, les grenade multiple launcher (GML) pour lancer les grenades et autres armes. Eux aussi ont appris à manier les fusils, à combattre sans armes à fabriquer des gourdins et passer à travers les cordes. Quand je suis retourné en congé à Cyangugu, le 6 février 1994, je suis tombé malade, c'est ainsi que je suis resté chez moi jusqu'au moment du génocide. Entre temps j'ai été rappelé au camp militaire de Cyangugu pour former les Interahamwe à fabriquer les gourdins servant à tuer les Tutsi. »

Concernant la distribution d'armes à Cyangugu, il explique :

« Les militaires français sont arrivés à Cyangugu le 25/6/1994, ont traversé la rivière Rusizi en disant qu'ils venaient sauver les Hutu. Dès qu'ils sont arrivés, ils ont dit au groupe d'Interahamwe, qui les a accueillis chaleureusement, qu'ils craignaient que ce soient les hutu qui se fassent tuer, et que s'il en était ainsi, la situation serait compliquée.

Mais, puisque il s'agissait des seuls les tutsi qui étaient tués, il n'y avait aucun problème, car ils venaient protéger les Hutu et contrecarrer l'avancée du FPR vers Cyangugu. Immédiatement, après avoir traversé la frontière [arrivés dans la maison du colonel Simba], ils nous ont distribué des grenades, des fusils et des machettes à double tranchant. Nous étions un groupe d'Interahamwe et d'anciens militaires.

Etant moi-même un ancien militaire, j'ai reçu un fusil L4, une grenade M28 et une machette. Ils nous ont ordonné d'aller aux alentours traquer l'ennemi, c'est-à-dire le Tutsi, qui se serait caché dans les buissons et de les tuer à la machette. Nous l'avons fait et, effectivement, nous avons tué des Tutsi qui s'étaient cachés dans les buissons. En plus, nous n'avions plus peur d'aller fouiller les maisons des gens étant donné que nous étions armés, chose que nous ne pouvions pas faire sans ces armes. [...] Elles ont été utilisées pour tuer des Tutsi à la barrière de Gatandara et tout près de la rivière Rusizi où les cadavres des personnes tuées étaient jetés dans la rivière. J'ai moi-même tué deux personnes avec ces fusils au même endroit. De même, un certain Marcel, avec la machette qu'il avait reçu des Français, a tué un Tutsi qui s'était caché dans le buisson situé en bas chez Vuningoma.

Par après, un groupe de militaires français s'est alors installé dans les tentes au stade Kamarampaka, tandis que deux autres équipes sont parties l'une à Kibuye, l'autre à Gikongoro. Les deux équipes contrôlaient ces deux régions et nous rapportaient comment ils contraient les Inkotanyi, pour nous assurer que le FPR n'entrera pas dans la zone Turquoise. Dans la même optique, les militaires français ont recommandé à la population de faire des patrouilles de nuit, de peur que les Inkotanyi ne les attaquent à partir du Zaïre. Une fois, j'avais refusé de faire des patrouilles de nuit, le chef de cellule m'a dénoncé aux militaires français. Ils m'ont ligoté les bras et les jambes en arrière, m'ont jeté dans leur voiture jeep et m'ont laissé tout nu à Ntendezi. J'ai eu la chance, parce qu'ils m'avaient dit qu'ils allaient me larguer dans la forêt de Nyungwe, me qualifiant de complice du FPR.

Les Français installés au stade Kamarampaka ont aussi violé des filles et des femmes tutsi pendant l'opération Turquoise. Ils nous avaient chargé de façon particulière de leur chercher des filles ou des femmes tutsi et certaines victimes de leurs viols ont survécu. Il fallait nécessairement leur apporter des filles tutsi qui, disaient-ils, ne leur causeraient pas de problèmes si des gens apprenaient qu'ils les avaient violées et il était strictement interdit de leur apporter des filles hutu. La première fois, je leur ai apporté deux filles de 14 ou 15 ans au stade Kamarampaka. La première, que nous avions trouvée au cimetière de Mururu, s'appelait Muk .B. Comme nous savions qu'elle était tutsi, nous l'avons prise et l'avons amenée au stade Kamarampaka où des militaires français l'ont violée. Après, ils nous l'ont remise, nous suppliant de ne pas la tuer.

La deuxième, que nous avons trouvée cette fois-ci à Winteko dans la cellule Bugayi, s'appelait F.M Comme la première, elle a été également violée, au stade Kamarampaka, par des militaires français qui nous ont dit de ne pas la tuer. En contrepartie, ils nous ont donné des rations de combat et des boites de conserves. Je l'ai fait encore une fois quand on était près du camp de Nyarushishi, parce qu'il y avait des Français, même à Nyarushishi. J'ai amené une jeune fille de 19 ans du nom de F.M. que j'ai trouvé à un kilomètre de Nyarushishi. Elle a été violée par un autre militaire français, mais il n'a pas voulu me donner de ration de combat. Ca m'a mis en colère et je suis allé le dire à leur supérieur. Je lui ai dit que je tuerais la fille s'il ne me donnait pas ma ration de combat. Et il m'a dit que je pouvais la tuer, que ça ne le regardait pas. Je l'ai tuée en sa présence ; il y avait également d'autres militaires français. Je suis parti laissant le corps gisant là.

En plus ils nous ont appris à camoufler les cadavres. Les tueries se sont intensifiées et il y avait beaucoup de cadavres dans la rivière de la Rusizi. Les Français nous ont dit que nous étions bêtes de laisser ces cadavres flotter à la surface de l'eau, que cela constituerait un grave problème si des photos étaient prises, ensuite ils nous ont montré comment faire pour que ces cadavres ne flottent plus. Ils sont montés dans des bateaux et se sont dirigés vers les cadavres flottants qu'ils ont éventrés à l'aide de baïonnettes. » En fait les Français nous ont aidés à tuer les Tutsi. S'ils n'étaient pas venus dans la zone Turquoise, beaucoup de Tutsi auraient pu survivre.

[...] Vers la fin de l'opération Turquoise, les militaires français ont par ailleurs incité la population à fuir dans le cadre de faire un repli général et après avoir détruit toutes les maisons afin que les militaires du FPR ne puissent pas trouver où vivre. Ils considéraient également que rester dans la zone turquoise était signe que l'on est complice des Inyenzi Inkotanyi. Ainsi, ils ont commencé à déplacer les autorités, par hélicoptère, vers le Congo. Certains faisaient d'abord escale dans le camp Panzi, d'autres au camp Sayo. Pour les autorités qui avaient beaucoup d'équipements, les militaires les déposaient à l'aéroport de Kavumu et d'autres à Bukavu.

Lorsque les réfugiés rwandais se sont installés au Congo, les militaires français ont recommencé la formation des ex-FAR. Ils nous ont donnés des tenues de combat et des armes de différentes sortes. Ces armes étaient transportées dans leurs hélicoptères à partir de Kavumu et acheminés dans des camps. C'est dans ce cadre qu'ont été formés différents groupes dans l'objectif de mener des attaques au Rwanda pour déstabiliser le gouvernement en place et de kidnapper des personnes restées dans le pays.

Le témoin conclut ainsi : « les militaires français se sont mal comportés durant le génocide. A mon avis, l'Etat français savait depuis le début qu'il y aurait un génocide des Tutsi, puisque leurs propres agissements

étaient dirigés contre ces derniers, alors que c'étaient eux qui se faisaient tuer ».

65. Major Félicien Ngirabatware

Le major Félicien Ngirabatware a fait ses études militaires à l'Ecole Supérieur Militaire (ESM) au Rwanda, puis à l'Ecole de Police à Hanovre en Allemagne et à l'Institut Royal Supérieur de Défense à Bruxelles en Belgique. Il a travaillé avec des militaires français à l'Etat Major de la Gendarmerie nationale en 1993, lorsqu'il était affecté au G3, service qui était chargé des procurations de la Gendarmerie, de la formation militaire et des affaires juridiques. En 1994, il était étudiant à l'Université Nationale du Rwanda (UNR) dans la faculté de droit à Mburabuturo. Il a regagné l'armée le 13/04/1994 et a été affecté au Camp Muhima, d'où il est parti début juillet pour arriver à Rubengera (Zone Turquoise) le 16/7/1994 puis il s'est rendu à Cyangugu. Il est resté dans cette zone jusque fin août 1994, date à laquelle, il a rejoint l'APR. Il a été auditionné par la commission à huis clos le 27/10/2006

Son témoignage porte essentiellement sur le contrôle des cartes d'identité par des éléments de l'armée française, sur l'organisation d'« une tête de pont de recueil » par l'armée française pour les FAR et sur son appréciation sur la coopération militaire entre la France et le Rwanda.

Il débute ainsi : *« Mon témoignage confirme le rôle de la France dans le génocide sur base de deux éléments suivants :*

- a) le rôle des militaires français dans le contrôle des cartes d'identité des Rwandais,*
- b) le fait que l'armée française a organisé une tête de pont d'accueil pour les FAR lors de leur repli général avant de se réfugier au Congo».*

Concernant le contrôle des cartes d'identité, il indique : *« Sur mon chemin en allant chez moi, j'ai vu des militaires français contrôler les cartes d'identité sur la barrière de Nyacyonga pour vérifier l'ethnie, car les cartes d'identité portaient la mention ethnique : Hutu, Twa, Tutsi. Pour moi, des Français auraient dû décourager ces actions sectaristes au lieu de s'y impliquer. Pendant cette période, ils justifiaient leur présence au Rwanda par la protection de leurs ressortissants, ce qui, pour moi, n'était qu'un simple prétexte, car dans cette zone, il n'y avait pas de Français. Leur présence sur cette barrière n'était pas justifiée ; ils contrôlaient et décidaient qui devait ou qui ne devait pas passer. La carte d'identité était utilisée pour traquer les Tutsi en général, assimilés à l'ennemi qui avait attaqué le pays et qui, lui, n'avait pas de carte d'identité. Si les Français ont participé à ce contrôle, c'est qu'ils épousaient parfaitement l'idéologie et la doctrine du régime qu'ils*

appuyaient. Les Français participaient dans des opérations militaires et jouaient le rôle de conseillers des FAR, et pouvaient dès lors les empêcher de commettre le génocide s'ils l'avaient bien voulu.»

A propos de l'organisation de la tête de pont créée pour les FAR, il explique : « Militairement, être accueilli suppose deux faits : le recueil et l'accueil. Le recueil est organisé par les éléments qui sont derrière les autres sur le champ de bataille et qui tirent sur l'ennemi pour l'empêcher de poursuivre ses adversaires. Ceci a été fait par des militaires français dans la zone Turquoise en accueillant les FAR qui étaient poursuivis par le FPR. L'accueil, quant à lui, est le fait de recevoir les militaires poursuivis, de soigner les blessés, de leur remonter le moral et de les mettre à l'abri de l'ennemi. Militairement, à Cyangugu et à Kibuye [partie de la Zone Turquoise dans laquelle, il a vécu] les militaires français ont servi de tête de pont de recueil, quoique qualifiée de zone humanitaire par certains. La compréhension du rôle joué par les Français d'un côté et celui joué par les FAR de l'autre, relève de la maîtrise du contexte général de la guerre. Je n'ai rien vu d'humanitaire dans l'opération Turquoise ; pour moi rien ne justifie ce qualificatif. Cette opération s'inscrivait dans la logique de leur soutien militaire.

A Rubengera, les militaires français ont ordonné à la population et aux militaires de descendre vers Cyangugu en séparant les militaires des civils. Arrivés à Cyangugu en dates des 19, 20 et 21 juillet 1994, ils ont trouvé les bâtiments encore intacts dont ceux de l'Etat. Mais après cette date, le pillage et la destruction des biens ont été systématiques et les militaires français ont laissé faire. Le rôle de la France dans le génocide se résume en cet appui militaire qu'elle n'a cessé de fournir aux FAR depuis le début de la guerre contre le FPR, rôle qu'elle a maintenu pendant le génocide sous couvert de l'action humanitaire pour assurer leur repli pour qu'elles puissent revenir en force ».

A propos de la coopération militaire franco-rwandaise depuis octobre 1990, le témoin précise :

« Il y avait une coopération militaire entre la France et le Rwanda, et dans ce cadre les Français assuraient la formation militaire des FAR. Ceci prouve qu'ils maîtrisaient la doctrine de l'armée rwandaise d'alors. Car, il est inconcevable qu'un pays puisse entretenir une coopération militaire avec un autre pays étranger sans avoir préalablement cherché à connaître la doctrine de l'armée de ce dernier et juger de l'orientation à donner à cette coopération. Pour le cas précis, entre le Rwanda et la France, les Français ont eu suffisamment de temps pour connaître et apprécier la doctrine de l'armée rwandaise. Moi, personnellement, je connais cette doctrine depuis 1976, date de mon entrée dans l'armée rwandaise. Elle présageait le génocide même, étant données les conditions de recrutement qui étaient fondées sur une discrimination ethnique.

Concernant le mariage, il n'était pas permis aux militaires rwandais d'épouser des femmes tutsi. C'était une armée monoethnique. Tout le monde savait que c'était une armée hutu. En 1992, l'Etat Major de l'armée rwandaise a montré que l'ennemi du pays était le Tutsi. Ce qui explique que les Français ont eu aussi le temps d'apprécier cette menace et de juger de la finalité de la formation militaire qu'ils donnaient. Prendre toute une partie de la population pour ennemie du pays est une appréciation lourde de conséquence. C'est elle qui a orienté le reste de la stratégie, de la vie et du comportement de l'armée rwandaise.

La France est une vieille démocratie dont la politique n'aurait pas manqué de définir la mission assignée aux coopérants militaires français envoyés au Rwanda, laquelle mission allait jusqu'au soldat sur le terrain entrain de contrôler les cartes d'identité. Pour moi, ce contrôle s'inscrit dans la ligne directe de la doctrine de l'armée rwandaise à laquelle les Français ont adhéré. La France a eu le temps de juger de la doctrine des FAR. En effet, après l'attaque des Inkotanyi en octobre 1990, lorsqu'elle est venue porter secours au régime Habyarimana, elle a dû se poser la question de savoir l'ennemi à combattre et comment l'identifier. Tout cela leur a permis de définir en toute connaissance de cause la « mission » de l'armée française au Rwanda et de juger de l'intérêt de cette mission pour les deux pays respectifs.

S'agissant des militaires français qui étaient conseillers à l'Etat major de l'Armée rwandaise, il ajoute : « Le colonel Chollet a été nommé conseiller militaire à la présidence de la République seulement pour quelques jours. Par après, cette nomination a été désapprouvée, et il y a été mis fin. Les militaires français pouvaient jouer le rôle de conseillers militaires sans qu'il y ait nécessairement une nomination officielle à ce poste. A titre illustratif, je peux citer le cas du colonel Canevas qui, en 1991, est allé au front dans l'Umutara et a conseillé de changer de tactique. Au cours de cette année, l'armée rwandaise a fait entrer dans ses rangs des personnes formées sur le tas qu'on appelait les « Quinze jours ». Ces derniers étaient inexpérimentés et non aguerris. Lorsqu'ils se mettaient dans les tranchées, ils se sentaient protégés et ne combattaient plus. Pour les obliger de combattre, en les mettant face à face avec l'ennemi, le colonel Canevas leur a conseillé de supprimer ces tranchées.»

66. Marc Rugenera

Marc Rugenera est un ancien ministre des Finances du 16.4.1992 au 6.4.1994, puis du 19.7.1994 à 1997. Il a été auditionné par la Commission parmi les témoins de contexte le 31 octobre 2006. Actuellement il est directeur général de la Société Rwandaise d'assurance. Les déclarations de Marc Rugenera portent sur la présence et l'intervention des Français au Rwanda dès le début de la guerre

d'octobre 1990, quand ils assuraient la garde de l'actuel hôtel Novotel (Ex-hôtel Méridien), et par après, quand ils revenaient des diverses opérations militaires avec leur artillerie lourde :

« Dès mon entrée au gouvernement le 16/4/1992 en tant que ministre des Finances , il était bien clair que le gouvernement du MRND s'était bien préparé à exclure les membres de l'opposition qu'il considérait comme des intrus ou usurpateurs. En réalité que ce soit au gouvernement ou au niveau du ministère, aucun dossier du domaine de la coopération n'a été examiné officiellement, ça relevait plutôt des relations personnelles entre le président Habyarimana et les Français, aucune commission mixte n'a été tenue ni au Rwanda ni en France. Personnellement je n'ai jamais effectué une mission en France. Le climat de suspicion avait abouti à ce qu'il n'y ait plus de conseil du gouvernement, à tel point que même les problèmes politiques et de sécurité étaient examinés et suivis par un comité restreint qui regroupait les représentants des partis politiques dont Félicien Gatabazi pour le compte du parti socialiste démocrate (PSD). Apparemment les seules négociations officielles du Rwanda se limitaient à la banque mondiale et au Fond Monétaire International qui d'ailleurs posaient des conditionnalités ».

Concernant le budget et le processus des dépenses de l'Etat pour cerner la source des fonds d'achat d'armes, il explique :

« En 1992 suite aux problèmes de guerre et d'ajustement structurel, à mon arrivée au ministère, le budget n'avait été ni élaboré ni voté surtout à cause du déficit qui y serait apparu. A cette époque, la loi prévoyait d'utiliser les douzièmes provisoires libérés par arrêté du ministre des Finances et comptés sur la base du budget de l'année précédente, soit 1991, pour assurer le fonctionnement des services de l'Etat. Dans ce cadre, le budget du ministère de la Défense comportait une rubrique dénommée « matériel technique ». Mais comme je vous l'ai déjà dit, les ministres issus du MRND, le parti présidentiel, s'étaient préparés à exclure les nouveaux venus. Tous les achats étaient donc effectués par le MINADEF. Normalement les dépenses de l'Etat devaient d'être visés. Mais à cause du climat de suspicion qui pesait sur les ministres issus de l'opposition, le MINADEF avait requis le détachement d'un inspecteur des Finances pour viser les dépenses du ministère de la Défense. Il avait été nommé en 1991 ; son nom m'échappe, mais il pourrait être retrouvé dans les archives du ministère Finances.

Ainsi, que ce soit les achats d'armes ou tout autre chose, après visa, les licences d'importation étaient directement acheminés à la Banque nationale du Rwanda (BNR), et puisqu'en principe les documents de la BNR n'ont pas été pillés, la documentation relative aux achats pourraient y être retrouvée, tout comme dans les archives du transporteur EAST AFRICAN CARGO ici sur place ou du moins à Bruxelles

S'agissant de la caution octroyée par une banque française, le Crédit lyonnais, pour les armes en provenance d'Égypte, le directeur du budget m'avait informé que cela avait été fait par mon prédécesseur Ruhigira Enoch »

A propos de l'attitude des Français par rapport au Rwanda avant et après le génocide, il précise :

« Avant 1994, il n'y avait pas d'attitude particulière dont on aurait pensé qu'elle révélait telle ou telle position, mais après juillet 1994, j'ai participé en tant que ministre à deux tables rondes réunissant les bailleurs de fonds du Rwanda. J'ai constaté que l'attitude de la France était toujours hostile au nouveau gouvernement rwandais. La France ne se montrait pas prête à contribuer à la recherche et à l'octroi d'aides pour le redressement du pays. C'était franchement très clair. Autre chose que j'ai vécu personnellement, c'est que dans les négociations que nous menions avec la banque mondiale et le fonds monétaire international, l'attitude française était clairement celle de combattre toutes les décisions favorables au Rwanda. Parfois, les délégations françaises cherchaient même des alliés au sein des conseils d'administration de la banque mondiale, du FMI et de la banque africaine de développement pour contrecarrer les propositions positives en faveur du Rwanda. Ce conflit existait ouvertement et était bien connu. Fort heureusement, la France se heurtait aux autres États qui comprenaient la position du Rwanda et qui la défendaient. La seule chance était que les alliés du Rwanda étaient plus forts ».

Par ailleurs, Marc Rugenera évoque les raisons qui le poussaient à s'opposer au retour des Français lors de l'opération Turquoise dans son interview à la Radio France Internationale (RFI) accordée à Monique Mass :

« A mon avis, quiconque aurait souhaité que la communauté internationale se réveille enfin pour arrêter les tueries qui se faisaient au Rwanda. Mais à mon sens, que ce soit la France qui soit à la tête de cette opération, c'était inconcevable, puisque elle était déjà disqualifiée. Compte tenu de ses relations antérieures avec le gouvernement de Habyarimana, l'on pouvait leur prêter des arrière-pensées, et imaginer qu'effectivement ils ne venaient pas au secours des personnes en danger, mais qu'ils voulaient plutôt stabiliser le front, appuyer le gouvernement de l'époque pour lui permettre de s'organiser et contre-attaquer le pays. Mais, ils ont échoué, ils ont pu réaliser que leurs protégés avaient perdu la bataille, que ça ne pouvait aboutir à rien, ils se sont alors retirés.»

En conclusion Marc Rugenera pense que :

« Outre leur attitude hostile après le génocide, particulièrement dans les tables rondes que j'ai évoquées, le rôle de la France fut en réalité négative. J'estime que même la réouverture de son ambassade au Rwanda était un geste politique peu engagé dans la coopération au développement puisqu'ils avaient retiré la Caisse française de développement [ex-actionnaire de la Banque rwandaise de développement (BRD)] et avaient même vendu leur immeuble, signe qu'ils n'avaient pas l'intention de revenir ou faire quoi que ce soit dans notre pays. De surcroît, bien que je n'aie pas vécu dans la zone Turquoise, je peux dire que celle-ci n'a t servi qu'à stabiliser le front et appuyer le gouvernement de l'époque, plutôt que de secourir ceux qui étaient menacé ».

67. Marcel Bayingana

Marcel Bayingana né en 1978 à Rwankuba (Bisesero), district de Karongi, province de l'Ouest, est l'un des survivants du génocide de Bisesero. Il a été auditionné en date du 8 juin 2006.

Son témoignage s'articule au tour des circonstances dans lesquelles les militaires français de l'opération Turquoise sont arrivés à Bisesero et les massacres qui s'en sont suivis.

« J'étais à Bisesero pendant toute la durée du génocide. Nous avons appris la mort du président Habyarimana le 6/04/1994. Trois jours après, les miliciens Interahamwe ont commencé à tuer les Tutsi et à brûler leurs maisons. Nous nous sommes réfugiés à Bisesero, où il y avait entre 50.000 et 70.000 Tutsi venus des communes Gitesi, Gisovu, Rwamatamu et de la région de Marangara. Nous avons pu résister aux attaques des Interahamwe pendant deux mois, grâce aux tactiques de défense enseignées par les plus âgés. Pendant ce temps, les femmes, les enfants et les vieilles personnes mourraient.

Le 27/06/1994, je pense, les militaires français sont venus à Bisesero à bord de leurs véhicules, accompagnés par un Interahamwe appelé Twagirayezu. Nous avons tous cru qu'ils venaient pour nous sauver, et certains d'entre nous les ont même supplié de nous aider. Ils ont cherché à savoir qui tuait qui et s'il y avait des morts ou des blessés. Nous leur avons répondu que ce sont les Hutu qui tuaient les Tutsi et nous leur avons montré deux personnes qui venaient d'être tuées et des blessés. Nous leur avons précisé que Twagirayezu qui les accompagnait, était l'un des tueurs. En fait, les Interahamwe croyaient nous avoir exterminés alors que nombreux parmi nous s'étaient cachés. Les militaires français ont appelé tout le monde à se montrer. Ils ont alors constaté combien nous étions nombreux, car nous n'avions pas encore

connu beaucoup de pertes en vies humaines, puis ils sont partis. Le lendemain, les miliciens Interahamwe venus de Gisenyi, de Ruhengeri, de Kibuye et de Cyangugu en grand nombre. Ils ont tué beaucoup de personnes. Les massacres ont pris une ampleur plus importante les deux jours qui ont suivi la visite des Français.

Les militaires français sont revenus après trois jours. Mon père avait été tué la veille. S'ils ne nous avaient pas laissés à découvert ce jour là, nous n'aurions pas été attaqués ou du moins les gens n'auraient pas été massacrés à cette ampleur, parce que les Interahamwe croyaient avoir déjà terminé leur boulot. Par contre, lorsqu'ils sont venus, nous avons cru qu'ils venaient pour nous sauver, alors qu'ils étaient complices des Interahamwe. La preuve est qu'ils étaient accompagnés de Twagirayezu, un Interahamwe notoire, qui est aujourd'hui en prison pour sa participation au crime de génocide.

Lorsqu'ils sont revenus le quatrième jour, la plupart d'entre nous ont d'abord refusé de s'approcher d'eux. Ils craignaient qu'ils venaient pour achever ceux qui avaient survécu aux tueries des deux précédents jours. N'ayant pas d'autres choix, car nous n'étions plus en mesure de nous défendre, nous avons cédé à leur appel. Ils nous ont rassemblés dans le camp. Un jour, les Interahamwe sont passés au camp à bord des véhicules et ont eu une conversation avec les Français. Nous avons pensé qu'ils cherchaient à nous attaquer encore une fois. Nous avons crié pour alerter tout le camp, et un militaire français m'a donné une gifle à l'oreille. J'en ai gardé des séquelles, depuis lors je n'entends plus comme il faut⁵». Nous sommes restés quelques jours avec les Français dans le camp. Quand les Inkotanyi sont arrivés à Kavumu, il nous a été proposé de choisir entre rester avec les Français dans le camp ou aller du côté du FPR. Nous avons préféré rejoindre le FPR et les militaires français nous ont assuré le transport ».

68. Marcellin Karangwa

Marcellin Karangwa né en 1967 à Rugarika, district de Kamonyi, province du Sud, était vendeur de lait en 1994. Il a été entendu par la Commission le 18 octobre 2006, et le 3/9/2007.

Il affirme qu'il a été maltraité sur la barrière qui était érigée sur la route près de la rivière Nyabarongo, après le contrôle de sa carte d'identité :

« Fin 1990, j'étais vendeur de lait dans la ville de Kigali que je collectais à Gitarama. Je faisais la navette Gitarama- Kigali chaque jour. Pendant cette période, il y avait une barrière à cinq mètres du pont de la rivière Nyabarongo, vers la ville de Kigali. Le 15 octobre 1990, je me suis rendu

⁵ Pour qu'il entende, il faut lui parler plus fort en lui faisant face afin de lui permettre de faire corroborer l'ouïe avec le mouvement des lèvres.

à Kigali. Arrivé à la barrière de Nyabarongo, j'ai trouvé des militaires français et zairois qui arrêtaient les véhicules. Les Français m'ont fait sortir du véhicule avec mes bagages, après avoir constaté sur ma carte d'identité que j'étais tutsi. Ils m'ont asséné des coups de pieds un peu partout sur le corps, mais le coup qui m'a fait le plus mal est celui qu'ils m'ont donné au bas ventre. J'ai aussi été blessé au genou. Ensuite, ils m'ont soumis à un long interrogatoire en insistant pour savoir les raisons pour lesquelles je me rendais à Kigali. Ils m'ont empêché de continuer mon trajet et m'ont obligé à retourner à Gitarama. Ils ont gardé toutes mes affaires ainsi que mes papiers d'identité. C'étaient trois Français et deux Zairois. Ils ont laissé le minibus partir et ont retenu à la barrière trois autres passagers tutsis descendus du Minibus. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. Par la suite, j'ai appris que Bayisenge agent de la Police nationale dans la ville de Kigali, et sa petite sœur Musabyimana ont subi le même sort, mais sont parvenus à s'échapper. »

69.M. B.

Mme M.B, née en 1970, est originaire du district de Nyamagabe, Province du Sud. Elle a été auditionnée le 11/01/2007. Selon son témoignage, elle a été violée par des militaires français qui prétendaient, quand ils la sortaient de sa cachette, vouloir la sauver des Interahamwe.

« Au début du génocide, je me suis réfugiée à Cyanika où étaient plusieurs autres réfugiés. Quelques jours après, les militaires accompagnés de civils armés de machettes sont venus nous annoncer notre dernière heure. Ils ont fusillé du monde et ont cédé la place aux civils pour utiliser leurs machettes. J'ai reçu des coups de machettes, mais si je suis encore en vie, j'ai eu la chance d'être couverte de cadavres par-dessus moi, et les tueurs ne se sont pas rendus compte que je respirais encore pour m'achever. Après leur départ, un garçon qui se cachait au plafond m'a aidée à m'en sortir. Une femme du nom d'Espérance a reçu un coup d'épée dans les côtes, mais elle a eu la même chance. J'étais mariée, et je suis passée chez moi à Cyanika pour voir s'il y avait un survivant. Tout le monde avait été exterminé. J'ai continué le chemin pour aller chez mes parents, et j'ai dû passer presque deux mois pour y arriver. J'y suis restée en me cachant dans la brousse.

Un soir en sortant d'un buisson, un Interahamwe de chez moi du nom de Se. m'a aperçue et m'a demandé qui j'étais. Je me suis présentée, et il m'a annoncé que tous les miens avaient été exterminés. Il m'a proposé de m'amener chez lui. Un certain Mp, enseignant m'y a rencontrée quelques minutes après. Il a confirmé la nouvelle de l'assassinat de toute ma famille. Il m'a promis alors de s'arranger pour me tirer de là que sinon je risquais ma vie. La nuit suivante, il a amené les militaires français et me les a confiés. C'était vers la fin de juin 1994.

Quand ces derniers sont venus me chercher chez Se, j'ai eu peur, et j'ai d'abord refusé de sortir. J'avais un mauvais souvenir des militaires. Mp a dû m'assurer qu'ils venaient pour me sauver et que je n'avais pas d'intérêt à rester là, parce que je serais tuée. Ils m'ont placée à un endroit appelé CIPPEP où nous sommes arrivés vers 23h00. J'y ai rencontré trois autres jeunes filles rescapées du génocide qui étaient venues de Kaduha, et qui s'y trouvaient depuis quelques jours. Elles m'ont dit que si j'avais une autre destination, c'était mieux d'y aller car, la nuit, les militaires français les forçaient à faire des relations sexuelles avec elles. Effectivement, quelques instants après mon arrivée dans ce Centre, deux militaires français m'ont appelée et m'ont introduite dans une chambre. Ils m'ont violée à tour de rôle, sans que je ne puisse résister. J'étais épuisée par les très mauvaises conditions de vie du génocide. Après, ces militaires ont amené une autre femme pour me remplacer et m'ont fait sortir. J'ai rejoint les deux autres filles que j'avais trouvées là-bas à mon arrivée. Elles m'ont expliqué que ce que je venais

de vivre se répéterait tous les jours, que c'était aussi leur vécu quotidien depuis leur arrivée. J'ai décidé de m'évader et je suis allée à Murambi.

Le matin, je suis passée par la barrière, et ils m'ont laissée entrer dans le camp. A l'intérieur, je n'avais rien à manger, et les autres réfugiés me disaient que je ne pouvais pas survivre dans ces conditions. Par chance, une femme hutu qui apportait à manger à son mari tutsi du nom de Nt, m'a donné des bananes mures, afin que je l'aide à trouver son mari. Ceux qui apportaient de la nourriture pour les réfugiées devaient le faire en cachette, sinon les militaires prenaient leurs provisions et ne nous donnaient rien. Cinq jours après mon arrivée dans le camp, les véhicules sont venus nous transporter à l'improviste dans la zone contrôlée par des Inkotanyi. Les Français n'en sont pas revenus, ils se sont fâchés mais c'était trop tard. Les véhicules ont fait plusieurs tours pour nous amener dans un camp à Maraba ».

70. Michel Champion

De nationalité belge, Michel Champion est né au Rwanda dans la ville de Butare au sud du pays où il possède et gère un établissement hôtelier, l'IBIS. Il a été témoin de la présence des militaires français au Rwanda plus spécialement à l'Ecole des sous-officiers à Butare. La Commission l'a entendu en séance publique comme témoin des faits le 13/12/2006.

Son témoignage porte sur l'entraînement des FAR par des militaires français à l'ESO (Ecole des Sous-officiers), une bagarre entre les militaires français et les étudiants de l'UNR (Université Nationale du Rwanda), le contrôle des barrières, l'explosion à l'hôtel Ibis, la présence suspecte d'un officier français à Butare en mars 1994 ainsi que sur un français nommé Boussac qui a accusé les belges d'avoir descendu l'avion du président Habyarimana. Il commence son témoignage en déclarant ce qui suit :

« J'ai connu la présence militaire française quand les militaires français ont débarqué au Rwanda, c'est-à-dire après l'attaque des Inkotanyi en 1990. Ceux-ci sont restés avec l'opération NOROIT. Et en 1992 il y a eu une coopération militaire assez active à Butare à l'école des sous-officiers où il y avait entre 100 et 120 soldats en permanence, Français, qui étaient là pour entraîner d'une façon accélérée les militaires rwandais pour aller aux combats. Et ces gens-là je peux vous donner leur nombre parce qu'ils mangeaient régulièrement à l'hôtel Ibis. Un jour, une bagarre s'est déclenchée dans l'établissement. Les étudiants tutsi voyaient d'un très mauvais œil cette présence française qui occupait en permanence la terrasse ; ils ne pouvaient plus venir boire leur verre à leur aise. Un jour, une américaine les a un petit peu poussés à venir chahuter ces militaires français et une bagarre a éclaté. C'était

tellement violent qu'ils ont pratiquement tout bouleversé, toute la terrasse.

Moi, malheureusement le lendemain je n'ai pas reçu de clientèle, qui était quand même une clientèle intéressante, parce que l'Auditorat Militaire Français qui était à Kigali est venu avec l'Ambassadeur de France et ont mis mon établissement en « zone rouge », c'est-à-dire que les militaires ne pouvaient plus venir ni boire ni manger à l'hôtel. Ni téléphoner en plus, parce que j'acceptais qu'ils téléphonent du fait que, en me payant même en francs CFA, monnaie qu'ils touchaient comme solde ici, solde qui venait de Bangui, j'étais le seul à accepter les CFA. Je m'étais arrangé avec le banquier voisin qui reprenait au taux normal. Donc, du jour au lendemain ces militaires français ont disparu et ils ne pouvaient plus venir chez moi. Ils sont restés encore quelque temps à Butare et puis par après, ils sont partis probablement sur le front où ils étaient mutés autre part. Ça se passait en 1992. Toujours est-il que je ne les ai plus revus.

Pour revenir à la bagarre, lorsque celle-ci a éclaté, j'étais au restaurant avec un avocat congolais, enfin zairois à l'époque, et deux infirmiers français. Et il y avait une serveuse qui est venue me retrouver en disant, patron il faut que vous veniez intervenir parce qu'il semble qu'il va y avoir une bagarre, il y a une américaine qui est entrain d'exciter les étudiants pour se battre avec les militaires français. L'un des infirmiers s'est levé, et est sorti du restaurant. A peine sorti, il s'est pris une bouteille en pleine tête, la bagarre a explosé. Je suis sorti pour essayer de calmer les gens, mais, quand vous voyez 100 militaires costauds qui sont entrain de foutre une raclée à ces étudiants! J'ai entendu un qui disait textuellement : « Enfin on va se faire du Tutsi ». Effectivement, les pauvres types, moi je les ai retrouvés au fonds du jardin. Il y en a qui avaient des bras cassés, y en a qui avaient pris des coups à la tête. Ça a duré de cinq à dix minutes. Et puis les militaires sont remontés dans leurs camions et sont repartis à l'Ecole des Sous- Officiers et je ne les ai plus eus comme clients. C'était terminé.

Le lendemain, quand l'Auditorat Militaire est venu avec l'Ambassadeur de France, ils m'ont demandé: « mais on a vu une jeune fille blanche qui excitait tous les étudiants, qui est-elle? J'ai dis : « bon ben, voilà c'est telle personne ». On me dit cette fille là on va la chasser. Il y en a même un qui a dit : « Vous voyez les jacaranda qu'il y a devant, on va la pendre là-bas ». Ils sont repartis, ils m'ont payé tout ce qu'ils me devaient, toutes les casses, tous les dégâts qui avaient eu lieu, les verres, les bouteilles, les tables et les chaises. Et puis ils m'ont dit : « écoutez patron, on est désolé, mais à l'avenir plus personne de nos militaires ne viendra chez vous. Mais cette fille, faites bien attention, si on l'attrape, gare à elle ».

Ils étaient à peine partis à l'Ecole des Sous-officiers que la fille est arrivée à vélo. Elle faisait beaucoup de vélo, elle était très sportive! Je

dis : « Tu vois Paula maintenant j'ai perdu beaucoup de ma clientèle par ta faute ». Elle me répondit: «Toi tu n'es qu'un foutu commerçant, un sale capitaliste. Tu ne vois pas que cet argent provient des militaires qui viennent entraîner tous ces Interahamwe et ces militaires rwandais». Je lui dis : « mais fais bien attention, parce que s'ils t'attrapent, gare à toi! Et justement, arrivèrent des camions avec des militaires français qui venaient de l'école des sous-officiers. Ils mutaient. Ils partaient sur Kigali et un autre contingent montait de Kigali sur Butare. Elle s'est mise devant le premier camion, elle l'a arrêtée mais alors vulgairement, enfin bras d'honneur en criant: « Fuck'in Frenchies! ». Les types ont sauté du véhicule, prêt à l'attraper, elle a monté sur son vélo et a fui. Elle a disparu. Mais c'était une excitatrice, celle-là ! »

La deuxième fois qu'il a vu les militaires français, c'était à Kigali. Il décrit :

« A l'entrée de Kigali, il y avait une présence active de militaires français que ce soit vers Ruliba au pont de Nyabarongo ou même sur les routes qui mènent vers Byumba ou vers Ruhengeri. Là il y avait des check points très importants. Des militaires français gardaient des barrières et faisaient des contrôles importants en compagnie des gendarmes rwandais. Je le constatais chaque fois que je me rendais à Kigali toutes les semaines pour faire des achats. Et un jour j'ai pris en lift un étudiant et lorsque nous sommes arrivés à Nyabarongo, nous avons été contrôlés par un militaire français. Il lui a demandé sa pièce d'identité. Comme à l'époque, les pièces d'identité portaient une mention ethnique, le militaire français a constaté la mention « Tutsi » sur sa carte et il a voulu le faire descendre. Il a dit : « sors de cette voiture et va t'asseoir là-bas avec tes frères ».

Effectivement, il y avait au bord de la route une douzaine de jeunes garçons et filles, apparemment tutsis, qui étaient pris en otage par ces gens là. Je me suis interposé. J'ai refusé et j'ai dit à ces militaires français : « écoutez, je ne comprends pas votre position. Ce n'est pas à vous de faire ça. Surtout que c'était un gendarme français non rwandais. J'ai dit que c'est aux gendarmes rwandais de faire ces contrôles. Vous vous croyez où ici, Ce n'est pas un département français d'Outre mer. J'ai dit : « Vous êtes dans un pays indépendant, un pays africain. Et vous venez ici et vous contrôlez les gens comme ça ». J'ai dit : « Moi je ne bouge pas d'ici et ce garçon ne sortira pas de ce véhicule. Allez me chercher un chef de poste ». Ils sont allés me chercher un sous- lieutenant qui est venu et qui lui, m'a dit : « Ecoutez, ce n'est pas votre problème ». Je lui ai dit : « Moi mon problème c'est que ce type ne sortira pas de ma voiture et moi je ne sortirai pas de ce véhicule et je resterai bloqué sur ce pont. Parce qu'ils disposaient des sacs en chicane pour empêcher des véhicules de passer trop nombreux ou de passer deux à la fois, le sous-lieutenant a fini par me dire : « écoutez, continuez, partez ».

Quand je suis arrivé à Kigali, j'ai déposé mon lifteur. Et quand je suis revenu l'après midi, c'était toujours la même position, toujours les mêmes militaires qui étaient sur place et qui continuaient à contrôler les gens. Cela m'a révolté violemment. Franchement ce n'était pas à la France à contrôler les gens.

A propos de l'explosion à l'hôtel Ibis, il précise :

« Le 31/12/1992 à 17 heures, on a mis une bombe dans le restaurant de l'hôtel Ibis. Lorsque la bombe a explosé, le restaurant a été complètement détruit. Et les gens qui ont fait l'enquête étaient des gendarmes rwandais et des militaires français. Ils ont pu retrouver le détonateur. En réalité c'était une bombe artisanale qui avait été mise sous le compteur à eau et qui a explosé et tout détruit. Le préfet de Butare et le Bourgmestre Kanyabashi ainsi que les gens du parquet ont demandé l'intervention de l'armée pour pouvoir enquêter et voir ce qui c'était passé exactement. L'enquête a déterminé que c'était une bombe artisanale vue la déflagration et la couleur de l'explosion qui était apparemment de la poudre à canon, la poudre noire. En réalité ce n'était pas fait pour tuer mais c'était fait surtout pour casser ».

Répondant à une question relative à d'éventuels échanges ou conversions qu'il aurait eues avec les militaires français qui fréquentaient souvent son établissement à propos de leur mission, il déclare ce qui suit :

«J'ai effectivement essayé plusieurs fois de voir la position de ces jeunes militaires qui venaient à l'hôtel, mais ces gens avaient comme reçu l'instruction de ne pas fréquenter les expatriés. Donc ils se limitaient la journée à faire leur boulot de militaire, d'instructeur au niveau des sous-officiers à l'ESO. Et lorsqu'ils étaient à l'hôtel c'était uniquement pour manger. Mais ils étaient tellement nombreux qu'il n'y avait pas de possibilité pour entamer un dialogue avec eux. C'était une chose ; Secundo, c'est que ces gens ne restaient que très peu de temps à Butare ; Ils mutaient pratiquement tous les quinze jours. On a eu l'infanterie de marine, on a eu le 2è RPIMA, la Légion étrangère, des commandos. Ça circulait tous les 15 jours. Probablement qu'ils allaient dans d'autres camps parce que j'ai revu par après des militaires à Kigali, Ruhengeri et Gisenyi qui avaient transité sur Butare. Donc, ils circulaient de région en région.

Aussi, en mars 1994, à la terrasse de l'hotel Ibis, j'ai retrouvé un officier français, un lieutenant. J'étais très étonné de le voir parce que, l'armée française avait quitté le Rwanda pour céder la place à la MINUAR. Et bizarrement, j'ai retrouvé cet officier français, fin mars 1994. Je lui ai posé la question de savoir ce qu'il faisait là. Il me dit voilà : « J'ai une copine anglaise ici que j'ai connu pendant la période où j'étais au Rwanda, que je viens visiter ». Et j'ai dit : « Où es-tu basé actuellement » ? Il me dit : « Je suis à Djibouti ». Mais c'était curieux

parce que, effectivement peut-être il était venu voir sa copine. Mais venir de Djibouti au Rwanda alors que la présence militaire n'est plus requise ! Il venait peut-être en tourisme, mais une semaine après, on avait sauté l'avion de Habyarimana! On peut se poser tout un tas de questions ».

La Commission a voulu savoir s'il connaissait un certain Alain Baussac. il a répondu ce qui suit :

« Il y avait à Butare un Français qui s'appelait Alain Baussac, il était garagiste de profession. Ce monsieur a débarqué en 1986-1987, et a ouvert un garage en face de l'Ecole des Sous-Officiers. Alain était un Sous-officier retraité de l'armée française. En 1990, quand la guerre a éclaté, Baussac était très sollicité par les militaires français. Nous étions voisins à Taba, Butare, et régulièrement il recevait la visite des militaires français dont le Colonel Cussac qui était responsable de l'Opération Noroît, le mécanicien de l'avion qui était avec le président Habyarimana lorsqu'il a été tué, ainsi que le Pilote Heraux. Lorsque l'avion a été abattu le 6 avril, Baussac m'a téléphoné le soir et il m'a dit: « c'est vous les Belges qui avez abattu l'avion! Et tu as tué mon ami. Tes frères ont tué mon ami! ». Je lui ai dit : « Ecoutes Alain, soyons raisonnables, comment tu peux savoir que ce sont les Belges qui ont abattu l'avion de Habyarimana ». Lui apparemment il est resté durant toute la période du génocide à Butare. Il a quitté Butare le 3 juillet, ce sont les forces de Turquoise, des militaires français, qui sont venus le chercher à Butare même et ensuite l'ont évacué dans son pays ».

71.M. F.

Mme M.F est veuve rescapée du génocide, agricultrice et originaire du district de Huye, province du Sud, où elle a été entendue par la commission en dates du 17/07/2007, 20/08/2007 et du 08/09/2007 au cours des enquêtes menées sur la zone et l'opération Turquoise. Elle témoigne sur les actes de viol, imputables aux militaires français ainsi que sur la non assistance de personnes en danger.

« A partir du 13 avril 1994, nous nous sommes réfugiés dans l'ex-commune de Rughashya. Deux semaines après, l'ex-bourgmestre de cette commune a amené les milices pour nous tuer. Les survivants se sont réfugiés à Rubaba dans la commune Rusatira. Nous avons essayé de nous défendre mais cet ex-bourgmestre avait amené des milices armées de baïonnettes, de machettes, et des militaires armés de fusils, si bien que beaucoup de personnes ont péri. Lorsque les tueries se sont allégées dans cette région de Rusatira, je suis rentrée chez moi à Huye. Arrivée là, j'ai trouvé les Interahamwe qui continuaient les massacres et je me suis cachée chez B.J. qui m'a conduit après chez mon oncle maternel Mw. M.

C'est au cours de cette période que j'ai vu les militaires français vers la fin du mois de juin chez nous à Kinyamakara, où ils avaient érigé des barrières au bord de la rivière Mwogo, à la frontière entre les ex-communes de Gikongoro et de Butare. Ils y avaient creusé des tranchées et installé des jumelles afin de mieux contrecarrer les Inkotanyi qui tentaient de traverser Gikongoro pour sauver les Tutsis. Ils sensibilisaient aussi les gens à fuir, en leur disant que les Inkotanyi allaient les égorger si jamais ils restaient.

Un beau jour, S.B. et S., qui servaient de traducteurs des militaires français, ont fait circuler une rumeur selon laquelle ces derniers regroupaient les rescapés pour les protéger. Toute personne qui avait caché un Tutsi l'a signalé à ces traducteurs et ce fut ainsi que Mw. M. a annoncé ma présence. Vers juin ou juillet 1994, le nommé S.I qui travaillait pour les Français comme interprète a amené deux militaires là où je me cachais. Ils m'ont conduite au bureau communal de Kinyamakara, là où se trouve actuellement le siège du secteur Kigoma, district de Huye. J'espérais qu'ils allaient me protéger, mais ils m'ont plutôt violée de façon étrange. Or, les Interahamwe m'avaient déjà violée à tel point que ces derniers ont aggravé la situation.

Les Français m'ont fait entrer dans une salle où ils avaient des lits. Ils m'ont montrés un endroit où je me suis assise. Peu après, l'un d'eux est venu et a commencé à me toucher et à me déshabiller. J'ai résisté en me battant avec lui, mais ses collègues sont venus l'aider à me maîtriser. Ils m'ont retenue et déshabillée. Ils m'ont mise dans une position où j'étais agenouillée. A tour de rôle, deux militaires m'ont violée par derrière. A un moment donné, je suis tombée par terre et mon violeur a poursuivi son acte en position couchée. J'ai perdu connaissance.

Quand je me suis réveillée, ils m'ont ordonnée de partir immédiatement. Je n'avais pas de force, mais je me suis mise à marcher et je suis allée chez la famille Har. que je connaissais, qui n'habitait pas loin de là. Il m'a donné de l'eau et je lui ai demandé de m'accompagner jusque chez Mw. M. J'y suis restée jusqu'au départ des Français, je ne voulais plus revoir leurs visages. Madame M. est témoin de mes mésaventures. En outre, il y a une autre femme du nom de M. M. qui a connu aussi la même scène. Prise à Kabatwa, les militaires français l'ont amenée à Murambi et l'ont violée. Actuellement elle habite dans la cellule Gishiha.

Le lendemain, les voitures des militaires sont revenues, mais je me suis cachée et j'ai demandé à tout le monde de ne pas me dénoncer. Ces militaires français, munis d'un détecteur d'armes, faisaient le tour de toutes les maisons pour récupérer les grenades et les fusils qu'ils avaient distribués à la population. Lorsqu'ils découvraient ces armes, ils enfonçaient même les portes fermées en cas l'absence des propriétaires des maisons en question. J'ai appris également des prisonniers Muny. S. et Ny. alias Mic. que les Français ont déterré les corps des fosses communes à Nyange, à la lisière de Butare et

Gikongoro. Ces personnes avaient été tuées sur la barrière de Ruturusu montée par les français et supervisée par des militaires rwandais (FAR) et les Interahamwe que les Français eux-mêmes approvisionnaient en vivres. On disait que c'étaient des corps des Inkotanyi. En les détarrant des fosses ils disaient qu'ils voulaient voir à quoi ils ressemblaient. Ils les ont laissés là, et les chiens les ont dévorés jusqu'au dernier os. À mon avis, les Français n'ont rien fait pour sauver les personnes menacées. Par contre ils entretenaient les tueurs en fournissant les vivres aux Interahamwe qui opéraient sur les barrières. »

72. Muk B.

Mme Muk B, née en 1979, elle a été violée par un soldat français au stade Kamarampaka (Cyangugu) en 1994. Elle a été entendue par la Commission en audition publique du 14/12/2006.

Son témoignage fait état des circonstances dans lesquelles elle l'a été.

« Au début du génocide, ma famille s'était réfugiée d'abord à la paroisse de Cyangugu, d'où le préfet nous a tirés pour nous emmener au stade Kamarampaka . Par la suite, nous avons été obligés de quitter le stade pour aller au camp de Nyarushishi, où les militaires français nous ont trouvés. A leur arrivée, nos voisins qui n'étaient pas visés par le génocide et qui eux, étaient restés sur les collines, avaient commencé à fuir eux aussi. Espérant que personne n'était resté, ma cousine et moi avons alors décidé d'aller voir ce qui était resté sur notre colline, parce que nous croyions que les tueurs avaient déjà fui le pays. Alors qu'il ne restait encore qu'une distance de 30 minutes de notre maison, nous avons croisé les miliciens qui arrivaient, des gourdins à la main. Nous nous sommes séparées en courant.

Ma cousine a réussi à s'échapper, tandis que moi un Interahamwe du surnom de M m'a attrapée et m'a conduite au stade Kamarampaka en me frappant tout le long du chemin et en me demandant où étaient passés mes frères. Je lui disais qu'ils étaient tous morts, pour les protéger.

Arrivés au stade, M s'est entretenu avec un soldat français qui m'a prise par la main sans me dire un mot. Il m'a fait entrer dans une chambre qui servait de vestiaire aux joueurs. A l'intérieur de cette chambre, il y avait un lit. Il m'y a poussée. Comme j'essayais de résister, il m'a donné une gifle. Ensuite, il a fait de moi tout ce qu'il voulait. Je croyais qu'il allait me tuer, mais ce qu'il m'a fait est pire que me tuer. Il m'a tellement abîmée que je n'ai pas pu rentrer au camp. Je ne parvenais pas à marcher. J'ai passé la nuit dans la brousse, et je suis arrivée au camp Nyarushishi le lendemain. En rentrant, j'ai rencontré deux autres filles qui sortaient des tentes des Français installées au stade et qui avaient

subi le même sort. Je les entendais crier à côté. Les Interahamwe les avaient attrapées à la barrière de Gatandara. Ces Interahamwe avaient pour consigne de chercher des filles et de les amener aux Français. Dans la suite, j'ai eu des complications d'ordre gynécologique et je me suis fait soigner à l'arrivée de la MINUAR. »

73. Odette Mukamunana

Odette Mukamunana infirmière rwandaise née au Zaïre où elle a fait ses études et exercé son métier dans différentes institutions médicales travaillait 1994 dans une clinique privée, jusqu'au moment où l'abbé Désiré vienne la chercher pour soigner les rescapés de Bigogwe réfugiés au Zaïre. Ces réfugiés avaient attrapé la dysenterie, et cet abbé avait besoin de quelqu'un qui pouvaient communiquer avec eux dans leur langue. Elle a été entendue par la Commission sur la situation et l'état des Basesero à Gituku, au cours des enquêtes complémentaires du 27 au 30 novembre et du 21 décembre 2006.

Elle explique : « J'ai soigné les Bagogwe avec l'abbé Désiré avec peu de moyens, et entre temps l' ONG des médecins sans frontières (MSF) Hollande est venu nous appuyer pour éradiquer la dysenterie. Par la suite nous avons accueilli d'autres réfugiés, et j'ai appris qu'ils venaient de Bisesero. Ces réfugiés avaient d'abord été soignés sur le site de l'aéroport de Goma, puis les Français les ont transférés sur le site de Gituku. Quelques-uns étaient déjà amputés, d'autres figuraient sur la liste d'attente de l'amputation.

Les malades étaient venus mal transportés dans des camions militaires par des Français en tenue militaire qui les taquinaient malgré leur mauvais état de santé, et à mon avis c'était une façon de se moquer d'eux ».

J'ai constaté que ces personnes étaient très mal en point, avec des blessures graves et très infectées. A mon avis, l'état de santé de ces personnes n'impliquait pas nécessairement l'amputation telle que décidée par ces Français. J'ai même discuté médicalement avec ces Français qui accompagnaient ces malades pour essayer de les dissuader de procéder à l'amputation des membres avant d'avoir épuisé tous les autres moyens de traiter ces blessures. Ils ont répliqué que mieux valait l'amputation plutôt que soigner une plaie infectée. J'ai fait appel à un des médecins du centre de santé de Gituku nommé RICARDO de MSF Hollande pour attirer son attention sur cette situation dans l'espoir qu'en tant que médecin il pourrait décider autrement en faveur de ces malades. Ce qu'il fit d'ailleurs, Ricardo était un bon médecin. Il s'est fait que, quelques jours après le transfert, les Français sont revenus pour prendre un malade à amputer, mais à l'initiative de RICARDO qui avait fait tenir une réunion sur la question, MSF Hollande avait déjà pris la décision d'arrêter ces amputations systématiques et d'interdire aux

Français de s'ingérer dans le suivi des malades transférés dans notre institution.

Odette conclut en ses termes : « Les soignants ont fourni beaucoup d'efforts pour trouver les médicaments nécessaires ainsi que les vivres afin de rétablir l'état de santé altéré de ces malades. L'intervention du HCR a été également d'une grande importance dans la fourniture de vivres et d'habits. Aussi avec les soins simples, toutes les blessures ont été guéris sans amputation, sauf que les médecins n'ont pas pu soigner les déformations occasionnées par ces blessures ».

74. Orose Nisengwe

Orose Nisengwe est aussi un ancien milicien (Interahamwe) recruté en septembre 1993. Il était footballeur de l'ex- commune Kayove, à Gisenyi. Il a été auditionné parmi les témoins des faits par la Commission le 11 décembre 2006 en tant que prisonnier qui a passé aux aveux de culpabilité pour crime de génocide. Son témoignage porte principalement sur les modalités de recrutement et le fonctionnement des milices Interahamwe :

« Les instructions des hauts dirigeants du pays avaient été données aux autorités de base pour recruter tous les jeunes actifs en vue de les former au maniement d'armes afin de se battre pour leur pays qui avait été attaqué par l'ennemi. C'est ainsi que les conseillers nous avaient enregistrés et amenés à la commune Kayove, puis au camp Gisenyi où j'ai rencontré d'autres jeunes provenant de tous les coins de cette préfecture, pour être formés au stade Bugabo par le lieutenant Habimana, alias Chiknoris, le sergent Célestin, le caporal Kubara, le soldat Jackson. De là nous sommes allés au camp Mukamira, et c'est à cette époque que nous avons commencé à voir les Français venir au camp. Nous avons appris comment manier les armes, des tactiques de défense en cas d'attaque de l'ennemi. Ils nous décrivaient le Tutsi comme ennemi, attirant notre attention sur le fait que s'il parvient à nous faire quitter le pays, nous risquons d'être rayé de la carte du monde.

Nous avons eu une formation militaire aux exercices de courses, de camouflage, de combat sans armes. On nous apprenait que chaque fois qu'il nous manquait des munitions il fallait nous battre avec l'arme que nous avons. C'est ça la formation que nous avons reçue au camp Mukamira au bout de laquelle il nous a été remis des cartes où il était écrit "TURI HOSE" [nous sommes partout]. Les leçons commençaient à 5h du matin par les courses jusqu'à 9h. On prenait une douche et un petit déjeuner, puis on se détendait pour recommencer à 15h. Et le soir les officiers Nsengiyumva, le Lieutenant Habimana nous donnaient des

cours d'idéologie sur le mal du tutsi, que c'était un ennemi. La nuit on se reposait pour reprendre les leçons le lendemain matin.

Les militaires français collaboraient étroitement avec les supérieurs du camp. A la rentrée, nous sommes allés au camp de Gisenyi, et nous ne nous sommes pas arrêtés là. Nous avons été divisés en groupes, d'autres ont été envoyés à Kigali, d'autres sont retournés dans leurs communes et y ont érigés des barrières et ont continué les entraînements militaires. En 1994, juste après la mort du président, le génocide a été exécuté dans tout le pays. A cette époque, nous avons été amenés en bus à Gisenyi où le Lt colonel Nsengiyumva Anatole, le Préfet Zirimwabagabo Charles, le Lt Habimana alias Chuk Norris et le Sgt Célestin nous ont dit de ne pas nous décourager, que nous allions amener les armes fournies par les militaires français. Ils nous ont fait monter dans des bus et camions militaires.

Arrivés à l'Aéroport de Goma, nous y avons trouvé 3 avions, appartenant aux militaires Français, remplis de caisses sur lesquelles était dessiné des hoes alors que au fond, il y avait des armes et des grenades. [...] Alors, les armes ont été distribuées au camp Gisenyi, au stade Umuganda, dans la commune Kayove et dans plusieurs autres communes. Moi, j'ai été envoyé dans ma commune avec d'autres jeunes pour y assurer la sécurité. Quand on nous donnait ces armes au camp Gisenyi, des militaires Français étaient présents. Nous les avons utilisées pour traquer l'ennemi qui est le Tutsi dans les communes. »

Le témoin déclare en outre que lors du repli général, les massacres des Tutsi ont continué sur le chemin de l'exil, alors que les Français protégeaient ceux qui fuyaient l'avancée du FPR jusqu'au Zaïre.

« Il nous a été dit qu'il n'y avait pas d'autre issue que traverser le lac, et c'est par là que nous sommes allés vers Bukavu en passant par Kibuye. Partout les Français montaient leurs armes et nous protégeaient, mais les massacres des innocents se poursuivaient. Par exemple là où leurs armes étaient montées près du pont Muregeya. Les français protégeaient la population en fuite, tout en participant au combat contre l'armée du FPR. J'étais moi-même en fuite avec les autres, mains armées. Après avoir traversé le pont, des Tutsi ont été massacrés par les Interahamwe en présence des français. Je peux vous amener et vous montrer où leur artillerie était basée. Et ils continuaient à prendre des gens, disant qu'ils allaient les secourir mais la vérité est qu'ils les tuaient tout le long du chemin. Jusqu'à notre arrivée à Bukavu, nous étions encore ensemble. Les Tutsi qui avaient été cachés à l'église par le père Maindron du Zaïre Nil à Rutsiro, dans l'ex- Kibuye, et remis aux Français avant mon départ, n'ont plus été revus. Où auraient-ils été amenés, alors qu'ils étaient pourchassés ? Le reste de la population fuyait et les Français nous disaient que le Tutsi était à considérer comme l'ennemi.

Arrivés à Bukavu, nous avons continué à être formés militairement et armés en dehors du pays, et il y avait même des hôpitaux où les Interahamwe se faisaient soigner. Il s'agit de ce dont j'ai été témoin, de ce que j'ai personnellement vécu. Je n'y ai vu personne d'autre que les Interahamwe, aucun blessé du génocide n'y a été soigné, c'est même vérifiable auprès de mon frère Gaudes, qui vit actuellement à Kayove, qui y travaillait. Cet hôpital était au quartier Mabanga pendant au moins quatre mois, de juillet 1994 à janvier 1995. »

75. Pascal Nkusi

Pascal Nkusi est un agriculteur rescapé de Bisesero, originaire l'ex commune de Gishyita où il réside même actuellement. Il fut blessé pendant le génocide et amené par les militaires français à Goma pour y être soigné. Il a été auditionné par la Commission le 18 décembre 2006 en tant que témoin des faits. Pascal Nkusi se dit témoin de la non assistance de personnes en danger, de traitements inhumains et dégradants, de la privation de nourriture ainsi que les amputations abusives effectuées à Goma.

« Mon premier contact avec les militaires français date de juin 1994, lorsque les Tutsi pourchassés de différentes régions et cachés à Bisesero ont accouru à l'arrivée des Français, espérant trouver du secours auprès d'eux. Les Français sont venus en compagnie des milices (Interahamwe), dont Twagirayezu, pour constater les soi-disant massacres des Hutu par les Tutsi. Ils nous ont demandés ce qui se passait réellement et nous leur avons expliqué comment nous étions pourchassés et massacrés. Nous leur avons même montré des corps de personnes qui venaient d'être tuées, certaines par balle et d'autres à coup de machette. Il y en avait qui agonisaient encore. Nous les avons suppliés de nous protéger ou nous aider à fuir, car nous venions presque tous de sortir de nos cachettes. Ils nous ont répondu qu'ils n'en avaient pas les moyens et sont repartis avec les Interahamwe en nous promettant leur secours dans deux jours.

Le lendemain, ils ne sont pas venus mais nous voyions un hélicoptère survoler les lieux. A partir de ce jour, les attaques ont été d'une grande envergure et il y a eu plusieurs morts du fait que nous étions, presque tous, sortis de nos cachettes. Les Interahamwe nous ont attaqués et ont tué environ milles personnes pendant que les hélicoptères survolaient la région et que les voitures circulaient aux alentours.

[...] Au troisième jour, les attaques ont continué et vers 14h ou 15h les Français sont enfin venus. Lorsqu'ils nous ont appelés, nous avons approché avec réticence. Ils ont rassemblé tous les blessés et ont amené les plus graves à Goma, pour les soigner. Ils les ont transportés par hélicoptères et les ont installés dans le jardin de l'hôpital de campagne des militaires français, tout près de l'aéroport de Goma mais n'ont commencé à les soigner que le lendemain.

Arrivés à Goma, les Français nous ont traités de façon dégradante et humiliante. Ils nous ont pris nos habits sales et les ont brûlés, nous laissant complètement nus durant toute une semaine, avant de nous donner des robes. Nous étions tous rassemblés dans une même tente sans distinction, hommes, femmes et enfants ensemble et nus. Pour nous laver, ils amenaient les blessés par groupe de dix, toujours mélangés hommes, femmes et enfants et ils utilisaient une pompe à eau comme

s'ils arrosaient des plantes. Nous avons par ailleurs été privé de nourriture. Les militaires français nous donnaient à la fin de la journée un biscuit et une bouteille d'eau dans un carton qu'ils déposaient sur chaque lit. Quand les habitants, dont les anciens réfugiés rwandais, sont venus nous voir, vu notre état famélique, ils ont commencé à s'apitoyer et nous apporter à manger. Les Français les ont chassés, leur interdisant de nous donner de quoi manger, sous prétexte qu'on risquait d'en mourir, car nous avons passé beaucoup de jours sans manger ».

Quant aux soins médicaux, il affirme :

« Ils ont commencé par établir une liste des blessés à soigner. Les premiers à être soignés, furent amputés abusivement. Les trois premiers, Munyankindi, Mukansonera et Gasarabwe, conduits dans la salle des soins, leurs bras ont été amputés alors qu'ils avaient des blessures légères. Certains, qui parlaient français, ont demandé aux militaires français pourquoi ils agissaient ainsi. Ils leur ont signifié qu'il est plus facile de traiter une plaie fraîche plutôt qu'une vieille. Les vieilles blessures, disaient-ils, sont souvent gangrenées. Parmi les autres blessés, il y en avait qui étaient programmés, inscrits sur une liste pour être amputés des jambes, moi compris car j'avais été blessé par balle à la jambe. Les autres étaient Ruhumuriza blessé par balle à la cuisse, Gaspard blessé par balle au genou et Habimana Jérôme blessé par balle à la jambe. Nous nous sommes alors révoltés, nous avons refusé ces amputations, les Français ont alors décidé de nous transférer au camp du HCR de Gituku où nous avons été mieux soignés. A mon sens, c'était la même idéologie génocidaire qui se poursuivait, puisque, en fin de compte, lorsque les blessés se sont révoltés, les militaires français nous ont transférés dans le camp des réfugiés du HCR à Gituku, où nous avons été soignés et guéri sans être amputés ».

76. Philémon Hakizimana

Philémon Hakizimana, rescapé de Bisesero, réside dans le district de Karongi, secteur de Rwankuba, province de l'Ouest, où il a été entendu par la Commission dans ses enquêtes complémentaires effectuées en dates du 14 juin 2006 et du 31 juillet 2007. Son témoignage porte sur l'abandon des Tutsi de Bisesero par les Français et les amputations abusives des membres des Basesero à Goma :

« Un jour, les militaires français étaient venus en avion lorsque j'étais blessé, couché dans un buisson sur la colline. Je ne pouvais pas quitter ma cachette à cause de mes blessures trop infectées, parce que j'avais été blessé par balle dans la poitrine et dans la jambe. Nous avons vu l'avion qui survolait au-dessus de nous jusqu'à Bigogo, mais nous n'avons pas pu savoir la finalité de ce survol. J'avais appris par la suite qu'ils cherchaient les Tutsi menacés et qu'ils avaient rencontré les milices qui venaient attaquer les survivants de Bisesero. J'avais aussi entendu dire que les milices avaient expliqué aux Français que c'étaient les Hutu qui étaient menacés, sur la foi de quoi les Français leur avaient dit de retourner à Gishyita, qu'ils leur donnaient trois jours pour éliminer tous le monde avant qu'ils reviennent.

Les Français sont revenus le 30 juin vers le soir, mes voisins m'avaient aidé à quitter ma cachette afin de les rejoindre. Nous étions beaucoup de blessés et les Français nous ont amenés à Goma. Nous n'avons reçu

aucun soin avant d'arriver à Goma, alors qu'il y avait des personnes qui souffraient gravement, dont moi qui avais des blessures trop infectées. Arrivés à Goma, ils nous ont dénudés tous, si bien que les anciens réfugiés rwandais au Zaïre nous envoyaient des habits. Les Français ont alors commencé à soigner les blessés à tour de rôle. Ils ont d'abord amené notre collègue Canisius, originaire de Kiziba, qui avait une blessure au pied, et apparemment la blessure pouvait guérir, mais il est revenu de la salle des soins, déjà amputé de sa jambe.

Au deuxième tour, une femme nommée Antoinette et blessée au bras a été amputée de son bras. Au troisième tour, un homme nommé Gasarabwe, qui avait une blessure visiblement légère sur le bras, a été amputé de son bras. Mon tour est arrivé, et ils m'ont conduit à la salle d'opération sur un brancard. En allant dans cette salle, j'expliquais au traducteur, un homme que nous avons rencontré là bas et qui parlait Kinyarwanda, que même s'ils m'amenaient, je n'allais pas accepter l'amputation. Ce traducteur avait transmis mon message et les Français s'étaient fâchés, l'un d'eux, nommé Christophe m'avait fait tomber du brancard et j'avais crié fortement. Ils m'ont alors dit que, puisque je refusais, je devais retourner chez moi. Je leur ai rétorqué que je ne connaissais pas le chemin qui retourne chez moi, que c'étaient à eux de me ramener au lieu de me couper la jambe. Je m'étais fâché également et je leur ai dit que s'ils ne pouvaient pas soigner ma jambe, qu'il la laisse et que j'en meure. Je leur ai dit ouvertement que j'avais découvert que leur objectif était l'amputation de nos membres, les jambes et les bras, mais que je n'allais pas accepter. » Ils m'ont alors ramené dans la tente sans me soigner. J'ai dès lors appelés mes compagnons à ne pas accepter les amputations.

Après moi, chaque blessé amené dans la salle d'opération refusait l'amputation et les Français étaient fâchés contre moi, en disant que j'avais influencé les autres pour qu'ils refusent les soins, et ils ont immédiatement cessé de me donner ma ration quotidienne des biscuits et de l'eau. Les autres malades partageaient discrètement avec moi leur part de ration et je profitais aussi de l'approvisionnement fournis par des anciens réfugiés de 1959 et de 1962. Les Français ont fini par transférer les blessés au camp de Gituku, excepté moi et deux autres personnes gravement malades. J'étais alors privé de nourriture, car les anciens réfugiés rwandais n'ont pas continué de nous approvisionner, pensant que tous les blessés avaient été déplacés. Ils nous ont finalement conduits vers Gituku pour rejoindre les autres, mais je souffrais atrocement de l'estomac.

A mon avis les Français avaient planifié l'amputation pour tous les blessés. Pour les premières personnes qu'ils ont amputées je pensais que ça pouvait être normal qu'un médecin examine un blessé et qu'il lui prescrive un traitement d'amputation. Mais alors, j'ai été surpris et inquiet par l'amputation de Kaneza qui était légèrement blessé au pied,

et d'une autre femme, qui avait été légèrement touché par balle au bras.

Nous avons fini par quitter le camp de Gituku transporté par un véhicule rwandais pour rejoindre le gouvernement rwandais, je pense que c'était les Inkotanyis qui l'avaient envoyé. Les blessés les moins graves ont été envoyés à l'hôpital de Gisenyi tandis que les plus graves ont été amenés à Kigali. C'est là où j'ai été guéri sans être amputé. »

77. Philippe Mbaraga

Philippe Mbaraga Originaire de Nkomero ex-commune de Murama, province de Gitarama, est âgé de 42 ans. En 1994, il était membre de la fédération de la Croix -Rouge et du Croissant Rouge et s'est réfugié au camp de Murambi. Il a été auditionné le 31/01/2007.

Selon lui aussi, l'opération Turquoise n'avait rien d'humanitaire : pas de médicaments, pas de nourriture, pas d'ambulance, pas de latrine au service des réfugiés concentrés au camp de Murambi etc. Les militaires français violaient par contre les filles et les femmes et n'étaient pas favorables au retour des réfugiés chez eux. Il affirme avoir vu un Français militaire pendant l'opération Turquoise qui est revenu après, sous la casquette d'un agent d'une ONG à Butare.

« Pendant la période que j'ai passé à Murambi, il n'y avait vraiment pas de quoi manger. Les Français ne nous donnaient que des biscuits et certains d'entre nous ont souffert de la diarrhée et de la déshydratation. Il y a même eu une vieille femme qui est morte à cause de la faim, alors que des déplacés qui étaient dans d'autres camps que Murambi, recevaient la nourriture de la part de certains organismes internationaux. Dans le camp de Murambi, les Français n'acceptaient pas que des ONG viennent nous fournir des nourritures et médicaments. Or, il y avait des rescapés parmi lesquels on trouvait beaucoup de blessés. De même, les Français profitaient de cette situation de faim et amenaient des femmes et des filles dans leurs tentes et leur donnaient du riz et des conserves. Ils en profitaient pour leur solliciter de faire avec eux des relations sexuelles. Dans les conditions d'une vie normale, je crois, ça n'aurait pas été possible. Parmi ces Français, il y avait un certain Thierry et un autre qu'on appelait Mapengo [édenté] parce il mettait des dents artificielles que des fois il enlevait. Pour survivre nous nous arrangions pour échanger ces biscuits contre de l'argent avec lequel nous achetions des légumes, des haricots et des patates douces. Parmi les ONG qui distribuaient dans d'autres camps il y en avait une dénommée « SOLIDARITE ». Elle comptait parmi ses membres des Américains, selon ce qu'ils m'ont révélé. Ce sont ces derniers à qui je me suis adressé, pour laisser entrer des vivres dans notre camp aussi.

La sécurité dans le camp se détériorait au fur et à mesure, à cause des Interahamwe qui devenaient nombreux autour et qui par moment entraient pour chercher leurs victimes. Les militaires français les laissaient entrer à l'intérieur du camp, mais nous nous étions organisés pour assurer notre sécurité en suivant de près les mouvements d'entrée. C'est ainsi que nous avons repéré une fille armée de pistolet que les militaires français avaient laissé entrer. Par la suite cinq hommes identifiés comme des Interahamwe sont venus la nuit à bord d'une voiture. Ils se sont opposés à la fouille de routine et se sont introduits dans le camp. Nous les avons surveillés toute la nuit et les avons empêché d'entrer dans des halls. Le lendemain matin, nous les avons fouillés et avons découvert qu'ils avaient 120 cartouches. Nous les avons dénoncés aux Français. Ces derniers ont attrapé trois d'entre eux, les ont mis dans un hélicoptère. Ils nous disaient qu'ils allaient les jeter dans la forêt de Nyungwe. Les deux autres ont pu s'échapper.

D'autres Interahamwe avaient également réussi à entrer dans le camp, notamment une sentinelle de l'école secondaire de l'association des parents de Gitwe (ESAPAG). Comme le gouvernement venait d'être mis en place à Kigali, nous avons supplié les chauffeurs américains pour nous tirer de là et nous conduire dans la zone libérée. Ils se sont excusés disant qu'ils allaient à ce moment là à Bujumbura et qu'ils allaient s'entendre avec le FPR dès leur retour, pour nous évacuer du camp. Deux semaines après, c'était dimanche autour de 15 heures. Ils sont revenus et nous ont fait monter dans les camions. Les militaires français étaient contre cette évacuation. Ils nous faisaient signe que nous allions nous faire égorger par les Inkotanyi. Ils ont essayé de faire descendre de force le personnel médical qui était avec nous dans le camion. Nous nous sommes entassés sur eux, et les Français nous ont dégagé avec des coups de crosse et de matraque. Ayant tous résisté et devant maintes supplications mêlées de pleurs, ils nous ont finalement laissés partir. Ils voulaient au fait les tuer. Même avant ils n'étaient pas en bons termes. Ils avaient tenté de les tuer un jour hors du camp sous prétexte qu'ils semaient la zizanie au sein des réfugiés ».

78. Pierre Célestin Ngarambe

Pierre Célestin Ngarambe alias Zairois est originaire de Kisaro dans le district de Rulindo en province du Nord. Emprisonné pour génocide, il a été libéré le 26/01/2007 après avoir purgé sa peine de 12 ans d'emprisonnement ferme. Comme Interahamwe il a reçu une formation militaire à Gabiro et a travaillé sur les barrières dans la ville de Kigali pendant le génocide de 1994. Actuellement il est chômeur et vit à Gisozi dans la ville de Kigali. La commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 26/07/2007.

Son témoignage porte sur la formation des Interahanwe par les Français assistés par des militaires rwandais. Il rapporte :

« En date du 14/12/1993, un certain Maurice Habimana envoyé par le président des Interahanwe à Gatsata est venu chez moi pour me dire que le lendemain je devais me rendre à Gabiro. Je suis allé voir le président chez lui pour plus d'éclaircissements. Il m'a alors dit que je dois aller à Gabiro le lendemain en compagnie d'autres Interahanwe pour recevoir une formation militaire. Il a ajouté que je ne dois pas me faire des soucis car nous serions payés et engagés dans l'armée. Le lendemain le 15/12/1993, des bus sont venus nous prendre. Nous étions plus ou moins 600 personnes. Madame Karushara conseiller du secteur Kimisagara, le conseiller du secteur Muhima, Gahigi conseiller du secteur Gatsata, quelques responsables des Interahanwe comme Bugande, Setiba ont assisté à notre départ. Nous sommes arrivés à Gabiro le 15/12/1993.

Le matin, nous faisons d'abord une course et puis nous allions au champ de tir dans une grande vallée qui se trouve derrière le camp militaire. Nous apprenions à tirer sur une cible en carton accroché sur une planche et sur lequel figurait une silhouette d'homme. Il fallait viser la tête. Ce sont des Français qui nous donnaient des points et ils récompensaient ceux qui avaient bien visé moyennant une bouteille de bière de banane. Ces Français qui nous amenaient des munitions par hélicoptère. Ils étaient souvent accompagnés par Mathieu Ngirumpatse, président du MRND et assistaient à la séance de formation politique qui était dispensée dans l'après midi. Pendant cette formation, l'objectif du cours était de nous faire comprendre que notre ennemi était non seulement les Inkotanyi mais aussi tout tutsi. Ils nous ont dit qu'il y avait quelque chose de terrible qui allait se produire, et qu'à ce moment, nous devrions exterminer tout Tutsi. Après avoir entendu ces paroles, certains d'entre nous ont eu peur et ont commencé à désert.

Notre formation était organisée de façon que 10 miliciens étaient encadrés par un militaire rwandais et 20 militaires rwandais étaient sous les ordres d'un Français. Après un certain temps les Belges qui étaient dans la MINUAR ont appris qu'il y avait des formations militaires organisées clandestinement par le gouvernement et ont commencé à faire des patrouilles dans tous les endroits soupçonnés. Chaque fois que les officiers rwandais apprenaient que les Belges allaient passer au camp, ils nous cachaient dans la brousse et attendaient qu'ils soient repartis pour continuer la formation. La formation a duré deux semaines. A la fin, certains d'entre nous qui habitaient près du Conseil National de Développement, Parlement rwandais (CND) ont reçu la mission de surveiller et de dénoncer toute personne qui rendait visite aux Inkotanyi hébergés dans l'enceinte du C0ND depuis le 28/12/1993 ».

79. Raphaël Kamanzi.

Raphaël Kamanzi né en 1954 à Mutwa, secteur de Yaramba, commune de Nyakizu, était assistant médical à l'Hôpital universitaire de Butare de 1976 à avril 1996. Pendant le génocide, il s'était réfugié au camp de Murambi. Actuellement, il est agent du Centre CARAES de Butare. Il a été auditionné le 03/11/2006.

Il affirme que les militaires français de l'opération Turquoise ont délaissé aux mains des Interahamwe une rescapée qui leur avait demandé secours, il dénonce leur hostilité aux réfugiés tutsi, le viol et autres abus sexuels sur des rescapées, ainsi que l'absence de caractère humanitaire de cette opération.

Voici son récit :

« Vers le 19 avril 1994, j'ai entendu parler d'un avion français de type Hercule qui a atterri à Butare, il paraît qu'il était venu évacuer les ressortissants français qui y résidaient. Pendant cette opération d'évacuation, ils circulaient à bord d'un véhicule lorsqu'ils ont vu Dévota qui était femme de ménage chez les Blancs, encerclée par les Interahamwe de chez Nyiramasuhuko. Elle a crié au secours, les suppliant de l'aider. Les militaires français l'ont tirée de là, mais au lieu de la sauver, ils l'ont abandonnée aux mains des autres Interahamwe dans le parking de l'hôpital universitaire en lui disant « Tu te souviendras toujours de nous ». Par chance, elle a survécu et s'est mariée à un Blanc, de nationalité suisse, je crois.

Quand la situation commençait à s'empirer à Butare, je suis parti de chez moi et je me suis dirigé vers l'hôpital universitaire. Je m'apprêtais à entrer dans le parking de l'hôpital quand j'ai surpris la voix d'un militaire des FAR dont je ne connais pas le nom, ordonnant de tuer tous ceux qui se trouvaient dans le parking précisant que tous sont des Inyenzi. J'ai rebroussé chemin et j'ai pris la route venant de Mpare où j'ai croisé des militaires des FAR. Ils nous ont arrêtés. J'étais avec ma famille : ma femme et huit enfants. Un des militaires nous a regardés en allumant sa lampe torche. Il m'a reconnu et nous a laissés partir. Quand j'ai voulu retourner chez moi, j'ai vu les Interahamwe en train de détruire ma maison. J'ai été bouleversé et je me suis résolu à aller à Gikongoro la même nuit. C'était le dimanche 3 juillet 1994.

Sur mon chemin, j'ai rencontré un commerçant prénommé Thomas, qui avait un minibus. Je lui ai donné de l'argent pour me conduire avec ma famille et deux autres personnes qui s'étaient jointes à nous. Nous avons pris la route vers Kibeho. A Kigeme, nous avons rencontré deux militaires dont celui qui m'avait sauvé la vie. Ils sont montés dans notre minibus. Arrivés à Gikongoro, nous avons vu un véhicule de militaires français et nous l'avons suivi parce que j'avais entendu dire qu'ils étaient venus en mission humanitaire. Ce véhicule nous a échappé de vue au niveau de l'évêché. J'ai alors rencontré l'Abbé Hormisdas, ancien directeur du collège Christ-Roi de Nyanza. Quand je lui ai demandé

l'information de savoir où étaient passés ces Français, il m'a craché dans les yeux me rétorquant que nous avons trouvé un moyen de les intimider en invoquant les Français. Mais par après, il a eu peur des deux militaires qui étaient avec nous et m'a dit de le suivre pour nous montrer leur résidence. Il a pris son véhicule, et nous l'avons suivi dans le minibus jusqu' au quartier général de l'opération Turquoise à Gikongoro au centre SOS. Il a clignoté et j'ai compris que c'était là.

Nous sommes descendus du minibus, et je me suis approché d'un Français qui était de garde. Il m'a immédiatement demandé : « Es-tu Tutsi ? ». J'ai répondu : « Oui ». Il m'a chassé, il m'a ordonné de m'en aller. C'était vers 11 heures. Persuadé qu'ils étaient en mission humanitaire, j'ai refusé de m'en aller. C'était en bas de la route goudronnée. J'ai traversé la route et je me suis assis de l'autre côté, en haut, au bord de cette route avec ma famille et Joseph que j'ai rencontré au SOS. Toutes les trente minutes environ, je retournais pour supplier le Français de garde d'avoir pitié de nous et de nous laisser entrer. Vers 14 heures, j'ai vu le véhicule du général Gatsinzi sortir de ce quartier français. Je me suis précipité devant son véhicule lui barrant la route. Il me connaissait de visage, ses enfants étaient à l'école maternelle avec les miens à l'école des sous officiers (ESO). Il m'a immédiatement demandé si j'avais un problème, je lui ai exposé mon cas. Il est retourné à l'intérieur intercéder pour nous et, en sortant, il a dit qu'ils avaient accepté de nous loger, qu'ils allaient venir nous faire entrer.

Après son départ, les militaires français m'ont ordonné d'aller à Murambi à pied, alors que la route était remplie d'Interahamwe et j'ai refusé. Ils m'ont demandé de leur expliquer comment je suis parvenu à arriver là, je leur ai répondu que c'était mon secret. Fin des fins, à 17h30, ils nous ont emmenés dans le camp de Murambi.

A Murambi, la vie y était très dure, il n'y avait pas de vivres suffisants pour des personnes qui avaient connu une période aussi pénible que la nôtre. De temps en temps, les Français nous donnaient un paquet de biscuits pour chaque adulte et pour deux jours. Un enfant ou un mineur recevaient la moitié. Puis, après quatre jours, ils nous donnaient un peu de maïs et de haricots. Le problème est que ces vivres étaient souvent distribués par des gens travaillant pour des Français dont la plupart était des Interahamwe. Ces derniers nous donnaient sciemment une très petite quantité et allaient vendre le reste en ville ou le donner à leurs amis. La distribution était supervisée par les Français. Les rescapés s'en plaignaient, mais les Français restaient indifférents à cette injustice.

Il y avait des génocidaires de renom, je me souviens d'un certain Bisu, de Matwi, qui ont écopé d'une peine capitale et exécuté ici à Butare et d'Albert Mudenge qui travaillait au Rectorat. Lorsque nous dénoncions un Interahamwe, ils le transportaient à Cyangugu par hélicoptère et revenaient nous mentir qu'ils l'ont jeté dans Nyungwe. En plus, ils violaient les filles. Ils profitaient de cette vie précaire dans le camp pour

abuser sexuellement des filles rescapées qui y étaient réfugiées. Ils les emmenaient dans leurs tentes, organisaient des fêtes dansantes, leur donnaient de l'alcool, de l'eau potable et du pétrole et couchaient avec elles, ils en avaient fait des prostituées.

Comme j'étais infirmier, j'ai essayé de soigner les malades, mais les militaires français m'ont refusé des médicaments. Un jour, après les avoir beaucoup supplié, ils m'ont donné des sérums sans accessoires appropriés à tel point qu'ils ne pouvaient pas servir. Constatant cette mauvaise volonté des Français, j'ai sollicité des médicaments au Dr Edison Twagiramungu de l'hôpital de Kigeme, et c'est grâce à la provision qu'il m'a donnée que j'ai pu soigner certains malades gravement touchés. C'est moi-même avec Eliphaz Nzajyibwami, Callixte Kanamugire qui avons pris l'initiative d'installer une infirmerie. Nous travaillions avec quelques filles. Ils avaient refusé de nous installer des toilettes. On s'arrangeait n'importe où sur la colline. C'est moi-même qui ai pris l'initiative de faire creuser les latrines par un garçon prénommé Philippe. C'était un volontaire de la croix rouge.

Le 23/07/1994, je me trouvais dans le camp de Murambi avec un groupe d'autres rescapés. Les militaires français nous ont demandés nos cartes d'identité. Vers 8h du matin, ils nous ont mis dans un minibus et six d'entre eux nous ont escortés. J'étais avec Eliphaz Nzajyibwami et Callixte Kanamugire. Arrivés sur une colline qui s'appelle Remera, le militaire qui était au volant a freiné le véhicule. Les autres sont sortis du minibus et ont plaqué leurs fusils sur nous. Ils nous ont ordonnés de sortir et nous ont dit de tourner le dos. Puis, ils nous ont donné un second ordre en disant : « les mains contre le talus ». Nous avons refusé d'obtempérer. Ils ont dit une troisième fois : « couchez-vous, c'est l'ordre ». Je ne sais pas ce que les autres ont fait, mais moi je me suis mis à genoux. Leurs fusils étaient toujours plaqués sur nous. Mes autres camarades criaient en demandant pardon. Ces militaires se sont parlés à l'écart et par après, ils nous ont ordonnés de nous lever et de retourner dans le minibus. Nous sommes retournés à Murambi sans trop comprendre le mobile de cet épisode de terreur. Une fois que nous étions de retour à Murambi, j'ai appris plus tard que c'était des Interahamwe qui nous avaient accusés de ne soigner que des tutsi.

Arrivés au camp, ils nous ont dit : « Arrangez-vous pour trouver des matelas à mettre dans l'infirmerie dans cinq minutes, si vous prétendez soigner les gens, sinon nous allons tirer ». Ils le disaient en programmant le chronomètre. Nous avons pris les matelas des élèves de Kigeme. Les Français se sont écriés parce que nous venions de réussir l'épreuve. Les gens du camp étaient venus nombreux voir ce qui allait se passer. C'était vers 10 heures. Ce jour là, ces Français m'ont empêché de soigner un Tutsi rescapé qui souffrait du chorela. Ils l'ont chassé du camp en disant qu'il fallait le laisser mourir. Je ne sais pas ce qu'il est devenu, parce que nous avons quitté le camp le 24 juillet à 13 heures sans avoir rien appris de ses nouvelles ».

Nous avons exprimé le besoin de regagner la zone libérée par le FPR et avons dressé une liste de plus ou moins 150 personnes. Mais les Français nous refusaient de quitter alors qu'ils évacuaient les gens à Cyangugu à bord d'un hélicoptère. Ils nous répondaient : « Adressez-vous à Paris, quant à nous, nous n'avons rien à voir avec le FPR ». Par surprise, le 24 juillet 1994, les Blancs, autres que les Français, les Américains je crois, sont arrivés avec deux camions à carrosserie en bois. Ils ont fait plusieurs tours, vidant le camp de Murambi vers Cyizi. Les Français ont été aussi surpris. J'ai été évacué au premier tour dans le deuxième camion. En arrivant à la barrière de Kinunga gardée par les Français, ils ont empêché aux camions de la franchir en posant comme condition que je descende d'abord. Conscient des tortures et des tentatives d'assassinat de la veille, tout le monde a hurlé s'opposant à ce que je descende.

Enfin, un Français avec son arme en main est monté dans le camion, menaçant de tirer sur tout le monde si je ne descendais pas. Je me suis dit que tout ce monde allait mourir à cause de moi, et je me suis mis à découvert. Il m'a demandé : « Toi aussi tu pars ? ». Je n'ai rien dit. Il a répété la même question « Toi aussi tu pars ? ». Je me suis toujours tu. Il m'a menacé de tirer s'il posait la même question pour la troisième fois et que je ne répondais pas. Je me suis décidé et j'ai répondu : « Je pars ». A cette réponse tout le monde a hurlé et a applaudi. Il est redescendu et les autres ont dégagé la barrière, laissant les camions franchir. Nous sommes descendus sur la place du marché de Cyizi après avoir franchi la barrière des soldats du FPR érigée sur la rivière Mwogo. C'était vers 16 heures. Les camions sont retournés à Kigeme pour amener d'autres».

80. Raphaël Kirenga

Raphaël Kirenga, né en 1974 à Kabuga, dans la cellule Butare, secteur Mbazi, district de Huye, province du Sud, il était un Interahamwe en 1994. Il a été auditionné le 5/10/2006, le 14/12/2006 et le 16 mai 2007 à Butare. Il est détenu à la prison de Karubanda, pour crime de génocide.

Son témoignage porte sur la présence des militaires français à Butare avant et pendant le génocide de 1994. Il explique comment ils ont été, lui et ses deux autres compagnons, arrêtés par des militaires français à Murambi et jetés de l'hélicoptère, et révèle qu'à Kibeho, ces derniers amenaient les personnes qualifiées d'Inkotanyi à une destination inconnue.

« Depuis 1993, j'étais sentinelle au home Icumbi de l'évêché de Butare, ce qui me permettait d'être au courant de ce qui se passait dans cette

ville. Les militaires français, je les ai vus pour la première fois en 1993. Ils venaient souvent pour 3 ou 4 jours dans la ville de Butare puis repartaient. La première fois que je les ai vus à l'hôtel Ibis, ils étaient en train de boire. Ils se sont bagarrés avec une Américaine qui travaillait dans le domaine de la pisciculture.

Par ailleurs, en avril 1994 vers le 21 ou le 22, un avion est venu à Butare. Il est arrivé vers 17 heures 30 et c'était un gros porteur. A cause de sa grandeur, il a atterri difficilement à l'aérodrome de Butare après plusieurs tours au dessus de cette plaine pour s'ajuster. Après 40 minutes, le génocide a commencé dans la ville de Butare. Quand cet avion a atterri, j'étais chez moi à environ 300 mètres de l'aérodrome, mais il y avait un policier qui s'en est approché, et qui m'a dit que cet avion avait un drapeau français. Ce policier assurait la sécurité du bourgmestre Kanyabashi et nous vivions ensemble. Il m'a expliqué que cet avion transportait des militaires et m'a révélé qu'il a pu parler avec un militaire rwandais qui était à bord, qu'il lui a fait savoir qu'ils venaient combattre les Inkotanyi dans la ville de Butare, ce dont il est allé directement informer le Bourgmestre Kanyabashi.

Le 1/07/1994, le soir vers 17h30, j'ai vu encore une fois des militaires français dans des jeeps à l'hôtel Faucon. Je crois que c'était même un vendredi. Nous avons une barrière devant le motel Ineza, à 80 mètres de l'hôtel Faucon. Les soldats du FPR avançaient et combattaient à Mwurire et à Save. A cause de cet affrontement, il y avait beaucoup de voitures des gens qui fuyaient. Les militaires rwandais avec les Interahamwe, moi-même j'étais un Interahamwe et j'avais quitté notre barrière pour donner du renfort, nous nous sommes mis à empêcher la population à fuir. Nous les avons arrêtées à la barrière devant l'hôtel Faucon. Nous étions armés, certains de gourdins, d'autres de lances, et d'autres encore de fusils. Entre temps, les militaires français sont arrivés et ont pris leurs positions à côté des arbres le long de la route devant l'hôtel Ibis et l'hôtel Faucon, de peur d'être attaqués ou agressés.

Vers 19h00, les véhicules arrêtés étaient devenus si nombreux qu'ils arrivaient jusqu'à l'Université nationale du Rwanda. Les militaires ont ouvert la barrière laissant les véhicules passer en prenant la direction de Gikongoro, le seul chemin libre. Les Français, eux, étaient en position de tir sur un seul côté des deux hôtels, observant ce que nous, soldats rwandais et Interahamwe, faisons pendant plus ou moins 30 minutes sans intervenir avant d'aller chez Mgr Gahamanyi. Je suis retourné à la barrière devant le motel Ineza. En fait, c'est nous qui gardions également l'évêché. Il y avait à peu près 40 mètres entre celui-ci et notre barrière, et j'y faisais souvent des rondes. Mis à part les Interahamwe, l'évêché était aussi gardé par les militaires et d'autres personnes qui étaient chargées de la défense civile qui étaient armées de fusils.

Alors que j'étais à la barrière qui descendait à l'hôtel Faucon devant le motel Ineza, j'ai appris qu'une personne de couleur blanche du nom de

Marie Hutler avait été arrêtée par des soldats du FPR à Save le 1/7/1994 et que Mgr Gahamanyi en a informé les soldats français qui avaient décidé d'aller le chercher. C'était autour de 19h30, 20h00. Ils ont pris leurs véhicules, sont passés par l'hôtel Faucon et ont pris la direction du Groupe scolaire vers Rwasave. Nous les voyions par cette barrière monter vers Save, leurs voitures étaient reconnaissables par leurs phares jaune clair. Arrivés au niveau de Rwagatoki, les soldats du FPR ont tiré sur eux, ils ont rebroussé le chemin et sont revenus dire à Mgr Gahamanyi qu'il leur a été impossible d'arriver à Save et donc, de ramener Hutler, parce qu'ils n'étaient pas suffisamment armés pour combattre les Inkotanyi. Cette nuit-là, il est venu un grand avion à Butare qui les a embarqués. Ils venaient de se rendre compte qu'ils ne pouvaient pas garder la ville de Butare. Ils sont retournés à Gikongoro, mais Mgr Gahamanyi est resté chez lui.

Le samedi 02/07/1994, le FPR avait encerclé toute la ville. Dimanche matin en date du 3 juillet autour de 6h30, les Interahamwe sont allés dans la vallée pour voir où étaient les positions des soldats du FPR. Ceux-ci leur ont tiré dessus et les Interahamwe sont rentrés en ville. Vers 11h00, les soldats du FPR ont attaqué la ville de Butare, ils étaient à plus ou moins 100 m de chez l'évêque au niveau de l'Institut Catéchétique Africain (ICA), côté de l'hôtel Faucon, quand les Français arrivaient en véhicules protégés par deux hélicoptères, ce qui a arrêté l'avancée du FPR. D'après ce que m'a dit l'abbé Sekamana : « les Français sont venus chez l'évêque en lui disant que ceux qui voulaient se réfugier au Burundi pouvaient y aller.

Les véhicules français, les bus et d'autres véhicules privés les attendaient à l'hôtel Faucon. Mgr Gahamanyi leur a signalé qu'il y avait des gens à travers toute la ville. Les Français sont allés les évacuer. Ils ont récupéré aussi ceux qui étaient à Ngoma. Ils sont allés prendre un camion à l'ESO pour évacuer toutes ces personnes. Entre temps, pour contrer la progression du FPR, en les empêchant de dépasser ICA, les soldats français avaient bloqué toutes les routes donnant accès à celle goudronnée, celle de chez Gicanda, qui passe près de la gare routière et devant l'hôtel Faucon, en position de tir vers ICA où se trouvaient les soldats du FPR.

Mgr Gahamanyi, d'autres dignitaires et les épouses des soldats ont été escortés par les militaires français dans des bus qu'ils avaient pris à l'ESO. Mais il y avait un autre véhicule à bord duquel se trouvaient d'autres personnes, dont l'abbé Sebera, que nous n'avons pas revus. On les a tués. Moi, je suis monté dans un camion dans lequel se trouvaient des sœurs et les personnes évacuées de Ngoma. Nous sommes passés à l'école sociale de Karubanda pour évacuer les personnes qui s'y trouvaient. Par ailleurs j'ai appris qu'il y avait des enfants, dont Marie Michel qui travaille actuellement à l'économat, qui ont été évacués par des bus vers Bujumbura. Le nombre de véhicules : les camions militaires,

les bus et ceux des particuliers, étaient environ 200. Il y avait aussi des motos.

Arrivés sur la route menant à Gikongoro, nous avons rencontré beaucoup de soldats rwandais fuyant le FPR. Par contre, il n'y avait personne à Gahenerezo, le FPR avait occupé Kabuga, les soldats étaient partout dans la vallée. Ils avaient monté un barrage routier au niveau de CONFIGI qu'ils ont dégagé pour laisser passer tout ce monde. Passés cette barrière, les Français ont bombardé Gihindamuyaga sur les positions du FPR et ont demandé aux chauffeurs des véhicules qui étaient derrière d'augmenter de vitesse. Toute cette opération s'est passée dimanche le 3/07/1994.

A Murambi, ils nous ont mis dans un camp. Après un certain temps, ils y sont venus fouiller. Les bérets rouges français nous ont pris, moi, Alexis et Théodore Mbarushimana, nous ont ligotés et torturés. Ils nous ont attachés les bras derrière le dos, puis battus avant de nous menotter, au centre SOS où ils nous ont torturés toute la nuit en nous demandant ce que nous étions venus faire. Le lendemain matin, ils nous ont pris nos cartes d'identité, et nous ont embarqués par hélicoptère, bras toujours attachés, mais les jambes libres. Dans l'hélicoptère, il y avait des militaires à bérets noirs, trois dans la cabine et trois autres derrière. Ils sont allés nous jeter. Alexis a été jeté le premier à Kamana, Mbarushimana a été jeté à Ndago.

Moi j'ai été jeté le dernier à Nyakizu dans une parcelle des maisons des Tutsi détruites par les Interahamwe près d'une école des protestantes. Ils ont descendu l'hélicoptère à un niveau de 6 ou 7 mètres, ils m'ont poussé dehors. Ils sont partis et l'hélicoptère est revenu après environ six minutes, voir mon sort parce qu'ils nous avaient pris nos cartes d'identité alors que toute personne qui n'en avait pas devrait être tuée. La population m'avait encerclé. J'ai été conduit à Nyakizu où j'ai été sauvé par une certaine Anne Marie qui me connaissait et qui s'est faite passer pour ma tante paternelle. Elle a dit que j'étais son neveu. Ils m'ont relâché et je suis allé à Kibeho. Mais une des deux personnes jetées avant moi a été tuée parce qu'on lui a demandé d'où elle venait et elle a répondu qu'elle travaillait chez Mgr Gahamanyi et ils ont conclu qu'il était tutsi parce que « Toute personne travaillant chez Monseigneur est tutsi ». A Kibeho j'ai vu les Français à plusieurs reprises, au moins huit fois, transporter les gens qu'ils attrapaient à la rivière Akavuguto et qu'ils qualifiaient d'Inkotanyi. Ils étaient ligotés les bras derrière le dos, assis sur le capot de leurs jeeps et les amenaient à un endroit inconnu. Personne ne savait où ils les emmenaient.

A Butare, il y avait également quelqu'un qui s'appelait Baussac dont on disait qu'il était un militaire français. Il était garagiste et propriétaire du garage MCM en face de l'ESO. Il se mêlait des activités de la préfecture, et quand tout le monde avait fui, il était resté à Butare. Il veillait sur les maisons des Français. Toutes les autres maisons ont été pillées, mais

celles gardées par Baussac sont restées intouchées, car on avait peur de lui ; il avait un fusil et on pensait qu'il pourrait tirer sur ceux qui viendraient voler. Une sentinelle originaire de Save qui gardait les maisons des français intimidait les gens en leur disant qu'il allait les dénoncer à Baussac. Je l'ai revu vers le 15 juillet 1994 à Kibeho accompagné d'une soeur blanche et des soldats français quand les Inkotanyi avaient déjà pris Butare. Ils étaient venus prendre des documents à l'école secondaire Marie Merci ».

81. Jean de Dieu Tuyisenge

Jean de Dieu Tuyisenge est un ancien sous-lieutenant, originaire de l'ex-commune de Rutongo, ex-Kigali-Ngali, qui a été recruté le 3/9/1990 pour le service militaire à l'Ecole supérieure Militaire (ESM). Il y a reçu une formation accélérée de neuf mois, après quoi il a été affecté à la gendarmerie, groupement de Kigali qui opérait à Kacyiru. Dès le 30.6.1991, il a été sur le front pendant deux mois avec le 5^{eme} bataillon de l'unité de la gendarmerie spécialisée pour le combat. De retour, il a été transféré au service technique de la gendarmerie de Kigali, jusque fin 1992. Début 1993, il a été envoyé à Gisenyi pour renforcer le groupe de gendarmes qui devaient arrêter les massacres des Tutsi de Gisenyi. Trois ou quatre mois après, il a été respectivement déployé au service technique de la gendarmerie de Kigali, au Centre d'instruction et d'entraînement (CIE) de Bugesera au groupement de Gikongoro et au groupement de Ruhengeri d'où il est parti en stage à l'ESM jusqu'au 6.4.1994. Actuellement, il est emprisonné pour crime de génocide, et a été entendu par la Commission en dates du 17 Août 2006, 29 août 2006 et du 9 mars 2007. Il témoigne sur la responsabilité des militaires français dans le génocide, notamment par t la formation des milices, l'encadrement serré des Far, le soutien inconditionnel du régime de l'époque, et leurs activités sur les barrières, ainsi que la participation au combat.

« Les Français ont joué un rôle très important parce qu'ils sont parmi ceux qui ont formé des gens qui ont été utilisés pour tuer. Il y a un groupe qui s'appelait 'TURIHOSE' [signifiant nous sommes partout], qui était constitué par des Interahamwe et les Impuzamigambi. Les Impuzamigambi étaient la jeunesse de la Coalition pour la défense de la République (CDR). C'était un groupe dans lequel ceux qui n'étaient pas ethniquement mélangés pouvaient entrer. C'était un groupe qui avait reçu un entraînement pour accomplir des actions spéciales. [...] Les Français, à ce moment là, formaient des 'TURIHOSE' à Kibugabuga, ce que je dis, c'est ce que j'ai vu, même si je ne me souviens plus des noms. Un Français travaillait avec un sous- lieutenant qui s'appelait Toussaint, qui était un des chefs des Commando de recherche et d'action en profondeur (CRAP). [...] Je le connaissais bien, nous avons étudié ensemble.

Dans ce cadre, les militaires français du groupe Département d'assistance militaire (DAMI) ont entraîné les Interahamwe à Nyakinama, ainsi que les ex-Far et Interahamwe à Gabiro. Les ex-Far qui avaient reçu la formation de la phase individuelle ainsi que les Interahamwe ayant le même niveau suivaient des entraînements identiques. Ces deux groupes avaient des cartes d'identification différentes. Les ex-Far avaient une carte portant mention de leur numéro matricule et après la formation ils étaient intégrés dans l'armée. Tandis que les autres avaient la carte TURI HOSE et rentraient chez eux après la formation ».

Il évoque en outre la présence des militaires français à différents niveaux dans l'armée rwandaise de l'époque :

« J'ai personnellement travaillé avec un gendarme français qui avait le grade d'adjudant-chef nommé Charles Jacky et qui était conseiller technique au garage du service technique de la gendarmerie. J'ai constaté que, chaque fois, lorsqu'il me conduisait en ville pour contacter les commerçants ou d'autres garagistes, ce militaire passait d'abord au bureau de l'ambassade de la France, sûrement pour donner des rapports de la situation et recevoir des directives nécessaires. J'ai connu d'autres militaires français affectés dans d'autres services tel que le colonel Dany, conseiller du chef de l'état major, le major Carson qui travaillait au fichier central, et six autres affectés à l'EGENA dont les noms m'échappent. Il y en avait aussi un autre qui était conseiller à la présidence de la République.

Je connais également deux autres qui étaient affectés respectivement à l'état-major de la gendarmerie et à l'état-major de l'armée, ainsi que celui qui était conseiller au ministère de l'intérieur. Aussi des militaires français ont donné une formation « CRAP » plus avancée par rapport à celle des commandos. C'est le sous-lieutenant Toussaint chef du groupe « CRAP », qui nous a donné cette formation. Nous avions la mission spéciale de mener des opérations de reconnaissance dans le camp ennemi, tuer les Tutsi et ériger des barrières sur les routes. A ce titre, je rappelle que ce groupe avait bloqué les routes le jour où les ex-membres du parlement à base élargie avaient prêté serment ».

Il décrit en plus le soutien inconditionnel de la France au régime ségrégationniste de l'époque : *« En fait, dès le début de la guerre d'Octobre 1990, plusieurs pays sont intervenus pour appuyer le gouvernement rwandais notamment, la France, l'ex- ZAIRE et la Belgique. Le gouvernement rwandais avait réparti les tâches entre ces intervenants étrangers, et la France jouait le rôle de la police administrative chargée de contrôler les laissez-passer et autres papiers d'identité. C'est dans ce cadre que les militaires français avec les gendarmes tenaient des barrières à chaque entrée de la ville de Kigali. Une barrière a d'abord été érigée à Shyorongi pour être transférée*

ensuite à Giticyinyoni, une autre était à Nyacyonga, et la dernière à un endroit dénommé « kuri cumi n'icyenda » [dix neuf] du côté de Kabuga.

Les militaires français étaient suffisamment informés pour effectuer un contrôle ethnique sur base des pièces d'identité et de la morphologie. Lorsqu'une voiture arrivait à une des barrières, ils vérifiaient les pièces d'identité et le gendarme rwandais traduisait. Si la personne contrôlée était tutsi, ils la faisaient sortir de la voiture et l'amenaient au fichier central. C'est ainsi que vers fin de 1991 les militaires français ont fait sortir une fille nommée Julienne de la voiture à la barrière de Giticyinyoni. Moi et un collègue gendarme du nom de Burahima sommes arrivés à cette barrière lorsque les autres passagers, qui étaient avec elle, criaient et pleuraient en disant que les Français avaient amené la fille. Les Français l'ont gardée après avoir constaté qu'elle était tutsi. J'étais là. Ils l'ont conduite dans un garage désaffecté situé près de la barrière. Quelques temps après, ils sont revenus avec elle. Elle pleurait. Finalement, j'ai su par ses amies que ces Français l'avaient violée. Elle a été ensuite conduite au Fichier central par un véhicule de la gendarmerie. Je n'ai pas su la suite.

Si au fichier central l'identité tutsi était confirmée, la personne arrêtée était tuée et son corps déposé à la morgue du Centre Hospitalier de Kigali centre hospitalier de Kigali (CHK) qui lançait des communiqués nécrologiques pour signifier aux membres de la victime que son corps avait été retrouvé dans la rue. Par après, les cadavres des Tutsis tués étaient jetés dans le parc national, ou tout simplement dans les buissons, puisque le CHK commençait à se rendre compte de ce qui se passait réellement.

Par ailleurs au retour du président Habyarimana de France, le 3/10/1990, il a convoqué une réunion des chefs d'état-major de la gendarmerie et de l'armée, ainsi que le secrétaire général du ministère de la Défense (MINADEF) et ses conseillers. Cette réunion mit en place l'opération hirondelle chargée de repousser l'armée du FPR à Kagitumba et d'éliminer tous les Tutsi instruits et/ou nantis, ainsi que tout autre habitant de Kigali et des environs qui pouvait donner un soutien au FPR. Au cours de cette réunion, il a été décidé que dans la nuit du 4/10 au 5/10/1990, les militaires de tous les camps militaires devaient tirer en l'air pour simuler que la ville avait été attaquée par les Inkotanyi, et le lendemain, toutes ces personnes suspectées d'être complices ont été arrêtées sur base d'une liste du fichier central datant de 1988. Je tiens à préciser à ce point que le fichier servait de base de données en matière de sécurité intérieure du pays. Les personnes suspectes étaient identifiées et listées par les agents du fichier central, et les conseillers de secteurs étaient informés de l'attaque du pays par le FPR. Après cette mise en scène, les tutsi identifiés ont été arrêtés comme complices des Inkotanyi qui voulaient attaquer la ville de Kigali et ont été séquestrés au stade régional de Kigali. Personne n'a été tuée par arme, le but était de les laisser mourir de faim et de dissuader les

autres de supporter le FPR. Les pays comme la Belgique ont dénoncé ce simulacre du gouvernement rwandais similaire à celui des Nazis. Par contre le gouvernement français a continué à envoyer des militaires et des armes pour appuyer le Rwanda dans cette situation ségrégationniste.

En outre, en tant qu'agent du service général de renseignement depuis 1988, j'étais au courant que l'ex-président du FPR et les membres de sa délégation avaient été invités en France afin de les piéger et les y emprisonner d'abord, pour ensuite les extradier au Rwanda. J'ai eu connaissance d'une réunion tenue le 12/10/1991 par président Habyarimana avec des militaires et quelques civils intimes au cours de laquelle la préparation du génocide a été amorcée et son exécution recommandée dans les meilleurs délais. C'est ainsi qu'il a été mis en place une commission chargée d'élaborer le statut des Interahamwe et d'organiser discrètement les massacres des Tutsis.

A ce propos, la France, par le biais de ces différents conseillers et attachés aux services clés, était informée de ce plan et l'avait même soutenu. Cela est confirmé par la formation que les militaires français avaient donnée aux Interahamwe qui ont exécuté le génocide. A mon avis, la France a participé à la planification des actes de ségrégation ethnique au Rwanda, puisqu'elle ne les a pas dénoncés, alors qu'elle avait des conseillers techniques dans les ministères clés ».

Au sujet de la participation au combat :

« Les militaires français ont également participé au combat, dépassant ipso facto les accords de coopération entre la France et le Rwanda. Il existait une convention explicite de coopération entre le Rwanda et la France portant sur l'encadrement, mais les militaires français sont allés au-delà, puisqu'ils ont même participé aux combats avec des armes lourdes du genre canon 105 et mortier 120 qu'ils avaient apportées. Ils ont installé ces armes dans la région de Butaro, dans la région de Rusumo, ainsi que sur la route qui mène aux lacs Burera et Ruhondo afin de pouvoir pilonner la zone occupée par les Inkotanyi. Ils ont appuyé les ex-fars dans la région de Mutara dans le cadre de l'opération hirondelle ainsi que dans les volcans. »

82. Samuel Zirimwabagabo

Samuel Zirimwabagabo est originaire du district de Nyabihu, province de l'Ouest. Il a fait. Après sa formation à l'EGENA (Ecole de la Gendarmerie Nationale) en 1991, il a servi dans différentes unités dont le Groupe mobile et le Groupement de gendarmerie à Kigali ainsi que le Groupement de gendarmerie de Kibuye. Après la défaite des FAR, il retourne à la vie civile. La commission l'a entendu à huis clos comme

témoin de faits le 11/09/2007. Son témoignage porte sur la participation des militaires français au combat, le viol, la formation par les Français, les meurtres et assassinats.

Concernant la participation au combat, il déclare : *« Lorsque nous étions à l'EGENA, notre formation a été interrompue par des attaques du FPR dans la région de Ruhengeri. Bien que nous étions étudiants, nous avons été obligés d'installer des défenses pour protéger notre école. Moi, j'ai fait partie d'un groupe qui a occupé une position juste derrière l'école secondaire APICUR. A partir de notre position nous pouvions voir passer des militaires français en provenance de leur base à Nyakinama venir assister des FAR repoussés par les militaires du FPR. Ces français collaboraient avec unité de militaires artilleurs rwandais, le BAC (Bataillon d'artillerie de campagne).*

Un jour, les militaires du FPR ont lancé une attaque et se sont emparés de la région des volcans. Les militaires français sont intervenus pour appuyer les FAR et ont installé leurs armes d'appui dont des mortiers 105 mm près de notre position. Il était tard vers mi-nuit. Ils ont tellement pilonné les volcans que la forêt brûlait partout. La contre-attaque dans les volcans s'est poursuivie pendant quelques jours. C'est ainsi qu'à Nyagahinga au pied du volcan Muhabura, les Français y avaient installé leur artillerie pour pilonner dans les volcans. Les grandes armes qui pilonnaient toujours dans la forêt des volcans Je me souviens aussi que lors d'une attaque des Inkotanyi à Kidaho, nous avons été repoussés et nous nous sommes repliés à Maya où des militaires français nous ont rejoints. Ils disaient qu'ils se préparaient à une contre-attaque en collaboration avec le Bn Para Cdo pour reconquérir la zone. Chaque fois que les Français allaient au combat, ils rentraient avec des Inkotanyi capturés et les déposaient dans le camp militaire de Muhoza dans une cave sous un hangar qui servait de poudrière ».

A propos du viol, il déclare :

« Vers le mois de novembre 1991, nous avons été moi et certains de mes camarades mutés à Jali. En cours de route, à Shyorongi, nous y avons trouvé une barrière gardée par des militaires français. Ils nous ont donné deux femmes et un homme accusés de complicité avec le FPR et nous devions les déposer à Kigali. Ils venaient de passer 3 jours sans manger. Ils les ont donc fait monter sans ménagement dans le camion et nous les avons amenés à Kigali tout en les louant de coups de pieds. Selon les deux dames les Français les avaient arrêtées à leur domicile sur dénonciation de la population qui les accusaient d'être des complices des Inkotanyi et qu'elles avaient la mission de reconnaître leurs positions. En plus ils les avaient gardées dans leurs trous de défense où ils les avaient violées. Arrivés à Kigali nous les avons remis aux militaires français qui étaient basés non loin de l'hôtel Méridien avant de continuer sur Jali ».

Pour ce qui est de la formation, il indique : « *Lors que nous étions à Jali, les Français venaient nous former sur le maniement des armes d'appui, le maintien de l'ordre public et le combat sans armes.* ».

A propos des meurtres et assassinats, il précise :

« *Lorsque je venais d'être muté à Kibuye, j'ai assisté à un briefing donné au camp Kibuye par un colonel français de l'Opération Turquoise du nom de Sartre. Il nous a expliqué l'objectif de cette opération, les limites géographiques de leur mission ainsi que l'intérêt pour le Rwanda d'une telle intervention. Il a sollicité une bonne collaboration des gendarmes notamment dans la lutte contre les infiltrés du FPR. Un jour, de retour de Bisesero les Français ont amené dans notre camp quelques individus. Trois parmi eux étaient gravement blessés dont une fille à coup de machette. Ils ont emporté la fille pour aller la soigner mais les autres, ils les ont noyés dans le lac Kivu tout près du Guest house. Par la suite, on pouvait voir les cadavres flotter au-dessus de l'eau souillée de sang. Une autre fois, toujours à Kibuye, les Français ont amené de Bisesero deux femmes et les ont hébergées à l'ENT (Ecole normale technique). Là aussi ils les ont soumises aux différentes tortures en les tapant et en les violant. Elles en sont d'ailleurs mortes* ».

83. Sénateur Augustin Iyamuremye

Sénateur Augustin Iyamuremye est un ancien directeur de renseignements intérieurs à la Primature, de 1992 à 1994. Il a été candidat ministre du PSD au gouvernement de transition à base élargie. Actuellement il est Sénateur à la Chambre du Sénat. La Commission l'a entendu 24 octobre 2006 comme témoin de contexte.

Son témoignage décrit la tension et la suspicion qui prévalait dans la sphère politique de l'époque où les partis d'opposition mouvement démocrate républicain (MDR), PSD, parti libéral (PL) et parti démocrate chrétien (PDC) étaient à couteaux tirés avec le MRND, la Primature revenant au MDR. Il évoque également la part des Français dans la tenue des barrières et le vandalisme des biens publics :

« *Le service de renseignements intérieurs était une des branches du service de renseignements qui venait d'être scindé en 3 parties en application des accords d'Arusha. Les 2 autres branches, à savoir le service de renseignements extérieurs et le service d'immigration et émigration, étaient respectivement rattachés au ministère de la Défense et le ministère de l'Intérieur.*

S'agissant du rôle des Français dans l'arène politique de cette période, ils étaient en mesure d'être bien informés de la situation politique au Rwanda, bien que, concrètement, je ne pouvais pas avoir l'accès facile à la connaissance de leur degré de coopération militaire qui relevait du

domaine réservé de la présidence de la République et de l'Etat major militaire.

Au mieux de ma connaissance, grâce à mes fonctions de l'époque, à mon avis cette coopération s'est articulée en trois phases :

Coopération militaire classique franco rwandaise

Appui au gouvernement rwandais pendant la guerre et le génocide

Soutien du gouvernement intérimaire.

Concernant la coopération militaire, j'ai constaté que les Français dépassaient largement le cadre, se mêlant à la politique de l'époque dont ils avaient une entière connaissance. Leurs ambassadeurs recevaient les responsables des partis politiques, les conseillaient dans les négociations, servaient d'observateurs dans des réunions. Il fut même un temps où Habyarimana a demandé la prolongation du mandat de l'ambassadeur Martres. Il faut voir que l'assistance d'autres pays, comme la Belgique et l'Allemagne, ne se limitaient qu'au cadre technique et officiel, respectivement l'encadrement militaire pour la Belgique et la mécanique des engins militaires pour l'Allemagne ».

Quant à l'appui au gouvernement rwandais, il déclare :

« Je ne m'attarderai que sur la deuxième phase d'appui pendant la guerre et le génocide, pour le simple motif que c'est la phase dont j'ai été un des témoins directs. Dès le début de la guerre d'octobre, les Français ont été aux cotés du gouvernement rwandais de l'époque autant que les Zaïrois et les Belges. La différence a été que les Français sont restés jusqu'à l'arrivée de la mission des nations unies au Rwanda (MINUAR), alors que les autres sont finalement presque immédiatement repartis, les Zaïrois pour cause d'inconduite, les Belges pour cause du revirement dû à la pression de leur société civile qui s'indignait de cette ingérence. Les Français ont accentué leur soutien au Gouvernement rwandais au fur et à mesure que la pression militaire du FPR devenait intense. On peut dire beaucoup de choses sur ce soutien français en période de guerre. La France a aidé l'armée rwandaise dans l'acquisition d'armes et de munitions, dans la formation et dans la recherche de renseignements militaires. Cette dernière activité était menée par des hommes faisant partie du DAMI.

Bien qu'il n'était pas facile de se rendre sur le front, nos services de renseignements intérieurs ont dû s'informer suite aux instructions du Premier ministre. Nos informateurs nous ont signalé que la population locale des zones de combats, témoins oculaires qui les fuyaient, confirmait que les Français participaient aux combats en appuyant les FAR avec leur artillerie lourde. Un de nos agents a même vu les photos provenant du studio Fotolab des militaires au combat dans la zone de Byumba. Ce qui nous a confirmé que c'était plausible et réel, c'est que nous avons appris par après qu'un des agents du Fotolab a été arrêté

par les militaires français qui travaillaient avec les gendarmes au Fichier central.

Dans le même cadre d'appui à la guerre, il y avait officiellement des conseillers militaires français à la présidence, surtout à l'état major de la gendarmerie, spécialement au centre de recherche criminelle et de documentation qui était communément appelé Fichier central ou Criminologie. Ce centre était pratiquement entre les mains des Français soi-disant pour le moderniser par l'informatisation. Je déplore que ce centre n'ait pas pu servir de façon efficace, par exemple pour identifier et punir les malfaiteurs de cette époque de troubles et tueries multiples. Au fond, les renseignements collectés n'ont pas été efficacement exploités. Et par voie de conséquence, ils n'ont pas connu de suite appropriée. Par exemple des actes de terrorisme, de pose de mines, des cas d'assassinats, de coups et blessures ne pouvaient pas être bien cernés et qualifiés par les services de renseignements intérieurs, car nous étions des civils qui ne disposaient pas d'expertise militaire nous permettant d'identifier au moins les armes utilisées.

Au contraire au lieu de collaborer avec nos services, ils nous taxaient d'être à la solde du FPR et s'évertuaient plutôt à dissimuler les preuves de ces actes criminels, les imputant au FPR Inkotanyi sans montrer les faits probants. Il en était de même lorsque nous leur demandions d'enquêter sur les types et les sources d'armes que nos agents saisissaient de part et d'autre. Je me rappelle qu'une fois on avait recouru à nos services à Gikongoro, où les gendarmes avaient donné des mines à la population pour piéger le ministre Nzamurambaho. Nos équipes s'y sont rendues, et nos indicateurs les ont déterrées et amenées à Kigali. Nous les avons confiées au centre de recherche criminelle et de documentation afin d'en identifier les types et les sources pour un meilleur suivi.

Aucune suite n'y a été réservée, et notre informateur fut emprisonné à Butare, puis à Gikongoro, et le gendarme qui le poursuivait pour cette affaire le fit disparaître. Son sort est resté inconnu jusqu'à la période du génocide. Il y eut aussi à Cyangugu un autre cas d'une jeune fille qui détenait une mine. L'agent des services de renseignements intérieurs y a rencontré les enquêteurs de la Criminologie, les Rwandais en compagnie de coopérants français, mais ils n'acceptaient pas d'en discuter, ils tiraient plutôt hâtivement la conclusion que c'était le FPR.

En outre, à mon arrivée au service de renseignements, en juillet 1992, il y avait des informations concernant le problème d'escadron de la mort. J'ai approché le procureur général qui avait commencé à s'occuper de ce problème, il m'a mis sur la piste d'un certain Africa Janvier, qui était emprisonné à Kigali. Grâce à un agent du ministère de la Justice qui travaillait à la prison centrale, décédé durant le génocide, j'ai arrangé une entrevue avec Africa Janvier pour l'interroger moi-même. Le jour convenu, mon ami Justin Niyongira m'informa que les Français du

Fichier central l'ont déjà emmené. Ceci montre que ces Français qui travaillaient au Centre de recherche criminelle et de documentation avaient beaucoup d'informations et qu'ils suivaient ce que nous faisons et s'il le fallait n'hésitaient pas à y faire entrave. Aussi, ils intervenaient dans l'arène politique rwandaise, manipulant les partis politiques dont les membres avaient aussi l'habitude de recourir soit aux Français, soit aux Américains pour n'importe quel petit problème politique.

Je peux citer l'exemple du cas de Dismas Nsengiyaremye qui, peu de temps après avoir quitté le poste de Premier ministre, a fui à l'aide des agents des services de renseignements français qui lui avaient fait croire que des opposants politiques voulaient le tuer, si bien qu'ils se sont même chargés de le déplacer jusqu'à l'aéroport. Or ça ne faisait pas longtemps qu'il venait de signer les accords secrets avec le colonel Kanyarengwe à Dar es-Salaam pour renvoyer les militaires Français chez eux. Ce revirement de comportement des Français compatissant sur son sort jusqu'à le faire fuir s'avère incompréhensible et anormal. Ce n'était qu'un jeu de manipulation des politiciens, sur base d'informations que les Français détenaient pour faire jouer à ces derniers comme des pions à utiliser au moment opportun.

Outre ce cas d'exfiltration de l'ex-Premier ministre Nsengiyaremye, même l'opération Turquoise s'inscrit dans une certaine mesure dans le même ordre de manipulation politique. Ce n'est un secret pour personne que l'exfiltration des politiciens de l'époque tablait pratiquement sur les potentialités des négociations futures avec le FPR pour éventuellement former un autre gouvernement.

Par ailleurs, dans la même optique d'appui au gouvernement de l'époque, sur les barrières, les personnes qui y étaient attrapées sans possession de leurs cartes d'identité et qu'on qualifiait d'Inkotanyi, disparaissaient. Les Français et les Rwandais agissaient de concert dans ce genre d'action. A Giticyinyoni, ils travaillaient ensemble. Je ne pense pas qu'ils aient libéré quelqu'un après l'avoir arrêté sous cette accusation d'être un Inkotanyi. »

A propos du vandalisme, il affirme :

« j'ai vu de mes propres yeux qu'à leur départ, quand ils venaient d'être renvoyés du Rwanda selon les accords d'Arusha, pour être remplacés par la MINUAR, ils ont vandalisés les équipements de l'aérogare de Kanombe où ils campaient avant leur embarquement ». Quant à la période du génocide, le témoin déclare que: « mis à part les informations radiodiffusées et ce que j'aurais appris par après, j'ai vu les Français entrer par Gisenyi lors de l'opération Turquoise, et être accueillis au Rwanda comme des libérateurs par la population locale encadrée par les membres du gouvernement intérimaire du Rwanda ».

S'agissant de la période d'après le génocide, il fait remarquer :

« Je peux affirmer que les Français ne se sont guère réjouis de la victoire du FPR. En juillet 1994, j'avais pris fuite à Goma et j'ai décidé de rentrer au pays. J'ai directement pris contact avec le général Dallaire en lui demandant de m'aider dans ce sens. Il m'a envoyé un officier de la MINUAR originaire du Mali en lui donnant la mission de me chercher et de me ramener. Arrivé à Goma, il a demandé l'aide des Français. Ces derniers ont circulé partout dans la ville de Goma avec un papier mentionnant mon nom et en disant haut et fort : 'Qui est cette personne qui veut rejoindre les Inkotanyi'. Arrivés là où je me trouvais, ils ont été très surpris, et l'un d'eux m'a demandé pourquoi je rentrais au Rwanda alors que j'étais hutu. A mon tour, je lui ai demandé ce qui lui faisait dire que j'étais hutu. Il m'a répondu : 'Oh ! On nous apprend ça dans l'instruction'. C'est ça peut être un petit signe de leur degré de connaissance de l'état du problème conflictuel rwandais.

Plus tard, au mois d'octobre 1994, je suis allé en mission en France. Je participais à une conférence sur la désertification à l'organisation des nations unies pour l'éducation science et culture (UNESCO), mais le gouvernement d'union nationale m'avait en même temps donné la mission de contacter des autorités françaises en vue d'envisager une reprise de la coopération. Via notre ambassade à Paris, j'ai contacté le ministre français de la coopération pour lui solliciter un rendez-vous. Il m'a répondu qu'il me recevra à l'UNESCO en marge de la conférence. Il m'a accueilli debout au corridor de l'UNESCO, où passait tout le public, et m'a dit avec mépris que le Rwanda a refusé le français et ne devrait rien demander à la France. Il a dit expressément : 'Qui parle français achète français' ! Puis, il est parti avec ses conseillers, me laissant dans cet état.

De même, en 1995, j'y suis retourné. A cette époque, je me suis rendu en France en compagnie du gouverneur de la banque nationale et du représentant du programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Nous faisons une tournée de sondage précédant la tenue de la table ronde afin de voir quels étaient les Etats disposés à aider le Rwanda et à les sensibiliser sur l'urgence des questions humanitaires prévalant au Rwanda. Les autorités françaises nous ont répondues qu'elles ne nous promettaient rien, mais que cette fois-ci, la France ne s'opposera pas aux démarches d'autres Etats qui se diront prêts à contribuer financièrement à la reconstruction de notre pays ».

En guise de conclusion, le sénateur Iyamuremye ébauche une analyse, partant d'une déclaration de François Mitterrand dans un journal sud africain « Le Star » et qu'il a entendu sur les ondes du RFI :

« Il y a un génocide au Rwanda, et nous savons bien que le FPR va gagner la bataille, mais s'il gagne, comment va-t-il régner ? ». Il s'interroge : « Compte tenu de leur niveau de connaissance de la

situation politique qui prévalait au Rwanda, pourquoi n'ont-ils rien fait pour garder la neutralité face au conflit et user de leur influence politique et même militaire sur le gouvernement de l'époque pour arrêter les tueries? » Et en guise de réponse à sa propre question, il enchaîne : « Les français avaient leur philosophie, entachée d'une vision dichotomique de la politique du Rwanda, et de ce fait s'attelaient toujours à contrecarrer une victoire totale du FPR des Tutsi, quitte à ce qu'une partie de la population soit évincée ou même massacrée, pourvu que le régime pour lequel ils avaient pris parti soit protégé. Cette tendance persiste, puisque le pouvoir est resté entre les mains de la droite en France jusqu'à cette date ».

84. Shinani Siborurema

Shinani SIBORUREMA est né en 1943 à Nyamagabe, province du Sud. Cultivateur de profession était aussi veilleur à Nyamagabe pendant le génocide. Il a été entendu par la Commission à Nyamagabe, le 19/09/2006, puis à Kigali en audience publique le 12 décembre 2006.

Les militaires français l'ont attrapé à Murambi et battu avant de le larguer d'un hélicoptère dans la forêt de Nyungwe. Il a également vu les militaires français violer les filles tutsi dans les tranchées et assassiner deux personnes par balles.

« Un jour, je suis allé à Murambi vendre des beignets et des bonbons. Quelqu'un s'est écrié en disant que j'étais un complice des Inyenzi. Un militaire français s'est alors précipité sur moi et m'a tenu par le cou. Je ne comprenais pas ce qu'il disait parce que je ne parle pas le français. Puis, il a distribué aux réfugiés toutes mes marchandises, ainsi que six mille cinq cents francs que j'avais. Puis, il m'a fait entrer à l'intérieur du camp. Arrivé là-bas, il m'a amené dans une maison où se trouvaient douze autres personnes rwandaises. D'autres militaires français sont arrivés et nous ont ordonnés de mettre la tête par terre et les jambes en l'air. Puis, ils nous ont violemment frappés. Certains d'entre nous ont beaucoup saigné par le nez.

Après plusieurs coups, ils nous ont fait sortir et ils nous ont attachés les mains et les jambes. Peu après, ils m'ont enfermé dans un sac jusqu'au cou et m'ont mis dans leur jeep. Ils m'ont amené chez moi à Kibirizi en disant que je devais cacher des Inyenzi là-bas. Dans la jeep qui me transportait, il y avait six militaires français et un interprète rwandais. Les six autres étaient dans une autre jeep qui roulait devant nous. Arrivés à ma résidence à Kibirizi, ils sont descendus de leurs jeeps et m'ont laissé dans la jeep avec un militaire français qui se tenait debout, le pied sur mon cou, appuyant son fusil sur ma joue et me rappelant par instants que si j'essayais de relever la tête, il allait me tuer. Ils ont fouillé ma maison et n'ont trouvé personne. Ils m'ont ramené à Murambi. Puis, ils m'ont transporté dans un hélicoptère au-dessus de la forêt de Nyungwe et m'ont jeté à un endroit qu'on appelle Kuwa Senkoko. C'était un endroit que je connaissais bien pour y avoir travaillé. Ils ont fait descendre l'hélicoptère d'altitude jusqu'au niveau des arbres de la forêt. J'étais assis sur le côté, l'hélicoptère n'étant pas fermé et le militaire français qui était près de moi m'a poussé dehors. J'ai été blessé sur la fesse par une branche sur laquelle je suis tombée et je me sentais très secoué mentalement par le choc. J'ai passé la nuit là-bas, couvert de sang et presque mort. Quand j'ai repris la conscience, je me suis relevé, je me suis mis à marcher doucement à l'aide d'un bâton que j'ai pris dans la forêt et j'ai réussi à atteindre Kitabi, puis Gasarenda. J'ai rencontré des connaissances qui m'ont aidé à rentrer chez-moi. Il s'agit de Yaramba, Nyirimirera, Bavugirije André et Habiyambere J'ai mis

douze heures pour arriver chez moi alors que normalement quatre heures auraient suffi. Par après, je me suis fait soigner à l'hôpital de Kigeme⁶. Mis à part ce qu'ils m'ont fait endurer, je les ai aussi vus débusquer des filles tutsi de leurs cachettes dans la brousse pour aller les violer dans leurs tranchées. J'ai vu également des militaires français assassiner à coups de balles un jeune garçon tout près du bureau du PDAG ainsi que le petit frère de Senkwavu à Gashiha ».

85. Silas Ndagijimana

Silas Ndagijimana est né en 1963 à Muhanda, district de Ngororero, ancienne commune Gaseke. C'est l'un des BAGOGWE qui s'étaient réfugiés à Kabaya en 1991. Il a été auditionné à Muhanda le 25/01/2007.

En 1991, S. Ndagijimana et ses compagnons ont été maltraités et tabassés par des militaires français qui allaient donner du renfort aux FAR afin de libérer la ville de Ruhengeri, qui était momentanément occupée par les Inkotanyi.

« Suite à l'assaut des Inkotanyi sur la ville de Ruhengeri en 1991, nous nous sommes réfugiés au bureau communal de Kayove. Le bourgmestre de cette commune nous a accueillis. Unesemaine après, il a contacté son homologue de Gaseke et ont convenu de nous faire rentrer chez nous. Nous étions au nombre de douze. Le bourgmestre nous a trouvé un véhicule de marque Daihatsu et des policiers communaux pour nous escorter. Comme il craignait pour notre sécurité, il a attiré l'attention de ces policiers sur l'insécurité qui prévalait alors, leur rappelant que sur les routes, les militaires faisaient descendre les gens des véhicules pour les tuer. Il a fait une note qui devait nous servir de laissez-passer et que ces policiers devaient faire signer au préfet de Gisenyi.

Chemin faisant, sur la route située en face de l'usine à thé, vers le siège de la préfecture, nous y avons trouvé des militaires rwandais et français qui se rendaient à Ruhengeri pour donner du renfort aux FAR qui cherchaient à déloger les Inkotanyi de la ville. Ces militaires nous ont interceptés et se sont adressés aux policiers qui nous accompagnaient pour leur demander où ils nous emmenaient. Les policiers leur ont expliqué en détails leur mission. Les militaires leur ont rétorqué « Ces personnes ne peuvent pas bouger d'ici, les gens meurent et vous vous occupez à faire signer des laissez-passer pour les Inyenzi » ?

Parmi les personnes escortées, il y avait mon oncle paternel. Il a proposé 50.000 frws aux policiers pour qu'ils essayent de négocier avec les Français la faveur de nous laisser partir. Les policiers ont accepté la proposition. Nous leur avons donné tout cet argent et ont essayé de

⁶ Il a montré les cicatrices de ses blessures sur le postérieur des fesses, sur la tête et sur la bouche.

supplier les Français, mais en vain, ces derniers ont refusé complètement. Insensibles aux supplications des policiers, les militaires français nous ont ordonné de sortir du véhicule. Moi et les femmes avons refusé de sortir. Les femmes disaient : « nous savons que vous allez nous tuer, faites-le ici, nous ne sortirons pas de ce véhicule ». Les militaires ont suggéré aux policiers d'aller les noyer dans le lac Kivu et faire rentrer le véhicule. Aucune autre solution.

Un jeune garçon est descendu du véhicule sur ordre des militaires français. Un Français l'a attrapé par le bras et lui a donné un coup de pied dans le bas ventre. Ce coup lui a causé des problèmes de santé dont il ne s'est jamais remis. Il urinait du sang et du pus, puis il en est mort. Un autre jeune homme a été violemment frappé par un Français sur la tête avec la crosse de son fusil. Depuis lors, la victime connaît des troubles mentaux permanents. C'est un malade à vie. Moi-même, un militaire français m'a donné trois coups de baïonnette dans la cuisse. En voici les cicatrices. Je me suis adressé à ces Français pour leur demander pourquoi ils nous traitaient de la sorte. L'un d'eux a pris du sable et me l'a jeté dans les yeux.

Les policiers qui nous escortaient ont mis à côté un militaire français, apparemment leur chef, et lui ont expliqué qu'ils avaient reçu l'ordre de nous faire parvenir aux dirigeants de notre commune afin qu'ils décident de notre sort. Les deux policiers ont continué de supplier ces Français en ces termes : « Ecoutez, nous avons reçu l'ordre de faire parvenir ces gens-ci à l'administration de leur commune ; si vous décidez de les tuer ici, dites-le au préfet, car cela risque de nous causer des problèmes ». Ils refusèrent de céder, jusqu'à ce qu'un militaire rwandais haut gradé vienne et dise : « Faites monter ces gens dans leur véhicule et laissez-les partir ». Nous sommes arrivés au camp Bigogwe accompagnés des policiers. Nous y avons passé la journée à être tapés dessus par des militaires français qui vivaient dans la grotte que voilà en haut.

Vers le soir, les policiers ont expliqué au plus haut gradé des militaires rwandais : « Nous étions chargés d'emmener ces gens dans leur commune d'origine, et il est clair que le but des militaires français est de les tuer. S'il vous plaît ! Laissez-nous mener à bonne fin notre mission ». Nous avons pris la route vers Kabaya. Une fois arrivés à Gasiza, dans la petite route qui passait en face de la maison de chez Habyarimana les militaires de la garde présidentielle se sont écriés : « Laissez-les, ils ont été sérieusement tabassés sûrement qu'ils vont mourir, amenez-les dans leur commune, de toutes les façons, là aussi ils seront tués ». Nous avons ensuite été conduits au bureau communal de Gaseke où nous avons rencontré d'autres réfugiés blessés par des coups de lances et d'autres armes blanches. »

86. Straton Sinzabakwira

Straton Sinzabakwira était bourgmestre de la commune de Karengera (ex-préfecture de Cyangugu) dont il est originaire. Il était également membre du bureau politique du Parti Social Démocrate (PSD) en 1994. Il est actuellement détenu dans la prison centrale de Rusizi pour sa participation au génocide et a procédé aux aveux de culpabilité. Il a été auditionné par la Commission en sa séance publique du 13/12/2006.

Son témoignage porte sur l'appui de l'Etat français avant, pendant et après le génocide à l'intérieur du Rwanda et dans l'ex-Zaïre.

« Je suis une des autorités locales qui étaient en fonction pendant le génocide de 1994, j'étais bourgmestre de la commune de Karengera, et je suis l'un de ceux qui ont avoué leur rôle dans le génocide des Tutsi qui a eu lieu au Rwanda. Le témoignage que je vais vous présenter touche en particulier au rôle des Français dans le génocide avant, pendant et après.

Les relations entre la France et le Rwanda sont historiques. Elles datent du temps du régime de Grégoire Kayibanda, et se sont intensifiées surtout en 1975 après la prise du pouvoir par Habyarimana, à telle enseigne que dans ses décisions, surtout celles du domaine militaire, Habyarimana consultait préalablement l'Etat français. La coopération et la collaboration entre la France et le Rwanda étaient intenses particulièrement dans le domaine militaire. Cette coopération s'exprimait en terme d'armement, de munition, de formation, de conseillers militaires qui devaient approuver tout ce qui devait se faire dans ce domaine. Les soldats français supervisaient et appuyaient les FAR dans la préparation et l'entraînement des Interahamwe.

L'engagement de l'Etat français au coté du régime Habyarimana s'est surtout concrétisé après l'attaque du FPR en 1990, quand la France a envoyé des soldats et des armes pour aider Habyarimana, prétendant qu'ils étaient venus assurer la sécurité des ressortissants français et d'autres étrangers par application des accords que la France avait signés avec le gouvernement rwandais. Les militaires français ont participé aux combats aux côtés des FAR dans l'Umutara, Byumba, Ruhengeri et ailleurs. Au vu et au su de tout le monde, la France s'était engagée à sauvegarder le régime Habyarimana. C'est pourquoi elle a du mal même aujourd'hui à supporter l'échec.

Les informations que je donne ici sont des informations fiables que je tenais de André Ntagerura, un des ministres originaire de la commune Karengera qui a passé treize ans au gouvernement et avec qui nous discussions souvent. Il me montrait comment le gouvernement était soutenu, il me parlait des programmes français d'aide au Rwanda, il

disait que les Inkotanyi n'allaient jamais gagner. Par exemple, les Français insistaient pour que Bagosora soit le directeur de cabinet au ministère de la Défense. Cela avait causé beaucoup de problèmes, tellement que ceux qui avaient les rênes du pouvoir, les Bakiga, dans leur cercle restreint, commençaient à se chamailler à cause de cette nomination. Ma position de dirigeant de la commune me permettait de parler aux dirigeants du pays, et d'avoir accès aux informations de cet ordre ».

A propos du rôle de la France dans la période qui a précédé le génocide :

« La mission première des militaires français de l'opération *Noroît* était de protéger le régime *Habyarimana*. Les militaires de cette opération ont combattu aux côtés des FAR au front et contrôlaient des barrières. Dans cette même période, par endroits, ils assuraient la formation des *Interahamwe*, et *Impuzamugambi*⁷ à *Gabiro* près du Parc national, au mont *Jali* et à *Bigogwe*. Ces entraînements consistaient en techniques de combat sans armes, à l'utilisation et au maniement d'armes à feu (pistolets, fusils, grenades) ou blanches comme le *mucaku*, de petites haches à deux bouts dont l'un tranchant et l'autre en forme de marteau et des machettes. Ce sont les Français qui leur montraient comment les utiliser.

La formation était particulièrement destinée aux dirigeants des *Interahamwe* et des *Impuzamugambi*. Après la formation, ceux-ci retournaient dans leurs communes d'origine avec des armes qui leur étaient distribuées pour former les autres. Les *Interahamwe* de ma région qui ont bénéficié de cette formation sont entre autres *Christophe Nyandwi* qui était président des *Interahamwe* dans la préfecture de *Cyangugu*, *Anaclet Nsengumuremyi* président des *Interahamwe* de la commune de *Karengera*, *Athanase Nduziye*, originaire de la commune *Nyakabuye* et chef des *Interahamwe* de *Bugarama*, *Seick Yussuf Munyakazi* ,....

Au mont *Jali*, j'ai moi-même vu des militaires français qui y formaient les *Interahamwe* lorsque j'étais allé voir mon beau frère, le premier sergent major *Tharcisse Nyilinkindi*, qui collaborait avec eux pour dispenser cette formation. Même s'ils ne m'ont pas permis d'entrer dans le camp de formation, mon beau frère m'a expliqué l'objet de sa mission à cet endroit, car je n'avais pas pu le trouver à *Ruhengeri* où il était censé être. Le reste d'informations sur ces formations d'*Interahamwe*, je les obtenais facilement en tant qu'autorité, des soldats originaires de la commune *Karengera* qui revenaient du front et qui étaient en vacances dans ma commune et surtout de mon ami le capitaine *Fidèle Hategekimana* qui était de ma commune également.

Les militaires français savaient bien que les personnes formées étaient des *miliciens Interahamwe* et des *Impuzamugambi*, qui, par la suite,

⁷ La jeunesse de la Coalition pour la Défense de la République (CDR).

allaient commettre des tueries, cela va sans dire, puisqu'ils avaient une tenue différente de celle des FAR qui permettait de les distinguer. Dans leurs séances d'animation et dans leurs slogans en présence des Français, ils ne cessaient pas de chanter : « Tuons les, finissons les Tutsi, mangeons leurs vaches, le Tutsi est un serpent, le serpent ne peut pas faire peur à un blindé ». L'intention d'exterminer les Tutsi avait déjà été annoncée dans les médias, à travers les chansons et les discours lors des rassemblements populaires. Les Français étaient présents, ils observaient tout, ils savaient tout. Et curieusement, ils ont continué à soutenir le régime de Habyarimana sur le front militaire, sur les barrières, dans l'entraînement des miliciens, et la distribution des armes aux mêmes miliciens. Aussi, les soldats français ont-ils participé aux massacres des Tutsi dans le Bugesera, et chez les Bagogwe de Gisenyi avec les Interahamwe et les FAR. Malgré le rapport du responsable de la MINUAR aux Nations Unies en octobre 1993 dénonçant la planification du génocide des Tutsi, l'armée française a continué à former les Interahamwe, les Impuzamugambi et les FAR et à leur fournir des armes. Par ailleurs, après la signature des accords d'Arusha sur le retrait de tous les militaires français qui étaient au Rwanda, une quarantaine de soldats français composés surtout de conseillers militaires, d'instructeurs, d'officiers et militaires qui utilisaient l'artillerie lourde sont restés officieusement et ont continué à soutenir les Interahamwe et les FAR, jusqu'à ce que le génocide commence.

Lorsque le génocide a atteint son point culminant au mois de Juin 1994, la France s'est rendue compte de la défaite militaire et politique du régime Habyarimana et a dû intervenir sous le couvert de Turquoise pour porter secours à ses alliés et pour pouvoir dissimuler toute preuve de son implication dans le génocide. Au moment même de l'opération Turquoise, les Français collaboraient avec les tueurs pour exécuter le génocide. Ils soutenaient ceux qui tuaient, leur apprenaient comment tuer, leur donnaient des armes, sélectionnaient aussi des gens qui devaient être tués et abandonnaient les victimes à leur sort.

Les militaires français visitaient toutes les communes et tenaient des réunions avec les bourgmestres ou avec les dirigeants des Interahamwe pour nous donner des consignes de comportement à adopter. Lorsqu'ils sont arrivés à Cyangugu, ils contrôlaient tout, supervisaient et donnaient des instructions pour renforcer les rondes afin d'empêcher le FPR de s'infiltrer. Pour les reconnaître, ils nous ont donné la consigne de regarder sur les épaules s'il n'y a pas de traces de port d'armes et de vérifier sur les jambes les traces de bottines. A Cyangugu, après avoir vu les corps de personnes tuées flotter sur le lac Kivu et dans la rivière Rusizi, ils ont suggéré aux tueurs d'ouvrir les ventres des cadavres flottant et de les remplir de pierres pour qu'ils puissent couler. Ils ont fait le tour des barrières en donnant ces instructions aux tueurs. Ils voulaient cacher les preuves du génocide aux journalistes internationaux. On m'a dit cela, et moi-même je l'ai vu ».

« Les militaires français de l'opération Turquoise se sont impliqués dans le génocide des Tutsi, et voici comment :

1. À la barrière de Ntendezi dans la commune Karengera dont j'étais bourgmestre, j'étais là avec Christophe Nyandwi, chef des Interahamwe à Cyangugu, et les soldats français sont venus à l'endroit où nous contrôlions les voitures qui venaient de Gitarama, de Butare et de Gikongoro. Nous cherchions des Tutsi dans ces voitures, parce que personne ne pouvait franchir la barrière sans montrer sa carte d'identité pour nous assurer qu'il était effectivement hutu. Nous avons mis de côté cinq Tutsi. Nous étions avec les Interahamwe en uniforme et le chef des Interahamwe de la région Christophe Nyandwi. Les militaires français sont sortis de leurs véhicules et nous avons discuté avec eux. Nous leur avons dit que nous étions en train de chercher l'ennemi. Ils connaissaient Nyandwi comme leader des Interahamwe, ils le rencontraient à la préfecture et dans des réunions. Ils nous ont garanti leur soutien et ont repris la route. Ceux qui étaient derrière dans leurs véhicules ont levé leurs mains en l'air en signe de soutien. Nyandwi a emmené les cinq Tutsi et les a tués entre la commune Gisuma et l'usine de thé de Shagasha. S'ils étaient venus dans le cadre humanitaire, ils auraient pu sauver et évacuer ces Tutsi ;
2. A Nyarushishi où les Tutsi se cachaient, les Français violaient les femmes et les filles dans les tentes et dans le bois d'à côté. Et dans leur soi-disant action humanitaire, ils ne donnaient pas de nourriture aux réfugiés. Ceci m'a été rapporté par la population qui allait vendre des marchandises aux réfugiés de ce camp. J'utilisais ces gens-là en tant qu'autorité pour avoir des informations sur la manière dont ces réfugiés vivaient, comment étaient les relations entre les Français et les réfugiés. L'opération Turquoise n'avait aucun caractère humanitaire. C'était une mission de soutien et de protection des Interahamwe pour leur permettre de fuir ;
3. Dans la forêt de Nyungwe à Gasare, les soldats français capturaient des gens, les ligotaient, les mettaient dans des sacs, les chargeaient dans des hélicoptères et allaient les jeter dans la forêt. Les victimes étaient qualifiées de complices d'Inkotanyi. D'après les informations que je recevais des personnes qui fuyaient Kigali, ceux qui ont été tués par les Français en les jetant par l'hélicoptère dans la forêt de Nyungwe, étaient nombreux. J'ai vu moi-même les corps de deux hommes ligotés qui ont été jetés par les militaires français à Gasare commune Karengera. Mis à part ceux-là, d'autres personnes ont subi le même sort. Après la défaite des FAR et avant d'aider les tueurs à s'échapper vers l'ex-Zaïre, actuelle République Démocratique du Congo, les militaires français de Turquoise ont tenu à éliminer d'abord toutes les traces du cannabis qui était cultivé dans la forêt de Nyungwe. Ils ont collecté ce qui avait été récolté, puis éliminé toutes les traces en détruisant cette plantation et en tuant le personnel qui l'entretenait, ainsi que ceux qui ont aidé à sa destruction. Selon les

informations que je tiens de mon ami Emmanuel Nteziryayo qui était bourgmestre de la commune de Mudasomwa, avec qui j'étais dans le camp au Zaïre l'agronome qui était chargé d'entretenir cette plantation a été tué de cette manière autour du 5 juillet 1994.

- 4. Moi-même, j'ai été battu par les soldats français autour du 15 juillet 1994, lorsqu'ils ont appris des Interahamwe que j'avais aidé Claudien Kanyeshyamba à fuir vers le Burundi. Les Français sont venus me chercher, parce qu'ils leur avaient été dits que je travaillais pour l'ennemi et que j'avais des armes qui devaient être utilisées par les Inkotanyi une fois arrivés dans cette région. Les militaires français sont venus fouiller chez moi, ils n'ont rien trouvé mais m'ont harcelé et battu. Ils ont fait la même chose pour ma famille ;*
- 5. Les militaires français ont exfiltré les criminels et encouragé la population à s'exiler. Ils mimaient le geste de couper la gorge en incitant la population à fuir. A Bugarama, ils sortaient les gens de force de leurs maisons.*
- 6. Au Zaïre, ils ont monté des camps de formation pour les soldats qui devaient revenir attaquer le Rwanda. Dans les camps de Bulonge, dans la zone de Walungu au sud Kivu, il y avait un camp de formation. Ils distribuaient également des armes. Très souvent les attaques sont venues de là pour destabiliser le Rwanda en tuant les dirigeants et en détruisant les actions de développement. C'est surtout dans ce camp qu'ils ont distribué les M16, G3 et autres armes. Dans les camps de réfugiés de Nyangezi-Murura, Kashusha et Kamanyola, les Interahamwe et les jeunes gens étaient également formés pour attaquer le Rwanda, pour tuer et pour détruire tous les efforts de progrès. Ils brûlaient les maisons. Cela a été fait dans les communes de Karengera, Nyakabuye et ailleurs.*

Le site le plus important était à Bulonge où les armes étaient stockées (l'artillerie lourde, les bombes et autre) et c'est là même qu'ils recevaient des consignes pour attaquer le Rwanda. Kamanyola et d'autres localités étaient des centres satellitaires où les jeunes gens étaient formés. Ceci n'était un secret pour personne, et surtout pas pour moi qui faisais partie de la catégorie des autorités qui organisaient les réunions de planification de ces actes auxquels participaient les militaires français qui nous mobilisaient et nous assuraient de la disponibilité des armes et de tous les moyens nécessaires. De telles réunions avec les militaires français se sont tenues à Bukavu à la Frégate), à Kashusha, à Uvira, à Burongi.

- 7. Dans le camp de formation de Kamanyola dans la localité de Rubalika où je m'étais réfugié, les militaires français ont continué à nous aider, à nous préparer pour attaquer le Rwanda jusqu'en 1996, date de leur défaite au Zaïre. De là encore une fois, ils ont choisi d'exfiltrer les dignitaires de l'Etat génocidaire et leurs familles. Ils ont fait venir un*

avion de Nairobi pour les amener au Kenya, à Bangui, au Cameroun et à Paris.

Pour conclure, il précise : " *Si la France n'avait pas joué un rôle dans la planification, dans l'exécution du génocide tel que je viens de le décrire, le génocide des Tutsi de 1994 n'aurait pas pu avoir une ampleur aussi importante. Ça aurait pu avoir lieu, mais à une petite échelle comme celles des régimes Kayibanda et Habyarimana qui avaient l'habitude de tuer les Tutsi à chaque attaque des Inyenzi*".

87. Sylvestre Munyandinda

Sylvestre Munyandinda était agent agricole et résidait dans le district de Nyagatare avant le génocide. Incarcéré pour génocide, il a été entendu par la Commission le 21/02/2007 à Nyagatare comme les témoins de faits. Son témoignage porte principalement sur les actes des militaires français dans la participation au combat et la formation dans la région du Mutara :

« Vers le 14 octobre 1990 la population a été déplacée par les autorités militaires, parce que la région était devenue une zone de combat. Les uns sont allés dans l'ex- commune de Ngarama, les autres à Gihengeri et dans l'ex-commune de Rebero. Au moment de l'évacuation de cette région, les militaires français avaient déjà installé leurs armes sur la colline de Mibare et pilonnaient l'ex-commune de Muvumba et la zone d'élevage que l'on appelait Amarashi. J'ai vu des militaires français arriver à huit heures, pilonner jusqu'à 14h. Ils sont repartis, je ne sais où, avec leur matériel de combat.

Au fur et à mesure que la guerre entre le FPR et les ex-Far s'accroissait, les militaires français déplaçaient leurs armes lourdes pour les réinstaller sur la colline de Kanero d'où ils pilonnaient Amarashi ou sur le rocher de Ngarama pour pilonner à Mukama et Rwibayi. Ils avaient installés trois armes lourdes sur le versant de la colline Rubare, chacune étant maniée d'une manière rotative par six militaires français et un ex-Far. Le premier jour du pilonnage, la population était venue assister à cette opération étrange, le deuxième jour, les ex-responsables de cellule ont chassé la foule pour la protéger en cas de riposte du FPR. Seuls les jeunes enfants y retournaient pour demander des sardines aux Français ».

A propos de la formation des milices :

« La population avait fui le combat et s'était installée à Gabiro où elle a été menacée par des bandits, à tel point que l'ex-bourgmestre a proposé de recruter les jeunes volontaires qui devaient faire la patrouille. Il a été demandé à chaque ex-conseiller de dresser une

liste, et dans notre secteur la liste fut constituée et transmise par le conseiller Domitien Kayijamahe. Toutes les recrues se sont rencontrées alors à l'ex-commune de Muvumba et ont été transportées par deux bus et une camionnette d'un commerçant vers Gabiro. Comme les chefs des partis politiques s'opposaient à la formation militaire des civils, les négociations ont dû prendre trois jours avant que deux sous-officiers ex-FAR viennent nous présenter les formateurs et le lieu de formation sur la colline Rwangira, située à sept kilomètres de Gabiro, d'après ce que les conseillers des secteurs et l'ex-assistant bourgmestre Célestin Nzerwerubi nous ont appris.

Notre formation a commencé par la distribution d'un fusil et six cartouches à chaque recrue. Par après, ils nous ont appris à les manier et à faire des entraînements de tir dans un champ ciblé. Le soir des militaires [rwandais] hauts gradés venaient voir comment s'était passée la journée, comment les choses se passaient, d'autres jours ces hauts gradés remontaient avec nos instructeurs en leur demandant si on assimilait bien la formation. Nos instructeurs disaient que ça n'allait pas, qu'on leur avait donné des recrues inaptés. [...] Quelques fois, avec les hauts gradés arrivaient deux Blancs ou encore des blancs qui n'étaient pas des vrais Blancs. [...] Il y avait des gens qui ressemblaient à des Noirs, mais qui étaient avec les Blancs. [...] Ce n'était pas des Rwandais. Ils étaient de forte corpulence. Il y avait un blanc qui venait souvent avec les hauts gradés pour voir comment la situation se présentait. [...] Quand ils venaient, ils parlaient avec nos instructeurs. Il y avait un garçon que l'on disait meilleur tireur. Les instructeurs l'ont présenté au blanc. Ces derniers lui ont demandé s'il avait déjà été militaire, le jeune homme a répondu que non, qu'il le faisait comme ça, de façon naturelle. »

88. Télésphore Kaneza

Télésphore Kaneza est un agriculteur rescapé de Bisesero, qui était parmi les blessés que les militaires français ont amenés à Goma pour y être soignés. C'est une des victimes des amputations que les Basesero qualifient d'abusives. Il a été auditionné par la Commission en date du 18 décembre 2006. Il témoigne sur les mauvais traitements inhumains et les amputations en question dont les militaires français se sont rendus responsables :

« Dès notre arrivée les militaires ont déshabillé les blessés et les ont laissés nus dehors avant de les amener pour les soins un à un. Ils ont alors commencé à amputer les membres des blessés sans tenir compte de la gravité de leur blessure. A mon tour d'être soigné de la blessure que j'avais au pied, vieille d'une semaine mais pas très grave, puisque j'avais pu continuer à marcher et à me battre avec les autres, les

Français m'ont alors fait savoir qu'ils allaient m'amputer et j'ai refusé. Le lendemain, ils m'ont répété qu'ils allaient m'amputer, j'ai appelé au secours. Par après, on m'a anesthésié et à mon réveil j'ai trouvé mon pied amputé ».

A la question de savoir comment il pouvait affirmer que l'amputation n'était pas indiquée, n'étant pas lui-même médecin, il a répondu : « *certains de mes compagnons rescapés blessés plus gravement que les Français voulaient amputer, ont pu réussir à fuir ont tous guéris sans aucun problème.* »

88. Twayibu Nsekanabo

Twayibu Nsekanabo est un ancien milicien, mécanicien de profession et formateur de sport dans le centre des enfants de la rue « ABADAHOGORA ». Il est originaire du district de Rubavu, province de l'Ouest. Il a été recruté dans le groupe d'*Interahamwe* depuis 1990. Actuellement prisonnier repent pour crime de génocide, son témoignage écrit a été recueilli par la Commission le 19 juin 2006 et confirmé lors de ses auditions du 18 septembre, 5 octobre 2006 et du 17 avril 2007 à Gisenyi.

Son récit indique que les militaires français ont été impliqués dans la formation des milices, la distribution des armes, la ségrégation ethnique et la disparition des Tutsi :

« On nous a choisi en 1992 dans les meetings politiques auxquels nous assistions. Certains d'entre nous ont été envoyés dans le camp militaire de Bigogwe. On disait que nous allions devenir des militaires. Pendant deux jours, nous avons été formés par l'instructeur Minani et par le caporal Jeff, tous deux rwandais. Ils nous disaient que ce n'était pas eux qui devaient nous instruire, mais des militaires français. Le second jour, huit Français sont en effet arrivés. Ils ont appelé celui qui nous commandait, le sergent major Gatsimbanyi. Je ne sais pas où il se trouve en ce moment. Ils ont discuté en Français, ils ont commencé à nous répartir en groupe, puis nous ont dit d'aller dormir.

Nous nous sommes réveillés vers 3 heures du matin, et c'est à partir de ce jour-là que nous avons commencé à être formés par les Français. Parmi les choses que nous avons apprises, il y avait : tuer un grand nombre de gens en peu de temps sans utiliser d'armes, utiliser une cordelette, un couteau, une baïonnette. Ils nous formaient en s'étant enduit de quelque chose qui ressemble à du cirage, de sorte qu'on ne pouvait pas savoir que c'était des Blancs. Ensuite nous avons été dans la forêt qui se trouve en face du camp Bigogwe, apprendre à tirer. Nous étions un groupe de 200 jeunes provenant de diverses communes de

Gisenyi. Les Français étaient huit. Lorsque nous avons terminé la formation, ils nous ont envoyés dans nos communes d'origine en nous demandant à notre tour de former les jeunes de notre commune. »

A propos de la distribution des armes aux milices formées et la ségrégation ethnique :

« Ensuite, en 1993, on s'est retrouvé une nouvelle fois au campus universitaire de Nyakinama. Nous étions environ 1000 jeunes. On s'est entraîné durant deux mois. Mais pendant ce temps, les Français qui nous formaient demandaient avec insistance s'il n'y avait pas de Tutsi parmi nous. Ils interrogeaient les instructeurs rwandais qui à leur tour nous posaient la question. Ils disaient que nous étions des commandos de recherche et d'action en profondeur (CRAP), un groupe, je dirais de tueurs, formés pour tuer sans arme. A Nyakibanda, ils nous disaient que ceux que nous combattons, c'étaient les Tutsi qui voulaient amener la langue anglaise au Rwanda. Ils nous demandaient si nous l'accepterions et nous, nous répondions non. Ils disaient qu'il fallait les combattre et que nous vivions parmi eux.

Lorsque nous avons terminé la formation, ils nous ont demandé si nous connaissions l'ennemi, nous avons répondu tous ensemble que nous le connaissions. Ils ont demandé que ceux qui connaissaient l'ennemi se mettent sur le côté et ils nous ont donné un poignard et une grenade. Ils n'ont donné qu'à ceux qui faisaient parti du groupe « CRAP ». Ils nous ont dit que nous devions rechercher l'ennemi et que nous vivions avec lui. Nous sommes montés dans des bus de l'office national du transport en commun (ONATRACOM) qui nous ont ramenés d'où nous venions. C'était vers 9 heures, un soir de 1993. Nous avons formé à notre tour des Interahamwe et des CDR. Ils avaient mis nos camarades tutsi de côté, et je pense que ces derniers ont été tués, puisqu'ils n'ont jamais été revus.

En février 1993, lorsque les ex-FAR ont repris la ville de Ruhengeri, j'ai vu des militaires français afficher un mauvais comportement envers les Tutsis de cette ville. Une fois, un militaire français a pris une femme par les cheveux, et il s'est mis à la traîner par terre. J'ai suivi l'affaire à partir de l'hôtel Muhabura, où je me tenais. Ils ont également pourchassé les Tutsi habitant dans la ville de Ruhengeri et dans les collines environnantes, et ceux qui ont été capturés ont été regroupés au centre association pour la promotion intellectuelle culturelle de Ruhengeri (APICUR) ou à l'école de gendarmerie nationale (EGENA) de Ruhengeri pour être tués à coup de baïonnette au vu de tous.

En outre, en 1993, j'étais dans un taxi bus qui se rendait à Kigali. A Shyorongi, les Français nous ont arrêtés et nous ont demandé nos pièces d'identité. Des militaires français et rwandais effectuaient les contrôles ensemble. Un gendarme rwandais a trouvé parmi nous un jeune homme muni d'une carte d'identité portant la mention tutsi et l'a montré aux

Français. L'un d'entre eux a pris le jeune homme et l'a emmené dans leurs tentes sur le bas côté de la route, nous avons ensuite entendu des cris qui nous ont fait penser qu'il était en train d'être battu violemment. Nous sommes partis sans qu'il ne réapparaisse.

J'ai finalement revu les militaires français en 1994, lorsqu'ils ont traversé la frontière de Gisenyi et ont été accueillis par les CDR, les Interahamwe, le commandant de l'armée de Gisenyi et les chefs des partis politiques. Ils étaient dans des jeeps, des voitures blindées et des camions militaires. Comme ils n'avaient pas apporté tout leur matériel, ils ont regroupé les jeunes du parti CDR et les Interahamwe et nous ont conduits par les bus de l'office national pour le transport en commun (ONATRACOM) et les camions de Félicien Kabuga à l'aéroport de Goma vers minuit pour récupérer les armes transportées par des avions militaires français. Au cours de cette même nuit, plusieurs camions, des voitures blindées et des jeeps ont franchi la frontière. Une partie de ces engins est restée au camp de Gisenyi, et l'autre a été acheminée à Ruhengeri. Les Interahamwe ont alors déchargées des cartouches qui ont été partagées entre le conseiller de Gisenyi et les membres des parties CDR et des Interahamwe pour la défense civile ».

89. Vital Mucanda

Originaire de Bugesera dans la province de l'Est, Vital Mucanda est un ancien milicien Interahamwe et habitait le secteur Gatenga dans la ville de Kigali pendant le génocide de 1994. Il a été condamné à perpétuité incarcéré dans la prison centrale de Kigali. La Commission l'a entendu à huis clos comme témoin de faits le 27/06/2007. Son témoignage porte sur le contrôle sur des barrières par des militaires français. Il signale :

« Les militaires français avaient installé deux barrières à Kanyinya et à Kirenge dans la commune de Shyorongi et une troisième au lieu dit « Ku bashinwa » près de Rulindo sur la route Kigali-Ruhengeri. Ils arrêtaient et contrôlaient tous les véhicules qui empruntaient cet itinéraire. Toute personne reconnue comme tutsi ou qui simplement ressemble à un tutsi était sortie du véhicule et immédiatement arrêtée. C'est ainsi qu'un jour, moi et mes cousins avons entrepris un voyage vers Rulindo pour visiter notre tante qui y habitait. Arrivés au lieu dit « Ku bashinwa » mes cousins ont été arrêtés par les Français qui les ont gardés juste au bord de la route. Moi j'ai été autorisé à continuer car je portais la tenue d'Interahamwe j'avais la carte de membre. Mes cousins sont donc restés là bas et je ne les ai plus revus. Nul doute qu'ils ont été tués ».